



RAPPORT D'ETUDE SUR LES PERSONNES EN SITUATION D'ERRANCE SUR LA VILLE DE TOULOUSE

Rapport final

Association Pour la Recherche et l'Information Sociale et Médicale, 17 rue du Languedoc, 31 000 Toulouse
Tel : 05 61 55 41 70 /Fax : 05 62 26 51 34

Introduction

Pour aborder la question des personnes en situation d'errance, trois types de sources sont disponibles. Il s'agit de la loi de 1998 contre les exclusions qui fixe le cadre générale de l'interventions des pouvoir publics dans ce domaine, de l'étude réalisée par l'Insee au cour du mois de janvier 2001 sur les utilisateurs des services d'aide et les nombreux ouvrages qui traitent des publics en errance. Ainsi il existe une littérature sur ce sujet, mais celle-ci ne correspond qu'en partie à l'objet de notre étude.

En effet la loi de lutte contre les exclusions s'attache à réorganiser et réorienter l'aide aux personnes en situation d'exclusion. Elle pose les jalons d'une nouvelle politique de l'Etat notamment par l'intermédiaire de la création des veilles sociales et de la CMU. De ce fait elle intervient sur l'offre de service disponible pour les personnes en situation d'errance, mais elle a une vocation plus large. Elle ne concerne pas uniquement le public en errance mais celui plus général de la précarité.

L'étude de l'Insee effectuée durant le mois de janvier 2001 est quant à elle la première du genre au niveau national. Elle cherche à connaître les conditions de vie des adultes francophones sans domicile, usagers des services d'aide dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants¹. Ainsi, selon cette étude, il y aurait en France 63 500 adultes sans domicile usagés des services et 16 000 enfants de moins de 18 ans les accompagnant. En plus de ce chiffre, l'Insee recense 6 500 personnes étrangères logées dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Ainsi, la population de sans domicile est estimée à environs 86 000 personnes en France métropolitaine. La population étudiée par l'Insee ne concerne là encore qu'une partie du public de notre étude puisqu'elle ne prend en compte que les personnes qui n'avaient pas de domicile la veille du jour d'enquête. Ainsi par sans domicile l'Insee entend toutes personnes qui la veille de leur rencontre étaient soit dans un service d'hébergement soit qu'elles avaient recours pour dormir à un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abris de fortune...).

Il faut noter ici que cette étude fut réalisée dans certaines structures, les centres d'hébergement et les services de distribution de repas chaud. Ainsi, toutes les personnes qui ne fréquentent aucun de ces services sont absentes du recensement de l'Insee. Il en va de même pour les personnes qui ne fréquentent que les accueils de jour par exemple, service absent de l'étude.

Par cette étude nous voyons apparaître la première difficulté de tout travail sur ce public, c'est à dire comment définir cette population ? Quels critères mobiliser pour délimiter le public de l'étude ?

Ceci d'autant plus que les ouvrages scientifiques traitant des populations en errance, s'attache à décrire en réalité qu'une partie de la population en errance. Il s'agit par exemple des travaux de Gaboriau ou Declerck sur les clochards parisiens, ceux de Chobeau sur les jeunes amateurs de festivals etc... Ainsi, si un grand nombre de travaux existent sur le public en errance, ce sont tous des travaux concernant un public bien spécifique, défini par des caractéristiques propres. Mais, à notre connaissance nous n'avons jamais trouvé de travaux traitant de la question des publics en errance dans leur généralité, c'est à dire en y

¹ Résultat de l'étude publié dans les N° 823 et 824 de l'Insee première en janvier 2002.

associant les différentes formes de l'errance afin d'y définir des caractéristiques propres à ce public qui auraient pu nous aider dans la construction de notre objet.

Ainsi, la commande qui a été faite par la Mairie de Toulouse est originale à plusieurs titres. Tout d'abord comme nous venons de le voir elle concerne l'étude de l'ensemble de la population en situation d'errance sur la ville de Toulouse. Ainsi elle oblige à penser le public non plus à partir de sous catégories spécifiques comme les jeunes, les clochards, les punks etc... Mais à s'intéresser transversalement à l'ensemble de ces publics. Se pose alors la question de l'errance et de ces différentes significations.

La figure de l'errant renvoie essentiellement à l'absence de fixité en un lieu. Sa caractéristique principale, qui vient fonder son identité, est d'une part l'absence d'ancrage dans et sur un lieu particulier, sur un territoire donné, mais aussi d'autre part sa mobilité perpétuelle, son déplacement constant dans et sur différents lieux.

Plusieurs figures, au cours des âges ont illustré ces personnes. On peut penser en premier lieu au vagabond² sillonnant les chemins au gré des opportunités, ou encore, au rêveur, au poète ou troubadour qui lui aussi marchait de contrée en contrée et voyageait au grès de ses fantaisies, qui arrivait le matin pour repartir le lendemain. Plus proche de nous, sans doute, la figure du mendiant sans toit, (ré)émerge suite aux crises économiques et sociales qui conduisent « à laisser de côté » et « à jeter sur le chemin » un nombre croissant de personnes en situation de dénuement complet ou, comme l'on a coutume de les définir, en très grande précarité sociale.

En cela, on pourrait aisément les caractériser d'errants ou d'itinérant : un jour ici, le lendemain ailleurs. Ce voyageur sans attache sur le territoire se déplace continuellement, semblant être condamné à marcher en permanence, fuyant on ne sait quoi ? Allant on ne sait où ?

Certains auteurs les désignent comme « des nomades du vide » confirmant et renforçant ainsi l'image communément et habituellement véhiculée :

« Ils vont ça et là, ils marchent à l'aventure, sans direction précise ».

Plusieurs publics semblent correspondre à l'heure actuelle à cette perception.

En premier lieu, certains jeunes que l'on désigne en terme de voyageurs, c'est-à-dire plus simplement sous le terme de voyageurs et qui généralement vivent en camions aménagés. A travers cette désignation est mis en avant l'image du déplacement continu, l'idée d'une errance qui s'effectuerait de ville en ville, sans attaches et sans ancrages. Ils donnent l'impression d'être prêt à bouger à la moindre occasion (fêtes, soleil, ...), c'est-à-dire sans véritable compréhension, justification ou explication. Leurs déplacements sont pour les sédentaires (et pour les institutions) sont sources de questionnements, voire d'étonnement perpétuel.

En deuxième lieu, les demandeurs d'asile territoriaux ou tous les étrangers venus de nulle part ou de partout (ce qui revient au même) en quête d'une vie meilleure, donnant l'image

² R. Castel fait remonter au XIV^{ème} siècle l'émergence de cette figure.

d'envahir nos territoires et saturant les services d'assistance et déstabilisent nos habitudes et nos consciences.

Ils fuient leurs pays et les conditions de vies épouvantables qu'ils subissent, parfois la guerre. Ils ont déjà traversé plein d'autres pays avant d'arriver en France. On peut alors penser que notre territoire ne constitue qu'une étape, qu'une halte provisoire vers un ailleurs. Toute fois la démarche de demande d'asile tend à fixer les individus sur un territoire, mais compte tenu des délais de réponses et du faible taux de d'acceptation, il semble que cette population soit en perpétuelle recherche de mieux vivre, circulant suivant les aléas, les opportunités ou les contraintes.

Il semble que ces publics constituent les nouvelles figures de l'errance. Ils ne sont pas d'ici et ne sont pas chez soi, constatent la plupart des sédentaires. C'est la notion d'ailleurs qui est toujours mobilisée et reconstruite au gré des représentations que l'on a de son territoire d'appartenance, signalant ainsi son rattachement à une communauté virtuelle. Ils ne sont pas de l'Europe, de la France, de la région, du département ou encore de la ville, du quartier, de la rue.

Pourtant ils font partie du paysage. Ils sont installés depuis des mois, voire des années dans « la rue ».

De plus la focalisation sur « l'errance » nous amène à minimiser les raisons des déplacements et les cohérences que peuvent avoir les parcours ainsi décrits sur les territoires qui peuvent dans certains cas ressembler à des itinéraires, certains parlent d'itinérance, s'inscrivant dans des trajectoires personnelles ou se lie motivations ou intérêts personnel, ancrage familiale ou amical ...

L'ensemble de la population dite en errance ne constitue t'elle pas alors une des nouvelles figures de l'étranger ? Des personnes qui sont là, aujourd'hui présentes mais différentes, arrivées il y a longtemps (quelques années ou quelques mois) et qui resterons demain.

Dans le cadre de l'intervention auprès « des errants », deux positions se font jour. L'une s'inscrit dans une tradition visant à faciliter la mobilité, c'est-à-dire à favoriser le déplacement de ces personnes que l'on ne souhaite pas voir s'installer. Il s'agit de les accueillir très temporairement en leur offrant « le gîte et le couvert » tout en engageant la mise à distance. L'autre conception s'inscrit dans une volonté de les ancrer durablement dans le paysage local. On a vu ainsi se développer depuis les années 80 un arsenal de dispositifs d'insertion.

A l'heure actuelle, ces deux formes d'interventions cohabitent ensemble et il nous semble que chacune correspond à des manières de penser le phénomène. Pour les uns « les errants » sont des émigrés, pour les autres ce sont des personnes en très grande précarité qu'il s'agit de réaffilier¹.

Les acteurs investis auprès de ce public s'orientent soit vers un travail de régulation social, c'est-à-dire de gestion de l'espace social, soit ils se donnent pour mission de réguler l'espace public c'est-à-dire la rue même.

¹ R. Castel emploie ce terme pour parler de personnes qui seraient non pas exclus de la société, car on ne l'est jamais réellement, mais plutôt éloignées des institutions de droits communs.

Un des objets de ce diagnostic est alors de réinterroger les pratiques, les modes opératoires ainsi que les référents des intervenants. Mais aussi d'interroger et de reposer la question de l'articulation entre ces deux mondes professionnels, de repenser les passerelles entre gestion sociale et régulation de l'espace public.

Ces axes de réflexions trouvent leur illustration dans la proposition d'étude engagée par la municipalité concernant « la population des Sans domicile fixe présent sur la commune et en particulier au centre ville ».

En effet, le cahier des charges rappelait les différents constats partagés par les institutions locales¹, à savoir :

- L'existence d'une population sans résidence stable relativement marginale, déviante pour partie, présentant aussi des problèmes psychiatriques, d'alcoolisme important, majoritairement localisée en centre ville et dans les faubourgs. Cette population se caractérisant aussi par son hétérogénéité.
- La difficulté à articuler l'offre de solidarité, la prévention des tensions et une action répressive sur les sites urbains où ces publics se manifestent.
- L'absence de stratégie globale d'action négociée entre les institutions ayant en charge le maintien de la cohésion sociale et la paix publique.
- La nécessité d'une approche territoriale plus cohérente supposant en amont un accord des principaux acteurs intéressés.

Face à l'augmentation du phénomène sur la ville, il faisait état d'une double insatisfaction. Du côté des politiques sociales avec notamment un déficit d'accueils pour les publics en situation d'errance et de marginalisation. Du côté des politiques urbaines avec l'augmentation d'un sentiment d'insécurité de la part des habitants, en centre ville, en raison des regroupements de personnes sans domicile, sur les places publiques, jardins et aux abords d'établissements tels que les écoles, les crèches ... et la présence de plus en plus fréquente de chiens aux allures menaçantes.¹

La question de l'errance devant être traitée dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et du Contrat de Ville, par les institutions concernées, au sein d'une convention thématique autour de ces questions.

L'appel d'offre impliquait de s'orienter vers la question de l'appropriation de la ville par ce public. On a pu relever bien souvent dans les travaux qui concernent les personnes en situation d'errance une approche s'attachant à comprendre et décrire soit le mode de vie soit le passage dans l'errance. Dans l'étude que nous proposons, nous ne nous intéressons pas aux raisons du passage dans l'errance. En effet cette question relève davantage d'une réflexion sur les moyens de prévention que sur la gestion de l'espace urbain. Ainsi, notre analyse s'oriente vers l'utilisation de la ville par les personnes en errance et de part cette utilisation, la question de la gestion de l'espace public. Nous considérons que les personnes en situation d'errance font partie de la ville et par leur présence, elles impliquent une régulation particulière de l'espace public. Ainsi, nous analyserons le mode de vie de ces

¹ A la suite, entre autre, d'une étude du cabinet INSITU, mandaté par la DDASS dans le cadre du contrat de ville intitulé ?????

¹ Reprise de l'appel d'offre émit par la municipalité

personnes, mais au regard de ce qu'il implique pour l'espace public, de son appropriation et de son utilisation.

Pour nous, il s'agissait donc de partir d'un constat simple : « il y a des personnes (que l'on nomme SDF, clochard, en errance, sans papier ...) qui investissent, stationnent et détournent des espaces publics ». C'est à partir de l'observation de ces lieux qu'a débuté notre investigation. Certains de ces lieux, publics ou privés, sont investis par « des gens de la rue », d'autres à l'inverse sont délaissés.

Ainsi nous avons cherché à savoir :

- Ce qui justifiait ou permettait de comprendre leur présence dans ces lieux et leur absence dans d'autres.
- Comment les espaces étaient investis et « utilisés ».
- Comment s'articulaient ils entre eux, c'est-à-dire voir si des récurrences dans les déplacements pouvaient nous permettre de définir des parcours dans la ville, à partir de temporalités spécifiques (jour, semaine, fréquence...).
- Quelles formes de mobilités intra et extra muros se dessinaient.

La réponse à ces questions est l'objet du premier chapitre du rapport qui traite d'une manière générale du public rencontré et de son utilisation de la ville.

Mais au-delà de cette géographie de l'utilisation de l'espace, nous nous sommes intéressé aux interactions qui se produisent avec les autres usagers des espaces publics, à savoir avec des personnes que l'on a qualifié de façon simpliste « les habitants »². Il s'agissait alors de voir :

- Comment s'effectuaient les rencontres entre les personnes en situation d'errance et les habitants.
- Quelles relations s'établissent entre ces personnes.
- Quelles formes et compréhensions peut-on en avoir, c'est-à-dire peut on repérer des situations génératrices de tension, voire de conflits ? justifiant l'intervention d'un tiers (police, médiateur ...) ou à l'opposé source de solidarité, de rapport de bon voisinage, constitutive d'une acceptation (ou d'une tolérance, d'une mise à distance...) réciproque ?

Plus précisément il s'agit de rendre compte et d'analyser les interactions avec les passants sur des espaces préalablement repérés. Ceci est réalisé au troisième chapitre.

Entre ces deux analyses, le deuxième chapitre s'inscrit directement dans les réponses institutionnelles, associatives, mises en place auprès de ces personnes ? Il renvoie aux différentes interventions soutenues par les politiques publiques, ou par les bénévoles. Il situe les pratiques, les relations qu'entretiennent les opérateurs avec les personnes à la rue. L'objectif de ce chapitre est de clarifier le système d'action mis en place, dans le cadre de l'accompagnement de ces personnes par les professionnels qui interviennent auprès de ces publics. Il vise à améliorer les articulations entre les multiples réponses apportées par les différents intervenants. Cette approche de la prise en charge des personnes en situation

² Dans cette catégorie habitants nous avons fait une distinction entre des habitants-commerçants et des habitants non commerçants. Ceci afin de voir si au delà du fait d'habiter la ville, la perception du phénomène de l'errance pouvait se différencier par une pratique spécifique de la ville.

d'errance nous permet de dégager les points forts de la situation toulousaine ainsi que ces faiblesses. Elle nous permet de relier l'utilisation que les publics font des services d'aide et les pratiques et référentiels qu'en ont les personnes y travaillant.

Il s'agit donc dans ce chapitre de préciser les modes de coopération et de régulation entre les différents intervenants qui concourent à l'accompagnement social et professionnel de ces personnes.

Au regard de ce cadrage de notre travail, il apparaît que l'étude commandée par la Mairie de Toulouse englobe d'une façon très large non pas la question de l'errance en tant que telle, mais ses répercussions sur le milieu urbain. Par cette commande, il nous semble que la question de l'errance est posée d'une façon nouvelle. En effet, elle n'est plus prise pour soit, l'axe central de ce rapport n'est pas les raisons du passage en errance et le mode de vie de ce public. Ce qui pose question c'est l'errance par rapport à son environnement, c'est à dire au monde urbain et plus particulièrement à l'espace public. La question centrale de ce rapport, celle qui est transversale à chacun des axes de l'étude cités ci-dessus concerne donc la régulation de l'espace public. Cette question nous semble assez novatrice dans le sens où elle nous oblige à penser les personnes en situation errance au sein de leur environnement proche, à les penser comme faisant partie intégrante de l'espace urbain et participant de la régulation qui s'y opère.

Pour répondre à cette problématique, nous avons mis en places des méthodologies différentes. Ainsi, pour appréhender l'utilisation de la ville par les personnes en situation d'errance nous avons effectué auprès de ces personnes des entretiens et des observations in situ. Les entretiens nous ont permis de recueillir les discours des personnes en errance sur leurs pratiques et les observations de percevoir le mode de vie, les interactions, les différents temps de vie etc...

Concernant les services d'aides nous avons effectué une cinquantaine d'entretiens avec aussi bien des directeurs de services que des salariés. Nous nous sommes aussi intéressé aux bilans d'activités des structures comme source d'information de leurs missions et des moyens mis en œuvre pour y répondre.

Par rapport aux habitants nous avons fait passer sur des sites spécifiques des questionnaires dont le but était de relever les représentations que les personnes rencontrées se faisaient du phénomène, ainsi que de dégager un seuil de tolérance par rapport à l'acceptation du public en errance.

Il faut noter ici, que chaque méthodologie sera approfondie dans chaque partie afin d'explicitier au mieux notre méthode de travail.

Revenons à notre question de départ concernant la délimitation de notre objet, c'est à dire aux personnes en situation d'errance. Qui sont elles ?

On pourrait supposer que se sont des personnes privées de domicile, or nous nous sommes rendu compte que parmi les personnes pratiquant la mendicité, certaines avaient un domicile. Dans ce cas, il nous a semblé que l'utilisation spécifique de l'espace public par la mendicité pouvait être un des critères permettant une définition de l'errance. Or là encore nous nous sommes aperçu que des personnes sans logement n'utilisaient pas forcément cette source de revenu. Ainsi, l'absence de logement ou la mendicité ne nous ont pas apparut des critères suffisants pour définir le public que nous allons rencontrer. Ceci

d'autant plus que certaines personnes travaillent, bien souvent sans être déclaré, mais elles effectuent quand même une activité rémunératrice commune à d'autres personnes qui ne sont pas forcément stigmatisées en errance.

C'est ainsi que nous nous sommes tournée vers l'utilisation des services d'aides aux personnes en grandes précarités. Néanmoins cette entrée, ne semblait pas non plus entièrement satisfaisante puisque d'une part certaines personnes sont absentes de ces services et d'autre part il peut arriver que d'autres publics y soient présents.

Pour délimiter notre objet et donc la population des personnes en situation d'errance sur Toulouse nous nous sommes intéressé à la fois aux personnes utilisant les services d'aides et les services de bas seuil de lutte contre la précarité et les personnes ayant une pratique de l'espace public spécifique. Par spécifique nous entendons, des personnes qui se glissent dans les interstices de l'utilisation classique de l'espace. Cela peut être la pratique de la mendicité, le travail au noir, ou la récupération. Ainsi notre objet d'étude est à la croisée d'une utilisation de services d'aide et de pratiques évoluant aux marges de la société.

CHAPITRE I

LES PERSONNES EN SITUATION D'ERRANCE

VERS UN REPÉRAGE DES PUBLICS

Appréhension d'une réalité complexe

Une estimation difficile

Comment estimer le nombre de personne en errance sur la ville de Toulouse ? **Plusieurs sources sont disponibles** pour tenter cette estimation. On peut ainsi s'intéresser au nombre de repas distribués sur une journée au Restaurant Social du Grand Ramier, au nombre de bénéficiaires du RMI gérés par le CCAS, au nombre de personnes disposants d'une domiciliation postale dans les différents services d'aide, ou encore évaluer le nombre d'hébergement disponibles sur la ville.

Le Grand Ramier sert jusqu'à 800 repas le midi, le CCAS gère 2196 dossiers de RMI en 1999, les domiciliations postales s'élèvent sur la ville plus de 7900, Toulouse dispose d'environ 700 places hébergement (répartis entre urgence et CHRS) et la veille sociale estime à 200 personnes le nombre d'individu n'ayant aucun contact avec les structures d'aide.

On peut constater que chaque fois ces estimations sont très différentes. Chacune, certes, donne un chiffre, mais engage par là même des biais. N'est ainsi pris en considération que le nombre de personnes bénéficiant des services concernés et non la situation même des personnes. **Peut-on affirmer que les 8 000 bénéficiaires de la domiciliation postale sont tous en errance ?** Il nous semble que non, puisque certains ont un domicile. Par exemple il nous a été fait part de cas de famille ayant un logement mais bénéficiant d'une domiciliation postale suite au refus des services de La Poste de desservir leur logement. De même un responsable de structure nous a fait part du fait que certaines personnes possèdent plusieurs adresses postales puisque certaines aides sont conditionnées par une domiciliation au sein de structure spécifique.

Pourtant on peut aisément repérer que plusieurs milliers de personnes sur Toulouse sont en situations de très grande précarité : sans possibilité d'acheter un repas, sans logement personnel (ou plus précisément sans domicile), vivant pour certaines avec le RMI (environ 2000), pour d'autres sans ressources financières autres que les maigres revenus de la mendicité ou des petits travaux effectués " au noir " (la préfecture estime à 2000 le nombre de demandeur d'asile sur Toulouse). Malgré les diversités des situations, nous pouvons rappeler cette banalité maintenant admise par les institutions : la misère existe.

Ainsi, il semblerait que **le nombre de personne en situation d'errance au sein de la ville s'élèverait au minimum à 4000 personnes**, ce chiffre pouvant doubler dans certaines estimations. Aussi face à la complexité des chiffres, un autre problème vient se rajouter, celui de la définition de la situation d'errance.

L'errance : une notion floue

La notion de personne en situation d'errance recouvre diverses catégories hétérogènes de public du point de vue de leur histoire, de leur situation ou de leur condition de vie. Certaines peuvent vivre à la rue, d'autres en squats, chez des amis ou en sous location. Elle ne définit pas en soit un type de public, mais plutôt un ensemble de personnes aux contours flous. Ceci est d'autant plus vrai que chacun investit le mot d'errant à sa manière, à partir de ses propres représentations. Ainsi, pour certains un errant sera un jeune qui circule de festival en festival et pour d'autres il s'agira d'une personne clochardisée qui fait la manche dans un quartier.

La notion d'errance renvoie aussi à toute une imagerie particulière, celle du vagabond ou du nomade, proche de l'image d'Epinal. C'est en quelque sorte l'image du troubadour ou du colporteur du Moyen Age circulant de village en ville pour apporter une parole, une façon de voir le monde. Dans cette acceptation l'errance est synonyme de liberté, car seules les personnes mobiles s'affranchissaient de l'assujettissement d'un puissant.

La notion d'errance introduit aussi une idée d'instabilité, de fuite permanente, or nous avons rencontré des personnes très structurées, qui font la manche toujours au même endroit, toujours à la même heure. L'errance est souvent perçue négativement, elle est dépourvue de but, or les activités des personnes interrogées peuvent avoir un sens : se déplacer pour aller vers telle structure, se déplacer pour ne pas être remarqué comme personne sans domicile. Certaines personnes sont "sans résidence" à Toulouse depuis toujours, ou du moins depuis de longues années elles ont un itinéraire dans la ville, elles habitent un coin ou un quartier. Peut-on alors parler d'errance en ce qui les concerne ? Certains auteurs parlent ainsi d'itinérance afin de mettre l'accent sur les points d'ancrages et les redondances dans les parcours les reliant. L'itinérance est alors perçue comme une trajectoire redondante entre plusieurs lieux. Cette trajectoire prenant sens dans la récurrence et dans l'existence de points de passages obligatoires.

La notion d'errance est donc porteuse de deux acceptations d'une part elle prend son origine dans les imageries liées au monde des vagabonds, sans attaches et libres de leurs mouvements et d'autre part elle induit l'idée d'une certaine misère psychologique du sujet en errance, incapable de s'ancrer sur un territoire donné.

Une question autour de la précarité

Ainsi il paraît difficile de catégoriser le public de l'étude à partir de la notion multiforme que recouvre le terme d'errance. Il nous a semblé que le mode de vie et les activités développées étaient plus révélateur du public que souhaitait analyser l'étude.

Ces activités peuvent être vues comme des conséquences, des réponses aux situations de grandes pauvretés rencontrées par les personnes.

“ On consomme de l'alcool dans la rue car on a pas accès au bar et c'est plus cher ”

La rue est leur espace de vie : dormir, manger, traîner, rencontrer d'autres personnes, faire la manche, se reposer... Tout se passe dans la rue, sous les yeux des passants, dans ce qu'il est commun d'appeler l'espace public.

Le fait de faire la manche est lié à la faiblesse des revenus de la personne, à défaut de trouver d'autre forme d'activité rémunératrice.

“ Moi, franchement, je préférerais aller travailler ” (E 13)

L'utilisation de service se fait aussi par défaut d'autre chose. On ne va pas dans un centre d'hébergement si l'on possède un domicile par exemple.

Ainsi, nous ne nous sommes pas posé la question de l'errance en tant que telle, mais nous nous sommes intéressé aux personnes qui portaient les signes, physiques ou vestimentaires de la vie à la rue, qui développaient des activités liées à une situation de grande précarité, comme peut l'être la mendicité, ou qui fréquentaient les structures d'aide aux sans domicile. Comme on vient de le voir, cela ne veut pas dire pour autant que toutes les personnes rencontrées soient en situation d'errance. On peut faire la manche tout en ayant un logement, en recevant des indemnités chômage ou une préretraite, parfois le RMI. Il en va de même pour les personnes qui fréquentent les accueils de jours, nous en avons rencontré qui étaient logées et qui ne portaient aucuns signes attendus de la vie à la rue (saleté, vêtements usés ...) comme l'on a trop souvent l'habitude de rapidement les désigner.

L'étude se situe donc au carrefour entre les personnes utilisant la rue comme lieu ressource, c'est à dire par exemple comme lieu d'activités rémunératrices ou lieu de sociabilité **et les personnes utilisant les services d'aides aux sans domicile fixe**. Ainsi nous nous sommes intéressés à de jeunes vacanciers qui utilisaient un service d'aide (la restauration) et qui campaient sur les berges de la Garonne. Ces personnes utilisent les dispositifs d'aide et participent de ceux qui utilisent l'espace public comme lieu ressource, ici pour dormir, ils sont donc dans une certaine précarité, ne serait ce que passagère.

C'est donc plutôt **des situations de grande pauvreté qui définissent et réunissent au mieux les personnes rencontrées**. Voilà pourquoi il nous semble que nous traiterons plus de la grande précarité que de l'errance en elle même. Toutefois nous emploierons les termes d'errant ou de personne en situation d'errance, de personne de la rue ou de sans domicile, mais ceci dans un sens précis. Il s'agira alors de regrouper sous ces terminologies l'ensemble des personnes rencontrées que se soit la personne logée qui fait la manche, l'utilisateur des services d'aide, le clochard identifié dans un quartier ou le jeune qui voyage de festival en rave party de passage sur Toulouse. Le choix de cette multiple dénomination a été faite dans l'objectif de casser l'image unique de l'errant ou du sans domicile et de montrer par là que ce monde est multiple, qu'il peut avoir plusieurs dénominations et qu'il n'est pas figé. En effet, une personne sans domicile peut retrouver un logement pour un temps et le perdre à nouveau. Beaucoup de personnes nous ont fait part de période où elles ont disposé d'un appartement avant de repartir à la rue. Ainsi, le parcours de ces personnes n'est pas linéaire, il est emprunt de ruptures, de moment plus ou moins long de stabilité et d'instabilité.

Hétérogénéité et points communs du public

Un monde hétérogène

Le public de cette étude peut donc être caractérisé par son extrême diversité. En effet, nous avons constaté **une forte hétérogénéité des personnes rencontrées**. Cette hétérogénéité s'exprime aussi bien dans les parcours de vie, dans les raisons du passage à la rue et dans l'utilisation de la ville et de ses ressources.

Nous avons rencontré des personnes qui se sont retrouvées à la rue suite à un divorce, des femmes suite à des violences conjugales, des jeunes suite à des ruptures familiales, d'anciens militaires, des personnes présentant des troubles psychologiques, des personnes logées qui utilisent les structures d'aide, des personnes qui n'utilisent que la rue etc...

“ J'avais fait des conneries, je préférais m'éloigner de ma ville ”

“ Je sortais de prison, je ne savais pas où aller ”

“ Ca n'allait plus là haut (dans le Nord), j'ai préféré partir ”

“ Ma femme m'a quitté, je ne m'en remet pas ”

Chaque histoire présentée lors du premier contact, fait état de rupture, de crise impliquant la perte d'un statut (professionnel, familial...). Chacun justifie cette descente progressive vers la précarité affective, financière qui les a amené “ sans rien ”, qu'avec leurs souvenirs (leurs histoires), qui les rattachent à la société.

“ Maintenant je me ballade, je regarde les vitrines des magasins dans lesquels j'allais avec ma femme, avant... Bon maintenant je n'achète plus, je ne fais que regarder ”

“ On avait un restaurant avec ma femme, un bon restaurant, même Baudis et Douste Blasy venaient y manger de temps en temps. Mais avec ma femme ça n'a plus marché et on s'est sabordés nous même, on n'a même pas eu besoin de nous aider, on s'est coulé mutuellement ”

Beaucoup évoquent ainsi un ancien métier, parfois de gros revenu, des voyages...

“ Moi j'étais pâtissiers, avant et il faut dire que je me débrouillais pas mal ” (E 9)

Chacun à sa manière se reconstruit un passé, se recompose une histoire, se répète (et répète sans cesse aux enquêteurs, aux travailleurs sociaux, aux “ collègues ”...) leur ancienne position sociale, juste pour dire qu'ils étaient comme nous, mais que “ la vie ”, “ la malchance ”, “ le hasard ” les a conduit au dehors. Ils ne sont alors que des victimes de situations malheureuses, non anticipées, non maîtrisées. Ils ont été conduits là, à la rue, par un concours de circonstances successives qu'ils ont subit. Lors de son étude l'Insee relève qu'un tiers des utilisateurs des services d'hébergement ou de repas chaud ont connu une

enfance difficile (élevé par un seul parent, placés dans une famille d'accueil, dans un foyer de la DDAS). Les raisons invoquées pour la perte du logement sont à 37% la séparation du conjoint, à 21% l'impossibilité de payer le loyer et à 13% l'expulsion.

Rare sont les personnes, qui lors du premier contact, nous ont justifié leur présence à la rue par un choix délibéré, même si chez eux, leur refus " de vivre comme tout le monde " existe. Quelques jeunes " préfèrent " vivre ainsi, c'est à dire sans maison (et traites à payer), sans travail (et patron à supporter).

La rue est pour beaucoup synonyme de liberté, c'est à dire d'absence de contraintes imposées par autrui. Lors de nos nombreuses sorties un monsieur d'un trentaine d'années constatait : *" Dès que je suis arrivé à la rue, je n'ai plus eu de psoriasis, plus rien du jour au lendemain. Le boulot, la famille, tout me stressait, je n'en pouvait plus, et bien tu vois, je n'ai plus rien "*

Face à cette diversité il nous semble peut pertinent de définir le public à partir de son histoire. Ceci consisterait à créer une catégorisation à multiples composantes tenant compte de toutes les particularités du public à la rue. Cette catégorisation ne ferait que rajouter des catégories à celles déjà utilisées par le travail social sans pour autant avoir une valeur explicative du phénomène de l'errance ni de l'utilisation de la ville.

Nous nous attacherons donc à définir le public par rapport à ce qu'il est ici et maintenant : un utilisateur de la rue. Par rapport soit à sa durée de présence sur la ville de Toulouse ou sa durée de présence à la rue, soit aux modes de relation que celui-ci développe avec des acteurs tiers comme peuvent l'être les habitants, les structures d'aide ou les autres SDF.

Une population fragile à plusieurs titres

Néanmoins le point commun à toutes ces personnes est leur extrême fragilité. En effet **se sont toutes des personnes qui ont subi, dans leur histoire de vie, des ruptures qui les ont amenées à la rue**. Les ruptures peuvent être pour certain un divorce, pour d'autre la fuite ou l'expulsion du logement familial ou conjugal (ceci pour diverses raisons : violence, fugue...), l'arrivée dans un nouveaux pays, la sortie d'un établissement pénitencier etc.

" je suis venu en France et j'avais rien, pas question de demander quoi que se soit à ma famille, je suis un homme je doit me débrouiller tout seul... je squat, la journée je repère des endroits vides et le soir j'y dort " (E 3)

" oui, j'étais en prison, je sortais de prison ...Directement au foyer du May, c'était réservé, j'étais sorti un jour comme ça pour réserver ma place, pour expliquer tout et ils m'ont gardé la place " (E 6)

" Mais moi ce que je veux dire c'est que si on fait la manche c'est qu'il nous est arrivée un truc, un divorce, un décès ça, ça on est pas des cons, les gens ils nous prennent pour des cons mais on est pas des cons ... J'ai quand même 25 ans de métiers dans les mains, j'étais boulanger pâtissier " (E 9)

On pourrait ainsi multiplier les exemples et les cas de figures. Mais ces personnes, victimes d'une histoire lourde, ont en plus d'autres difficultés. D'une part le fait de se retrouver à la rue exprime bien souvent une faiblesse du réseau familial ou amical qui pourrait servir de relais le temps de stabiliser la nouvelle situation. Il peut s'agir par exemple d'un jeune homme qui quitte le domicile familial suite à des actes de violence et qui se retrouve à la rue, seul, faute de soutien et de réseau lui permettant de se poser quelque part. Ou alors d'une femme victime de violences conjugales qui se retrouve dans la même situation après avoir quitté le domicile conjugal. Sans autres ressources, ces personnes se retrouvent soit à la rue soit dans un hébergement d'urgence alors que le soutien d'un ami ou d'un membre de la famille aurait pu leur éviter cette situation. Dans les cas où il y a de la part de la personne en difficulté une utilisation de son réseau amical ou familial nous pouvons remarquer que la solidarité s'estompe au bout d'un moment. En effet, l'élan de solidarité fonctionne comme si la contre partie symbolique, c'est à dire l'acceptation des règles, des valeurs de l'hébergeant, devenait trop forte pour la personne hébergée, qui décide alors de partir de son plein gré. De plus la situation de chômage ou les petits boulots qu'elle peut connaître, ne facilitent pas la cohabitation. La situation de précarité sociale et salariale de la personne hébergée ne lui permet pas, bien souvent, de participer activement à la vie et donc aux tâches des hébergeants.

“ J'étais chez mon oncle, mais c'était pas grand chez lui et puis ça n'a pas marché alors je suis parti ” (E 14)

“ Je suis hébergée chez une amie ; mon fils est docteur à Toulouse, mais il ne veut pas m'aider, rien, alors toute la journée je rondolle ”

De plus, il s'agit bien souvent d'une population qui, au regard des critères de l'Etat social¹, est absente des sphères constitutives de l'identité. En effet ces personnes sont **privées de domiciliation**, lieu de l'expression de la sphère privée. Elles sont, comme nous venons de le voir, **fragilisées dans leur rapport à la sphère familiale**, lieux d'expression des solidarités, et bien souvent **absentes de la société salariale**, lieu de constitution d'une identité sociale par excellence.

Les personnes en situation d'errance sont donc fragilisées au sein même des piliers (travail salarié, domiciliation, famille) qui fondent notre identité sociale et sur lesquels reposent le développement de tout individu.

D'autre part on peut être amené à penser que pour toutes ces personnes les dispositifs sociaux n'ont pas pu ou n'ont pas su jouer leur rôle de “ garde fou ”, d'ultime rempart après les solidarités de proximité, pour éviter le passage à la rue . Nous pouvons constater qu'une part importante des personnes que nous avons rencontré n'ont pas le RMI alors qu'elles y ont légalement droit. Ce refus de l'aide est expliqué suivant les cas comme un refus d'assistanat, une plus grande sécurité car le fait d'avoir de l'argent sur soi occasionnait des rackets, une méconnaissance de ses droits ou une incapacité à aller aux bouts de la démarche d'assistance.

En ce qui nous concerne, la question de ces rendez vous manqués avec les institutions sociale ne nous concerne pas directement car elle nous amènerait à traiter de l'aspect

¹ Robert CASTEL définit la participation de l'Etat social au travers de la société salariale, de la possession d'une domiciliation et de l'entretien du réseau familial. C'est ces trois éléments qui fondent notre identité sociale.

préventif des dispositifs sociaux et nous détournerait de notre objectif de faire un diagnostic de l'existant sur Toulouse. Toutefois il faut bien avoir à l'esprit que **les personnes de la rue que nous avons rencontrées sont passées entre les mailles du filet des dispositifs sociaux de droits commun.**

Ainsi il apparaît donc que ces personnes sont faiblement inscrites dans les dispositifs de droit commun, ce qui les rend d'autant plus vulnérables. En effet, face à la faiblesse de leur réseau personnel et aux vulnérabilités occasionnées par la rupture, les services sociaux jouent un rôle à la marge pour ces personnes puisqu'elle les investissent peu ou pas.

Il semblerait donc que les personnes en situation d'errance soient victimes d'une double fragilisation : sociale et institutionnelle qui contribue à les maintenir dans une situation de grande précarité.

Toutes les personnes en situation d'errance n'expriment pas de cette manière les raisons de leur présence à la rue, en effet certaines nous affirment qu'elles y sont par choix et que c'est un mode de vie qui leur convient. Néanmoins se sont toutes des personnes qui ont eut des trajectoires de vie brisées. Elles ont basculé à un moment dans l'univers de la précarité à cause d'un déficit de ressource. Les ruptures n'ont pu être compensées ni par le réseau amical ou familial, ni par les services sociaux. C'est donc une accumulation de fragilités qui a amené ces personnes vers les situations de grande précarité qu'elles connaissent et qui les y maintiennent. Toutefois nous verrons que ces personnes se reconstruisent un univers à la rue. Qu'elles peuvent être impliquées dans la société tout en y vivant à la marge et qu'il existe un monde autoconstruit de la rue avec ses codes et ses valeurs. C'est un monde de précarité, aussi bien au niveau des conditions de vie que des moments de vie. C'est un monde qui allie ainsi la dureté du mode de vie et l'éphémère dans la façon de vivre.

La culture de la rue

Face aux situations rencontrées sur le terrain tant au niveau des pratiques que des conduites qui les soutiennent, 3 constats analytiques ressortent :

- l'hétérogénéité des principes sociaux et culturels qui organisent les conduites des individus,
- la distance subjective plus ou moins marquée entre les individus et le système, ou plutôt les systèmes normatifs,
- le va et vient permanent entre domination et affirmation tant dans les représentations que dans les actions.

C'est la notion d'expérience de la rue qui permet de comprendre ces conduites et ces positions. Il s'agit bien ici de comprendre plus que d'expliquer, c'est à dire de faire le choix d'une approche compréhensive plutôt que déterministe.

Comprendre l'expérience de la rue revient donc à décrire et analyser le vécu des personnes telles qu'elles le vivent, le donnent à lire et se l'expliquent finalement elles-mêmes.

Aussi approchera-t-on l'expérience de la rue, ou, si on préfère lui associer une dimension davantage collective, les cultures de la rue, si ce n'est la culture de la rue.

Mais si le langage constitue un paradigme essentiel d'une telle approche, il ne faut pas pour autant négliger le contexte dans lequel vivent les individus, les interactions qu'ils

entretiennent avec les autres individus et, peut être surtout, les contraintes et dominations qu'ils vivent et s'approprient.

Aussi, une approche en terme d'expérience est pertinente en ce qui concerne les personnes vivant dans/à la rue parce qu'elle rappelle que les acteurs ne sont jamais complètement intégrés dans la société (intérieurisation limitée des codes normatifs), ni totalement extérieures à elles par leurs actions.

Ainsi l'approche en terme d'expérience permet de relier le sujet au tout.

Si l'on accepte que la rue constitue un monde social particulier, on convient alors de parler de culture de la rue.

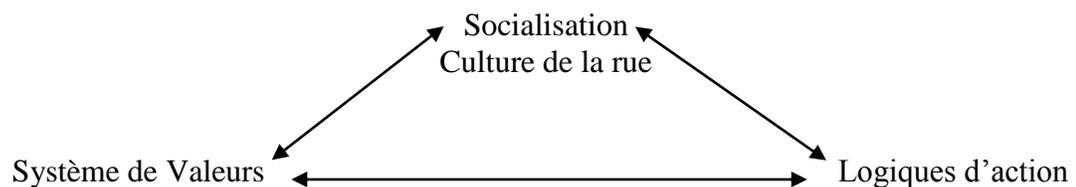
Si l'on convient que la durée de vie à la rue peut (souvent) s'ancrer dans le temps, alors on accepte encore l'idée de la constitution d'une culture de la rue.

C'est pour ces deux raisons, et parce qu'elle est parfois revendiquée par les personnes mêmes, que nous préférons l'approche en terme de culture de la rue plutôt que d'expérience de la rue.

Trois éléments permettent de comprendre comment se construit la culture de la rue, c'est à dire la manière dont les sans domicile perçoivent et vivent leur situation :

- leur passé et leur trajectoire, c'est à dire leur socialisation (normative), il s'agit d'une logique d'intégration au tout, formant l'identité sociale.
- les relations et les interactions qu'ils vivent à la rue (abordées sous l'angle stratégique), ici il s'agit d'une logique stratégique qui rappelle l'interdépendance entre l'acteur et le système
- leurs représentations et leurs positionnements qui forment un système de valeurs, il s'agit ici d'une logique de subjectivité qui vise à lier les deux points précédents dans une logique totalisante

Ces trois pôles constituent un triangle permettant de comprendre comment se construit la culture de la rue chez les sans domicile :



Les sans domiciles se construisent ainsi une expérience³ de la rue issue à la fois :

- de la combinaison de ces trois pôles
- des tensions qui existent entre ces pôles

La culture de la rue se comprend donc de manière dynamique comme la résolution ou non de tensions nées des différentes sphères de vie des sans domicile.

C'est bien le travail identitaire des individus à partir de leur statut/rôle d'acteur qui leur permettent de construire leur expérience sociale.

³ F. DUBET, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1993.

Dans le contexte de la rue, où les liens sociaux normatifs sont plus lâches (ce qui ne veut pas dire absence de liens sociaux, bien au contraire), l'expérience sociale prend un autre sens, le rapport de l'individu au tout se modifie, engendrant des représentations et des pratiques sociales particulières.

C'est dans ce sens que nous verrons par la suite ce qui constitue les aspects de la culture de la rue, comme d'autres ont pu se pencher sur la culture ouvrière ou les cultures juvéniles.

Penser le monde de la rue des SDF en terme de culture ce n'est pas penser une autre culture mais c'est approcher le monde des sans domicile comme étant particulier et chercher comment s'organise ce monde et surtout comment ceux et celles qui le vivent le construisent et se le représentent.

Il faut aussi comprendre que la culture de la rue n'est en rien figée et ne constitue pas un système cohérent et clos. Comme le rappelle F. Dubet⁴ " L'expérience de la galère ne peut être saisie par une méthode ethnographique à cause de l'absence d'une cohérence interne d'une culture, d'une idéologie, d'une vision du monde, d'un système unifié. L'expérience est ici basée sur la désorganisation, l'exclusion, la rage ”.

La suite du texte fera souvent référence à cette culture de la rue dont nous venons de voir comment elle est construite à partir de l'expérience sociale des individus.

Sa constitution même nous amènera alors à tenter de cerner un monde qui est par essence en mouvement et dont les frontières se déplacent dans un flou perpétuel.

Ainsi nous pouvons nous rendre compte qu'une estimation exacte du nombre de personne en situation d'errance est impossible à réaliser. Les seules données chiffrées sur lesquelles nous pouvons nous appuyer sont celles fournies par les services d'aide qui accueillent ce type de public, mais les prendre en compte comme allant de soi suppose d'en accepter les biais. Toutefois nous pouvons estimer au minimum à environs 4000 personnes en situation d'errance à Toulouse. Cette difficulté à établir une estimation chiffrée du public concerné est aussi liée à la notion polysémique du terme d'errance. C'est pourquoi nous qualifierons plutôt le public rencontré au cours de cette étude par ses ruptures, concernant les solidarités de proximité (familiale, amicale) et les solidarités institutionnelles, sa situation de grande précarité et sa fragilité.

Enfin, le mode de vie à la rue participe à l'élaboration de ce que nous avons identifié comme une sous culture spécifique, avec ses propres récurrences et logiques internes, tout en faisant partie intégrante du monde plus vaste qui l'entoure.

Eléments de méthode

Pour mener à bien cette étude nous avons eu recours à plusieurs techniques d'enquête. Nous avons effectué de l'observation in situ à la rue, des observations sur des sites particuliers et des observations spécifiques pour évaluer le nombre de personnes présentes au centre ville. Nous avons aussi effectué des entretiens semi-directifs auprès des publics ainsi que des discussions plus informelles aux points de distribution de repas chaud.

De l'observation

⁴ F. DUBET, *La galère*, Paris, Fayard, 1987.

Nous avons fait de l'observation, in situ dans la rue, à partir d'une grille d'observation préalablement construite (Cf. annexe N° ?). Ces observations ont mobilisé cinq enquêteurs, l'équipe ainsi constituée avait un aspect pluridisciplinaire. En effet parmi les enquêteurs certains avaient une formation de géographe, de sociologue, d'ethnologue et d'historien. Ceci nous a permis de croiser les différents regards qui ont pu se compléter et permettre une confrontation dans la délimitation de notre objet d'enquête.

La grille d'observation comprenait plusieurs éléments qui nous permettaient d'obtenir une vision d'ensemble sur les techniques, les postures et les contacts développés par les personnes de la rue. Il s'agissait de relever les pratiques développées afin de nous renseigner sur les différentes activités ou actions mises en œuvre par les personnes de la rue. Associées aux temporalités cela nous a permis de repérer les différents moments de vie des personnes à la rue et les pratiques et actions qui y étaient développées. Les espaces occupés nous ont permis de connaître les différents lieux appropriés et leurs fonctions. L'intérêt porté à l'apparence des personnes pouvait nous renseigner sur le mode de vie, c'est à dire par exemple sur son utilisation ou non de structure d'hygiène etc Le repérage du nombre de SDF par observation avait comme objectif de nous donner un aperçu des différentes formes de sociabilité présentes au sein de ce milieu. Enfin, nous nous sommes aussi intéressés aux interactions entre le public SDF et les passants dans le but de relever les différents types de contacts entretenus.

Ces observations ont porté sur un public qui se situait au croisement de la précarité et de l'utilisation spécifique de l'espace public. Ainsi nous nous sommes intéressés à une population qui dans l'espace public développait des pratiques en marge de l'utilisation courantes, il s'agit par exemple de la mendicité, du repos voir du sommeil. Nous nous sommes confronté à la face visible de la misère, à son côté le plus facilement accessible dans l'espace public. En effet nous ne nous sommes pas intéressés aux distributions de colis alimentaires qui sont principalement destinés à un public précaire disposant d'un domicile. Il en va de même pour les familles dans la grande précarité qui ne sont que peu visible à la rue (du à une plus importante prise en charge des services sociaux et à un affichage moindre dans la rue).

Pour mener à bien ces observations nous avons " déambulé " au centre ville, à la recherche de personnes sans domicile, nous nous sommes assis avec eux. Soit nous stationnions à quelques mètres d'eux afin de pouvoir repérer leurs comportements, les interactions qui se produisaient etc..., soit nous nous asseyions avec eux et partagions un moment de leur journée, ce qui nous a permis de nous rendre compte du tissu relationnel entourant ces personnes. Lors de notre présence il n'était pas rare que la ou les personnes avec qui nous étions saluent, serrent des mains, disent bonjour à des passants ou d'autres personnes de la rue, relativisant ainsi l'image de la solitude.

Nous avons aussi effectué des observations spécifiques qui avaient pour objectif d'évaluer le nombre de personnes sans domiciles visible sur le centre ville. Pour ces observations nous avons repéré les personnes de la rue suivant plusieurs critères. Le critère physique : nous avons comptabilisé les personnes qui portaient les signes d'une vie à la rue. Les critères d'activité : les personnes développant des activités laissant supposé une situation de grande pauvreté comme la manche ou la récupération dans les poubelles. Enfin, nous avons

aussi identifié des personnes après des visites effectuées auprès des structures d'aide. En effet outre des informations sur leur pratiques, les structures d'aides nous ont permis de nous familiariser avec le public et de repérer certaines personnes comme étant des personnes de la rue même si leur apparence ne le dévoilait pas forcément, c'est notamment pour le cas pour les demandeurs d'asile.

Ces observations spécifiques se sont déroulées tout au long de l'étude, mois par mois, afin d'avoir une vision de la présence, des activités et des postures des personnes de la rue au centre ville. Pour ce faire, nous nous sommes centrés autour des mêmes critères que ceux des observations générales. Afin de repérer des temporalités et de possibles évolutions au cours de l'année.

Des entretiens

Nous avons aussi effectué des entretiens semi directifs, là encore à partir d'une grille préalablement construite afin de recueillir des discours d'une certaine cohérence entre eux (Cf. annexe) et d'en effectuer une analyse comparative. Ces entretiens ont été enregistrés, ils ont eut lieu soit directement à la rue soit à la sortie de structures d'aides comme au restaurant social du Ramier ou au RAJ. Ils nous ont permis de recueillir le discours des personnes concernées sur leur utilisation et représentation de la ville, leurs activités au quotidien, leurs positionnements par rapport aux services d'aides et les modes de relations développées avec les commerçants et les habitants mais aussi entre eux.

A ces entretiens s'ajoutent aussi des discussions plus informelles, non enregistrées, effectuées suivant le hasard des rencontres lors des observations, de nos passages sur les lieux de distribution de l'aide alimentaire comme au Restaurant du Cœur ou lors de sollicitation en ville. Ces discussions reprennent bien souvent l'un ou plusieurs thèmes de la grille d'entretien mais elles ont été plus approfondies. Ainsi nous avons eu plusieurs interactions avec des personnes au cour de l'étude, certaines nous interpellaient même dans la rue lorsque nous les croisions. Ceci nous a permis d'entrer dans leur réseau de connaissance et de pouvoir confronter, sur la durée, le discours tenu avec leurs pratiques et d'approfondir une fois de plus certains thèmes. Lors de cette étude nous avons été en quelque sorte en vieille permanente par rapport aux situations que nous pouvions rencontrer : chaque fois que l'occasion se présentait, nous restions en contact avec ces personnes.

Il est à noter que nous avons été assez surpris voir souvent " impressionné " par la facilité de contact que nous avons pu avoir avec ces personnes. En effet, nous n'avons été que très peu rejeté et l'accueil qu'elles nous réservaient était assez chaleureux même si parfois la communication pouvait être difficile (du fait de la consommation d'alcool). Ainsi, l'image de crainte que nous pouvions avoir au début de l'étude s'est rapidement effacée, sans pour autant disparaître totalement face à une certaine imprévisibilité de certains comportements, là encore bien souvent sous l'influence de l'alcool.

On peut légitimement se demander pourquoi les personnes de la rue nous ont si facilement accueilli. Nous avons constaté qu'elles développaient en permanence du lien social, entre

elles mais aussi avec des passants. On peut comprendre cette idée de “ boulimie ” de lien comme étant un moyen de se raccrocher au monde, de se prouver leur existence. Les liens entretenus avec elles étaient sur le registre de l’affinitaire. En effet, nous étions rarement sollicités lors de nos discussions pour des demandes de biens ou de services. D’ailleurs, dans certains cas, les personnes refusaient même une cigarette que nous leur propositions, parfois nous étions même obligé d’insister lourdement pour que la personne prenne un café. Ainsi, nous avons pu constater qu’il nous a été plus facile de rentrer en contact avec les personnes de la rue qu’avec les habitants. Ces derniers étant moins disposés à faire du lien et à prendre le temps d’expliquer leur situation et leur opinion.

Pour cette étude nous avons donc multiplié les types d’approche et les regards, ce qui nous a permis d’obtenir des matériaux diversifiés. En effet, nous avons travaillé à partir de données quantitatives (grâce aux observations) et qualitatives (entretiens, discussions, observations). L’ensemble de ces matériaux couvrent ainsi les différents aspects de la vie à la rue et de la vie sur l’espace public.

Nous proposons comme développement de cette partie une démarche qui consiste à définir les grandes tendances que l’on retrouve à la rue. Nous chercherons donc à mettre à jour les caractéristiques de ce que l’on pourrait appeler l’errant moyen (même si celui-ci n’existe pas). Ainsi nous chercherons à comprendre dans le premier chapitre, à partir des entretiens et discussions réalisés, comment se construit l’image des villes connues et plus particulièrement quelles sont les justifications apportées à la présence sur Toulouse.

Puis dans un second chapitre nous proposons de traiter les données statistiques que nous avons recueillies lors de nos observations, afin de dessiner les caractéristiques de la population en situation d’errance. Nous établirons des cartographies de la présence de cette population en centre ville, une approche statistique à partir des entrées classiques (âge, chien, groupe) afin d’avoir une vision plus précise du type de population.

Ensuite dans une troisième partie nous aborderons la question des activités. A partir des observations et entretien nous chercherons à comprendre comment s’articulent les différents temps d’une journée. Nous verrons ainsi les grandes tendances qui font la vie à la rue, les moments de loisirs, et les activités ressources.

Nous verrons dans une quatrième partie les différents modes d’appropriations de l’espace et les pratiques qu’ils engendrent.

Puis nous nous axerons sur les modalités d’échanges que les personnes en situations d’errance entretiennent entre eux. Comment elles se nomment, se reconnaissent ou s’évitent ?

Comment les interactions avec les habitants se forment, qu’elle peut être le rôle pour les personnes sédentaires des personnes sans domicile et inversement ?

Enfin nous poserons la question du rapport entretenu avec les structures d'aide. Qu'elles sont les formes d'utilisations et les types d'utilisateurs ? Quel peut être le rapport entre aide et soutien apporté et contraintes engendrées par de telles pratiques ?

Ceci permettra de comprendre comment les personnes en situation d'errance vivent la rue et leurs relations aux habitants, c'est à dire comment elles investissent l'espace public. Comprendre leurs activités, leurs manières d'être à la rue, mais aussi les relations qu'elles entretiennent (entre eux, avec les habitants et commerçants, avec les structures d'aides) permet alors de comprendre quelle est leur utilisation de l'espace public et donc l'occasion de repenser la question de la gestion de cet espace au regard de l'expérience même de ces personnes.

LA PRESENCE DE SDF SUR LA VILLE

LE CHOIX DE TOULOUSE : UNE COMBINAISON DE FACTEUR

Avant toute chose, il nous semble important de préciser quelques points. En effet comme pour l'estimation de la population en errance sur la ville, il est impossible de connaître les motivations, justifications ou raisons de la présence sur la ville de cette population. D'ailleurs, en notant cela, nous venons d'effectuer un glissement du choix de Toulouse, aux raisons qui sont mobilisées par les personnes pour justifier de leur présence.

Ces raisons constituent bien souvent une combinaison de facteurs qui ne prennent pas forcément sens en tant que telle. Nous pouvons avoir tendance à penser que les raisons de la présence sont construites comme telles par les individus. Ors en posant la réflexion en dehors du simple public en errance et en questionnant les choix d'implantations des personnes sédentaires, on peut se rendre compte de toute la complexité à appréhender les justifications. Il peut s'agir d'ancrages personnels, d'opportunités, d'imageries construites autour d'un lieu, d'aléas plus ou moins heureux ...

Ainsi nous nous poserons en premier la question de la présence à Toulouse, c'est à dire pourquoi ces personnes sont sur la ville et y restent ? La question des raisons de leur venue n'intervenant que par la suite.

Les raisons de la présence sur la ville

L'existence d'un ancrage antérieur

On a coutume de penser que les SDF viennent d'ailleurs, sortes d'étrangers envahissant la ville. Cette vision serait réductrice à bien des égards.

Parmi les personnes rencontrées deux groupes se distinguent, les personnes qui sont originaires de Toulouse ou celles qui étaient sur la ville avant leur passage à la rue et celles qui sont venues sans avoir de logement.

Il est difficile d'estimer le nombre de personne originaire de Toulouse ou de ses environs ainsi que celui de celles qui sont extérieures. Toute fois pour avoir un ordre de grandeur nous pouvons citer les données produites par le CCAS qui constatait pour l'année 2001, 50 % de Toulousains ou des environs, accueillis dans le cadre du RMI (spécifique aux sans domicile) et 25 % pour la veille sociale durant la même année.

Ainsi, nous pouvons noter quand même une forte présence de personne ayant des ancrages locaux antérieurs au passage à la rue.

Bien souvent les personnes originaires de Toulouse préfèrent rester sur la ville car elle constitue un espace connu, la ville est dans ce cas tout ce qui reste à la personne.

“ Je suis né ici, j'ai grandi ici, pourquoi je partirais, moi je ne connais qu'ici ”

Quitter Toulouse reviendrait à faire un double saut dans l'inconnu, celui du monde de la rue et celui de la découverte d'un autre lieu de vie. Même si son mode de vie change, la personne, en restant sur la même ville garde ses repères.

“ Maintenant je regarde les vitrines des magasins où avant je faisais mes achats avec ma femme ”

Le fait de rester sur Toulouse permet à la personne de ne pas accentuer la coupure avec sa vie d'avant la rue. La ville dans ce cas joue le rôle de lien entre le passé et le présent.

Une capitalisation de l'expérience de ville

Pour les personnes qui sont arrivées sur Toulouse et ayant vécu dans un logement, le choix de rester sur Toulouse peut s'expliquer de plusieurs manières. Le passage à la rue les oblige à développer une certaine connaissance de la ville, des structures d'aides, du fonctionnement des services d'hébergement. Repartir dans une autre ville impliquerait de refaire les mêmes démarches ailleurs.

“ Comme j'ai commencé mon parcours ici où tu veux que j'aille ! Je vais aller dans une autre ville, ils vont me faire galérer encore pire qu'ici ! Ici je commence à connaître le circuit, comment ça marche, quelles démarches Là ici je commence à connaître les structures ...je ne vais pas m'aventurer je ne sais pas où ” (E 13)

On assiste à une rationalisation des coûts, vivre à la rue c'est un apprentissage. Plus on reste dans un endroit plus on apprend les codes du lieu où l'on se trouve. Il y a une capitalisation de l'expérience de la rue. Changer de lieu revient bien souvent à repartir à zéro.

“ Je vais aller dans une autre ville et je n'ai pas d'appartement, pas d'argent ... je vais dormir où le soir quand je vais arriver là bas ? ” (E 13)

Ensuite pour ces personnes la venue sur Toulouse se fait bien souvent dans l'optique d'une construction, on vient pour construire quelque chose.

“ Je suis parti de là-bas pour venir ici, c'est pas pour retourner bredouille ” (E 13)

L'expérience acquise dans la rue est capitalisée, la durée sur une ville permet de développer des habitudes, une certaines connaissances des lieux, des personnes. C'est par cette familiarisation à la ville que s'explique en grande partie le fait de rester.

Mais rester sur la ville ne veut pas pour autant dire y vivre tout le temps. En effet, certaines personnes interrogées nous expliquaient être sur Toulouse, y vivre, voire y habiter⁵ mais voyager de temps en temps vers d'autres villes puis revenir par la suite à Toulouse. Ainsi, il se dessinent des points d'ancrages chez certaines personnes et Toulouse y fait partie.

Une présence justifiée par des raisons personnelles

Les raisons personnelles invoquées sont : soit le rapprochement avec un membre de sa famille ou d'amis, soit un lien antérieur avec la ville.

⁵ Ici la notion d'habiter est à prendre dans le sens où ces personnes possèdent une connaissance de la ville et un réseau de socialisation qui leur permet d'être identifier de la ville voire d'un quartier.

“ Toulouse c’était une ville où quand j’étais haut comme trois pommes j’avais mon parrain et ma marraine qui habitait pas loin...j’y ai vécu quelques petites années... ” (E 12)

La majorité des personnes rencontrées nous a fait part de connaissances personnelles sur la ville ou sur la région :

“ Je viens de Bretagne.... Mais j’ai mon père sur la région ... je suis venu pour essayé de renouer un petit peu ” (E11)

« J’ai mes gosses ici, c’est important pour moi »

“ Mais disons qu’à quelque kilomètres de Toulouse, à Perpignan exactement, j’ai mes sœurs que je n’ai pas revues depuis 2 ans. Donc c’est pour ça que je suis venu ici aussi ” (E 4)

Bien souvent les personnes sans domiciles ont donc un point d’ancrage sur la ville ou à proximité.

“ Je suis venu ici parce que mon frère habite là ”

une présence sous contraintes

La présence à Toulouse peut aussi s’expliquer par la fuite d’autres villes ou territoires pour diverses raisons :

“ J’ai quitter Marseille à cause d’une femme, c’est pourquoi je me suis retrouvé ici ”

A cause d’ennuis avec des personnes de la rue, des habitants, de la famille ou la justice, certaines personnes sans domicile ont pris la route et se sont “ réinstallées ” à Toulouse. La fuite prend une part assez importante dans les explications de la présence sur Toulouse. Dans cette fuite il ne faut pas négliger le poids de la justice. En effet, on nous a fait part plusieurs fois de problèmes judiciaires qui expliquaient la présence sur Toulouse.

“ J’étais sur Pau et la bas, j’ai eu des problèmes avec la police, alors je suis venu sur Toulouse, au départ chez mon frère, histoire de me faire un peu oublier ”

Cette fuite peut être volontaire ou forcée, nous avons rencontré des personnes qui se sont fait payer le billet de train jusqu’à Toulouse par des collectivités territoriales ou des institutions.

“ j’étais en prison à St Michel, puis ils m’ont transféré à côté de Nancy, là bas ... Ils m’ont payé le billet de retour jusqu’à Toulouse ” (E 15)

Ainsi, on peut se rendre compte que les institutions elles mêmes jouent de cette mobilité pour ce « débarrasser » de certaines personnes jugées indésirables.

Le caractère de la fuite construit un cadre contraignant. C'est un choix opéré par défaut. L'arrivée sur Toulouse ne constitue pas un choix construit positivement, il résulte d'une impossibilité à rester sur un territoire.

Intentionnalité et rationalité limitées

Il est banal de justifier sa présence sur Toulouse d'une manière utilitariste. Les villes sont ainsi comparées entre elles selon l'utilité qu'elles offrent.

Tout d'abord, la ville n'est pas seulement un espace regroupant des fonctions (protection, services, ...) mais aussi un espace particulier où une vie sociale se développe. Les SDF participent de cette vie sociale, ils la perçoivent et la réinjectent dans leurs représentations. Aussi les notions de plaisir ou de hasard participent tout autant de leur vision de la ville que les fonctions qu'ils y trouvent.

Il ne faut pas négliger cette part de hasard dans le choix de la ville, certaines personnes sont dans l'incapacité de donner des raisons à leur venue. Pour bien comprendre cette situation il faut se référer à une part d'irrationalité existante dans le choix de la ville. Par irrationalité, il faut entendre que le choix n'est pas mûrement réfléchi, qu'il n'y a pas de raisons clairement identifiées qui orientent la décision de s'installer à Toulouse.

Une personne nous a même expliqué que c'était l'attraction de la terre qui l'avait amené à Toulouse. Le choix de la ville peut se faire sur le moment, spontanément :

“ Je suis descendu du train et puis voilà, je suis resté ”

“ J'aurais pu m'arrêter à Bordeaux mais j'ai continué jusqu'à Toulouse, c'est comme ça ”

La ville comme champ des possibles

Les raisons de la présence sur Toulouse peuvent d'une manière générale être résumées par l'attractivité du monde urbain. La ville est perçue comme un élément facilitateur, un lieu où s'ouvre le champ des possibles. La ville est perçue de part sa fonction de multi-activité comme un lieu ressource à tous les niveaux. Elle peut être ressource pour les services qu'elle propose, pour les structures d'aide existante, mais pas uniquement. Elle peut être ressource aussi en terme de relation sociale, d'échange, en terme d'anonymat qu'elle peut procurer. La ville est ressource dans le sens où elle a la potentialité de procurer ce que l'on est venu y chercher.

Ainsi, les villes sont définies par les SDF à partir des possibilités qu'elles offrent, c'est pourquoi on peut dire que la ville constitue le “ champ de possibles ”. Ici le pluriel “ possibles ” prend tout son sens : les villes ne sont pas définies selon un seul qualificatif, selon un seul possible (la sécurité, les services, ...) mais aussi par les commerces, les échanges, les espaces tranquilles (places, berges...).

Aussi, les représentations sont construites à partir des possibilités qu'offre la ville. La vision repose donc davantage sur ce cumul des possibles plutôt que sur une possibilité exclusive, une raison majeure et unique. Nous détaillerons davantage les potentialités de Toulouse mises en avant par les enquêtés dans la sous partie concernant l'image de Toulouse.

Ce n'est pas forcément la ville même qui attire. C'est souvent en premier lieu, un choix qui se fait par l'histoire personnelle des individus, par la présence d'un réseau de connaissance à proximité qui facilite la solidarité et l'accessibilité à des ressources.

Ensuite vient l'image de Toulouse en tant que lieu ressource pouvant ouvrir des possibilités. C'est pourquoi certaines personnes sont sur Toulouse même si leur famille ou les personnes dont elles veulent se rapprocher n'y habitent pas. Il y a bien là une combinaison de facteurs explicatifs de la présence sur la ville.

L'image de la ville

Une représentation liée au statut de sans domicile

Les SDF constituent un public hétérogène qui peut cependant être qualifié par un mode de vie particulier (le distinguant des sédentaires habitants) qui forme une culture de la rue. Cette culture de la rue induit une vision particulière « du monde », c'est à dire un changement de perspective.

La vision des villes parcourue est nettement influencée par cette culture de la rue. Dans la rue, les référents changent, les valeurs et les objectifs se transforment. Ainsi la sécurité devient un enjeu crucial, le climat n'est pas seulement un élément du cadre de vie mais intervient comme un élément de la survie.

De même l'univers du possible est modifié : les projets se font plus courts, les temporalités s'articulent sur le quotidien, ... Les acteurs sociaux qui ouvrent ces possibles sont différents : autres SDF, travailleurs sociaux, ...

La rue induit de nouvelles relations. Or ces relations participent de la construction que se font les SDF des villes. La culture de la rue en faisant pénétrer dans une sphère sociale différente conduit à une construction subjective des représentations qui se fait désormais depuis la rue.

La vision des villes se fait alors à partir de besoins de la vie à la rue.

Comme pour toutes représentations sociales, les visions des villes relèvent d'une intentionnalité limitée. En effet, les SDF ne maîtrisent pas l'ensemble des éléments de ce qui fait une ville, de ce qui permet de la qualifier. Détenteurs d'informations partielles et tronquées, les SDF ne construisent pas une représentation rationnelle de la ville mais bien une image liée à leurs expériences et à leur statut de sans domicile.

Construction et représentation dans le parcours individuel

Si certains SDF sont natifs de Toulouse ou des environs, d'autres viennent d'une autre ville. Néanmoins tous ont connu une certaine mobilité (avant et/ou pendant la rue) à travers la France, voire à l'étranger pour certains. De ce parcours individuel sont issues des représentations des villes traversées ou habitées.

Dans leurs discours, toutes les personnes reconstruisent une image des villes connues. Dans ce discours sur leur itinérance, dans les comparaisons qu'ils effectuent entre les villes, se dessine une image de Toulouse, une sorte de négatif. Deux dimensions importantes structurent les définitions des villes.

la taille de la ville en les liens avec l'offre de service

“ Toutes les assez grandes villes, les préfectures, les assez grandes villes, il y a un restaurant social, après, les petites villes c'est sûr, il y a moins de trucs, c'est plus dur mais dans les petites villes il y a des aides aussi... ici, je te parle par rapport à la taille il n'y a pas grand chose... Tu vas à Quimper, il y a plus de chose alors qu'il y a quoi, 100 000 habitants, ici je sais pas ” (E 11)

“ Bien en Alsace c'est pas pareil, t'as tout, il y a des foyers qui sont ouvert toute l'année T'arrives et toc tu as le mangé, le couché, tu peux regarder la télé jusqu'à 4 heures du matin si tu veux, on te dira rien du moment que tu ne déranges pas ceux qui dorment ” (E 9)

la sécurité.

“ A Auch, ouh la, c'est pire qu'ici... Si je vous le dis, la zone là bas c'est des parisiens et les parisiens c'est des méchants ” (E 15)

Ainsi, l'image de la ville telle qu'elle est construite par les personnes sans domicile est une image individuelle. Elle est le fruit du passé de la personne, de son vécu et des éléments comparatifs avec d'autres villes.

○ *Le rôle et la place des services*

Dans les représentations que se font les SDF des villes traversées et habitées, apparaît plus ou moins spontanément les services qu'ils peuvent rencontrer.

On peut déjà souligner le fait que la question des services n'est pas systématiquement abordée par les SDF pour définir ou qualifier les villes. Les services ne semblent donc pas l'élément primordial pour qualifier une ville. Dans le même sens, aucune personne enquêtée n'a défini une ville uniquement par son “ offre ” de services.

Une distinction majeure est opérée entre les petites villes et les grandes quant aux services : **les métropoles sont définies comme offrant davantage de services que les petites villes.** La densité urbaine est donc perçue comme source de structures et de services.

Cependant aucune ville n'est mentionnée comme mettant à disposition suffisamment de services. Dans les villes parcourues, les SDF n'ont presque jamais rencontré de services suffisants à leurs yeux. Il faut noter ici qu'il ne témoigne pas eux-mêmes d'un manque ou de lacunes mais qu'ils expliquent que partout ils doivent faire sans les services, en recourant à la manche, à la débrouille, aux réseaux, ...

Les comparatifs effectués dans les discours recueillis ne permettent pas de définir Toulouse comme une ville particulière en ce qui concerne la quantité ou la qualité des services. Pour simplifier, et au regard de l'ensemble des entretiens réalisés, **Toulouse apparaît comme une ville dans la moyenne nationale aux yeux des SDF.** Selon les parcours personnels, Toulouse apparaîtra alors comme plus fourni en services ou à l'inverse comme moins bien pourvu.

La vision des SDF sur les services se comprend donc plus au regard du parcours reconstruit que de l'offre même.

○ *La question de la sécurité*

Il est inutile ici de rappeler la précarité de la vie à la rue et particulièrement en ce qui concerne la sécurité. S'il existe une insécurité (physique, morale, perçue) c'est bien celle des personnes vivant à la rue. D'ailleurs, ce sont peut-être ceux qui connaissent le plus l'insécurité, les habitants sédentaires vivant l'in-sûreté, où plutôt un sentiment d'insûreté⁶. Cependant, les dangers réels existent partout mais par leur vie à la rue les sans abris sont davantage exposés que les habitants résidents, faute de lieux privés, ils sont exposés en permanence à l'agression et aux risques. Par la suite, par commodité de langage, nous conserverons le terme d'insécurité pour désigner l'ensemble des risques et violences, naturelles ou humaines.

A l'inverse de la question des services, celle de l'insécurité est davantage abordée spontanément par les SDF. Ceci traduit bien une préoccupation centrale, un aspect essentiel de leur vie et de leur façon de concevoir les villes qu'ils sont amenés à fréquenter. Par ailleurs, et c'est le propre de la question de l'insécurité, nous sommes ici entre des faits donnés, vécus, des situations objectives et une représentation, une vision subjective, le sentiment d'insécurité. Aussi, si dans les entretiens des exemples concrets sont relevables, nous aborderons ici essentiellement le sentiment d'insécurité.

Comme pour les services, on retrouve la distinction récurrente entre grandes villes et villes moyennes. Mais ici les représentations sont plus complexes : aux métropoles, comme Toulouse, est associé un sentiment d'insécurité dû à la densité humaine et au danger même des grandes villes et en même temps une certaine sécurité due à cette densité, au passage et à la présence quasi continue de personnes sur les espaces publics⁷.

On retrouve cela notamment autour des représentations concernant les forces de police : les métropoles comme Toulouse disposent d'un effectif policier plus important que les communes rurales ou les petites villes mais en même temps induit une distance entre forces de l'ordre et individus. Par cette présence accrue, la police peut alors être perçue comme source de sécurité mais en même temps comme génératrice de tension, de conflit ou d'insécurité, par la distance entre les individus et les représentants de celle-ci.

La plupart des SDF rencontrés définissent des villes comme étant plus dangereuses que les autres. Certains associent l'insécurité à Marseille, d'autres à Paris. Ici encore, c'est le parcours, les expériences vécues dans ces villes, qui sont à l'origine de cet étiquetage. Comme toujours en ce qui concerne le sentiment d'insécurité, une expérience, une histoire donnée suffisent bien souvent à qualifier définitivement une ville.

Au regard de l'ensemble des entretiens réalisés, Toulouse n'apparaît pas spécialement comme une ville source de danger. Le danger existe et nombreux sont les SDF qui témoignent d'expériences violentes, mais Toulouse n'est jamais défini comme une cité dangereuse. Toulouse apparaît donc comme moins paisible que les villes moyennes mais

⁶ L'insécurité renvoie aux risques liés aux conditions physiques (géographiques) de vie alors que l'insûreté renvoie aux violences humaines. Soumis aux aléas climatiques les SDF vivent donc à la fois l'insûreté et l'insécurité.

⁷ On retrouve ici le paradoxe propre aux métropoles, mis en avant par Simmel, où l'individu se retrouve à la fois dans l'anonymat et dans une forte proximité avec les autres. La vision des SDF suit donc le même schéma en liant leur sentiment d'insécurité à cette tension entre proximité et anonymat : l'autre fait peur mais le monde rassure.

aussi comme moins dangereuses que d'autres métropoles (essentiellement Marseille et Paris). Elle rassemble de part sa taille les deux dimensions qui sont mises en avant par les enquêtés. Elle constitue un compromis acceptable pour nombre de personnes rencontrées.

L'image de Toulouse

o Une situation géographique particulière

Les villes sont situées géographiquement et offrent donc des possibilités par leur situation même. Ainsi certaines villes sont des lieux d'arrivée pour les demandeurs d'asile (Paris par voie aérienne, Marseille par voie maritime) ou de concentration en vue d'un éventuel départ (Calais,...).

Elles sont définies aussi par les possibilités de déplacement qu'elles offrent. Ainsi **Toulouse constitue un carrefour** : carrefour de la région Midi-Pyrénées (en tant que capitale régionale), sur le territoire national (en tant que métropole) et même peut être à l'échelon européen comme carrefour entre Nord et Sud⁸. Ainsi Toulouse joue un rôle central sur le territoire Midi Pyrénéen, il apparaît donc logique qu'elle attire les populations de la région, y compris celle des sans domicile.

o Une potentialité de travail

Les possibilités offertes par les villes concernent aussi les possibilités de travail ou plus précisément d'activités.

Chaque ville est ainsi construite autour des offres de travail, (essentiellement des jobs " au noir "), ou au contraire par l'absence d'ouverture. Certaines villes sont ainsi délaissées parce qu'elles n'offrent aucune perspective à ce niveau.

Ici la distinction entre métropoles et villes moyennes est plus qualitative que quantitative. Les grandes villes proposent une multitude de jobs liés à la ville même (restauration, bâtiment, ...) alors que les villes moyennes offrent des possibilités liées à la proximité avec le monde rural (les vendanges par exemple).

Nous avons pu constater lors des entretiens que la référence au travail est présente dans les discours des personnes sans domicile. **Toulouse semble être identifiée comme une ville portant des potentialités de travail.**

« Ici il y a du boulot ça c'est sûr, avec tous les travaux partout... Le boulot c'est pas ce qui manque, le problème c'est l'appartement » (E 14)

Ainsi, nous avons rencontré des personnes qui justifiaient leur venue sur la ville en terme de recherche d'emploi, d'attractivité liée aux possibilités d'insertion professionnelle.

o Une ville culturelle

Par cette notion de " ville culturelle " nous voulons montrer que les villes sont construites mentalement à partir des loisirs qu'elles offrent, du cadre de vie qui leur est associé. Ainsi l'aspect culturel et festif a été mis en avant lors d'entretiens par des sans domicile pour justifier de leur présence.

⁸ Toulouse se trouve ainsi sur l'un des axes majeurs européens des " routards " : la route du Sud, en direction de l'Espagne voire de l'Afrique (via le Maroc). Le deuxième axe européen est la route de la drogue (Londres-Amsterdam-Cologne-Milan).

“ Il y a beaucoup de choses, le mélange des races...Parce que ça se diversifie au niveau des magasins. Il y a des magasins Arabes, des magasins de bric et de broc. C’est un peu dans le même style, enfin c’est pas le style de Paris, il y a une petite différence mais ça se rapproche. J’aime bien la musique, le métal, le rock.... Il y a de ça à Toulouse. Il y a des étudiants, ça c’est important. J’ai plus de facilités à parler avec des étudiants, donc une grande ville étudiante. C’est pour ça que je connais Toulouse, mais c’est pour ça que je compte y rester ... Les bouquins par exemple à St Sernin, au Capitole des fois il y a des bouquins pas trop chers, il y a même des librairies anciennes qui ne sont pas trop chères. ” (E 18)

Cette notion de “ ville culturelle ” renvoie aussi à la ville même, à son architecture. En effet, il ne faut pas oublier que les SDF sont inscrits dans la ville, qu’ils la vivent pleinement. Par conséquent, ils se forgent des images liées à l’architecture de la ville, à son patrimoine, à ses espaces de détente.

“ Et puis c’est une ville jolie, c’est agréable de se balader ici, il y a plein de vieux bâtiments, plein de vieux trucs quoi ” (E 6)

C’est de cette manière qu’ils associeront un attrait touristique à certaines villes alors que d’autres renverront davantage à leur manque d’intérêt, au manque de plaisir qu’elles peuvent susciter. Toulouse, pour de nombreux enquêtés, est associée à une ville où l’on peut pratiquer un “ tourisme précaire ” : c’est une belle ville où l’on peut flâner, se promener, visiter.

Ainsi, nous avons rencontré de jeunes vacancières qui le temps d’un été vivaient à la rue, pour découvrir la ville.

○ *Le climat*

De nombreux SDF ont pu, dans leur parcours, traverser des villes du Nord et du Sud de la France. Aussi ils distinguent souvent ces deux régions de la France : au Nord sont associés le froid et la pluie et au Sud le soleil et un climat plus doux.

Les SDF construisent en partie leur image des villes à partir du climat. Et, à l’image des habitants sédentaires, les SDF participent de l’héliotropisme qui les conduit à quitter le Nord pour le Sud. Ainsi Toulouse, mais aussi Montpellier ou Marseille, apparaissent comme des villes de soleil, comme “ le Sud ”.

Cependant, à la différence des habitants sédentaires, cette distinction ne se fonde pas uniquement sur le cadre de vie, sur l’agrément, mais également sur la survie facilitée par un climat plus clément.

“ parce qu’en fait le soleil et l’eau de mer est très régénérante pour mes os et même pour tout recommencer à zéro. Le Sud parce qu’en fait j’ai fait des séances de kiné et tout et ils m’ont dit que le soleil est très régénérant pour mes os. ” (E 12)

« *On est bien ici, il y a le soleil, il ne fait pas trop froid, enfin ...pas trop longtemps* »

Il faut bien noter ici que nous sommes dans le domaine des représentations, des visions subjectives. En effet, le Sud offre un climat relativement proche de celui du Nord : hiver froid, pluviométrie annuelle moyenne semblable, la différence portant essentiellement sur les intersaison, plus agréable dans le Sud. Si, il existe des différences objectives d’ordre

climatiques, ce sont les représentations associées à cette dichotomie qui sont le plus mis en avant.

Ainsi, les SDF se dessinent une carte de France qui reprend les grandes images d'Épinal, les stéréotypes communs à l'ensemble de la population.

Dans ce cas Toulouse ne constitue pas un attrait spécifique, c'est l'imagerie du Sud en général qui attire les personnes sans domicile tout comme l'ensemble de la population. La ville de Toulouse offre donc cette potentialité climatique assez recherchée pour des commodités de vie.

Les SDF semblent donc vivre les villes d'une manière touristique, voire ludique, et construire leur parcours d'itinérance en partie par rapport à ces notions de climat et de "tourisme précaire". Par les images qui lui sont généralement associées, Toulouse est donc une destination majeure, même si ce n'est pas la seule. Il semblerait donc que **les raisons du choix de Toulouse, lorsqu'elles sont avancées, se fassent sur l'image attractive et dynamique de la ville.** En quelque sorte, nous pouvons dire que Toulouse est victime de son attrait au plan national, aussi bien par la situation économique de la ville que par son caractère touristique et culturel. Cette image se trouve renforcée par l'idée d'une ville où il fait toujours beau.

De part sa taille, son attrait et sa position géographique, Toulouse peut être une ville de passage pour les personnes en transit. Mais il se peut que le passage soit en réalité synonyme d'implantation. C'est le cas de certaines personnes rencontrées qui ne sont toujours pas reparties de la ville même si leur projet initial était d'y faire un court séjour. Le hasard, le plaisir et les habitudes de vie construites sur le territoire sont souvent mobilisés dans ce cas pour justifier cet ancrage.

Comme on a pu le voir Toulouse attire comme toutes les grandes villes, la ville est identifiée comme un espace ressource pour les personnes sans domicile. **Si la présence de services d'aide facilite ce choix, ce n'est pas la raison mise en avant par les personnes rencontrées.** Aucune personne ne nous a clairement explicité son choix par rapport à la présence de service plus important qu'ailleurs sur la ville. Au contraire la raison la plus communément avancée **c'est avant tout de se rapprocher d'une connaissance familiale ou amicale ou de séjourner dans un endroit déjà connu.** Enfin, il ne faut pas négliger le poids du hasard, des parcours de vie qui font que certaines personnes sans domicile se retrouvent à Toulouse sans bien savoir pourquoi elles sont arrivées ici. Dans ce cas la ville permet de s'installer un moment, de pouvoir se poser ou se reposer un peu, avant une nouvelle destination.

On se rend donc compte à la lecture de ces diverses justifications énoncées que les personnes sans domicile agissent comme tout à chacun c'est-à-dire que la venue sur Toulouse ne peut se résumer à des choix purement induit par leur situation.

Toulouse n'attire pas plus les personnes en situation d'errance que les autres catégories de personnes. Le fait qu'il existe des services d'aide n'explique pas à lui seul la présence de ce public. Comme pour tout à chacun, c'est une combinaison de facteur qui peut rendre intelligibles les raisons du choix de Toulouse les services entrent dans cette combinaison mais ils ne sont pas les seuls. Il y a la situation géographique, l'attractivité au point de vue régional et national, le facteur urbain, le climat et toute une autre série de motivations

personnelles comme la connaissance antérieure ou le réseau familial et amical. Les sans domicile intègrent les valeurs “ normales ” de la société à des référents et des valeurs propres à la rue, ils se construisent un rapport à la ville différent de la simple recherche de réponses à des besoins auxquels la ville, par ses fonctions urbaines, pourrait répondre.

Ainsi, ils habitent la ville mais n’y logent pas. La notion d’habitation renvoie à l’ancrage, la stabilité et la familiarisation développée avec et dans la ville ainsi qu’à l’appropriation qui en est faite :

« Moi, j’ai mon coin, mes habitudes, c’est vrai qu’ici c’est chez moi ... même si à l’origine je viens d’ailleurs ».

LA VISIBILITÉ DES PERSONNES A LA RUE

L'estimation de la présence des personnes en situation d'errance à Toulouse a été réalisée à partir des observations qui ont mobilisé cinq enquêteurs. Cette équipe se composait de géographe, de sociologue, d'historien et d'ethnologue, ce qui a permis de croiser les perceptions quant au repérage du public. Les observations se sont concentrées sur le centre ville c'est-à-dire sur un territoire allant de l'intérieur du Canal jusqu'à la Patte d'oie. Elles ont eu lieu durant toute la durée de l'étude, à raison de plusieurs observations par mois en alternant jour de beau temps et temps de pluie. Il s'agissait de prendre en compte d'une part le facteur météorologique et d'autre part les variations saisonnières comme des éléments pouvant faire évoluer le nombre, la localisation, la concentration ou la dispersion et la nature des personnes en situation d'errance sur la ville. Par " nature " nous entendons soit des personnes seules, soit à deux, soit en groupe.

Ces observations avaient pour but d'essayer d'avoir une photographie du nombre de SDF présents à un instant " t " (représentant une demi-journée)

Pour repérer la présence de SDF dans la ville nous avons construit nos observations autour des temporalités du matin, de l'après-midi et du soir. Ainsi, nous avons constitué cinq cartes à partir des observations :

- une carte de la présence des personnes en situation d'errance sur la ville le jour
- une carte de la présence des personnes en situation d'errance le soir
- une carte de la présence des personnes en situation d'errance les jours de beau temps
- une carte de la présence des personnes en situation d'errance par temps de pluie
- une carte de certaines zones de vie de personnes en situation d'errance

Il est impossible d'affirmer que ces observations répertorient de manière exhaustive l'ensemble des " errants " présents sur la ville. En effet, nos observations mettent en évidence une mobilité importante des SDF, associée au fait que la durée de stationnement à un même endroit ne dépasse rarement une heure. Cependant il y a un roulement qui se produit entre les personnes, ce qui nous a permis de repérer des lieux fortement investis. De plus, il est certain que nous n'avons pas vu l'ensemble des SDF parce que premièrement il est difficile de voir tout le monde par rapport à leur déplacement mais aussi parce que nous ne repérons que les groupes, les personnes qui mendient, les personnes dont l'apparence ou l'usage de l'espace public nous est représentatif de l'errance. Il faut donc souligner que certaines catégories de population ne sont pas prises en compte. Ainsi les demandeurs d'asile territoriaux, qui dans leur ensemble ne font pas la manche et qui ont une apparence " normale " sont absents de ces observations. De même, les personnes SDF avec un certain niveau d'hygiène et vestimentaire, en mouvement, ne sont pas comptabilisées. Néanmoins, il y a des personnes dans cette population " non visible " que nous reconnaissons grâce à un repérage préalable au sein des structures d'accueil. Celles-ci sont donc prises en compte dans nos observations. Ainsi, les cartographies proposées constituent une image la plus fidèle possible et montrent les grandes tendances repérables sur le centre ville.

L'ensemble des cartes est donc le résultat de l'observation durant les jours de terrain. Les cartes montrent la présence des SDF et les lieux qu'ils occupent de manière récurrente. Les

lieux de regroupement sont représentés par un groupe de symboles. Ils mettent en évidence les lieux où nous avons repéré de façon importante au moins trois, quatre personnes en même temps. Cette représentation des lieux de regroupement peut être considérée comme non exhaustive mais récurrente de la présence de SDF sur ces lieux. Il n'y a pas de SDF tous les jours à ces endroits précis sauf pour des lieux comme la place Jeanne d'Arc ou la place Rolland. Il se peut que des regroupements se forment autre part mais c'est de l'ordre du ponctuel et cela reste marginal. Les lieux de regroupement mis en carte sont des lieux où des groupes repérés investissent l'espace, et où il peut y avoir des rassemblements plus éphémères. A cette étape nous ne ferons pas la distinction entre regroupement et rassemblement. Nous entendons sous ces terminologies un nombre de personnes en même temps, sur un même lieu dépassant trois personnes.

Les cartes mettent en évidence par un symbole unique les lieux où se forme une présence de SDF seul ou à deux. Ces lieux sont souvent, mais pas exclusivement, des rues commerçantes où s'exerce la mendicité. Les cartes ne fournissent qu'une représentation récurrente des lieux investis, elles ne sont donc pas quantitatives, c'est à dire qu'elles ne représentent pas le nombre de SDF présents faisant "la manche" ou en attente. Elles indiquent les lieux de présence fréquemment occupés par des SDF. Ainsi, ces cartes permettent une approche estimative de l'importance relative du nombre de personne et non pas le nombre réel.

Carte des personnes en situation d'errance sur la ville le jour : **Entre étalement et visibilité**

Cette carte nous montre un étalement des personnes sur l'hypercentre et plus particulièrement sur un axe oblique allant de la gare à St Cyprien. En effet certains quartiers semblent ne pas être investis comme celui de la cité administrative ou celui du Grand Rond¹.

Cette répartition de la population en situation d'errance peut s'expliquer par le fait que l'attirance se fait vers les lieux où il y a du passage. La recherche du centre ville est à mettre en parallèle avec la recherche des ressources. Le centre ville par le nombre important de personnes qu'il y a ; élargit, pour une personne en errance, le champ des possibles. Il multiplie les potentialités d'interaction, c'est le lieu du contact facilité. Ceci d'autant plus que le centre est un lieu de brassage. Qui dit brassage, dit multiplicité des populations présentes. Pour les personnes en errance, ceci accentue la notion de champ des possibles. Plus il y a de personnes et plus les personnes viennent d'horizons différents, et plus le champ des possibles s'élargit.

Le centre ville est le lieu où tout le monde passe, il n'est pas approprié par une seule catégorie de population. Les personnes en situation d'errance participent aussi de ce brassage des populations. Leur présence peut ainsi s'y trouver justifiée puisque toutes les autres catégories sociales y sont aussi représentées. A contrario, dans des quartiers, comme

¹ Encore une fois cela ne signifie pas que l'on ne peut pas repérer parfois ces personnes.

celui du Grand Rond ou de la cité administrative, où prédomine un type de population, on constate une quasi absence de personne à la rue, le jour.

On peut noter que nous avons répertorié, à chaque demi journée d'observation, en moyenne un peu moins de 100 personnes visibles sur le centre ville, le maximum étant environs 130 personnes et le minimum 70.

Carte de la présence des personnes en situation d'errance le soir : **Entre recentrage sur certain lieu et visibilité relative**

Cette carte marque une nette différence avec la précédente. Tout d'abord on constate un plus faible éparpillement sur la ville. Le soir on assiste à un recentrage des lieux occupés vers des lieux présentant des activités de nuit comme les épiceries, les tabacs, la gare ou les vidéo clubs. Par exemple la rue Bayard est très fortement investie car c'est le seul endroit de Toulouse où les activités commerçantes perdurent la nuit. De la même manière le début de la Grande rue St Michel est une zone d'activité commerçante nocturne et un lieu de présence le soir de personnes sans domicile.

On pourrait alors se demander pourquoi les personnes sans domicile n'investissent pas d'autres lieux d'activités nocturnes comme la place St Pierre par exemple ? Il semble que ce soit un endroit fortement investi par une seule catégorie de population, à savoir les étudiants. Ainsi, ce lieu a une forte identité communautaire, les sans domicile qui l'investiraient seraient alors perçus comme étrangers face à cette homogénéité de population.

Le soir, on remarque une visibilité relative des personnes à la rue. Nous avons observé en moyenne 60 personnes par soir. Par exemple pour la soirée du 01/09, nous en avons remarqué 64. Le nombre minimum de personnes observées le soir était de 50 personnes pour un maximum de 70.

Néanmoins la diminution du nombre de personne à la rue le soir ne signifie pas pour autant une baisse de la visibilité du phénomène. La question de la visibilité ne dépend pas exclusivement du nombre de personnes présentes à la rue. Il s'agit aussi de prendre en compte le ratio entre le nombre d'habitants présents sur l'espace public et la population des sans domicile. Ainsi le soir il y a moins de personnes errantes sur le centre ville mais il y a moins de passants aussi. C'est pourquoi nous parlons d'une visibilité relative le soir. Cette visibilité reste relative pour plusieurs raisons, d'une part le soir les personnes à la rue recherchent pour dormir des "niches", des coins, des squats, des endroits qui peuvent produire une certaine intimité et procurer davantage de sécurité. Ainsi, certaines personnes s'affichent moins sur l'espace public du centre ville. D'ailleurs un certain nombre de personnes quittent même le centre ou la ville pour aller dormir à l'extérieur dans des quartiers plus résidentiels, plus calmes et isolés. Là où leur sécurité semble plus assurée.

" Je dors à la Côte Pavée, c'est tranquille là bas, vous avez constamment les flics qui passent là bas, vous n'avez pas de problèmes même le week-end " (E 1)

“ Je dormais à la campagne, c’est plus sûr et puis t’es plus tranquille et tous les matins je revenais sur Toulouse ” (E 18)

“ Je dormais dans un fossé en banlieue, on ne me voyait pas ”

Il ne faut non plus négliger le nombre de personnes logées au sein des structures d’hébergement. Cette offre de service participe à la relative visibilité des personnes.

D’autre part, la relative visibilité des SDF est aussi due aux types d’habitants fréquentant l’espace public le soir et aux usages qui y ont cours. Le soir c’est le moment de la fête. Il n’est pas rare de voir des jeunes voire des moins jeunes consommer de l’alcool dans la rue, certaines personnes arborent des tenues vestimentaires qui ne permettent pas de les distinguer de certains errants etc... Toutes ses pratiques atténuent le poids de la présence des personnes en situation d’errance, ces dernières passent plus inaperçues ou plus “ normale ”.

Carte de la présence des personnes en situation d’errance les jours de beau temps :

Entre étalement et visibilité

Par jour de beau temps, on remarque un nombre plus important de personnes visibles à la rue. Par exemple sur l’après midi du 14/05, nous avons repéré 131 personnes visibles.

L’espace du centre ville est lui aussi occupé différemment. On remarque une présence plus forte des personnes sur les lieux de détente, c’est-à-dire sur les espaces verts comme à la Daurade ou le long du Canal. Ceci rend plus visible les personnes d’une manière générale et les situations de repos en particulier.

Carte de la présence des personnes en situation d’errance par temps de pluie :

Entre invisibilité et concentration sur l’hyper centre

Par temps de pluie on constate un nombre plus faible de personnes à la rue. 45 personnes pour l’après midi du 09/04 ce qui correspond à deux ou trois fois moins de personnes que par beau temps.

Les personnes par temps de pluie ont davantage tendance à se concentrer dans l’hyper centre. Il y a un recentrage autour des activités commerçantes qu’offre le centre ville. La mendicité semble être plus présente par temps de pluie, par rapport à l’ensemble des activités effectuées par les personnes en situation d’errance. Cela ne veut pas dire qu’il y ait plus de mendicité en ville les jours de pluies que les jours de beau temps. Mais qu’il y a plus de personnes faisant la manche par rapport à la population à la rue sur une même demie journée.

Ceci peut s’expliquer par la pénibilité du climat. Pour être sur l’espace public en temps de pluie il faut avoir une bonne raison, en l’occurrence faire la manche.

Les personnes en situation d'errance occupent d'avantage les lieux protégés comme les vitrines, les porches ou les entrées d'immeuble, elles occupent les différentes " niches " que peut procurer la ville. Leur faible visibilité peut s'expliquer aussi par le fait que les jours de pluies elles occupent plutôt des endroits clos, protégés comme les structures d'aides ou les squats.

Tableau récapitulatif des formes d'occupation

Temporalité	Jour de beau temps	Jour de pluie	Le soir
Formes d'occupation	Etalement	Concentration	Recentrage

Les jours de beau temps nous assistons plutôt à un étalement sur le centre ville de la présence des personnes en situation d'errance. Celles-ci sont présentes aussi bien dans l'hyper-centre à proximité des activités commerçantes que sur les espaces plus ouverts comme les bords de la Garonne ou du Canal.

Les jours de pluie, il y a concentration de ce public autour de l'hyper-centre et notamment les activités commerçantes.

Les soirs, nous assistons à un recentrage de la présence des personnes en situation d'errance sur quelques lieux du centre ville. Il s'agit de ceux qui proposent une activité commerciale nocturne.

Des variations expliquées principalement par le climat et non par les saisons

Le facteur climatique justifie principalement les variations des estimations du nombre de personnes à la rue. Nous avons rencontré environ 40 personnes (en groupe ou seules) par demi-journée et par temps de pluie. Par contre nous avons rencontré plus de 95 personnes par beau temps. Toutefois comme nous l'avons souligné en introduction de cette partie, les cartes ne rendent compte que des personnes visibles à la rue dans le centre ville.

Nous avons remarqué aussi une différence au niveau de la temporalité sur une journée c'est à dire entre le matin et l'après-midi. Cette variation du nombre estimé de personnes est moins flagrante que pour le climat mais elle était toutefois réelle. Cependant nous ne pouvons plus confirmer cette situation depuis la fin de l'hiver, il semblerait qu'avec le changement de saison cette différence s'infirme de plus en plus.

Ainsi, le temps, mais cette fois dans son acceptation climatique, paraît être une explication des variations. En effet, les jours se réchauffant, un plus grand nombre de personnes sont présentes dans la rue le matin. Mais on peut se demander si la diminution du nombre de petits déjeuners offerts en été ne peut pas être un facteur de la plus grande visibilité durant cette période, tout

comme la fermeture de certaines structures d'accueil durant la période estivale.

La plus ou moins grande visibilité des personnes en situation d'errance serait donc due à une combinaison de plusieurs facteurs. Le climat conditionne les formes d'occupation de la ville, et donc la visibilité des personnes, mais ce n'est pas le seul élément. Le nombre de personnes à la rue, ou plutôt le ratio entre personnes à la rue et passants, ainsi que le type de passants et les pratiques développées par ceux-ci dans l'espace public jouent sur la visibilité. Ainsi, les personnes en situation d'errance sont visibles la journée pas tant du fait de leur nombre (elles sont beaucoup moins nombreuses que les passants) mais plutôt du fait de la différenciation forte qu'il peut y avoir entre les pratiques de ces dernières et celles des passants.

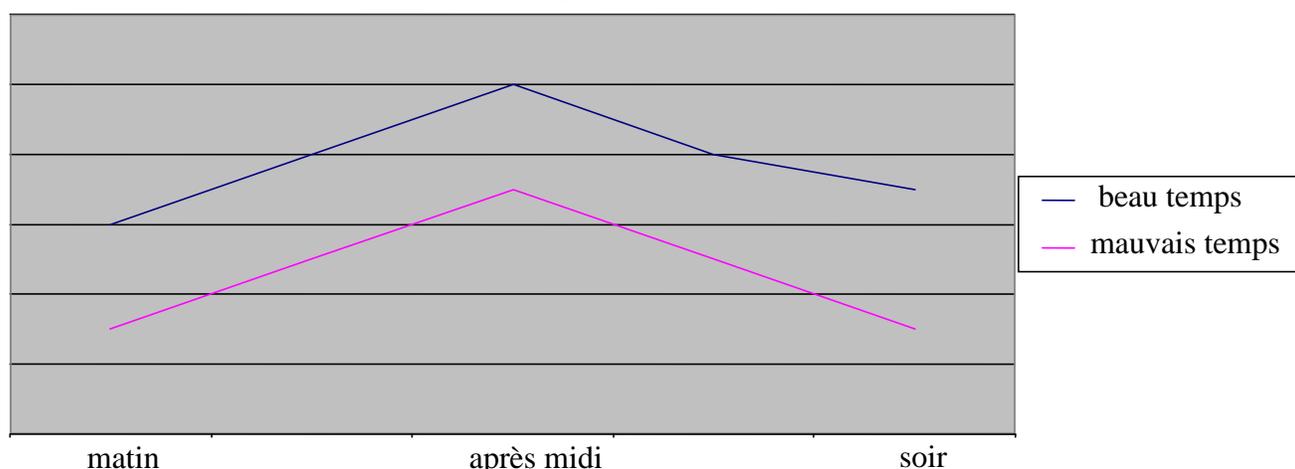
De plus les évolutions de l'espace urbain⁹, la fermeture progressive des espaces privés collectifs (les porches, les halls d'immeuble etc...) et l'aménagement spécifique des mobiliers urbains (suppression des bancs etc...) rendent plus visible les personnes à la rue, les obligeant à investir davantage les lieux de passage.

Enfin, quant on aborde la question de la visibilité des personnes à la rue, il ne faut pas négliger le rôle des structures d'aide et leur capacité à capter le public, ce qui peut atténuer la perception du phénomène.

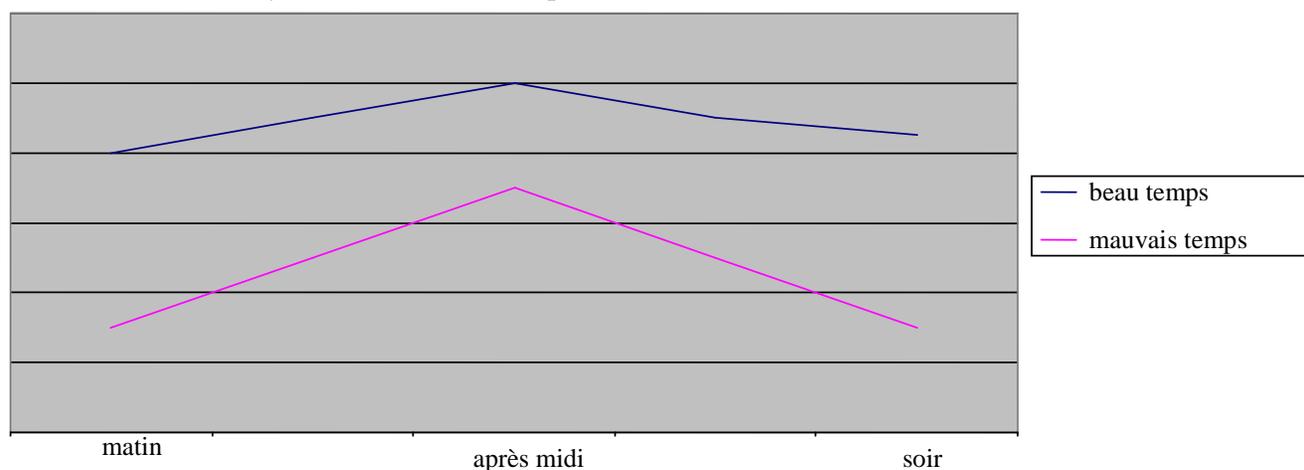
Schéma récapitulatif des variations de la visibilité des personnes en errance

⁹ Pour l'exemple du quartier Esquirol voir le texte : Définitions dynamique de l'errance, approche historique de Marc Pons, 2002

Variation moyenne de la visibilité des personnes à la rue en hiver



Variation moyenne de la visibilité des personnes à la rue en été



Ces deux graphiques récapitulent suivant les périodes d'hiver et d'été la visibilité des personnes à la rue. On retrouve sur chaque graphique la comparaison entre les jours de beau temps et les jours de mauvais temps (c'est à dire les jours de pluie). Cette comparaison se fait suivant les trois temps de la journée que nous avons définie préalablement (matin, après midi, soir).

Ces graphiques nous donnent à lire une plus forte visibilité les jours de beau temps, et ceci quelle que soit la saison. Toutefois durant la période d'été, la visibilité est plus importante, notamment le matin et le soir des jours de beau temps. En effet, nous pouvons constater que la courbe s'aplatit, autrement dit les pentes tendent à être plus faibles l'été par beau temps.

Ceci confirme bien l'hypothèse précédente, à savoir que les facteurs agissant sur la visibilité sont dans l'ordre :

- le climat

- les temporalités de la journée
- les saisons

A ces facteurs temporaires et climatiques s'ajoute le rôle des structures d'aide, les évolutions de l'espace urbain et les pratiques de la population dans ce dernier.

Carte des zones de vie

Il y a une circulation importante des personnes à la rue. Toutefois cette circulation se fait sur des périmètres assez restreints. Un responsable de structure nous a raconté l'histoire d'une personne sans domicile qui une fois sortie de son quartier de résidence, c'est fait agressé car elle avait quitté son espace, les lieux où elle était connue.

Ces petits périmètres peuvent être délimités par un zonage, c'est ce que nous pouvons appeler une zone de vie ou périmètre de vie. Ces zones de vie sont à mettre en parallèle avec la définition des Bassins de Vie donnée par l'Insee. En effet, la définition de ces zonages est basée sur les besoins journaliers des personnes. Sont ainsi pris en compte les territoires parcourus pour la satisfaction des besoins quotidiens tels que l'alimentation, la mendicité ou les relations sociales.

Ces zones de vie ont pu être mises à jour grâce au nombre élevé d'observations et à la familiarisation avec le public en errance. Elles décrivent un ensemble d'espaces au sein duquel la personne ou le groupe de personnes ne sort que très rarement. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne circulent jamais à l'extérieur mais que nous les avons repéré de façon récurrente à l'intérieur de ces zonages.

Ces observations ont été approfondies et confirmées lors des entretiens avec les SDF. En effet, nous cherchions à savoir les endroits connus et inconnus, utilisés et inutilisés, familiers et exceptionnels des personnes afin de délimiter par la suite leurs aires de vie.

Cette carte met en évidence quelques zones de vie, délimitées par des cercles de couleur. Elle n'est pas exhaustive, dans le sens où elle ne se base que sur les personnes que l'on a pu repérer par la récurrence des observations et ne concerne que les personnes qui utilisent la rue de manière quasi permanente (d'où les termes "vivent à la rue" ou zone de vie). Cette carte traduit des tendances fortes, des pratiques régulières et récurrentes du centre ville toulousain. Elle est à prendre en compte comme retraçant des situations idéal-typiques.

Néanmoins elle permet de se représenter les points d'ancrage de certaines personnes en situation d'errance et ainsi amorce la réflexion du chapitre suivant concernant l'aspect routinier de la vie à la rue. Ces zones de vie permettent d'appréhender la sédentarisation à la rue de certaines personnes (bien souvent les plus âgées et/ou les plus anciennes à la rue). Ainsi, certaines personnes habitent la rue au même sens que l'on habite un immeuble ou une maison. Les lieux qu'elles fréquentent interviennent dans la construction de leur identité propre.

« *Moi je suis de Bonnefoy, c'est mon quartier* » (E 1)

La notion « d'habiter » ne renvoie pas forcément à la possession d'un logement mais plutôt à la construction, dans le temps, d'une identité et d'ancrages autour d'un lieu en développant des relations sociales avec le voisinage.

Donnée sur l'ensemble de l'étude

A partir des observations réalisées sur la ville nous pouvons tenter de relever des tendances fortes caractérisant les populations SDF. La grille d'observation comprend plusieurs critères remplis de manière systématique ou de façon suffisamment récurrente pour tenter un dénombrement.

Il ne s'agit pas ici, du fait de la méthode employée, de réaliser un tableau statistique des personnes non domiciliées sur Toulouse mais bien de relever quelques tendances fortes qui dressent un panorama général sur le centre ville. Cela nous permet d'affiner les caractéristiques de la population en errance présente au centre ville de Toulouse. Nous développerons donc dans cette partie un indice de visibilité (et non un panorama exhaustif de la présence des personnes en situation d'errance sur le centre ville).

Les valeurs et les pourcentages donnés ne valent pas en soi mais doivent être compris comme des indicateurs. Ainsi le nombre d'observations (plus de 720 pour 16 sorties et 1700 personnes rencontrées) et la présence de tendances fortes permettent alors de considérer ces données comme significatives statistiquement, c'est-à-dire constituant des tendances fortes.

Pour avoir un meilleur aperçu du phénomène il aurait fallu effectuer les observations sur une année entière afin de repérer comment se répartissait les personnes en situation d'errance. De la même manière, il manque à cette analyse des éléments de comparaison par rapport à des années antérieures pour pouvoir apprécier l'évolution du phénomène et dégager les grandes tendances à venir.

Dans cette partie nous traiterons de la question de la visibilité des personnes à la rue, pour ce faire nous mobilisons les critères habituels qui constituent l'imagerie des SDF. En effet, ici nous dressons un aperçu de la population SDF à partir du sexe, de l'âge, de la présence de chien et de la question des groupes. A partir des données statistiques nous pouvons mettre à jour les récurrences concernant cette population, mais il faut aussi souligner que cette mise à jour nie les individualités de chaque observation. Cette approche tend à homogénéiser le public rencontré pour redonner une sorte de globalité au phénomène, mais il ne faut pas perdre à l'esprit que le « SDF moyen » n'existe pas et que chaque situation observée ou chaque personne dépasse se cadre restrictif. Ainsi nous réintroduirons par la suite la notion des individualités quand nous traiterons de l'analyse des entretiens compréhensifs.

Une prédominance masculine

Tout d'abord on constate une forte prédominance du nombre d'homme visible à la rue. Sur l'ensemble de nos observations allant du mois de février à septembre, la proportion d'homme est de 92% pour 8% de femmes. Cette grande proportion d'homme à la rue confirme les observations réalisées au niveau national. L'étude de l'Insee réalisée en janvier 2001 faisait déjà part d'une surreprésentation masculine. Il n'y a donc pas de spécificité toulousaine en la matière.

Face à ce constat, nous pouvons avancer plusieurs hypothèses : soit la grande majorité des personnes sans domicile sont des hommes, soit les femmes sont moins visibles à la rue.

La faible représentativité des femmes à la rue peut s'expliquer par la dureté des conditions de vie qui fait qu'une femme va davantage développer des stratégies pour se sortir de la rue. Ainsi, l'Insee n'a relevé que 3 % de femme sur la population qui affirmait avoir séjourné plus d'un an dans la rue ou dans un abri de fortune. Il semblerait qu'une réponse à ce phénomène soit à chercher du côté des référentiels du travail social. En effet, il semble que pour le travail social, il est moins acceptable de voir une femme à la rue qu'un homme. Ainsi, les femmes seraient davantage prises en charge par les services sociaux et donc moins visibles à la rue. L'hypothèse soutenue ici est que d'une part les femmes investissent davantage les services sociaux et que d'autre part ces mêmes services sont plus réceptifs à la détresse féminine. Durant la période hivernale, nous avons été témoin de cette graduation de l'acceptable sur la question des nuitées d'hôtels plus facilement allouées à un public féminin.

Enfin, nous pouvons supposer que le réseau familial ou le réseau de solidarité de proximité sont eux aussi plus favorables aux femmes, c'est à dire qu'elles ont plus tendance à y faire appel et à y trouver une réponse, notamment dans le cas des femmes avec enfants.

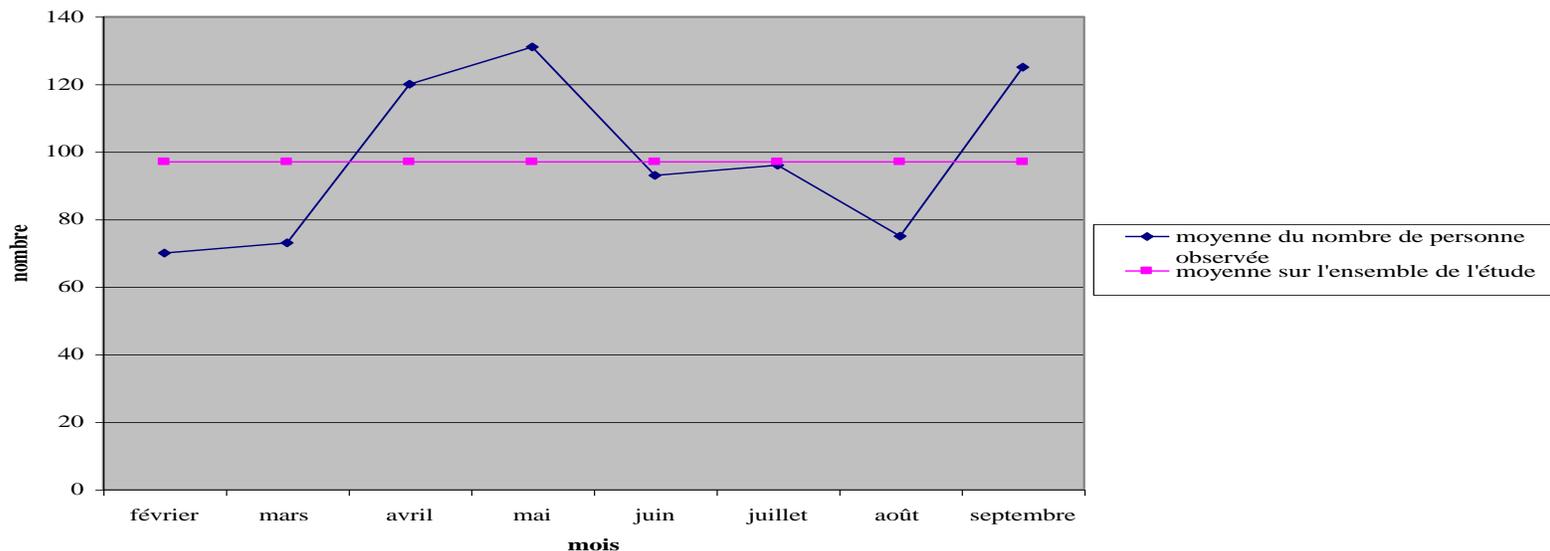
On peut donc penser que c'est une meilleure prise en charge du public féminin qui explique sa faible visibilité dans la rue.

Nombre de personne repérées

Un autre élément que l'on peut obtenir à partir de la grille d'observation concerne le nombre de personnes repérées au centre ville. Il faut toutefois émettre une réserve sur ces données compte tenu des biais intrinsèques aux observations. Il ne s'agit que d'estimation du nombre de personnes visibles et non du nombre de personnes réellement présentes sur le centre ville.

A partir des observations réalisées nous pouvons calculer la moyenne des personnes vues sur le centre ville par demi-journée et ainsi avoir une appréciation du nombre de personnes visibles sur les huit mois de l'étude. Ceci donne le graphique suivant :

Moyenne du nombre de personnes observées par demie journée



Ce graphique est le fruit de plusieurs observations par mois. Il est lié au climat, aux saisons, mais aussi au temps et aux moments des observations dans la journée. Il ne constitue pas l'agrégation de l'ensemble de ces données, mais il constitue une tendance générale du nombre de personne observée.

Sur l'ensemble de l'étude, le nombre de personnes rencontrées par demie journée est de 97. Ce qui signifie que pour chaque demi-journée d'observation nous avons vue en moyenne 97 personnes sur le centre ville.

On constate néanmoins deux périodes où le nombre de personnes observées est supérieur à cette moyenne. Il s'agit des périodes allant d'avril à mai et du mois de septembre. En revanche durant les mois d'été, le nombre de personne est inférieur ou avoisine la moyenne calculée sur l'ensemble des mois d'étude. Ainsi les mois où il y aurait le plus de personnes à la rue ne serait pas les mois d'été (juin, juillet, août) mais les mois d'avant et d'arrière saison.

Ceci peut s'expliquer par le facteur climatique et l'attrance d'autres lieux que Toulouse pour la période estivale. En effet, nous avons rencontré des personnes qui durant l'été quittaient Toulouse pour aller vers la côte, pour revoir un parent etc....

Ainsi l'augmentation du nombre de personnes observées en Mars et Avril peut s'expliquer par l'arrivée en ville de nouvelles personnes attirées par un printemps plus doux à Toulouse que dans d'autres endroits (notamment dans les régions du Nord). De même l'augmentation de personnes en septembre peut être expliquée par le fait que Toulouse est une ville de passage pour les personnes de la rue qui sont en fin de périple estival et festivalier.

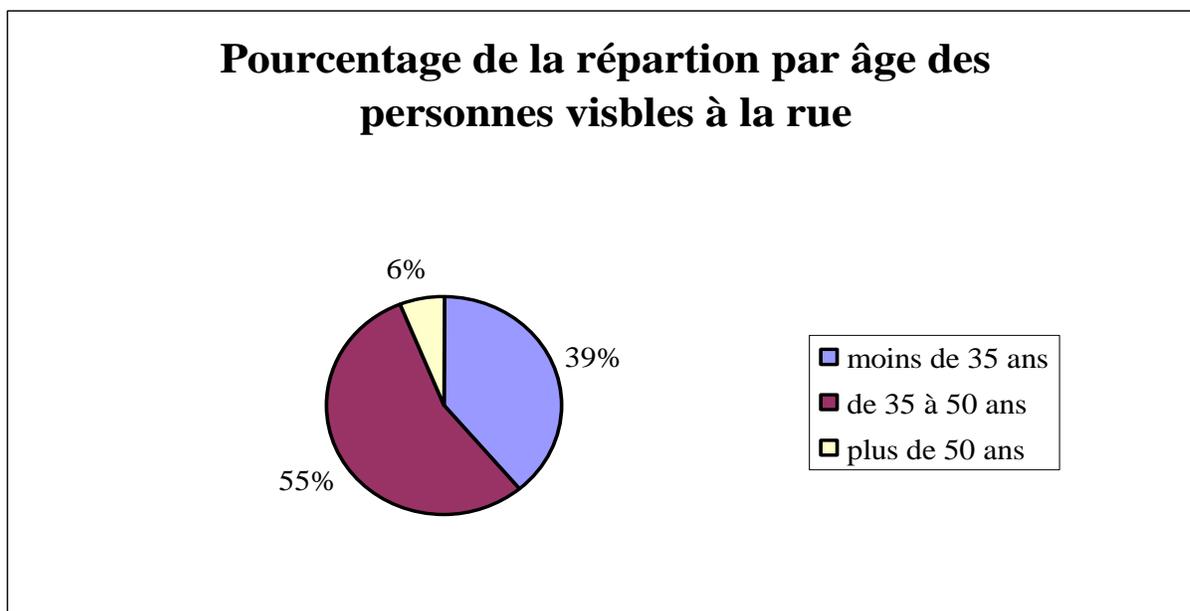
D'une manière générale on peut remarquer que la présence de personnes à la rue est un phénomène constant et important. Il n'y a pas de diminution spectaculaire du nombre de personnes observées, la plus faible moyenne étant de 70 personnes en février. On constate

cependant qu'il existe des fluctuations non négligeables du nombre de personnes au cours de l'étude.

La répartition par âge

Il s'agit ici de l'âge observé, c'est à dire de l'âge perçut et non de l'âge réel des personnes. Nous parlons d'âge perçu et non d'âge réel, car il s'agit de l'âge tel que nous le supposions et non l'âge effectif de la personne : lors des observations nous discutons que très rarement avec les personnes, nous attribuons donc un âge a priori.

Cet exercice possède des biais, notamment celui de vieillir les personnes rencontrées. En effet la rue et ses conditions de vie entraînent bien souvent un vieillissement de l'aspect physique des personnes. Ainsi dans de nombreux cas l'âge estimé est supérieur à l'âge réel des personnes. C'est pour cela que nous avons catégorisé en trois groupes assez larges (les moins de 35 ans, les 35 – 50 ans et les plus de 50 ans) afin de réduire les marges d'erreur. Néanmoins, ces estimations nous ont permis d'établir l'âge moyen des personnes à la rue visibles à Toulouse. Cet âge moyen est de 35 ans. La population des personnes à la rue se répartit de la façon suivante :



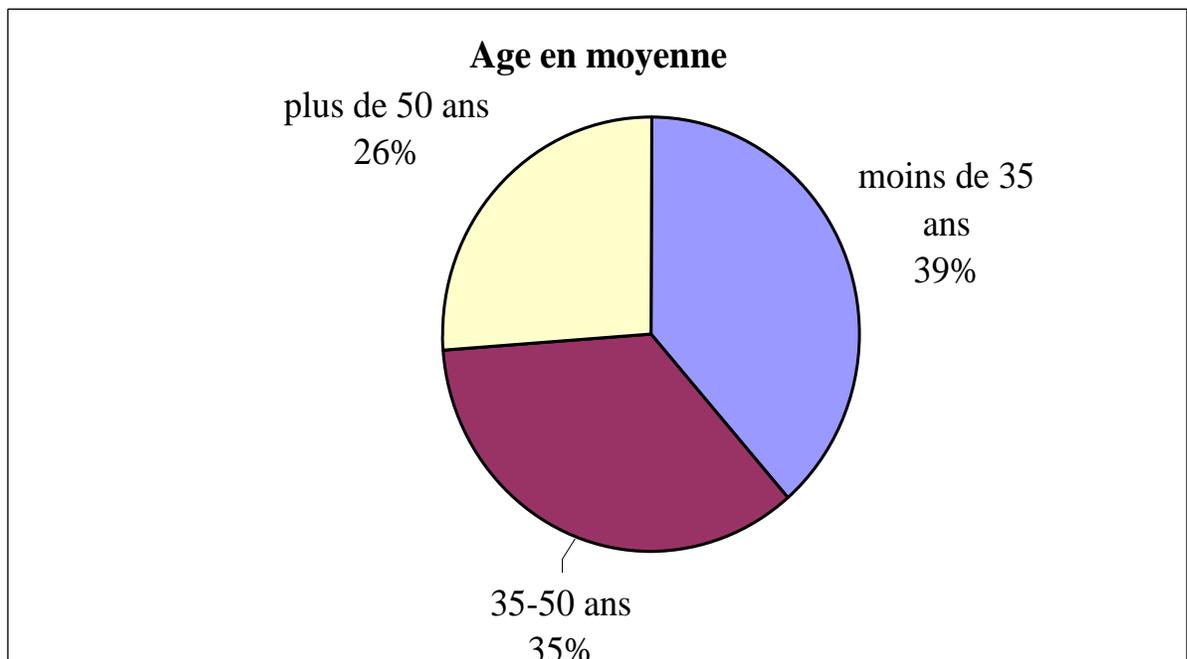
Ce diagramme nous renseigne sur la répartition en pourcentage de l'âge sur l'ensemble des personnes observée. Ce résultat, avec les réserves apportées ci-dessus, nous montre une prédominance du public 35 – 50 ans. En effet sur 100 personnes rencontrées 55 ont entre 35 et 50 ans, 39 moins de 35 ans et 6 plus de 50 ans. Il y a donc une surreprésentation à la rue des 35 – 50 ans par rapport à leur poids dans la population totale (c'est-à-dire par rapport à la pyramide des âges nationale).

La faible présence et la sous représentation des plus de 50 ans peut quant à elle s'expliquer par la dureté des conditions de vie qui fragilise davantage les personnes plus âgées et

génère de ce fait une surmortalité à la rue. Mais il ne faut pas non plus négliger la prise en charge par les services sociaux de cette catégorie, qui peut elle aussi atténuer leur visibilité sur l'espace public.

Par contre on constate une surreprésentation à la rue des moins de 35 ans, ils représentent 39% de la population rencontrée au cours de l'étude. Cette surreprésentation par rapport à la pyramide des âges nationale peut être nuancée par la forte présence des moins de 35 ans au niveau toulousain et par une pratique de la rue différente (surinvestissement de la rue, présence ostentatoire...)

Si l'on regarde maintenant la répartition par âge au regard des situations observées, cela donne le diagramme suivant.



Ce diagramme représente la répartition par âge et par observations. Ici nous ne prenons pas en compte le nombre de personnes observées mais le nombre situations observées. Ainsi un groupe de 4 personnes constitue une même situation comme peut l'être une seule personne observée. Ceci nous permet d'avoir un aperçu de la visibilité par tranche d'âge des personnes à la rue.

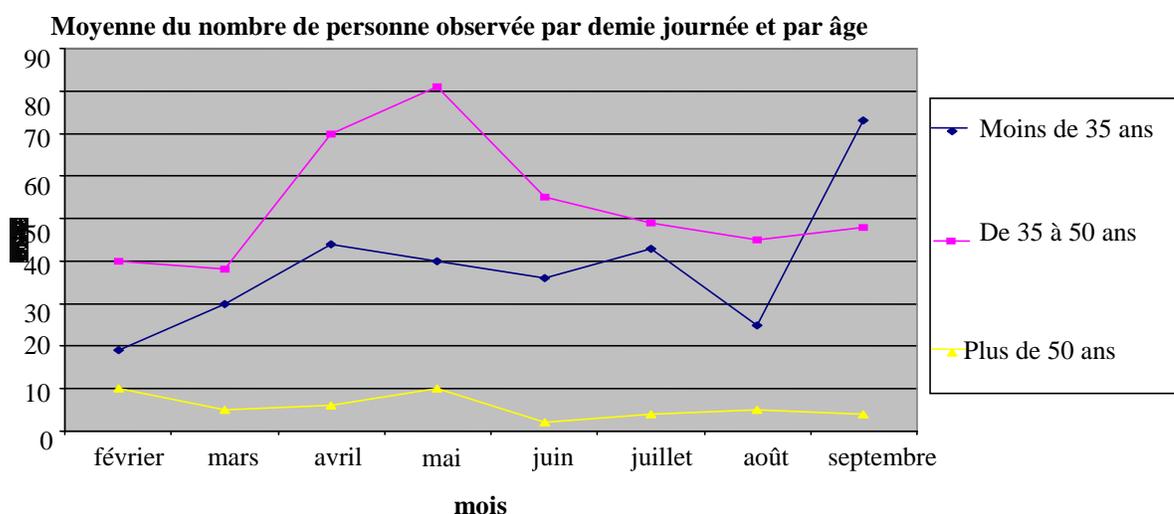
Toutefois cette technique de repérage tend à homogénéiser les groupes, c'est-à-dire qu'implicitement il est sous entendu que les groupes sont constitués de personnes de même âge. Or ceci n'est pas exact. Pour ce faire nous avons donc établi des âges moyens concernant les groupes. Nous avons établi la moyenne d'âge des personnes présente au sein d'une situation, ce qui permet d'avoir un aperçu plus ou moins correct de la visibilité des différentes tranches d'âge.

On constate une distribution assez équilibrée de la visibilité des personnes observées puisque sur 100 situations observées 39 concernent des moins de 35 ans, 35 des 35 – 50 ans et 26 des plus de 50 ans.

Toutefois on peut remarquer une faible prédominance de personnes ayant moins de 35 ans. Celles-ci seraient donc plus visibles à la rue même si elles ne sont pas majoritaires en nombre. De même pour les plus de 50 ans qui seraient très visibles à la rue alors qu'elles ne représentent que 6 % de la population à la rue.

Répartition par âge au cours de l'étude

Si l'on poursuit l'analyse de la répartition par âge des personnes à la rue, on observe le graphique suivant :



Ce graphique¹⁰ montre une présence accrue des 35 – 50 ans. Cette présence n'est pas uniforme sur l'ensemble des mois de l'étude. En effet, on constate une augmentation des 35 – 50 ans pour la période de mars à mai. Puis suit une période décroissante jusqu'en juin et une stabilisation jusqu'en septembre. Ceci tend à montrer que l'arrivée de personnes de cette tranche d'âge se fait plutôt au printemps et qu'ensuite une partie de ces personnes ne restent pas forcément sur la ville. On peut s'interroger sur le sens à donner au pic des mois d'avril et mai. On peut penser qu'il s'agit de personnes pour qui l'attrait climatique du printemps toulousain n'est pas négligeable. Mais pourquoi un décroissement de la population de cette catégorie à partir de l'été ? On peut supposer que d'autres endroits suscitent davantage d'intérêt à leurs yeux.

Par contre ce graphique nous informe sur le fait qu'il y a bien une population constante de personne à la rue âgée de 35 à 50 ans. En effet, même si l'étude ne prend pas en compte l'ensemble des douze mois de l'année, on peut supposer que le nombre de 40 personnes visibles en moyenne représente les résidents toulousains.

¹⁰ Encore une fois il ne s'agit pas d'un dénombrement stricto sensus du nombre de personnes.

Ainsi, s'il existe une population présente constamment sur le centre ville, le graphique nous informe sur l'existence de pics de population. Ces pics ne se produisant pas l'été comme nous aurions pu le penser mais avant la période estivale.

Pour les moins de 35 ans on constate une augmentation du nombre de personnes durant la durée de l'étude. Cette augmentation n'est pas linéaire, on peut relever quatre phases. Une croissance de la population de février à avril, puis une relative stabilisation du nombre de personnes jusqu'à juillet, ensuite une baisse (accidentelle ?) en août et une remontée en flèche au mois de septembre.

Il semble donc que les moins de 35 ans investissent la ville plus tôt que les 35-50 mais de façon moins prégnante. Leur présence sur la ville se stabilise assez tôt, à partir du mois d'avril. Par contre on observe un pic de population pour le mois de septembre qui correspond à l'arrière saison estivale. Il aurait été intéressant de continuer l'étude afin de voir si ce pic de population ne concernait que le seul mois de septembre ou si il constituait le début d'une nouvelle phase concernant la présence de cette tranche d'âge.

Pour les moins de 35 ans nous pouvons néanmoins supposer qu'il existe une population présente constamment sur le centre ville, puisqu'au mois de février il y avait déjà 20 personnes repérées en moyenne. Toutefois cette présence est inférieure à celle des 35- 50 ans.

Ce graphique montre la faible présence des personnes de plus de 50 ans sur le centre ville. Cette présence est relativement constante et permanente. Il semble que ce soit un public qui se déplace peu vers d'autres lieux, qui est présent en permanence sur le centre ville mais en faible nombre. On peut pour certains les désigner sous le terme de résidents notoires.

La présence de chien

La présence de chien fait partie de l'imagerie classique concernant les personnes à la rue. Pourtant, au regard de nos observations nous n'avons repéré que 22% de personnes accompagnées de chien.

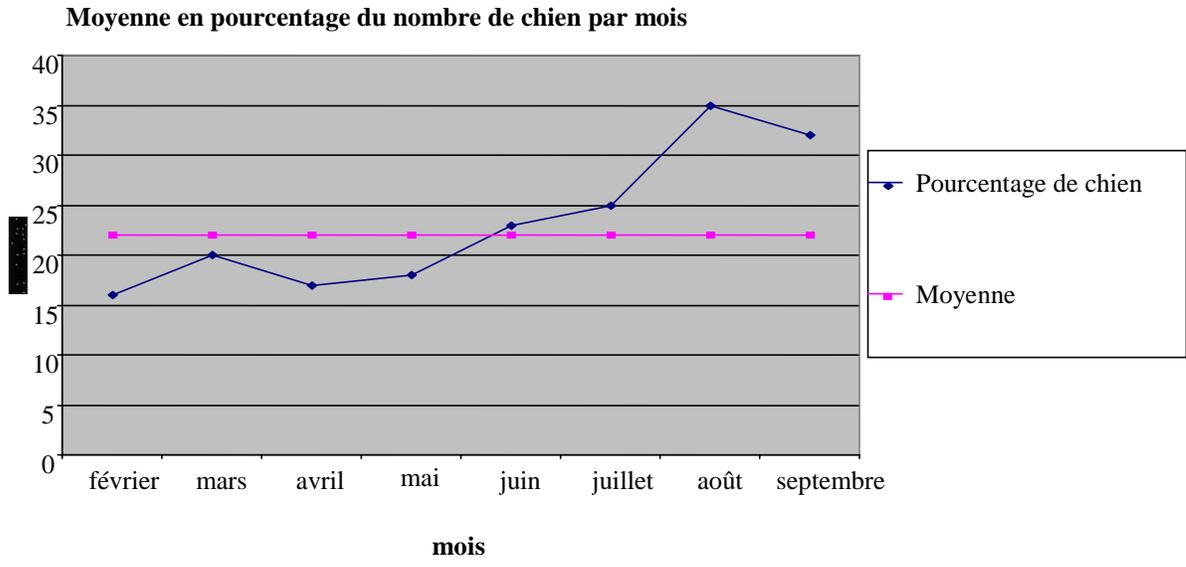
Présence de chien(s)	22 %
Absence de chien	78 %

La présence d'un ou plusieurs chiens accompagnant les personnes à la rue semble peu importante selon les observations réalisées. La forte stigmatisation de la personne à la rue avec un ou des chiens semble donc être plutôt liée à la visibilité accrue qu'implique la présence de chien qu'à une réalité vérifiable sur le terrain. Il semble donc que se soit plutôt l'image d'Epinal qui soit ici mobilisée. Le chien participe de la construction de l'image SDF, elle lui est intimement liée.

Si l'on calcule le pourcentage de chiens non plus par personne mais par situation observée, on arrive à 26 % des situations observées où la présence de chien est effective. Ce qui reste faible par rapport à la représentation que l'on peut avoir du phénomène.

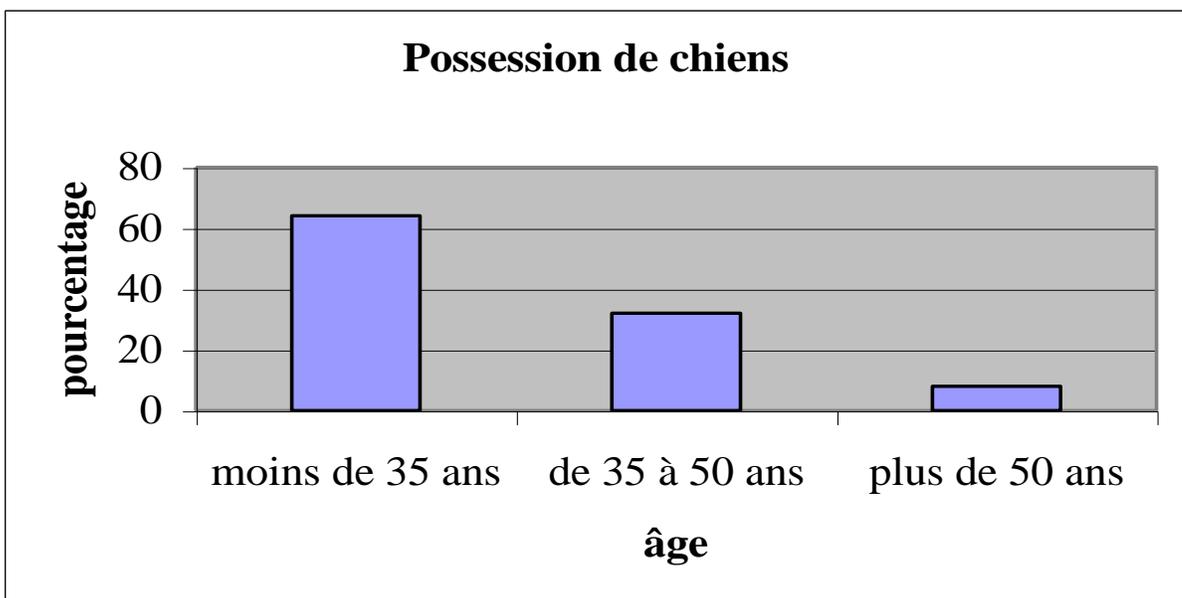
Le chien fait donc plutôt parti de l'imaginaire collectif sur le phénomène des sans domicile, qu'un fait réel et important.

L'évolution du pourcentage de chiens par mois permet d'affiner ces premiers résultats.



Il apparaît que sur le centre ville on assiste à une augmentation du nombre de SDF avec chiens à partir du mois de mai. Ce nombre de chiens devient même supérieur à la moyenne à partir du mois de juin. Il y a bien une augmentation de chiens durant la période estivale.

Compte tenu de la courbe représentant le nombre de personne visible au centre ville qui nous montre qu'il n'y a pas d'augmentation significative du nombre de personne durant la période estivale mais plutôt un tassement, on peut supposer que l'augmentation du nombre de chien serait due à un changement de public. Durant la période estivale arriverait au centre ville des personnes accompagnées de chien. Quel est ce public qui possède des chiens ? Pour cela, il faut s'interroger sur la répartition des chiens par catégorie de tranche d'âge.



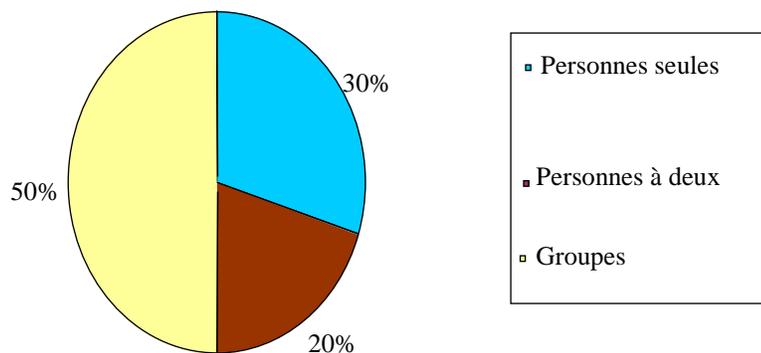
On peut observer sur ce diagramme que la catégorie des moins de 35 ans possède à 64 % des chiens. C'est la catégorie qui en possède le plus. Par contre ce pourcentage décroît plus l'âge des personnes avance. Il n'y a plus que 32 % des 35-50 ans qui ont des chiens et 8 % des plus de 50 ans.

La possession de chiens est donc davantage un phénomène qui touche la catégorie des plus jeunes. Toutefois les deux tranches d'âges qui possèdent d'avantages de chiens décroissent sur la période estivale, alors que les chiens sont en augmentation (Cf. graphique précédent). On peut donc bien supposer qu'il s'effectue un changement de public durant cette période. Serait plus présent sur la ville, à partir de juin, un public avec davantage de chiens que sur le reste de l'année.

Le nombre de personnes par observation

Enfin, un autre élément systématiquement relevé lors des observations concerne le nombre de personnes rencontrées à chaque situation. C'est à dire que nous repérons si les personnes étaient seules, à deux ou en groupe.

Pourcentage du nombre de personne par type de situation



Sur ce diagramme est représenté en pourcentage, le nombre de personnes rencontrées pour chaque situation (seule, à deux ou en groupe). Il en ressort que sur 100 personnes rencontrées 50 étaient en groupe, 20 à deux et 30 seules. Il y aurait sur Toulouse autant de personnes en groupe que de personnes seules et à deux. Ainsi, en nombre de personnes, il y a plus de monde en groupe que seul sur le centre ville.

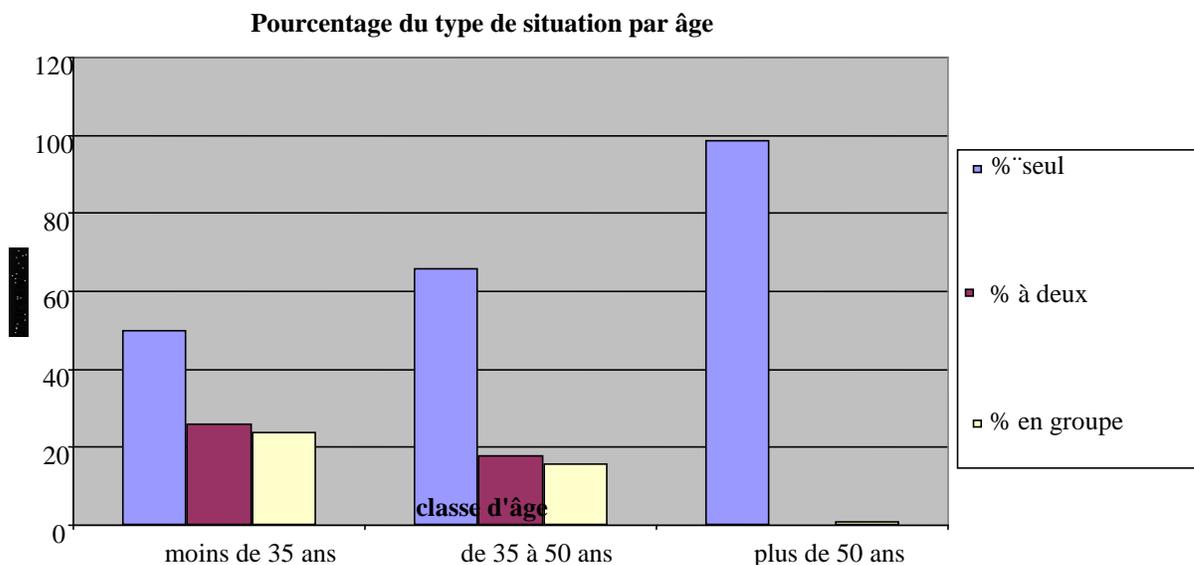
Par contre si l'on regarde maintenant la répartition des situations par rapport au nombre d'observations faites, ceci nous donne le tableau suivant :

Seule	59 %
à 2	19 %
Groupes	22 %

Ce tableau prend en compte le nombre de chaque type de situation rencontrée, il donne donc un aperçu différent du graphique ci-dessus. En effet concernant le graphique, il est logique que le nombre de personnes en groupe soit plus élevé que celui des personnes seules car le groupe mobilise un plus grand nombre de personnes. Ainsi, par exemple pour 100 observations nous avons repéré 59 cas où les personnes étaient seules par contre en comptabilisant le nombre de personnes visibles, sur 100 personnes vues, 50 sont en groupe.

On remarque donc par ce tableau que plus de la moitié des cas observés font état de personnes seules. Ainsi les groupes ou rassemblements ne sont pas les formes majoritairement visibles sur le centre ville de Toulouse. Ceci d'autant plus que les personnes seules ou à deux représentent plus des 3/4 des cas repérés. Il semble donc que la forte stigmatisation des groupes soit davantage liée au type d'appropriation de l'espace qu'ils engendrent mais non à une prédominance de ce type de situation. L'effet de nombre (plusieurs personnes regroupées à un même endroit) implique une forte visibilité des personnes en groupe et contribue à la stigmatisation et à l'impression d'une omniprésence de ce type d'appropriation de l'espace au centre ville.

Affinons maintenant ce constat en regardant comment se distribue par classe d'âge le nombre de personnes rencontrées pour chaque situation.

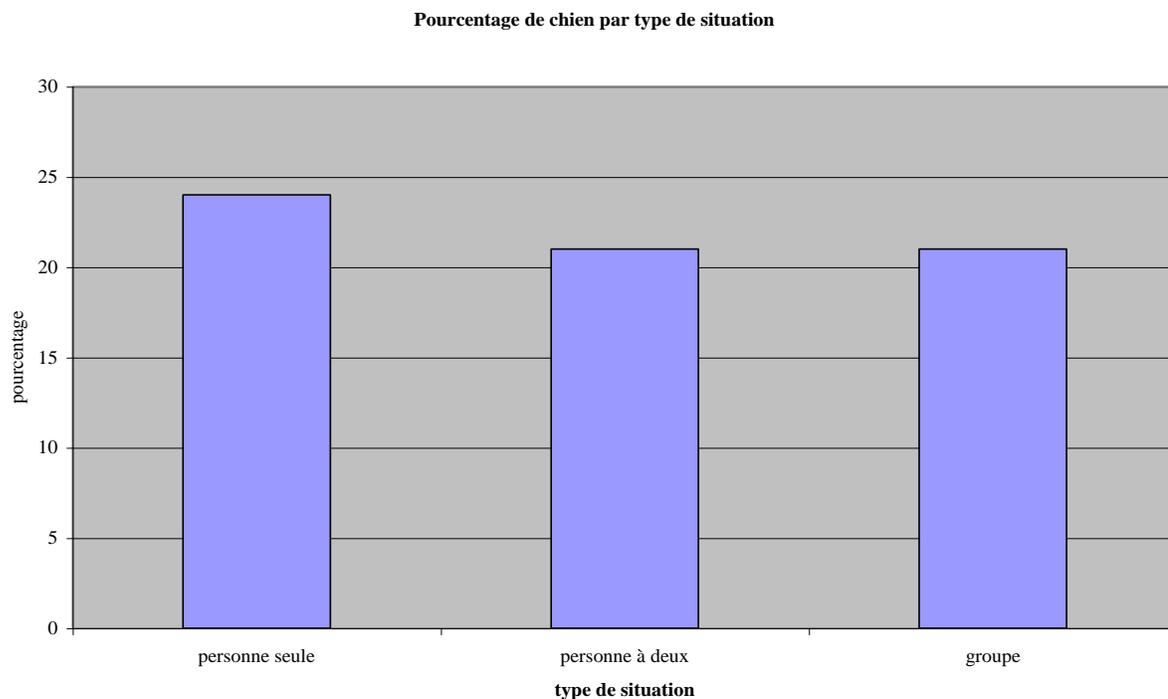


On remarque sur ce diagramme une augmentation avec l'âge du pourcentage de personnes seules. En effet les moins de 35 ans sont 50 % à être seuls, les 35 – 50 ans 67 % et les plus de 50 ans 98 %.

Ainsi, les moins de 35 ans sont la classe d'âge la plus fréquemment observée à deux ou en groupe, environs 50 % des situations et 33% pour les 35 – 50 ans. Pour les plus de 50 ans cela ne représente que 2 %. On peut donc dire que l'âge contribue à modifier les types de relations. Plus le public est jeune et plus il est enclin à ce regrouper. Ceci peut s'expliquer par un mode de vie plus festif de la part des jeunes et une recherche d'une plus grande sécurité pour les plus âgés. En effet, le groupe peut être dans certains cas vecteur de danger, notamment avec l'influence de l'alcool.

Au delà de l'âge des personnes stricto sens us, nous pouvons être amené à penser que l'élément déterminant peut être l'ancienneté à la rue. En effet, au regroupement peut être associé à une recherche de sociabilité, celle-ci concernerait les personnes ayant une ancienneté assez courte dans la rue. Quant à l'isolement, il serait plutôt recherché par les personnes ayant un passé plus long à la rue, c'est à dire ayant connu de mauvaises expériences du groupe et dont les capacités physiques se seraient amoindries, notamment par le temps de présence à la rue.

Voyons maintenant si la présence de chien varie selon le type de situation.

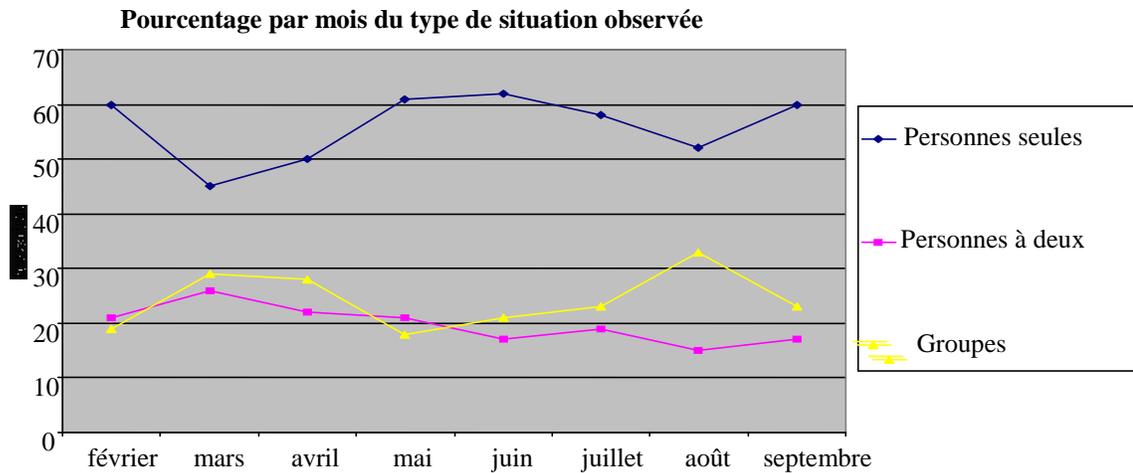


On constate une faible prédominance de chiens chez les personnes seules plutôt que chez les personnes à deux ou en groupe, 24 % pour les personnes seules et 21 % pour les autres. Ceci nous permet de dire qu'il y a une assez grande homogénéité dans la distribution du nombre de chiens pour chacune des situations. Ainsi il n'y a pas de focalisation d'un type de situation avec une forte présence de chiens. Les groupes ne constituent donc pas le type de situation où les chiens sont le plus présents. De même que si l'on regarde le ratio du nombre de chien pour chacune des situations, l'on se rend compte (voir le graphique ci-dessous) que le ratio supérieur à 1, concerne les personnes seules, celui égal à 1, les personnes à deux et pour les groupes il est quasi nul.

Ainsi pour les situations à une seule personne, il y a plutôt tendance à y avoir plusieurs chiens. Pour les situations à deux personnes, il semble que la tendance soit plutôt une présence de deux chiens et pour les situations de groupe, le nombre de chien est très inférieur au nombre de personnes regroupées.

Mais les variations mensuelles influent-elles sur le type de situation repéré ?

Ce diagramme est construit de la même manière que les précédents, c'est-à-dire à partir du nombre d'observation effectué et non à partir du nombre de personnes rencontrées.



On remarque dans l'ensemble une relative homogénéité des courbes avec toute fois deux pics pour les personnes en groupe qui se répercutent par deux creux pour les personnes seules. Il s'agit des mois de mars et d'août.

La courbe des personnes seules reste quasiment au dessus de la barre des 50 % des cas observés ce qui prouve que sur l'ensemble de l'étude se sont les personnes seules qui ont été le plus repérées. On remarque aussi un entrecroisement des courbes représentant les personnes à deux et en groupe. Ce qui signifie une répartition assez similaire des deux types de situation.

Ce graphique nous permet de constater qu'il existe des fluctuations quant au type de situation observée, ces fluctuations restent minimales mais on peut supposer qu'elles ont cours tout au long de l'année puisqu'elles rythment le temps de l'étude. D'ailleurs il est à noter que ces fluctuations ne concernent pas uniquement la période estivale, mais bien l'ensemble de la durée de l'étude.

Dans cette partie nous avons fait état de la présence des personnes à la rue au centre ville de Toulouse. Nous l'avons fait géographiquement à partir d'une analyse cartographique qui nous a permis de mettre à jour les facteurs agissant sur la visibilité. Il s'agit principalement du climat, des temporalités de la journée et des saisons, mais il ne faut pas oublier non plus le rôle des structures d'aide, les évolutions de l'espace urbain et son utilisation par les habitant.

De plus nous avons pus mettre à jour des modes d'appropriation de l'espace urbain suivant les variations climatiques et temporelles. Ainsi nous avons pu constater un étalement, sur le centre ville, des personnes en errance les jours de beau temps, une concentration sur l'hyper centre les jours de pluie et un recentrage autour des activités nocturnes le soir.

En s'appuyant sur nos observations établies une qualification du type de public présent au centre ville. Cette qualification porte sur les critères classiques comme le sexe ou l'âge, mais aussi sur des éléments faisant partie des attributs stigmatisant les SDF comme la

présence de chien ou les groupes. Il ressort de ces analyses une nette majorité d'homme, une surreprésentation des 35-50 ans et une forte présence des moins de 35 ans.

De plus nous avons mis à jour que la présence des personnes à la rue au centre ville est fluctuante, mais continue, que les augmentations de population ne se font pas durant la période estivale mais plutôt en amont et en aval.

Concernant la présence des chiens accompagnant les personnes à la rue, nous avons pu constater qu'elle restait relativement minime (22 % des observations), mais majoritaire pour les moins de 35 ans (64 % des observations).

Quant aux groupes, ils représentent eux aussi une minorité des situations (22 % des observations), mais ils sont davantage fonction de l'âge ou de l'ancienneté à la rue. Les personnes occupant l'espace public de façon solitaire sont majoritairement les plus de 50 ans (98 % de cette tranche d'âge contre 50 % pour les moins de 35 ans).

Après avoir mis à jours les grandes tendances concernant la visibilité des personnes en situation d'errance, nous allons maintenant aborder les espaces investis, c'est à dire « les micros lieux » investis par les sans abris.

LES ESPACES INVESTIS

Nous avons vu précédemment les lieux de présence des SDF à Toulouse. Nous allons maintenant « zoomer » sur ces lieux et décrire les espaces (les « micro espaces ») investis par les sans abris.

Pour aborder la question des espaces occupés nous commencerons par présenter quelques données factuelles concernant les lieux investis.

Ensuite nous verrons comment ces lieux sont investis selon une logique issue de la culture de la rue, au croisement des fonctions des espaces et des contraintes de leur occupation. Nous mettrons alors en parallèle les lieux investis et les positions des SDF qui semblent relever des mêmes principes.

Enfin, nous tenterons de comprendre quelle est l'appropriation de l'espace public par les personnes à la rue, d'en distinguer les modalités et les éventuels conflits.

- Les lieux investis

o *Description des espaces*

Les observations réalisées durant l'étude ont mis en avant une grande diversité et une forte hétérogénéité des espaces investis par les SDF. En se centrant sur le centre ville de Toulouse, on remarque que de nombreux espaces de la ville sont occupés par les SDF.

Précisons d'abord que quand l'on parle de personnes à la rue, l'expression même est incorrecte. En effet, les SDF ne sont jamais strictement dans la rue mais occupent les différents espaces de la ville, ils ne sont pas à la rue.

Ainsi on trouve les SDF sur les trottoirs et les différents recoins qu'ils offrent : renforcements, bornes, plots, ... Les SDF s'installent aussi souvent devant les entrées : entrées d'immeubles, entrées des commerces et des services. Il faut noter qu'ils ne sont pas souvent strictement devant les entrées mais, par exemples, sur les marches adjacentes, dans un recoin proche, ...

Les SDF s'abritent aussi dans tous les espaces qui leurs sont encore accessibles : porches, halls, avancées des commerces, ...

Ils occupent aussi l'ensemble de ce que l'on nomme généralement le mobilier urbain : bancs, escaliers, espaces aménagés, abris bus, ...

L'ensemble de ces espaces concerne le cœur même du centre ville. Mais les SDF occupent également des espaces plus en retrait. Il s'agit des espaces verts, d'espaces à proximité des voies d'eau (canal, Garonne).

Pour synthétiser, et en prenant en compte le degré d'appropriation, on distinguera les espaces suivants :

- la **rue**, c'est à dire les trottoirs et les places, lieux de manche ou des rassemblements
- les « **niches** » de la ville (recoin, mobilier urbain), lieux d'attente ou de repos (souvent individuels).
- les **espaces en retrait** (espaces verts, canal, ...), lieux de détente et parfois de petits regroupements.
- les **devantures** (des immeubles et des commerces), lieux privilégiés de la manche.

Les trois premiers sont les plus investis dans le sens où ils sont parfois appropriés de manière quasi exclusive. Par contre les devantures sont occupées de façon moins appropriative : les SDF sont plus en retrait, ils sont sur les marges de ces espaces.

Cette façon d'investir les différents espaces, de les occuper et les approprier, selon des formes variées traduisent une approche fonctionnelle mais aussi une maîtrise de l'espace public.

- **Choix et fonctions des espaces occupés**

o *Les contraintes (subies et intériorisées/anticipées)*

Tous les espaces ne relèvent pas de la même utilisation et renvoient à des degrés d'appropriation très différents. Ceci montre que les SDF ont une vision et une utilisation contrôlée de la ville et de ses espaces.

Le choix des espaces et la façon de les investir renvoient à une intégration des contraintes. **En effet, les appropriations relèvent d'une gestion de ces contraintes et pas seulement d'une logique fonctionnelle du recours à la ville.**

La ville, et encore plus le centre ville, est un espace contrasté où cohabitent des acteurs très différents. Chacun occupe l'espace selon une logique propre et par ce fait impose des contraintes aux autres acteurs.

Les espaces les plus denses sont ceux qui mettent le plus grand nombre d'acteurs en concurrence pour leur appropriation. Ainsi le centre ville est pour les SDF un espace où chaque lieu est porteur de contraintes qu'il faut connaître et avec lesquelles il faut composer.

Aussi les places de l'hyper centre, touristiques, commerciales, institutionnelles, sont des espaces où les contraintes sont maximum et où une forte appropriation est difficile. La place du Capitole par exemple est le lieu par excellence où les SDF ne peuvent stagner, surtout à plusieurs. Cet espace est marqué pour eux par une forte présence de la police dont les agents les empêchent de se poser et de se regrouper.

De même quand les SDF s'installent au niveau des devantures ils doivent composer avec les habitants ou les commerçants. Souvent l'installation devant les commerces mêmes, devant les vitrines, est impossible : les commerçants interdisent aux SDF de s'y installer.

On pourrait penser que les SDF sont complètement détachés des modes « normaux » d'être dans l'espace public. Ceci négligerait le fait qu'ils connaissent les contraintes et que, surtout, ils les ont intégrées.

Les SDF ont incorporé ces contraintes, ils les connaissent et composent avec celles-ci. Ils connaissent les limites et jouent avec ces dernières. Ainsi de nombreux SDF savent quelle pression existe sur un site donné mais l'occupe tout en prenant en compte les contraintes qu'ils vont y subir. On pourrait dire qu'ils jouent stratégiquement avec ces contraintes et avec les limites qui constituent le code implicite de l'occupation de l'espace.

Cette vision pourrait être réductrice si l'on ne prenait pas en compte également les normes intériorisées par les SDF. Par leur histoire, avant et pendant la rue, ils connaissent les codes de la société, les limites à ne pas dépasser. Ils savent quand leur présence peut être une gêne pour les autres. C'est donc en connaissance de cause qu'ils s'installent dans la rue et ses différents recoins. Ceci est cependant à nuancer pour les jeunes, les personnes qui ont une faible ancienneté à la rue et les nouveaux arrivants sur la ville.

L'occupation des lieux s'explique donc en partie par les contraintes que connaissent les SDF, que ces contraintes soient subies (pressions extérieures), qu'elles soient anticipées (jeu sur les limites) ou intégrées (autocontrôle social).

○ *Les fonctions des espaces*

A partir de l'analyse des observations effectuées durant cette étude, il ressort que les différents lieux occupés répondent à des fonctions, à des usages donnés.

S'il est impossible de définir une loi constante (du fait de l'hétérogénéité des publics et la diversité des espaces urbains) on peut tout de même y voir des tendances majeures. Schématiquement on peut définir les relations entre espaces et fonctions de la manière suivante :

<i>Type d'espace</i>		<i>Définition de l'espace</i>	<i>Fonctions récurrentes</i>
La rue	La rue même	Les trottoirs, ...	La mendicité
	Les espaces ouverts	Les places, ...	Le regroupement
Les « niches »	Les interstices	Les recoins de la rue	L'attente, le loisir
	Les intervalles	Les espaces de la ville	Le repos, le sommeil

○ *La culture de la rue*

Nous avons pu voir que la présence des SDF sur Toulouse et en particulier dans le centre ville relève de logiques particulières et d'une manière générale témoigne d'une culture de la rue. Si l'on regarde plus en détail les lieux qu'ils s'approprient, le zoom effectué met en avant une occupation relevant également de cette culture de la rue.

Le choix des lieux occupés montre une grande diversité : être à la rue conduit à voir autrement la ville et à chercher dans les espaces urbains des « niches » qu'il sera possible d'occuper. On peut dire que les SDF se situent dans les interstices ou les intervalles de la ville.

Par interstice il faut comprendre qu'il s'agit vraiment de micro lieux, d'espaces restreints dans les rues ou les places, dont la morphologie en retrait, en décalage, permet d'être « à » la rue sans être « dans » la rue même, ou « sur » la rue même.

Cette diversité renvoie aussi à une diversité des utilisations. Les types d'espace sont très différents (de la devanture de commerce de l'hyper centre au banc situé dans un espace vert en retrait). Pour survivre dans la rue les SDF exploitent donc l'ensemble de la ville, l'ensemble « des niches » pour y trouver des réponses à leurs besoins (la manche, le repos, les rassemblements, ...).

La culture de la rue conduit donc à un recours aux espaces de la ville qui relève d'un utilitarisme de la ville. La culture de la rue impose donc de détourner les espaces de leurs fonctions originelles, de trouver des « failles » qui permettront de trouver des solutions aux problèmes du quotidien des SDF.

Cependant, il ne faut pas négliger le poids des contraintes que subissent les SDF. Dans les espaces qu'ils occupent ou cherchent à utiliser, ils se retrouvent confrontés à différentes pressions exercées par l'ensemble des autres utilisateurs de la ville.

Ces pressions sont intégrées dans la culture de la rue qui devient alors une connaissance des espaces « libres », des limites à ne pas dépasser, c'est à dire des manières de négocier l'espace public.

C'est pourquoi nous avons montré que ces contraintes sont à la fois subies, anticipées et intériorisées par les SDF. Il ne faut pas pour autant penser l'occupation des lieux comme relevant intégralement de logiques construites et maîtrisées, d'une gestion optimale des contraintes, mais comme étant aussi le fruit du hasard et de conduites davantage irrationnelles.

- **Les positions des SDF**

o *Sens et fonction*

L'analyse des positions des SDF dans la rue conduit à la même série de conclusions que celle sur les espaces occupés :

- la vie à la rue conduit à occuper l'espace de manière à répondre aux besoins vitaux,
- la culture de la rue conduit à chercher « des niches » à occuper,
- les SDF connaissent des pressions subies, anticipées et intériorisées.

Cependant, cette analyse des positions nous amène à accentuer certains points. Ainsi, on relève que peu de personnes sont allongées dans la rue ce qui induit une forte incorporation des normes et des codes d'une part et d'autre part ceci montre une faible visibilité du sommeil et du repos dans l'espace urbain.

Ceci s'explique par le fait que les contraintes sont trop lourdes pour dormir à la rue, que l'espace de sommeil est choisi dans un endroit plus dissimulé mais également par l'idée présente chez de nombreux SDF que le sommeil ne peut se faire dans la rue.

Les positions occupées semblent donc un révélateur des logiques des SDF, de la culture de la rue. **Ceci démontre à la fois une gestion des espaces de la ville et le degré d'intériorisation des normes et contraintes sociales.**

Ici encore, il est nécessaire de rappeler les dimensions non rationnelles et non logiques dans la gestion et l'occupation de l'espace public. À l'image des sédentaires, les sans domicile vivent la ville d'une manière spontanée, partiellement réfléchie et laissent une place importante au hasard et aux opportunités non maîtrisées.

- **Appropriations différenciées de l'espace public**

Chercher à analyser quels sont les espaces occupés, selon quelles utilisations et quelles formes, conduit à s'interroger sur l'appropriation de l'espace public. En effet, la vie des SDF est toujours sur l'espace public sur des espaces privés collectifs (comme, par exemple, les cages d'escalier ou les porches des immeubles).

Aussi voudrions nous tenter ici de comprendre ce que signifie cette appropriation de l'espace public, quels enjeux et conflits s'y trouvent liés.

Un espace public est défini par le fait qu'il met si ce n'est en relation, du moins en proximité (promiscuité) spatiale et sociale, des individus et des groupes socialement hétérogènes voire hétéroclites.

Les espaces publics constituent donc des zones où la mentalité métropolitaine se trouve confrontée à l'entrée en relation avec l'autre. De par la densité urbaine, les relations et les postures doivent se décider dans l'urgence, d'où l'importance des symboles gestuels et corporels. Les rites d'interactions des espaces publics urbains se fondent sur les signes extérieurs et physiques. Les codes oraux, le langage, ne viennent qu'ensuite.

Par conséquent l'ensemble des attributs physiques devient primordial. C'est aussi de cette manière que se comprend le rejet d'une altérité trop importante.

Ainsi les valeurs normatives des individus et des groupes sociaux construisent des processus d'ostracisme des autres les plus distants de ses propres valeurs et codes sociaux, si bien qu'il y a absence de relation, voire mise à distance.

La présence de personne sans domicile sur des espaces publics pose alors problème. En effet, cette présence appropriative est la caractéristique même de ces populations : la frontière entre espace public et espace privé (voire intime) est de plus en plus floue.

Au regard de la population sédentaire et socialement incluse, ces populations cumulent les attitudes provoquant une gêne : attitude corporels et gestuels, pratiques, signes extérieurs, modes d'appropriation de l'espace et d'être dans la ville.

De par cette distance sociale et par la différence d'être dans l'espace urbain, les populations établies stigmatisent ces populations sans domicile et cristallisent sur celles-ci les craintes et les réflexes sécuritaires naissent des tensions individuelles dues à la promiscuité métropolitaine.

Cependant, la configuration urbaine diversifiée et les modes d'appropriation de l'espace public conduisent à affiner le type de posture à l'égard des populations ainsi définies. On trouve ainsi un axe allant des espaces les plus intégrés aux espaces plus ouverts et un autre axe allant d'une appropriation limitée ou socialement acceptée à des formes socialement inacceptables.

Le premier axe distingue:

- les espaces intégrés qui forment le centre du centre sont qualifiables par une forte présence de tertiaire, un fort dynamisme, par le poids de la consommation et de la culture (quasi exclusivement pour cette dernière)
- les espaces ouverts qui sont plus en retrait désignent des espaces moins diversifiés dans leurs fonctions (voire mono fonctionnel : résidentiel, commercial, ...) et dans les populations qui y résident ou qui les traversent.

Au croisement des deux axes on obtient les quatre types de population suivants :

	Espace intégré	Espace ouvert
Appropriation forte et/ou acceptée	Résidents notoires	Sédentarisés
Appropriation faible et/ou refusée	Déviant	Outsiders

- **le « résident notoire »** a une forte appropriation de l'espace : il est inscrit dans le paysage urbain et possède une fonction sociale importante de régulation. Son appropriation de l'espace est acceptable socialement car elle est d'abord négociée avec les riverains et prend une forme intégrable du fait qu'il joue les codes sociaux, que sa présence revêt une forte utilité sociale (utilité reconnue par les habitants).

- à l'inverse **les « déviant »** créent dans l'espace public une zone à la frontière du public et du privé (collectif) qui ne correspond pas aux principes socialement acceptables. Par ses pratiques, par sa façon d'être dans l'espace, par ses attitudes gestuelles et corporelles, par des pratiques moralement (voire légalement) non acceptées et jugées non acceptables, le « déviant » occupe l'espace public d'une manière qui devient conflictuelle dans ses relations aux autres individus et groupes occupant ou traversant cet espace.

Ces deux types sont les plus visibles de l'espace urbain parce qu'on les retrouve sur les espaces publics du centre même, au cœur de l'urbanité de la ville. Ce « centre du centre » est caractérisé par l'intégration sur un même espace de l'ensemble des fonctions et des symboles qui fondent la ville même. Ces espaces, lieux de passages et de consommations, sont fortement traversés et utilisés par les différents groupes sociaux. C'est donc sur ces espaces que se nouent les enjeux les plus importants.

L'acceptation du mode d'appropriation par les autres populations dépend de ce que l'on peut qualifier de seuil de tolérance¹¹. Ce seuil est constitué par deux séries de facteurs : une série relevant des fonctions (utiles socialement) associées aux populations sans domicile, l'autre renvoyant davantage à un niveau symbolique.

Le degré d'acceptation des populations sans domicile sur les espaces publics s'explique donc par le croisement du mode d'appropriation de ces populations et du seuil de tolérance des populations riveraines (habitants et passants).

- **le « sédentarisé »** a une appropriation forte de l'espace public. Pour lui, la ville et ses espaces constituent une domiciliation. Il s'approprie des espaces moins intégrés et/ou plus périphériques dans le sens où il vit, voire habite, sur ces espaces. L'acceptation est relative du fait qu'il est toléré sur les lieux mais ne participe pas à la vie sociale de l'espace et entre peu en interaction avec les autres populations. La représentation que les riverains se font de ce type de sans domicile, et l'ensemble des valeurs qu'ils lui accolent, font que le seuil de tolérance n'est pas dépassé et que la distance (sociale et spatiale) est acceptable.

¹¹ Voir partie sur les habitants et les commerçants.

- les « outsiders » occupent eux aussi des espaces plus en retrait : des lieux plus difficilement qualifiables d'espaces publics du fait qu'ils sont peu investis et traversés. A la manière des « sédentarisés », ils habitent ces espaces mais souvent de manière plus éphémère. Cette mobilité, ce manque d'inscription dans le temps permettant l'acceptation sociale, associés à une image symbolique davantage négative induisent une acceptation plus limitée ou des relations conflictuelles.

Sur les espaces les moins intégrés, il semble que le seuil de tolérance joue un rôle plus important. Ce sont donc les valeurs et les représentations associées à ces populations et en même temps les attitudes et comportements symboliques de ces populations qui expliquent le dépassement ou non du seuil de tolérance.

Dans ces seuils de tolérance se trouve en permanence en trame la distinction ancienne entre bon et mauvais pauvre, opposition toujours présente dans les représentations concernant les « exclus ».

D'un côté on trouve les bons sans domicile, les victimes, ceux qui méritent l'aide ou l'assistanat : le « résident notoire » et le « sédentarisé ».

De l'autre ce sont les mauvais sans domicile, ceux qui jouent ou profitent, ceux qui ont des comportements socialement et moralement répréhensibles : « déviants » et « outsiders ».

Par ailleurs, la crainte sécuritaire semble suivre la même opposition et constituer les deux mêmes groupes.

Une variable fondamentale permet également de nuancer cette classification : celle du nombre, c'est à dire les rassemblements de sans domicile.

Schématiquement l'appropriation d'un espace public par un groupe, par le collectif, parce qu'elle est davantage visible, semble d'autant plus importante pour les autres groupes sociaux et les individus mêmes, et devient par conséquent plus problématique.

Aussi les rassemblements (à l'image des « masses » du XIXème siècle) sont porteurs (engendrent ?) des craintes sociales.

Cependant, l'observation sur le terrain présente des rassemblements assez loin des représentations collectives.

Tout d'abord, ces rassemblements sont qualifiables par leur aspect éphémère. Les regroupements dans l'espace public (du moins dans les espaces les plus intégrés) sont brefs et constituent des temporalités courtes.

Ensuite, ces rassemblements, même s'ils regroupent des individus socialement homogènes, ont des contours fluctuant et sont dans un processus constant de décomposition-recomposition. On peut les qualifier de nœuds à géométrie variable. Aussi les groupes formels, les « bandes », relèvent plus de la peur sociale que de la réalité de la vie à la rue.

Enfin, les rassemblements participent du cabotage urbain des sans domicile. Le double ancrage de l'individu dans le groupe et du groupe dans l'espace public participe de ce cabotage, de cette itinérance quotidienne où les rassemblements participent d'une solidarité de condition.

L'appropriation des espaces publics par des rassemblements, et encore plus par des groupes plus ou moins constitués, apparaît donc bien davantage comme une représentation sociale des riverains plutôt qu'une pratique avérée des populations sans domicile.

La tension due à la présence de sans domicile vient également du fait que dans leurs modes d'être à la rue, de vivre la ville, de s'appropriier l'espace public, les sans abris atténuent fortement la frontière entre espace privé et espace public.

Etre à la rue conduit à une utilisation de l'espace urbain qui fait que les espaces occupés et/ou appropriés constituent autant de pièces d'une ville-appartement. Par conséquent, espace privé et espace public se chevauchent et se superposent.

La vie dans la rue conduit aussi à atténuer, voire gommer, la distinction entre espace intime et espace public. Or les valeurs sociales acceptées par le plus grand nombre sont marquées par un net cloisonnement entre ces 3 espaces.

La vision de personnes à la rue effaçant ces frontières, et la forte charge symbolique liée la relative disparition de ces distinctions, induisent donc des tensions ou des conflits entre riverains et sans domicile.

La question de l'appropriation de l'espace est donc à lier au regroupement, aux relations entretenues, aux conflits, ...

Les raisons de la présence sur la ville et les images de la ville croisées avec la question de l'appropriation de l'espace public conduisent à une redéfinition de l'espace public : autour de l'idée de centralité et de l'idée de régulation (relations, conflits, ...).

LA VIE A LA RUE

LES ACTIVITES DES SDF

La question des activités apparaît complexe tant il existe des figures multiples liées aux personnes en errance. Certaines sont perçues comme des délinquantes, d'autres comme des victimes. Les individus sont « taxés » tour à tour de profiteurs, voir de parasites mais aussi de d'exclus ou de marginaux. Cette dernière appellation étant ambivalente puisque dans certains cas le marginal est quelqu'un qui se met volontairement à la marge et dans d'autres c'est quelqu'un qui se retrouve mis en marge. Le marginal recouvre à la fois la personne victime et le délinquant.

L'analyse des activités pose la question des différents temps qui rythment la vie des personnes en errance. Les personnes en situation d'errance développent-elles une structuration des journées différente des personnes sédentaires ? Y a t'il une spécificité du mode de vie à la rue ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

La difficulté majeure à ce stade de la réflexion, réside dans le fait que notre objet d'étude (les personnes en situation d'errance), ne constitue pas un public homogène. Il y a bien une littérature sur ce type de public et le mode de vie qu'il développe, mais cette littérature est axée sur des publics spécifiques comme les jeunes ou les clochards¹². Pour notre part, nous chercherons à développer une grille de lecture générale, transversale à l'ensemble des publics.

Le monde de la rue est un monde hétérogène. Mais au delà de cette hétérogénéité nous pouvons déceler plusieurs constantes qui viennent le structurer. C'est à partir de ces constantes que nous proposons d'analyser les pratiques des gens de la rue. En effet, l'un des points centraux de la vie à la rue réside dans l'insécurité qui y règne. La rue est l'espace de tous les possibles, le lieu de rencontres bonnes ou mauvaises. Cette insécurité permanente dans laquelle vivent les gens de la rue constitue un élément structurant leur mode de vie. Ainsi, la vie à la rue nécessite un apprentissage qui implique des capacités d'adaptation. La recherche de la survie nécessite des capacités pour saisir les opportunités, s'adapter et rebondir suivant les situations. La vie à la rue rend impossible la construction d'un système de projection stable. Les projections existent mais elles sont trop soumises aux aléas pour pouvoir se concrétiser. L'impossibilité d'accumuler, d'acquérir et de garder des biens entrave toutes formes de projection élaborées. Face à cela, se développe en opposition à l'aléatoire, la construction d'habitudes, de certaines formes de routinisations qui permettent la production de repères. Chacun développe ses habitudes, possède ses coins, ses lieux fréquentés etc... Par exemple certaines personnes effectuent toujours les mêmes parcours aux mêmes heures.

De la même manière, face à l'imprévu, voire à l'imprévisible, se construit une philosophie du moment présent, de l'instantané. Paradoxalement se développe aussi des formes de routinisation des pratiques, liées aux ancrages des personnes dans la ville.

Ainsi, ces grandes lignes qui structurent le mode de vie à la rue forment ce que nous appelons la culture de la rue. Par culture nous entendons un ensemble de pratiques et de représentations cohérentes entre elles et intelligibles par le prisme des contraintes

¹² P. Gaboriau, Clochard, 1993, Julliard
Chobeau, Les nomades du vide,

inhérentes à ce mode de vie. Toutefois des éléments de la culture de la rue peuvent être appréhendés en dehors du milieu de la rue. Ils peuvent être partagés avec d'autres catégories sociales, bien souvent émergeant dans le registre de la pauvreté. Et de la même manière, l'existence d'une culture de la rue n'invalide pas le fait qu'au sein de celle-ci est également présent des éléments de la culture normative.

Ainsi, comme pour les personnes sédentaires, nous avons repéré pour les personnes à la rue plusieurs temps qui ponctuent les journées. Il s'agit de moments consacrés aux activités ressources, c'est à dire à l'obtention de biens matériels, alimentaires ou financiers, de moments de loisir, de repos et des instants de déplacement. Ces derniers peuvent être appréhendés comme des "entre deux" mais pas exclusivement, nous verrons que ceux-ci peuvent avoir un sens précis, notamment par rapport au temps qu'ils occupent dans une journée.

Les rythmes d'une journée

Bien qu'il soit très difficile, de part l'hétérogénéité du public, de retracer ici une journée type des personnes à la rue, nous pouvons, grâce aux différents matériaux recueillis, mettre à jour les temps forts qui ponctuent une journée du public de la rue.

- l'insécurité de la nuit et le repos du matin

Une des contraintes majeures de la vie à la rue concerne la sécurité. Sécurité pour les biens et surtout pour les personnes. C'est autour de cette question de la sécurité que se fait le choix de l'endroit de nuit, celui du sommeil, c'est à dire le lieu et le moment de vie le plus intime.

" la nuit je ne dors que d'un œil "

A la nuit est associé la vigilance, le fait d'être sur ses gardes.

Ainsi certaines personnes se lèvent tôt compte tenu du lieu choisi pour dormir comme dans l'exemple suivant d'une personne dormant à la gare routière.

" je suis réveillé à 6 heure par le gardien et je parts, je quitte les lieux par ce que je sais ... je dois pas déranger si je veux revenir "

Le choix de la gare routière s'explique par la présence d'un gardien et la proximité d'un axe passant. Donc de la présence sur le lieu d'autres personnes que les gens de la rue. Ainsi, la question de la sécurité peut induire la recherche d'une certaine mixité sociale.

Dans ce cas l'activité du matin va s'orienter vers le repos. Il faut trouver un endroit où l'on peut terminer sa nuit en toute tranquillité mais toujours à la vue des passants pour ne pas risquer d'agression. Cet endroit se situe bien souvent, autant que possible, sur un morceau de trottoir ensoleillé afin de se réchauffer.

Dans d'autre cas le lieu de nuit est un lieu caché, où il y a très peu de passage. Le lieu est alors choisi pour sa tranquillité et la discrétion qu'il peut procurer.

“ je dors vers la Garonne, je suis tranquille il n'y a personne ”

Ainsi face à l'insécurité de la nuit deux stratégies émergent. La première celle de la visibilité et de la proximité au passage, la seconde celle de l'invisibilité.

Dans les deux cas, les activités du matin sont essentiellement tournées vers le repos. Il faut récupérer le manque de sommeil d'une nuit trop courte. Soit la personne quitte tard son lieu de nuit :

“ Il m'arrive de dormir jusqu'à 11 heures, ce n'est que quand le soleil se lève que je commence à dormir ”

Soit elle se lève tôt et part à la recherche d'un autre lieu pour se poser et se reposer. L'heure du levé est donc fonction du lieu choisi pour passer la nuit. Si c'est un lieu assez éloigné d'un éventuel voisinage, comme les berges de la Garonne, les jardins..., la personne peut y rester durant une partie de la matinée. Elle ne risque pas de se faire déloger ni de se faire repérer. Par contre si le lieu de nuit est un lieu de passage, un lieu habituellement fréquenté par les personnes socialement incluses, alors dans ce cas, la personne le quitte avant que des habitants ne viennent le fréquenter. Ainsi, par exemple les entrées d'immeubles sont très tôt délaissées pour ne pas gêner et déranger les résidents. Cette discrétion et cette recherche d'une certaine invisibilité correspond aussi à un besoin de se prémunir contre d'éventuelles rencontres dangereuses. Ainsi, il existe bien un lien entre les temporalités des personnes sans résidence stables et les personnes sédentaires. Les premières investissant des interstices, des failles ou des temps d'absences des secondes pour s'approprier des espaces.

Au travers de cette présentation des stratégies mises en œuvre face à l'insécurité de la rue émerge un premier point central pour comprendre la vie à la rue. Il s'agit du côté fatigant, usant de cette vie qui se fait sur l'espace public. La vie à la rue est une lutte constante afin de s'approprier un endroit même temporairement et d'en faire son espace intime. Ce mode de vie est continuellement en tension entre lieu privé pour soi et lieu public pour les autres.

- entre solitude et vie de groupe

Outre le repos, la matinée sert aussi à effectuer des démarches : c'est un temps utilisé pour aller vers les services d'hygiène et les structures qui offrent un petit déjeuner. Il faut noter à ce sujet que la plupart des services d'hygiène comme les douches du Ramier ou celles du Point Santé Lagrave ne sont ouvertes que le matin. Pour effectuer ce type de démarches, les personnes de la rue sont souvent seules. La fréquentation des structures se réalise seul. Ainsi, le temps du matin est un temps essentiellement pour soi. C'est le moment où l'on quitte l'intime, c'est à dire « l'espace privé » que l'on s'est constitué, pour engager des démarches personnelles vers les différentes structures associatives ou institutionnelles.

Le temps du midi peut par contre être utilisé à des fins de sociabilité. Certaines personnes ont tendance à faire de la fin de matinée et du début de l'après midi un temps d'échange avec les autres personnes de la rue. Une fois quitté les lieux de nuit et effectué les démarches propres à la matinée, des regroupements se créent afin de partager un moment ensemble, de prendre des nouvelles et « de passer le temps ».

Lors de ces moments, on a pu constater, grâce aux entretiens et discussions réalisées, que le temps du déjeuner n'est pas forcément pris par les personnes à la rue.

Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord dans certains cas l'heure tardive du levé peut avoir pour conséquence l'absence de déjeuner. Certaines personnes prennent des petits déjeuners dans plusieurs structures d'accueil et ainsi arrivent à faire une collation assez conséquente qui leur permet de tenir jusque dans l'après midi. Un autre facteur est la consommation d'alcool qui peut avoir un côté inhibiteur de la faim. Enfin, le fait de se retrouver vers le temps du midi, n'incite pas à l'alimentation. Le groupe a plutôt un rôle d'échange, c'est un lieu de détente et non un lieu où les personnes construisent de l'intime. Or l'alimentation a une dimension intime, les personnes à la rue ne mangent pas n'importe où, ni avec n'importe qui. Généralement le temps du repas se fait seul ou en petit comité. Par exemple, comme nous avons observé, le cas d'une personne qui demande à une autre personne de la rue de l'argent pour s'acheter une baguette de pain et qui part ensuite la consommer seule. De même au Restaurant Social du Ramier, les personnes parlent peu entre elles, l'ambiance générale est assez calme malgré le nombre de personnes que le restaurant reçoit. Nous avons aussi observé des groupes qui se séparaient pour aller manger, certaines personnes allant au Ramier, d'autres restant sur place et d'autres encore quittant le groupe pour aller ailleurs.

Les lieux de repas sont bien souvent des endroits peu visibles, des niches ou des recoins. Or la personne à la rue vient de quitter, le matin, ce type d'endroit où elle a passé la nuit. Elle n'est donc pas enclin à y retourner pour manger le midi. Il y a dans la vie à la rue une alternance entre l'investissement de lieux plutôt clos et de lieux plus ouverts, qui construit la visibilité et l'invisibilité.

Avec l'avancement de la journée, les regroupements ont tendance à se disloquer pour laisser la place à des activités plus individuelles comme la manche ou les démarches diverses auprès des structures. Ainsi, l'après midi semble un temps plutôt individuel où chacun vaque à ses occupations.

On assiste ensuite ou de nouveau à la formation de regroupements en fin d'après midi et bien souvent ceux-ci perdurent dans la soirée. C'est le temps du loisir, de la fête et du lien social.

Puis, généralement à une heure avancée de la nuit, les personnes à la rue partent s'isoler dans leur coin, leur endroit, pour passer la nuit.

“ J'arrive entre minuit et une heure. Je dors, le lendemain à la première heure je prend le bus et je reviens sur Bonnefoy ” (E 1)

La justification de l'heure tardive du couché s'explique par la recherche d'une certaine invisibilité. Cette invisibilité est recherchée pour ne pas avoir de problème, pour assurer la tranquillité de son lieu de nuit. Moins les habitants voient les endroits de nuit et moins la personne risque d'être délogée. Mais il ne s'agit pas uniquement d'être invisible pour les

habitants. C'est vis à vis de l'ensemble de la population, dont leurs pairs, que les personnes à la rue cherchent ainsi à se protéger. Ainsi l'heure tardive du couché est surtout liée à la question de la sécurité.

Majoritairement les personnes à la rue préfèrent dormir seules, quelque fois en petit groupe de deux ou trois personnes, mais qu'exceptionnellement en groupe plus important. Le groupe, s'il procure des moments de loisir et de détente, est aussi un élément de tensions, vecteur d'insécurité et de dangers. C'est pourquoi lors de temps intimes comme peut l'être le sommeil, les personnes à la rue préfèrent s'en écarter pour assurer leur tranquillité.

On voit donc se dessiner au cours d'une journée des moments de vie plus collectifs et des moments solitaires. Il y a un va et vient permanent entre le groupe, les pairs et l'isolement. Chaque moment collectif ou seul, répond à des besoins précis. Tout ce qui relève de l'intime est plutôt effectué seul, le collectif étant laissé plutôt aux loisirs et à la détente. Ainsi, le ou les lieux de nuit constituent des points d'ancrages dans la ville, il s'agit de lieux structurant dans la journée d'une personne sans domicile puisqu'ils représentent les seuls endroits où peut s'exprimer l'intimité. De la même manière, les temps de vie collectifs, et les lieux sur lesquels ces temps s'opèrent participent à l'ancrage spatial de la personne. Nous assistons bien à une structuration dans la ville qui s'appuie sur des lieux d'ancrages aux fonctions spécifiques. Cette notion d'ancrage se trouve renforcée par le caractère routinier de la vie à la rue. En effet, à la rue chacun à ses habitudes, qui participent de la construction de la vie à la rue. Peu à peu s'installe dans le mode de vie une sorte « d'habitus » qui permet la constitution de repère et évite la perte des individus. Ainsi les lieux de nuit par exemple sont appropriés par chacun et ne change qu'en cas de nécessité.

“ J'ai mon coin, j'y suis tranquille ”

Malgré les dizaines de personnes rencontrées, et ce plusieurs fois pour certains, aucun n'a désigné précisément leur lieu de sommeil. A travers ce refus, il y a une protection du lieu mais aussi une construction qui renvoie à la sphère du privé. Leurs lieux de repas comme leurs lieux de sommeil n'ont pas beaucoup de sens dans la mesure où ils ne construisent pas des repères stables dans le temps. Ils ne sont donc pas très mobilisés dans la définition de soi (même pour ceux qui possèdent des logements). Ils se définissent plutôt par les lieux de vie, c'est-à-dire par les espaces de sociabilités qui font lien.

De même les activités de la journée, développées selon les modèles et compétences de chacun, permettent de produire une certaine stabilité et de reconstruire une certaine identité.

“ Je fais la manche le matin, jamais l'après midi, c'est trop fatigant, il y a trop de monde... Non, c'est toujours le matin, là à côté du casino ” (E 11)

Ainsi, à la rue les personnes développent des habitudes. Chacune possède ses propres lieux qui les rattachent à un endroit, que ce soit une rue, un quartier ou un trajet.

Ces temporalités ponctuent une journée à la rue et dessinent alors des rythmes de vie. Ces rythmes n'ont qu'une valeur indicative, ce sont des grandes tendances qui se dessinent sur

la ville. Il ne s'agit en aucun cas d'une description fidèle de la réalité. En effet il existe aussi des regroupements très tôt le matin, la pratique de la mendicité est présente tout au long de la journée sur le centre ville, l'utilisation des services d'aide ne se fait pas de la même manière pour toutes les personnes, d'ailleurs certaines refusent d'y avoir recours etc... De plus dans cette description nous n'avons pas abordé la question de la recherche des lieux de nuit qui varie selon la situation des personnes. En effet, les rythmes de vie sont aussi conditionnés par la précarité « des abris » or certaines personnes vivent uniquement à la rue, d'autres alternent la rue et un logement, d'autres enfin peuvent vivre essentiellement en logement, qu'elles soient locataires ou squatters.

Il faut retenir de cette description qu'une journée à la rue est ponctuée de plusieurs temps. Des temps plus enclins aux loisirs, aux divertissements et à la sociabilité, d'autres plus reliés aux activités ressources, d'autres encore aux repos etc.

Il y a un cloisonnement dans le temps entre les différentes activités. On ne fait pas la manche en groupe, comme on ne va pas dans les structures à plusieurs. Il y a un rythme pour chaque activité. Il y a une gestion du temps à la rue. Les journées s'organisent avec une régularité et des cohérences. La journée est rythmée par des périodes plus ou moins longues de temps collectifs, de moments solitaires et de temps intimes. Le quotidien est routinier, il s'organise autour d'habitudes sociales et mentales. Peut-on alors parler pour ce public d'errance ou d'errant ?

Cette gestion de la quotidienneté, ces différents rythmes qui ponctuent la journée des personnes sans domicile peut être expliquée par plusieurs éléments.

Tout d'abord nous pouvons constater que les services d'aide, de part leurs horaires d'ouverture, influent sur la structuration de la journée. Pour les personnes désirant bénéficier des services, les horaires imposent un cadre de contrainte qu'elles sont obligées de respecter.

Ensuite, d'une manière générale, il y a " la vie de la ville " qui impulse elle aussi son rythme aux personnes de la rue. Vivre à la rue implique de vivre dans la ville et grâce à la ville. Les personnes doivent lier leurs moments de vie avec ceux des personnes sédentaires. De plus la ville étant le cadre des ressources et des contraintes, c'est elle qui induit pour une part les temporalités qui régissent les activités. Ainsi, pour la récupération dans les poubelles, il faut passer avant le service de ramassage. La sécurité est liée elle aussi à l'activité de la ville en générale. Le jour est plus sécurisant car il est synonyme d'activités, de passage, de présence. La nuit les personnes sédentaires sont chez elles, les rues ont tendance à se désertifier. Ainsi, les personnes sans résidence stable doivent composer avec les habitants et leurs rythmes de vie. Nous avons constaté qu'ils développent les mêmes temporalités que les personnes socialement incluses mais celle-ci sont décalées. En effet, il y a un décalage dans les temporalités d'une part pour les questions d'invisibilité. Les personnes à la rue se couchent tard et se lèvent tôt pour ne pas être remarquées ou repérées. D'autres part ce décalage est aussi impulsé par l'usage des structures d'aides. Par exemple les activités relevant de l'hygiène et du petit déjeuner sont plus étalées dans le temps que pour les personnes ayant un domicile. En effet, il faut prendre en compte le temps de déplacement pour aller dans les différentes structures et l'attente au sein de ces services.

Enfin, la condition même des personnes à la rue et leurs histoires personnelles orientent les activités développées.

“ Je n’ai pas le RMI, alors je suis obligé de faire la manche ”

Mais, outre la situation de pauvreté qui conditionnerait les possibles et donc les choix des activités, il faut prendre en compte la trajectoire passée des individus et notamment les processus de socialisation qui ont marqué leurs itinéraires. Le poids de l’histoire personnelle, de la construction mentale de l’individu est au centre de la définition des activités qui vont constituer les rythmes de la journée. Il ne faut donc pas négliger le rôle et la capacité d’action de l’individu dans le choix des activités qu’il développe et dans les temporalités qu’il se fixe pour les réaliser. Ainsi certaines personnes déclarent faire la manche alors que d’autres s’y refusent catégoriquement.

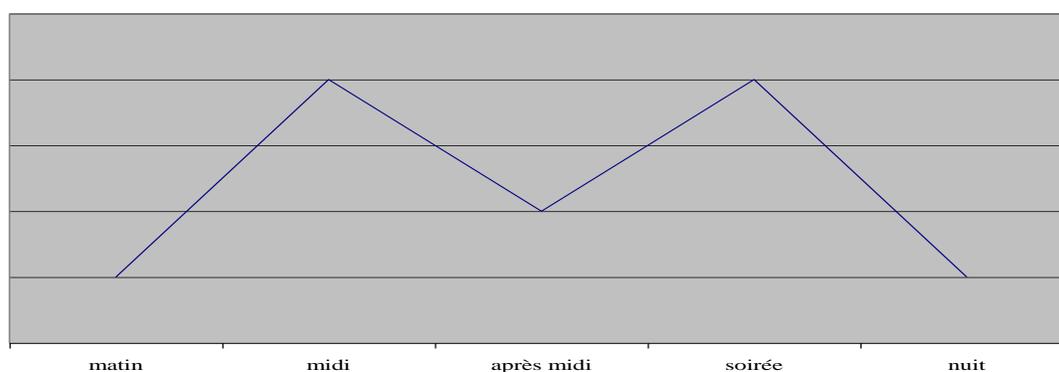
“ Non, nous on a honte de faire la manche, ça je ne le fais pas, jamais je le ferais ” (E 2)

Certains passent des moments en groupe, recherchent des relations, alors que d’autres recherchent plutôt l’isolement et minimisent les contacts :

“ Non tu vois par exemple moi j’aime pas parler avec tout le monde, parce qu’il y a des gens qui sont mauvais...je parle pas avec les autres, deux, trois personnes c’est bon ” (E 3)

Ainsi le rythme de vie et le choix des activités subissent plusieurs influences. Il peut donc y avoir des tensions voire des contradictions entre plusieurs temporalités. La personne à la rue doit composer entre les nombreuses contraintes de ce mode de vie et ses envies qui sont liées à son histoire personnelle. Il se peut par exemple que le temps de mendicité soit mis en tension avec celui des démarches administratives ou sociales. L’organisation de la journée dépend donc d’un compromis entre choix personnels et contraintes.

Tendances des regroupements sur une journée



Le schéma ci-dessus retrace les grandes tendances que l’on peut observer dans la constitution des regroupements sur le centre ville. Il semble que les regroupements se forment essentiellement autour du temps de midi et se reconstituent en fin d’après midi pour se prolonger dans la soirée. La présence des regroupements n’est donc pas linéaire tout au long de la journée. Ces formes de présence sur l’espace public sont plutôt temporalisées et fluctuantes.

Les loisirs comme possibilité de disposer de son temps

Dans cette partie nous entendrons par loisir tous les éléments qui participent à la distraction. C'est à dire qu'il s'agit du temps dont on peut librement disposer et des activités qui sortent des occupations obligatoires et des contraintes qu'elles imposent. Le loisir s'oppose donc à la survie.

Il faut tout d'abord noter la similitude dans les activités de loisir entre celles développées par les personnes errantes et celles des couches populaires de la société. En effet, les personnes errantes sont parties prenantes du système marchand de la ville, et de ce fait développent des loisirs qui leurs sont accessibles, il s'agit de « loisir de précarité ». Ainsi, les activités comme la pétanque ou le football, proposées par certains services, suscitent une forte adhésion de la part du public en errance. De même la consommation d'alcool entre pair est une activité très prisée.

Les loisirs sont donc liés aux conditions et à la classe sociale d'appartenance. Il y a un lien entre les divertissements des classes populaires et ceux des personnes en errance¹³.

Toutefois, il faut remarquer que les personnes en situation d'errance se différencient dans l'affichage qu'elles font des temps de loisirs. En effet, au sein des couches populaires les valeurs de travail et d'effort ont une grande importance. On est fier de travailler dur. Or chez les personnes en errance, on assiste à l'affichage d'un perpétuel temps de loisir.

“ Je fais ce que je veux, je suis libre, c'est ça la vie à la rue ”

On peut même déceler dans certains discours une forme de mépris pour les personnes qui sont soumises aux contraintes du travail salarié. Il y a une sorte de rejet du mode de vie normalisé ou accepté par le plus grand nombre, jugé comme étant générateur de trop de contraintes. Or nous pouvons nous poser la question de leur mode de vie et des contraintes qu'il engendre.

En effet, les personnes en situation d'errance sont dans un système d'obligations permanentes pour satisfaire les besoins vitaux. Ceci les oblige à une dépense d'énergie perpétuelle. Il faut toujours être sur ses gardes, être capable de saisir au vol les opportunités qui se présentent, se débrouiller pour trouver à manger etc... C'est un continuel travail d'adaptation, de repérage qui oblige à être sur le qui vive. Il s'agit donc d'un mode de vie possédant nombre de contraintes. Ainsi, il y a une ambiguïté entre l'affichage du loisir perpétuel, de l'oisiveté et la réalité du mode de vie qui ne laisse que peu de temps à l'inactivité. Il semblerait d'ailleurs que les temps de loisir n'émergent que lors de moments construisant du lien social.

Groupe et rassemblement

Concernant les moments de loisir ou de détente, on peut dire que le groupe joue un rôle primordial. C'est avec les personnes du groupe que l'on va discuter, rigoler et échanger. Le groupe est en quelque sorte un moyen d'évasion, un moment où l'on quitte sa misère, où on la noie dans celle des autres. C'est l'entre soi qui fonde en premier la socialisation des personnes.

¹³ Op. Cit. Gaboriau

Vivre à la rue implique de recevoir de la part des habitants une image souvent négative, puisque cette situation est synonyme d'échec.

“ *Les gens nous prennent pour des cons, mais on est pas des cons* “ (E 9)

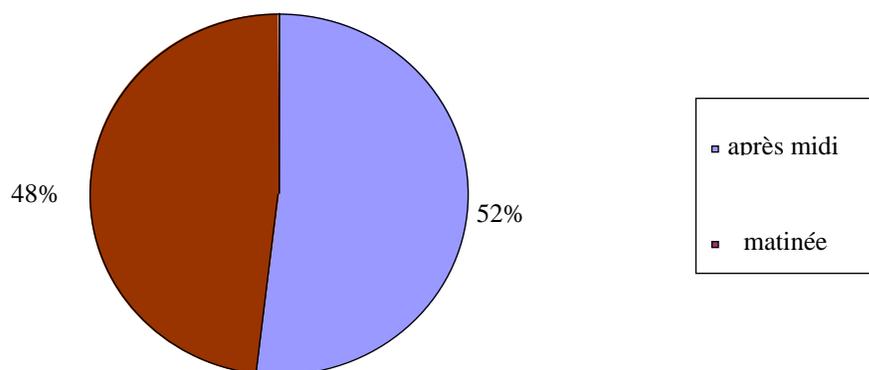
Cette image négative est aussi intériorisée par les personnes à la rue. Ils ont conscience qu'ils ont raté quelque chose et qu'ils sont des ratés, qu'ils n'auront jamais une vie comme les personnes qu'ils croisent tout au long de la journée. Cette forme de mépris qu'ils subissent quotidiennement, que se soit par des regards ou des injonctions venant des passants, justifie leur positionnement sur le fait qu'ils affichent une vie perpétuellement faite de temps de loisir. Par cet affichage, le mépris qui leur est porté est compensé par le fait qu'ils se pensent en dehors des contraintes de la société. L'errance est alors vécue comme étant l'aboutissement de la recherche de la plus large liberté possible.

Au sein du groupe, l'image négative reçue lors des interactions avec des passants s'efface. Tous les membres du groupe sont dans la même situation. Entre pairs, la misère disparaît, il n'y a plus de distinction entre possesseur de logement et sans domicile. Le groupe a pour effet de rendre une humanité à la personne. Au sein du groupe on redevient un individu à part entière avant d'être une personne sans résidence stable.

Les groupes se constituent à des endroits précis dans la ville, chaque groupe possède ses propres lieux. Ce qui permet d'avoir des repères, des points de rendez-vous, des endroits où l'on est sûr de retrouver les autres personnes que l'on connaît. Ceci participe à l'aspect routinier d'une journée et permet de développer pour la personne en errance des points d'ancrage dans la ville.

Par contre, comme nous l'avons vu précédemment, à propos des regroupements, la distinction entre le matin et l'après midi semble peu pertinente.

Pourcentage de groupe par rapport à la temporalité matin/ après midi



En effet, selon ce diagramme, les groupes se forment à 52 % l'après midi contre 48 % le matin. Pour appréhender la constitution des groupes, il faut découper en davantage de temps la journée. Les regroupements ont plutôt tendance à se former en fin de matinée et à rester effectifs jusqu'au début de l'après midi. Ceci explique la relative similitude de la présence des groupes entre le matin et l'après midi

A cette étape nous faisons une distinction entre groupe et rassemblement. Le groupe est un ensemble de personnes plus ou moins constitué. Il représente une entité construite assez homogène. Ils ont une connotation affinitaire (mêmes galères, mêmes histoires, mêmes origines par exemple). Les personnes appartenant à un groupe passent ensemble une grande partie de la journée, avec néanmoins des fluctuations pour les démarches individuelles.

Le groupe est plutôt sédentaire dans la ville, c'est-à-dire qu'il a quelques endroits où il se forme et reste assez longtemps en place. Dans le groupe se joue autre chose que le simple divertissement. Il y a des liens de protection qui se tissent. Lors d'une rencontre avec un groupe une personne refuse un entretien individuel dans un café sous le prétexte qu'elle ne laisse pas les autres seuls, au cas où ils leurs arrivent quelque chose. Le groupe est donc aussi un moyen d'autodéfense, perçu comme élément sécurisant.

Il y a aussi des liens de solidarité au sein du groupe, des échanges de bien matériel ou d'argent. Le groupe constitue un réseau de sociabilité, un lieu d'entraide, d'échanges verbaux et matériels, complété par des fonctions latentes comme celui de recréer un univers familial¹⁴. Ainsi, il joue un rôle fonctionnel et affinitaire.

Par contre un rassemblement est plus éphémère, il se produit à un moment donné avant de disparaître. Même si souvent les rassemblements ont lieux toujours aux mêmes endroits. Les liens qui relient les personnes entre elles au sein du rassemblement sont plus lâches. Les personnes ne se connaissent pas forcément bien. C'est le cas par exemple des rassemblements qui peuvent avoir lieu à l'entrée des services d'aide (repas, accueil de jour). Le rassemblement à une vocation plus festive qu'utilitariste. Il constitue une entité plus hétérogène.

Mais dans les deux cas, la discussion, l'échange sont des facteurs essentiels de la composition de ces regroupements (groupes et rassemblements).

L'alcool

L'alcool n'est pas à proprement parler un loisir, il fait plutôt parti du mode de vie. Mais comme c'est un moyen de participer à l'évasion, nous l'avons inclus dans cette partie consacrée aux loisirs.

D'autres produits que l'alcool participent à cette évasion. Il s'agit de produits illicites ou de médicaments. Nous parlerons dans cette partie uniquement de l'alcool puisque les autres produits étant illicites, il nous a été difficile d'entrer en contact avec leurs utilisateurs.

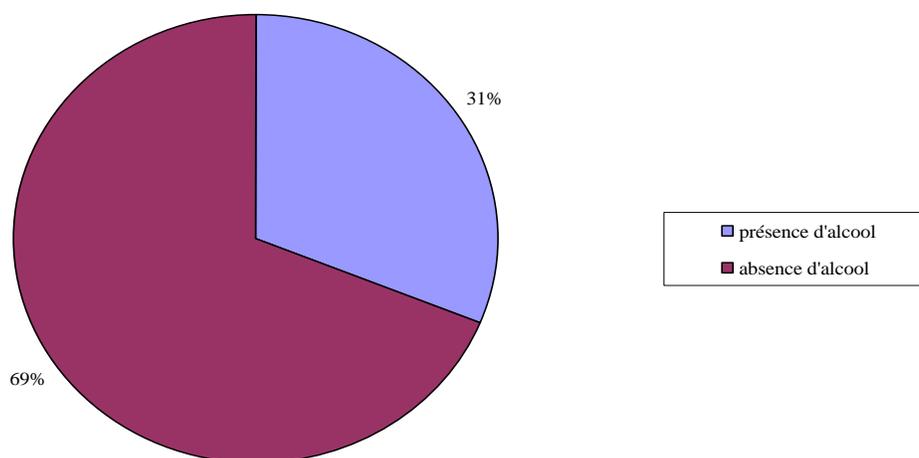
La consommation d'alcool n'est pas une spécificité des personnes en situation d'errance. Cette pratique est courante au sein de l'ensemble de la société. Ainsi, la consommation d'alcool n'est pas une spécificité mais un prolongement à la rue d'une socialisation antérieure.

¹⁴ P. Gaboriau, Clochard, 1993, Julliard.

- quelques données statistiques

Sur l'ensemble de nos observations nous avons rencontré 31 % des personnes pour qui l'alcool était présent. Soit qu'elles avaient à proximité d'elles une bouteille, soit que leur état laissait supposer une prise d'alcool.

Pourcentage du nombre de personne en présence d'alcool

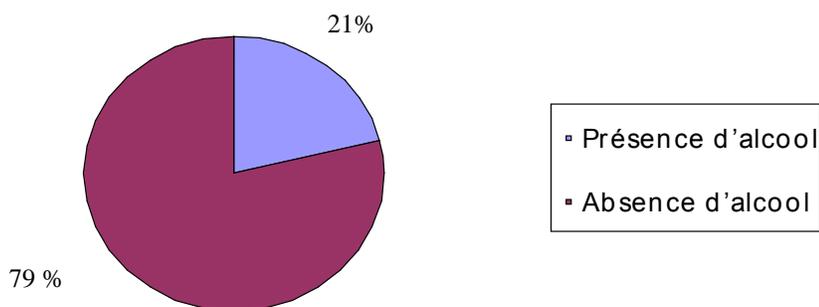


Le pourcentage de personnes observées en présence d'une bouteille ou en état d'ébriété peut paraître faible compte tenu de l'idée commune d'une population fortement alcoolisée. L'éventuelle sous estimation du nombre observé (31%) peut s'expliquer par le fait que certaines personnes dissimulent leur bouteille aux yeux des passants. Ainsi, nous avons pu observer des personnes faisant la manche avec une bouteille cachée dans un bac à fleur. Ainsi, l'alcool ne s'exhibe pas forcément à la rue, les temps où il est le plus visible sont les temps plus festifs, c'est à dire ceux passés au sein d'un groupe de pairs.

Il faut donc noter ici que les 31% de personnes repérées en présence d'alcool ne constituent pas la totalité de la population en consommant mais bien la partie de la population qui en consomme de manière visible.

Si l'on regarde maintenant par nombre d'observations et non plus le nombre de personnes, nous constatons une présence d'alcool dans 21 % des cas. Ce qui veut dire que sur 100 cas d'observations, il y avait 21 cas où l'alcool était présent. Ceci nous renseigne sur la visibilité du phénomène tel que peut le percevoir les passants ou habitants.

Pourcentage du nombre d'observation avec ou sans alcool

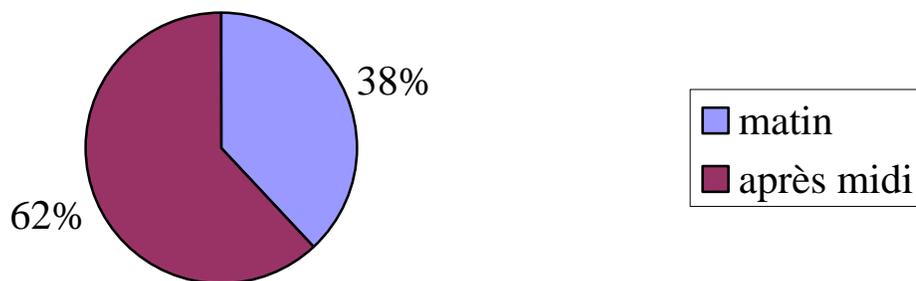


Il faut donc retenir qu'environ un tiers des personnes visibles à la rue consomment de l'alcool, ce qui représente 21 % des situations observées. Ainsi la consommation d'alcool n'est pas majoritaire à la rue aussi bien en nombre de personnes concernées qu'en nombre de situations observées.

Nous pouvons donc constater que si la présence d'alcool n'est pas fortement visible sur l'espace public, elle reste néanmoins constitutive dans l'imagerie commune de l'attribut de la personne en situation d'errance. Tout comme la présence de chiens, l'alcool participe de la construction de l'errant même si celui-ci n'est pas forcément affiché comme tel sur l'espace public.

Observons maintenant comment se répartit la présence d'alcool suivant les temporalités du matin et de l'après midi.

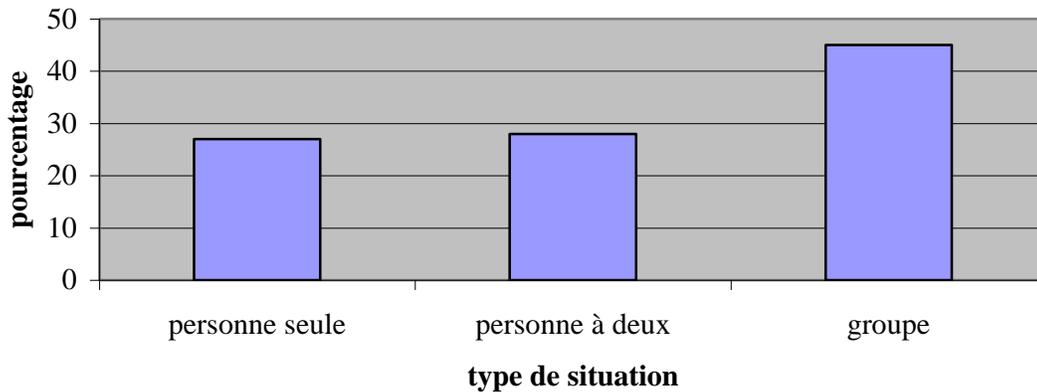
Répartition en pourcentage de la population en présence d'alcool entre le matin et l'après midi



On constate une plus forte visibilité du phénomène l'après midi. 62 % des personnes visibles avec de l'alcool le sont l'après midi, contre 38 % le matin.

Ainsi à une grande majorité la consommation d'alcool se fait l'après midi même si environ un tiers concerne le matin.

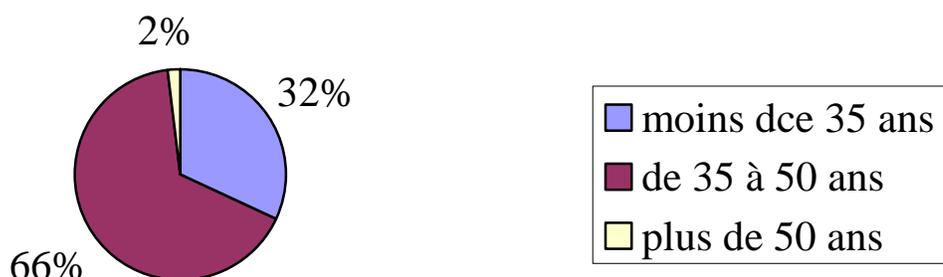
Pourcentage de la présence d'alcool par type de situation



Si l'on regarde la répartition de la présence d'alcool selon le type de situation, on constate une prédominance de l'alcool pour les situations de regroupement. 45% des observations où l'alcool est présent concernent des situations de regroupement, alors qu'environ 30 % concernent les personnes seules ou à deux. Nous pouvons donc remarquer que la consommation d'alcool est une pratique sociale puisque dans 70% des cas elle a lieu quand au moins deux personnes sont présentes. L'alcool est donc un élément créateur de liens social et d'échanges. Mais nous pouvons constater aussi que c'est une pratique solitaire dans 30% des situations. L'alcool n'est pas exclusivement réservé à l'aspect festif ou sociable des relations, il s'agit aussi d'une pratique solitaire et d'un plaisir personnel qui est à mettre en parallèle avec les pratiques addictives ou toxicomaniaques.

Par rapport à l'âge perçu des personnes observées, on peut constater sur l'ensemble de la population où l'alcool est présent :

répartition en pourcentage par âge de la population en présence d'alcool



Ainsi la population visible consommant majoritairement de l'alcool est celle des 35- 50 ans. Pour 100 personnes observées en présence d'alcool, 66 font partie de cette catégorie, 32 ont moins de 35 ans et 2 ont plus de 50 ans. Ces résultats ne sont pas surprenant puisqu'ils correspondent en tendance à la répartition par âge des personnes à la rue. (cf. partie sur la présence des SDF). Toutefois on remarque par rapport à la répartition par âge une sur représentation de la classe d'âge des 35-50 ans qui sont 55 % à être visible à la rue tout en représentant 66 % des consommateurs d'alcool. Par contre les moins de 35 ans représentent 39 % des personnes visibles à la rue et 32 % des consommateurs d'alcool. Nous pouvons alors légitimement nous poser la question des pratiques des plus jeunes. Est-ce une consommation moindre d'alcool, une consommation d'autres produits plus conséquentes... ?

- du plaisir au vital

Ainsi l'alcool n'est pas omniprésent à la rue, nous avons rencontré des personnes qui ne boivent jamais. Toutefois son utilisation est récurrente pour certaines personnes. L'alcool à la rue fait parti du plaisir. Il est avant tout consommé pour le bien être qu'il procure. Le vocabulaire utilisé pour définir l'alcool est lié à du positif, de la satisfaction. Par la notion de plaisir, il faut entendre l'ivresse. En effet, il ne s'agit pas dans le cas de l'alcool, d'un « petit luxe », on ne consomme pas l'alcool pour son goût mais pour ses effets. D'ailleurs les produits consommés sont bien souvent des produits de basses qualités.

“ En suivant des bons copains, ils m'ont donné des bons conseils, j'ai bu un litre, ça ma paru pas déguelasse, après j'en ai bu deux ” (E 8)

C'est l'aspect positif de l'alcool à la rue qui est mis en avant. L'usage de la boisson fait parti des bons conseils apportés.

L'alcool procure du plaisir, il permet un état second qui fait oublier la dureté de la rue et sa propre condition, son statut.

“ Mon seul refuge maintenant c'est l'alcool ...et puis c'est bon ” (E 8)

Les personnes de la rue se raccrochent à l'alcool pour oublier la douleur, la dureté, le froid et toute la précarité de cette vie. Ceci sans pour autant faire abstraction des aspects néfastes d'une trop forte consommation.

“ Mais je veux arrêter car je fais des crises d'épilepsie et puis c'est dangereux, ça te fait perdre tes réflexes ” (E 8)

Ainsi, l'alcool est un élément facilitant la vie à la rue. L'état second qu'il procure permet de supporter plus facilement les aspects pénibles de ce mode de vie. Mais l'alcool a aussi un aspect invalidant dans la rue. Il rend bien souvent vulnérable les personnes en état d'ébriété. Nombre de personnes nous ont fait part de la perte de leur papier par exemple, perte que l'on peut mettre au compte de la boisson. La consommation d'alcool fait baisser la vigilance et occasionne des tensions voire des agressions. Il n'est pas rare que les bagarres éclatent suite à cette pratique. Enfin, l'alcool est aussi responsable de certains accidents, notamment avec des automobiles. Sur l'ensemble des personnes enquêtées, trois d'entre elles nous ont fait part d'accidents par des voitures, accidents qu'ils ont eu sous l'emprise de l'alcool. Toutefois il faut noter ici, que les personnes sans résidences stables développent une véritable compétence de l'ivresse. Il est arrivé par exemple plusieurs fois au cours de l'étude que nous discutions avec une personne de la rue, de façon tout à fait cohérente, mais quand il s'agissait de se lever, la personne titubait et ne pouvait se tenir debout. Ainsi, même si l'alcool a un aspect invalidant, il ne faut pas non plus négliger la capacité de gestion de l'ivresse qu'ont développée les personnes à la rue. Toutefois nous pouvons voir à travers cet exemple que si cette personne se faisait agresser, elle serait dans l'incapacité de réagir.

Néanmoins, malgré l'handicap qu'il peut occasionner, l'alcool apparaît bien souvent comme indispensable à la vie à la rue, c'est ce qui permet de tenir à la rue. *“ C'est mon fioul ”*, nous fait part une personne.

L'alcool est donc caractérisé avant tout par l'aspect plaisir et par l'évasion qu'il peut procurer. Il n'est pas inhérent à la vie à la rue, mais la facilite ou du moins l'adoucit tout en portant en lui les germes d'une vulnérabilité accrue pour la personne qui en use.

Il faut noter aussi le côté socialisant de l'alcool. Il se partage entre pairs, il cimenter un groupe. Tout comme pour les personnes socialement incluses, il s'agit d'un produit générateur de lien social et de convivialité, à l'image du temps de l'apéritif.

Des loisirs normaux

- les activités courantes

Outre le développement de la sociabilité au sein des groupes de pairs et la consommation d'alcool, d'autres loisirs ou moyens d'évasions sont produits par les personnes à la rue. Il

peut s'agir par exemple de la lecture. Nous avons rencontré des personnes qui lisaient dans la rue.

“ J'allais à la prairie ... je me posais tranquille, je peux passer 5 – 6 heure sur un bouquin (E 8)

Dans ce cas les livres ou revues sont bien souvent récupérés ou offerts. Il existe aussi des structures d'aide qui proposent des tables de presse ou une bibliothèque. Ceci permet aux personnes de la rue de se tenir au courant de l'actualité et de s'offrir un moment de détente dans un endroit autre que la rue.

Nous avons remarqué, chez les personnes rencontrées, une assez bonne connaissance de l'actualité, notamment au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. Ceci montre que le lien avec la société n'est pas forcément rompu. Les personnes à la rue s'intéressent au monde qui les entoure et malgré leur condition de vie précaire, continuent à se tenir au courant.

“ il y a Le Pen et Chirac qui sont en train de se faire la guerre, c'est grave ” (E 4)

A d'autres moments nous avons vu des personnes sans domicile avec des cannes à pêche, d'autres en train d'écrire des cartes postales, en train de jouer aux échecs, d'autres encore jouant de la musique, etc...

“ en ce moment j'apprend tout ce qui est percussion ” nous explique un jeune SDF.

Ainsi les personnes à la rue développent des d'activités que l'ont peut qualifier de loisirs ou de détente. Généralement ces activités sont gratuites ou à faibles coût. Il s'agit bien souvent d'activités solitaires. Nous pouvons remarquer aussi qu'elles se différencient peu des loisirs ayant cours au sein de la société. Mis à part leur faible coût, les loisirs des personnes sans domicile sont proches de ceux des personnes sédentarisées. Cela montre que les personnes à la rue ne sont pas si éloignées de la société, qu'elles reproduisent, à leur niveau et suivant leurs moyens, les activités usitées au sein de la société. La différenciation au niveau des loisirs se fait au niveau du coût des activités mais non au niveau du contenu de ces activités. Ainsi, on peut observer une différenciation quantitative mais non qualitative.

- *“ les petits luxes ”*

Comme nous avons pu le voir avec la consommation d'alcool, un des points fort de la culture de la rue consiste en la satisfaction immédiate des besoins. Ce qui est recherché à la rue, c'est le plaisir instantané. Ainsi les personnes de la rue aiment s'offrir des petits luxes¹, c'est à dire des moments qui sortent de l'ordinaire. Pour certaines personnes ces petits luxes consistent à aller au restaurant ou au cinéma.

“ Une fois c'était le cinéma, une fois c'était le resto ” (E 8)

“ Ce soir, on part manger des huîtres dans un resto ”

¹ P. Gaboriau

Ces petits luxes permettent à la personne de sortir de l'ordinaire, de se faire plaisir. Pour faire la comparaison avec les personnes logées et socialement incluses, ceci représente les petites folies que l'on s'autorise une fois de temps en temps. Elles ont pour but de sortir de la survie, de " profiter de la vie " et de la ville comme tous les habitants.

Ainsi, nous pouvons nous rendre compte que les personnes sans domicile mettent en place une série d'activités à des fins d'évasions. Ces temps de loisirs sont appréhendés comme des temps dont les personnes peuvent disposer librement en dehors des activités obligatoires et des contraintes inhérentes à la vie à la rue. Cette sortie du quotidien passe par des moments de sociabilité, l'usage de substance enivrante comme l'alcool ou par des activités, bien souvent solitaires comme la lecture. La notion de plaisir est sous jacente à toutes ces activités (ce qui n'est pas propre aux SDF). Au delà de l'évasion, il s'agit bien de se faire plaisir, de quitter le monde de la survie pour profiter de l'instant comme nous avons pu le voir avec la notion de " petit luxe ".

Nous pouvons ainsi noter, qu'il n'existe que peu de différences entre les moyens mis en œuvre par les personnes sans domicile et ceux développés par les sédentaires, pour mener à bien le besoin d'évasion. La différence majeure réside dans la consommation d'alcool qui est plus conséquente à la rue. Mais ceci s'explique par une condition de vie plus dure et donc par un besoin plus grand d'oublier cette condition. L'autre différence est liée à la capacité financière mobilisable pour les loisirs qui n'est pas la même : les personnes de la rue ne pouvant pas généralement s'offrir des loisirs onéreux.

La journée : la recherche de temps de repos et de tranquillité

Comme nous l'avons déjà abordé, les personnes à la rue souffrent d'un manque important de repos. Les nuits sont courtes et souvent peu réparatrices. A la rue, on ne dort que d'un œil. Selon l'étude de l'Insee, les personnes sans domicile dorment en moyenne 5h42 sur une journée.

" Quand tu es dehors t'arrives pas à dormir... Jean Michel, c'était un mec super, il faisait 83 kilos, maintenant il fait 52 kilos " (E 9)

Ainsi la journée sert aussi à se poser et à se reposer.

La vie à la rue est une vie en perpétuelle tension. Il faut faire d'un espace public, lieu de toutes les éventualités, un espace privé voire intime.

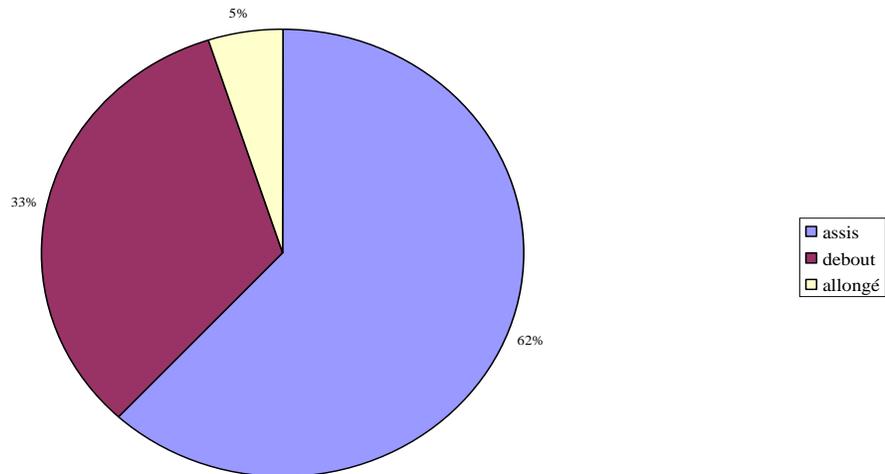
Nous verrons d'abord, à partir des observations réalisées, comment se gère le repos à la rue et ensuite comment est revendiqué le besoin de tranquillité.

- une position privilégiée

Le manque de sommeil, lié à une mauvaise alimentation, à la boisson et au manque d'hygiène, fragilise les personnes à la rue. Voyons quels types de positions sont

communément adoptées par les personnes à la rue pendant la journée, c'est à dire comment se tiennent elles sur l'espace public.

Pourcentage du type de position adopté par les personnes observées



62 % des personnes rencontrées se trouvent être en position assise, 33 % debout et 5 % allongées.

La prédominance de la position assise peut s'expliquer par le fait qu'elle apporte un certain repos tout en permettant le développement d'autres activités. On peut lire, faire la manche etc... tout en étant assis.

De plus cette position est assez sécurisante puisqu'elle laisse à la personne assise un champ de vision suffisamment large qui lui permet de surveiller les alentours. A l'opposé, la position allongée, même si c'est celle du repos par excellence, n'est que peu visible. C'est une position qui implique un fort sentiment de soumission de la part de la personne ainsi qu'une confiance en son environnement. En effet, être allongé sur l'espace public induit un sentiment d'impuissance et de pitié, ce qui n'est pas forcément recherché par les personnes à la rue.

“ Je ne fais jamais la manche avec mon chien parce que cela fait pitié et je ne veux pas, je me débrouille seul et je n'ai pas à faire pitié, je vis ma vie ”

De plus la position allongée est assez insécurisante. Quant on est allongé, on est davantage soumis aux aléas de la rue. Ce n'est pas une position qui peut permettre l'anticipation et la réaction rapide face à une situation dangereuse ou menaçante.

Enfin l'espace de la rue et les interactions qui s'y déroulent est régi par des codes et des règles. Le fait qu'il y ait peu de personnes allongées dans la rue montre que les personnes sans abris respectent certains codes de la société. Tous les comportements ne sont pas admissibles sur l'espace public. Les personnes, tout en vivant à la rue, continuent de garder les références « normales » qui régissent l'espace public. Il n'y a pas de rupture nette dans le système de valeurs des individus avant et après le passage à la rue. La rue n'efface donc

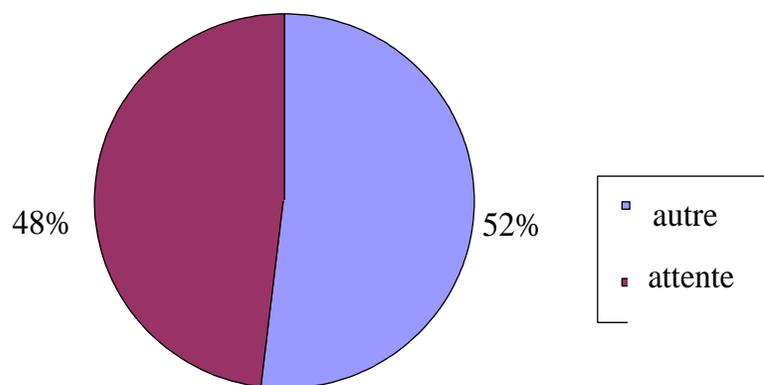
pas la socialisation antérieure, elle introduit d'autres valeurs et règles mais celles régissant la vie en société restent présentes. Les valeurs se superposent, créant parfois des tensions, mais en aucun cas s'excluant ou se remplaçant entièrement. Ainsi, un certain nombre de personnes vivant à la rue, les Demandeurs d'Asile par exemple, sont très peu visibles sur l'espace public car ils développent un comportement et des attitudes en adéquation avec les normes comportementales régissant cet espace. Les personnes les plus visibles sont donc celles qui ont des comportements les plus éloignés de la norme. Aux yeux des passants ces personnes peuvent alors construire l'image du SDF « mauvais pauvre », dans le sens où il ne respect pas les codes, et ainsi participer à la stigmatisation de la population des sans domicile dans son ensemble.

La position assise paraît être un compromis satisfaisant plusieurs besoins. C'est un compromis entre une position de repos et une position respectable vis à vis des passants. C'est aussi une position de compromis entre le repos et la sécurité. Assises les personnes sont plus à même de surveiller leurs affaires et de garantir l'intégrité de leur personne. Cette position permet en outre de garantir un minimum de repos tout en développant une activité comme la mendicité.

- une majorité de personnes en attente

Le repos implique bien souvent des situations d'attente. Par attente nous entendons des comportements de semi repos, c'est à dire des comportements où aucune activité n'est apparente. Au regard des statistiques construites à partir de nos observations on constate une majorité de personnes en attente.

Pourcentage du type d'action



Ainsi, on constate que 52 % des personnes observées, sont en situation d'attente, c'est à dire qu'elles ne montrent aucun signe d'activité, mais en même temps elles ne sont pas non plus en train de dormir. L'attente n'est pas à appréhender uniquement sous la forme du repos. Elle peut aussi se faire debout, comme dans le cas où l'on attend le bus ou quelqu'un.

- un moment de réflexion

Le temps d'attente, assez visible, compte tenu de nos observations est souvent mis à profit pour la réflexion. Le temps libre amène à réfléchir.

“ Là en ce moment je ne fais rien, je réfléchis, je me repose ” (E 5)

Du fait de ce temps libre, où l'on peut être amené à réfléchir sur tout, nombre de personnes à la rue se donnent l'image du « philosophe ». Ainsi, les personnes à la rue se définissent comme des libres penseurs qui, de part leur situation « privilégiée » (extérieure aux contraintes du monde salarial par exemple), observent le monde qui les entoure.

“ Là je vais te dire, j'observe, je suis en train de regarder un petit peu tout ce qui se passe car je trouve que c'est quand même un peu grave. J'ai le droit de penser, je suis philosophe ” (E 5).

“ Je pense que dans la rue il y a une grande part de lucidité ... Dans la rue au moins tu arrives à l'essentiel. Au niveau métaphysique tu te poses des questions. C'est un peu Dostoïevskien, c'est un peu Nietzsche, c'est intéressant. Là tu es obligé de te demander y a t'il un Dieu ? Quand tu n'as plus rien tu es obligé de te poser des questions. ” (E 8)

La position sociale difficile qu'ils occupent les amène à la réflexion. La place sociale marginale autorise une vie mentale particulière. Cette vie mentale se trouve d'autant plus mise en avant que l'alcool facilite la rêverie ou les divagations. Mais l'image de l'errant philosophe vivant de bohème reste une image d'Épinal, la dureté de la vie à la rue rattrape vite les envolées intellectuelles.

Là encore les questions de sécurité prédominent face à la réflexion. La vie à la rue s'effectue dans un climat d'insécurité permanente.

“ ... Mais c'est vrai que quand je vois les autres, ceux de la gare, je me casse en courant. Parce qu'ils sont dangereux, que le rapport de force n'est pas en ma faveur Sinon ça finit mal. ” (E 8)

- la recherche de la tranquillité

Face à cette forme de violence, à ces tensions continuellement présentes, à la fatigue, les personnes à la rue ont tendance à rechercher la tranquillité. Cette tranquillité peut être réparatrice ou anticipatoire. Réparatrice dans le sens où elle procure du repos et apaise les tensions de la rue. Anticipatoire dans le sens où la vie à la rue engendre tellement de dureté qu'il ne sert à rien d'en ajouter de nouvelles, autant se préserver tout en faisant le moins d'effort possible. Et en se montrant le moins possible, on risque moins. Minimiser les contacts fait partie de cette stratégie, moins on rencontre de monde moins on a de chance d'avoir des problèmes par la suite.

Ainsi il y a une recherche de la tranquillité qui se traduit par des postures à avoir pour garantir son repos.

Cette volonté de vivre tranquille, si elle n'est pas forcément effective dans les actes, est très présente dans les discours.

“ J’aime bien ici, j’ai une petite place tranquille... moi, ce que je veux c’est être tranquille, je suis au bord de l’eau, je ne vois pas grand monde ” (E 5)

“ Moi je fréquente les endroits où ils y a le moins de monde possible pour être le plus tranquille possible ” (E 8)

La tranquillité est associée au fait de ne pas voir grand monde. C’est l’autre qui dérange et qui trouble cette tranquillité. Les personnes de la rue sont aussi des personnes solitaires, des personnes qui cherchent à être invisibles pour ne pas être dérangées, pour ne pas à avoir à subir les pressions engendrées par les autres acteurs de l’espace public qu’ils soient sans résidences ou sédentaires.

Les activités ressources

Nous aborderons dans cette partie les activités qui permettent l’obtention de ressources, nous verrons d’abord un point essentiel de la pratique de la rue qui est la recherche permanente. Nous essayerons de dégager les raisons de ce positionnement. Ensuite nous développerons à proprement parler les différentes modalités d’acquisition utilisées par les personnes sans domicile.

Enfin nous déclinons les grandes lignes de “ la culture de la rue ” et nous concluons sur une analyse quantitative des activités visibles au centre ville. Par “ culture de la rue ” nous entendons l’ensemble des compétences et des contraintes engendrées par ce mode de vie. Il s’agit donc du cadre dans lequel ne s’inscrit toute personne à la rue. Ce cadre étant spécifique à ce mode de vie mais pas forcément contradictoire ni extérieur à la société en général. La “ culture de la rue ” peut être appréhendée comme une sous culture faisant partie intégrante de la culture globale.

Une recherche permanente

Etre à la rue implique de la part des personnes une recherche permanente d’opportunité. Il faut être à l’affût pour dénicher de quoi vivre, un bon endroit pour dormir, une bonne poubelle, etc....

L’état de dénuement dans lequel se trouvent les personnes à la rue les oblige à rechercher en permanence des biens, des lieux, des services impliquant des formes de sociabilité.

Nous avons remarqué une forte sociabilité des personnes à la rue. Elles sont capables de créer du lien avec une multitude de personnes. On peut avoir l’impression en les observant qu’elles créent du lien en permanence. Cette création de lien peut être dû à la précarité des relations construites, il s’agit alors de remplacer la qualité des liens par la quantité de lien. Nous avons été étonnés de voir avec quelle rapidité les réseaux affinitaires pouvaient se recomposer. De la même façon, il était étonnant de voir comment les personnes de la rue nous acceptaient et communiquaient avec nous. Cette avidité de lien social peut s’expliquer par la recherche des possibles, toutes personnes nouvelles est une personne qui peut apporter un plus dans l’existence. Cela peut être un travail au noir, une bonne information, quelques pièces, une discussion ou de la reconnaissance.

“ Moi je dis qu’il manque de la communication, toi t’es jeune, reste comme ça, parce qu’il y a des filles quand on tape la manche, c’est 2 heures ou 3 du matin, elles s’assoient comme toi et elles n’ont pas peur... Mais il y en a qui ont peur ” (E 9)

La recherche de lien social n’a pas exclusivement comme but le profit. D’ailleurs, lors de nos discussions avec des personnes sans résidence stable nous n’avons été que très rarement sollicité à des fins financières.

Le dénuement matériel facilite aussi cette recherche permanente. Comme on a rien, on peut toujours trouver mieux. On cherche pour améliorer son quotidien. Ceci d’autant plus que dans la rue rien n’est acquis définitivement. Les vols sont fréquents, il est courant qu’une personne se fasse voler le peu qu’elle possède. Il faut alors repartir à zéro et recommencer, retrouver les objets de premières nécessités comme le sac à dos ou la couverture. Ainsi, ces personnes sont dans la quasi obligation d’avoir toujours avec eux leurs affaires. Elles ne peuvent pas les entreposer dans un endroit sûr mis à part dans les bagageries qui sont en nombre insuffisant sur la ville (ceci d’autant plus que les consignes de la gare sont fermées depuis l’instauration du plan Vigipirate).

Outre le vol, la vie à la rue ne permet pas l’accumulation de biens. Les personnes sans domicile sont dans l’obligation de jeter assez rapidement. Elles doivent faire un tri dans leurs affaires entre ce qui est utile pour le moment présent et ce qui ne l’est pas. Ainsi, les personnes sans domicile accaparent des biens suivant les saisons et les différents moments de vie, puis une fois qu’elles n’en n’ont plus d’utilité immédiate, elles s’en déchargent faute d’avoir d’endroit à eux pour les garder. C’est le cas par exemple des habits chaud qui sont d’une grande valeur l’hiver mais une fois le retour des beaux jours ils deviennent inutiles. Ils sont donc jetés. Quand arrive de nouveau l’hiver, il faut repartir à la recherche des vêtements chauds. Ainsi faute de lieux où elles pourraient stocker leurs affaires, les personnes sans domicile sont dans l’incapacité de capitaliser les biens d’une année sur l’autre. Ce phénomène induit une recherche permanente d’objets immédiatement utiles.

Ce fonctionnement dans la précarité s’exprime aussi sur les lieux de vie. Il se peut que l’on soit chassé du lieu de vie ou que celui-ci soit occupé par une autre personne. Dans ce cas il faut en trouver un autre et être prêt à faire face à cette éventualité.

“ Dans mon squat ça craint, je suis obligé de me balader avec l’essentiel ... parce qu’hier soir par exemple, j’ai retrouvé une seringue. Au moins si je rentre dans mon squat et qu’il y a un problème, je vais dormir ailleurs. ” (E 8).

Encore faut-il connaître un autre endroit où aller dormir.

“ Moi j’ai toujours deux squats comme ça quand il y a un problème dans l’un je parts dans l’autre et j’ai toujours un endroit où dormir ”

La journée est donc mise à profit pour élargir le champ des possibles. Etre à la rue c’est une quête perpétuelle d’un mieux, d’un plus. A la rue on est toujours en instance de quelque chose. En instance de trouver un meilleur coin, en instance d’améliorer ces ressources, etc...

Les modalités d'acquisition

Plusieurs modalités sont possibles quant à l'obtention de biens matériels ou financiers. Chacune de ces modalités requiert des techniques spécifiques. Nous ne parlerons pas dans cette partie des ressources que peuvent apporter les structures. Ceci sera abordé de façon plus spécifique dans la partie qui traitera des relations entre les personnes de la rue et les structures.

Nous avons repéré sept modalités différentes apportant des ressources aux personnes sans domiciles :

- la mendicité
- l'achat
- la récupération
- le travail
- l'échange et le don
- le vol
- la prostitution

Nous avons hiérarchisé les premières et dernières modalités suivant le principe de fréquence, c'est à dire que la mendicité est la forme la plus usité et le vol ou la prostitution restent marginal.

Chacune de ces modalités renvoient aux interstices, aux marges du travail salarié, à ce que la société peut permettre de tolérer sans que l'ordre social ne soit perturbé. Ces activités sont donc parfois dans la limite de l'acceptable, de l'autoriser, c'est le prix de la survie.

L'usage de l'ensemble de ces modalités n'est pas une obligation. Les personnes de la rue combinent certaines d'entre elles suivant leur choix personnel, les opportunités du moment et leurs compétences quant aux capacités requises.

On peut remarquer que la pratique est aussi liée au choix personnel, à l'histoire de la personne et non pas à sa situation. Ainsi nous avons pu rencontrer des personnes sans domicile pour qui faire la manche était impensable :

“ Non jamais, j'ai trop de fierté, ça c'est mon côté Andalou. Vous ne connaissez pas la fierté Andalouse ? ” (E 1)

Voire impossible :

« Moi, je ne sais pas, je n'oserais pas... non, je ne peux pas faire ça, c'est trop difficile »

Alors que pour d'autres la manche est une pratique courante :

“ Hier je voulais taper la manche ... c'est mon coin ” (E 9)

Pourtant ces deux personnes citées sont toutes deux sans domicile avec une ancienneté à la rue importante d'au moins dix ans.

La rue laisse donc une relative capacité de choix aux personnes qui y vivent. Elles ne sont pas totalement soumises au mode de vie de la rue. Il reste des espaces d'autonomie qui peuvent être investis et choisis.

- la mendicité

La mendicité peut se comprendre comme étant une forme de circulation de biens. En l'occurrence elle est souvent un moyen utilisé pour obtenir de l'argent ou des biens consommables (cigarettes, aliments...).

Mais au-delà de cette simple circulation de bien, on peut noter plusieurs éléments. Tout d'abord, pratiquer la mendicité requiert des compétences particulières. On ne s'improvise pas mendiant.

“ Moi la seule fois où j'ai fait la manche c'était en Espagne... Alors je suis allé faire la manche, je me suis exprimé comme j'ai pu et ça n'a pas marché ” (E 8)

“ Non, moi je ne fais pas la manche parce que je ne sais pas la faire ”

Par ces exemples, nous voyons que la manche ne fonctionne pas toujours, qu'il y a un apprentissage à effectuer pour réussir cette activité. Quand on pratique la mendicité, il faut d'abord par exemple trouver une place, un coin. On ne fait pas la manche n'importe où. Cette pratique nécessite une bonne connaissance de la ville afin de dénicher les lieux les plus appropriés à la mendicité.

Ensuite il faut aussi repérer les bons horaires. Généralement la mendicité ne se pratique pas tout au long de la journée. Il y a des temps plus propices que d'autres à cette activité. Bien souvent on nous a fait part de la fin de d'après-midi comme étant le meilleur moment.

“ Pour faire la manche soit tu la fais très tôt le matin ou alors après le boulot le soir parce que sinon les gens sont trop stressés. Entre midi et deux heures, c'est pas la peine, ils partent manger en vitesse, ils n'ont pas envie de se faire emmerder par des SDF ”

Ainsi pour faire la manche il faut connaître la ville et l'usage que les habitants ou passants en font. Il faut en plus pouvoir repérer les codes et les règles qui ont cours dans les endroits investis pour la mendicité. Cette connaissance des codes et règles permet au mendiant de développer une posture adéquate à l'endroit et aux personnes le fréquentant. Il peut s'agir par exemple de ne pas boire sur son lieu de manche. D'ailleurs beaucoup de personnes cachent leur bouteille pendant ces temps car cela peut être mal perçu et nuire à l'activité. Cela peut être de repérer quel type de profession exercent les passants afin de les accrocher sur le ton de l'humour, de faire preuve d'un minimum d'hygiène, d'être accompagné d'un chien, pour faire pitié, pour le chien, etc...

Le mendiant joue un rôle sur son lieu de manche. Ce rôle est conditionné par la compréhension du lieu où il se trouve. Ainsi, il peut développer des accroches, des manières de se tenir différenciées par rapport aux différents lieux et aux différentes personnes qu'il rencontre. Pour illustrer ce jeu que développent les mendiants, on peut

prendre comme exemple les femmes Tsiganes qui sollicitent les passants sur le registre de la fragilité et de la misère “ *une pièce pour manger, s’il vous plaît, monsieur, une pièce pour manger* ”. Une fois la relation conclue, elles peuvent repartir soit sur un registre de satisfaction dans le cas d’un don, soit sur celui de l’agressivité dans le cas d’un refus (regard incendiaire, mots violents etc...).

L’ensemble des compétences à développer pour faire la manche, les horaires à respecter, le rôle joué etc... Fait de la mendicité **un véritable travail** pour la personne sans domicile. Comme toute activité professionnelle, elle implique des savoirs faire et des savoirs être, elle oblige à des déplacements dans la ville. On ne fait pas la manche obligatoirement sur son lieu de vie. Le lieu de vie est approprié pour une certaine commodité et le plaisir qu’il peut procurer. Le lieu de manche est choisi en rapport à une logique de rentabilité.

C’est autour de la mendicité que se structure donc en partie la journée des personnes de la rue. Les temps de loisir sont vus comme des temps de non-manche. Ce sont des moments où la pression sociale se relâche, où l’on n’affiche plus le rôle du pauvre, du misérable, de la victime. L’activité de la manche est très codifiée. Il faut correspondre aux critères du donateur pour prétendre obtenir de sa part quelque chose. Par ce fait la manche est normalisatrice. C’est une mise en norme avec les référentiels des personnes sédentaires.

A cette étape il est légitime de se poser la question de la rentabilité de cette activité. La mendicité est elle une activité rentable ? Pour résoudre la question de la rentabilité de l’activité il faut comparer le gain financier obtenu avec le temps passé et les contraintes ou risques engendrés par la pratique (dévalorisation de soi, rapports conflictuels avec les forces de l’ordre ...)

On peut aussi se demander si les personnes sans domicile ont le choix de se poser ce type de question ? La mendicité n’est elle pas une nécessité lorsque l’on vit à la rue ? la question de la rentabilité devient alors un luxe, possible pour une minorité de personne.

Parmi les personnes pratiquant la manche deux catégories de population se dégagent. La première, très peu nombreuse concerne celles qui arrivent à gagner jusqu’à 150 euros par jours. Il s’agit de personnes anciennement installées sur la ville, connaissant parfaitement celle-ci et ses habitants. Cette catégorie de population ne dépasse pas 4 à 5 personnes sur l’ensemble de la ville selon les dires de certains travailleurs sociaux, néanmoins il se peut qu’elle s’élargisse lors de journées exceptionnelles comme Noël par exemple. Par contre, pour l’immense majorité de la population pratiquant la mendicité, nous pouvons établir à 10 euros en moyenne le revenu obtenu par cette pratique.

Lors d’un échange basé sur le modèle de la mendicité, au-delà de la circulation de bien, c’est l’identité même des individus en présence qui est en jeu. Le mendiant tait son identité propre pour donner à lire ce que le donateur potentiel attend de lui. Ainsi, la relation de mendicité peut être appréhendée comme une relation de don fortement connotée négativement pour le bénéficiaire, ceci par rapport aux autres formes de dons tel que le don occasionnel ou le don à un organisme. Le mendiant est dans une position de soumission face au bon vouloir du donateur. Les débordements de violence, souvent verbaux, qui peuvent faire suite à un échec de la relation de mendicité s’expliquent par ce mécanisme. Le mendiant, au moment où il entre en contact, se soumet, il se construit dans le rôle du dépendant tout en mettant en avant ce que la personne attend de lui (pauvreté, victimisation

etc...). Une fois la situation mise en échec par le refus du donateur, le mendiant peut réinvestir sa place d'acteur en invectivant le passant. De cette manière, il réinvestit son identité, qu'il a antérieurement mise de côté, il se réaffirme sur la scène de la rue. L'agressivité est alors perçue comme le retour de l'individu par rapport au mendiant qu'il était précédemment.

A partir du mode de relation développé lors d'une situation de mendicité, deux modalités d'échange peuvent être dégagées :

- l'échange
affinitaire
- l'échange
marchand

Ces formes d'échanges constituent pour une même personne des modalités de mise en relation différenciées.

Les échanges affinitaires

Nous entendons par échange affinitaire tous les types d'échange où le mendiant se met en scène. Cette mise en scène peut elle même se décliner par une mise en scène passive et une mise en scène active.

La manche passive :

La mise en scène passive peut être illustrée par la figure type du mendiant. Il s'agit de la personne assise avec une pancarte, qui tend la main ou qui a, à proximité d'elle un petit récipient avec quelques pièces de cuivre. Ce sont les personnes que nous qualifierons de mendiant passif dans le sens où l'interaction avec les donateurs est la plus réduite. Dans ce cas de figure il n'y a que très peu d'échange personnel, la relation est quasiment à sens unique. La personne nie son identité, elle ne participe pas à l'échange, elle ne s'exprime que par la seule phrase écrite sur son carton " une pièce pour manger SVP ", " j'ai honte mais j'ai faim " etc... Bien souvent elle ne porte pas de regard vers les passants, le visage est baissé, en direction du sol.

Dans ces situations, nous assistons à une mise en scène de la pitié, voir à une exhibition de certains handicaps. Nous pensons par exemple à un unijambiste qui stationnait à l'angle de la place du Capitole et de la rue du Taur, sa prothèse posée à côté de lui afin que les passants ne puissent pas passer sans remarquer son infirmité.

La présence de chien est aussi à analyser dans le même sens. Le fait de se faire accompagner d'un chien correspond à l'image typique du sans abris, seul sans amis avec comme unique compagnie celle de son animal fidèle.

Les individus optant pour ce type de relation se placent dans un rapport de soumission et de dépendance. La position de soumission permet de laisser au passant le libre choix d'entrer ou non en relation. La position de dépendance quant à elle, a pour but de faire appel à la charité des passants.

L'objectif de ce positionnement dans la relation de mendicité est, par l'intermédiaire de la pitié, de vendre une image, celle de la victime dépendante et par la même occasion de vendre une bonne conscience aux passants donateurs. Ici est sollicité le mode de l'humanité.

La manche active :

Mais d'autres relations affinitaires engagent une plus grande expression de soi et une plus importante reconnaissance. En effet certaines personnes développent ce que nous appelons la manche active. Il s'agit d'aller à la rencontre des individus et de solliciter leur don par divers moyens.

Le cas le plus présent est le classique " *une petite pièce s'il vous plait* ". Cette démarche entraîne souvent une discussion qui peut être plus ou moins brève avec les donateurs. Cet échange peut aussi avoir lieu avec des personnes qui ne donnent pas.

Dans les cas de manche active, un lien plus fort s'installe avec le donateur. Celui-ci est interpellé par le mendiant, il entre ne serait ce qu'un moment dans " sa sphère personnelle" et l'échange se trouve être plus conséquent (ce qui ne veut pas dire plus productif. L'échange peut être virulent et le profit nul pour la personne qui l'a sollicité).

Pour se dégager de l'identité négative de la mendicité **certaines personnes construisent des scénarios** afin de ne pas exposer la réalité et ne pas être soumis au jugement des autres. C'est le cas d'une personne rencontrée qui demandait 2 euros pour pouvoir s'acheter un billet de train alors que suite à une discussion nous apprenons qu'elle n'allait pas prendre le train. Dans ce cas le receveur tente de prendre ses distances par rapport à l'aumône en présentant sa situation comme exceptionnelle, indépendante de sa volonté.

" Vous n'auriez pas une pièces ou deux, on m'a tout volé "

Dans tous les cas, **la manche active fonctionne comme une provocation de l'échange de la part du mendiant.**

Cette provocation de l'échange passe généralement par une série d'accroches qui ont pour objectif de construire la pitié et la dépendance. Il s'agit bien souvent dans un premier temps de pacifier la relation et de créer les conditions de l'émergence de la pitié.

" Pardon monsieur, n'ayez pas peur, voilà je vous explique, je suis à la rue avec ma fille et pour l'instant je n'ai pas d'endroit pour dormir. Si vous pouviez me donner quelques pièces afin de trouver quelque chose à manger "

Avant de mettre en scène la pitié, il faut rassurer le passant sur ces intentions. C'est dans ce but qu'intervient le " n'ayez pas peur " cité ci-dessus.

Outre la pitié, l'humour est aussi mobilisé pour accrocher le passant.

" Tenez c'est pour m'acheter un œil (tout en fermant un œil et en faisant le borgne) ou bien je vous remercie c'est pour acheter des revolvers, c'est pour les Daltons et ça fonctionne, les gars ils croyaient...Ils jetaient des sous. Oui, pour certains, il faut sortir des grosses conneries pour que ça fonctionne " (E 15)

Dans le cas de l'humour, ce n'est plus son image que le mendiant vend mais une autre forme de lien social. Dans tous les cas, Nous constatons qu'il y a une personnalisation de l'accroche, chacun choisissant le mode d'intervention qui lui semble le plus adéquat.

La mendicité active peut donc prendre plusieurs formes. Comme nous l'avons vu précédemment, il peut s'agir d'une simple demande ou d'une discussion avec construction de scénario. Mais il peut s'agir aussi d'action qui n'implique pas directement une sollicitation financière. Ca peut être le fait d'ouvrir la porte des services tel ceux de La Poste etc... Dans ce cas la personne produit une action qui peut être rétribuée suivant le bon vouloir du bénéficiaire de l'action.

Mais la manche active peut aussi se faire de manière plus agressive, ce qui est toutefois plus rare. La sollicitation financière peut être tournée de manière insistante afin de forcer le passant à donner pour sortir de la relation. Cela peut être l'exemple pour certaines femmes Tsiganes que nous avons cité plus haut qui ressortent un discours en boucle jusqu'à la clôture de la relation. Ca peut aussi être le cas de personnes qui effectuent des sollicitations violentes dans le but d'intimider la personne qu'ils ont en face.

Enfin un autre type de manche active rencontrée, bien que plus rare encore (nous ne l'avons repéré qu'une seule fois) consiste à prendre en otage physiquement la personne tout en mettant le mendiant en situation de danger. C'est l'exemple d'une personne, fortement alcoolisée, qui se couche sur une voie routière afin de bloquer la circulation pendant qu'une autre va solliciter les conducteurs des véhicules. Cette pratique aboutit à s'inscrire dans de la délinquance. Cette pratique est une modalité dérivée de la sollicitation aux feux, rencontrée plus fréquemment.

La pratique de la manche active peut se faire à un point fixe, c'est à dire que le mendiant reste toujours au même endroit et interpelle tous les passants. Mais elle peut aussi se faire en déambulatoire. De ce cas de figure, le mendiant circule dans différents lieux et sollicite les personnes aléatoirement.

Ainsi, il existe plusieurs modalités pour investir une relation de mendicité. Cela va de l'affichage de la pitié de façon passive ou de l'exhibition d'handicaps, en passant par l'élaboration d'accroches qui peuvent reprendre le registre de la pitié, de l'humour ou du besoin occasionnel jusqu'à des actes de délinquance. La relation de mendicité est en aucun cas simplifiable à une seule de ces modalités d'intervention.

Les échanges marchands :

La seconde modalité de l'échange que nous avons constaté concerne ce que nous appelons l'échange marchand. Dans ce cas, le mendiant pose les termes de l'échange, il offre quelque chose et le donateur donne en retour de ce qu'il a reçu. C'est le cas des musiciens, jongleurs ou des créateurs de toutes sortes que l'on peut rencontrer au hasard des rues. Dans ce cas le mendiant vend un service. Il ne s'agit plus d'une relation de mendicité en tant que telle puisque l'on rentre davantage dans un système marchand où l'on propose une prestation en contrepartie d'une rétribution financière. Néanmoins ce type de pratique peut se rapprocher de la mendicité par le fait que l'acte de rétribution et la somme allouée sont laissés au libre arbitre du passant. Il faut noter aussi que cette pratique n'est pas exclusivement le fait de personnes en situation d'errance, et qu'il est bien souvent impossible de différencier un artiste sédentaire et socialement inclus d'une personne errante pratiquant une mendicité créatrice.

Un autre type d'échange marchand concerne la vente de biens, souvent des journaux en contre partie d'une participation financière.

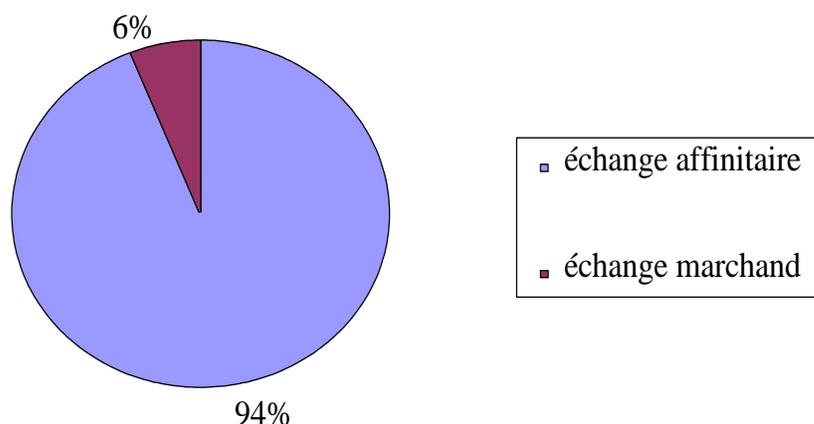
Ces types de relations s'apparentent davantage à une relation entre un prestataire de service et un client plutôt qu'à une réelle relation de mendicité. De plus il s'agit d'une modalité d'échange nécessitant des compétences spécifiques dans certains domaines. Ces compétences sont soit artistiques pour le cas des personnes vendant un service, soit de l'ordre du réseau pour celles vendant un bien. Pour ces dernières il faut connaître les fournisseurs de marchandises et établir avec eux une relation de confiance. Ainsi, cette modalité d'échange n'apparaît pas être accessible à toutes les personnes de la rue car elle est trop spécialisée et implique des compétences particulières aussi bien dans la pratique en tant que telle que dans la gestion de l'espace que celle-ci implique.

Néanmoins, s'il s'agit de relations marchandes, celle-ci ont un caractère particulier puisque l'achat a pour but de donner à la relation un autre visage que la simple charité. L'achat vient masquer la réalité de la relation qui reste sur le registre de la mendicité.

Voyons maintenant, à partir de nos observations, comment se répartit en pourcentage les pratiques de la manche.

Voyons maintenant, à partir de nos observations, comment se répartit en pourcentage les pratiques de la manche.

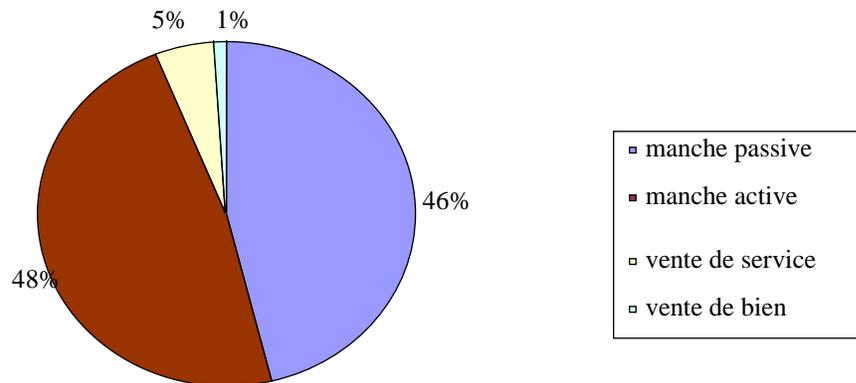
Répartition en pourcentage des modalités d'échange



Ce diagramme une forte prédominance (94%) d'échange affinitaire sur le centre ville. Par contre nous notons que l'échange marchand est très faiblement mobilisé, il ne représente que 6 % des cas de manche observés. Ceci s'explique par les compétences plus spécifiques que cette pratique requiert.

Si l'on s'intéresse maintenant au type de mendicité, c'est à dire à ce que nous avons appelé la manche active, passive et la vente de service et de bien :

Répartition en pourcentage du type de manche

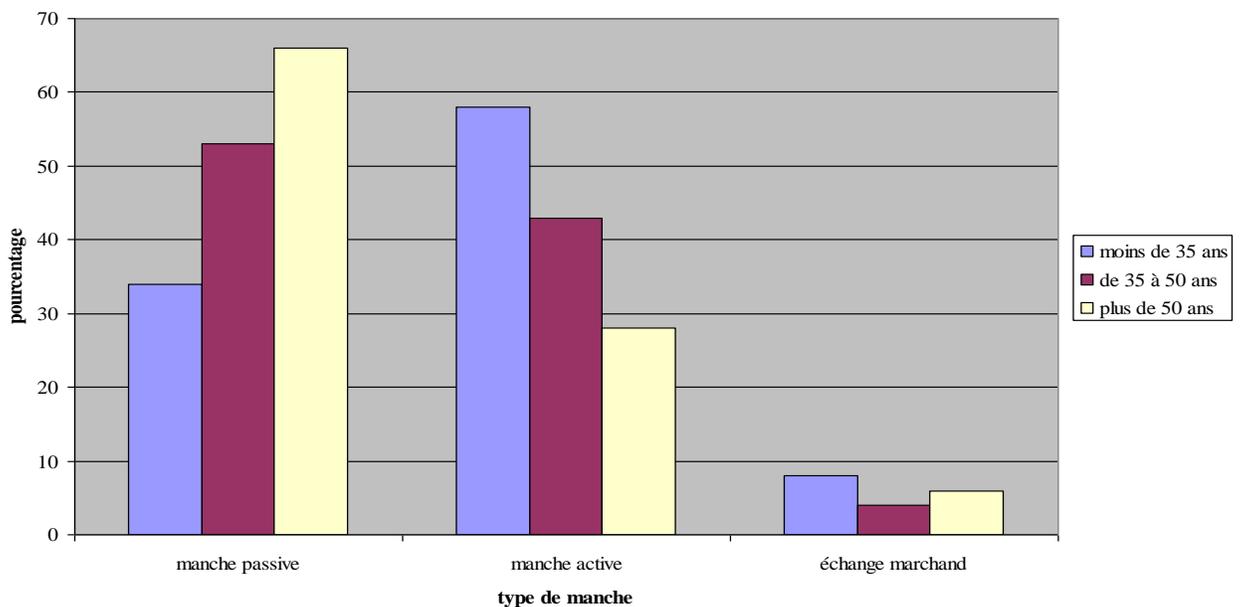


Nous pouvons nous repérer une relative équivalence entre les formes de mendicité active et passive. La forme active représente 48% des modes de mendicité sur le centre ville et la forme passive 46%.

Par contre concernant la modalité d'échange marchand, nous pouvons constater que la vente de service (musique, jonglerie etc...) est largement majoritaire (5%) à la vente de bien (1%)

L'âge des personnes influe-t-il sur le type de mendicité développé ?

Pourcentage par âge du type de manche pratiqué



Dans ce graphique nous n'avons pas repris la distinction entre vente de service et vente de bien, nous les avons donc regroupé sous la modalité échange marchand. En effet nous avons estimé que le pourcentage d'utilisateur de ces pratiques était suffisamment minime pour les associer.

Nous pouvons remarquer une différenciation des pratiques suivant l'âge des personnes. En effet, les personnes de moins de 35 ans qui pratiquent la mendicité développent pour une majorité une manche active (58 %) alors que pour celle âgées de 35 à 50, ce pourcentage est de 43 % et pour les plus de 50 ans il passe à 28 %. On peut donc conclure que **plus la personne est âgée, moins elle va développer une pratique active de la manche.**

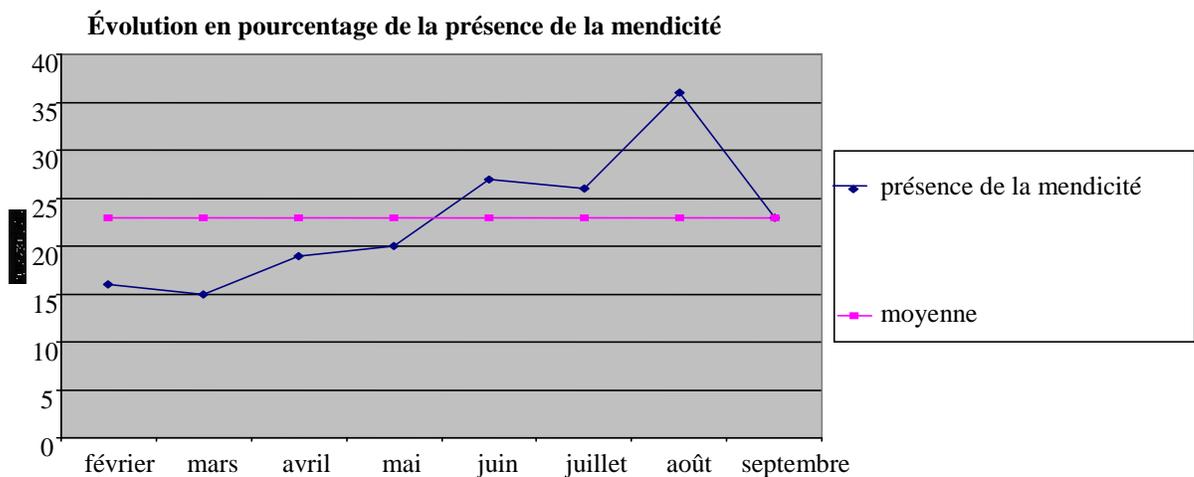
De la même manière, le pourcentage de personnes pratiquant la manche passive augmente avec l'âge des personnes. Il passe de 34 % pour les moins de 35 ans, à 53 % pour les 35 - 50 ans et à 66 % pour les plus de 50 ans.

Plus que l'âge des personnes, nous pouvons penser que le temps passé à la rue peut influencer sur les pratiques de la mendicité. En effet, la manche active nécessite une plus grande implication de la part de la personne dans sa pratique. La vie à la rue sollicitant assez durement le corps et entraînant de la fatigabilité, il peut paraître cohérent que les personnes étant les plus abîmées s'orientent davantage vers un type passif de mendicité.

Par contre nous constatons que le pourcentage de personnes développant une modalité d'échange basée sur le rapport marchand reste très faible : sur l'ensemble des tranches d'âge, cette forme représente moins de 10 % des personnes observées.

Ainsi s'il est admis a priori que la mendicité est un acte à sens unique, que le donateur donne sans contre partie de retour, on peut constater néanmoins qu'une relation peut se construire sous l'impulsion du receveur. La mendicité fonctionne comme s'il y avait dans le don une sorte d'obligation inhérente de retour vers le donateur.

Voyons maintenant si au cours de l'étude nous constatons une évolution de la présence de la mendicité sur le centre ville.



Nous pouvons nous rendre compte, par ce graphique, que la présence de la mendicité croît au cours de l'étude pour diminuer à partir du mois de septembre. Cette présence est même supérieure à la moyenne que nous avons pu établir pour les mois de juin à août. D'ailleurs un pic de mendicité peut être repéré pour le mois d'août.

La croissance de la mendicité à partir du mois de mars peut s'expliquer par la fin de la période hivernale qui implique la fin de la distribution gratuite de repas chaud le soir. De même le pic du mois d'août peut être compris par l'importance du nombre de structures d'aide fermant leur porte durant cette période (Cf. partie concernant les services d'aide). **Ainsi, l'augmentation de la mendicité serait liée à un affaiblissement sur l'offre de service gratuit sur la ville.**

La position de mendiant étant la position la plus honteuse pour une personne recevant un don, la pratique de la mendicité s'organise d'une façon telle qu'il faut dépasser la situation de mendicité par la construction d'une relation qui se base sur autre chose (l'humour, la création, la provocation de la relation). La construction de la relation a pour but de permettre aux mendiants de ne pas nier leur identité face à cette situation d'échange pénible et dégradante. Ainsi on peut constater dans les pratiques de la mendicité un rapprochement de celles-ci et des autres formes d'échange du type dépannage ou rétribution due à une activité.

- la récupération

La récupération est un autre moyen d'obtenir des ressources pour les personnes sans domicile. Cependant, comme pour la mendicité toutes les personnes ne la pratiquent pas. Il s'agit là encore d'un choix personnel. Le fait de pratiquer la récupération est lié à l'histoire de chaque personne plus qu'à leur situation de dénuement.

Cette pratique implique des savoirs faire spécifiques, il faut savoir repérer “ *les bonnes poubelles* ”, identifier ce qui est récupérable ou revendable de ce qui ne l'est pas. Il y a des horaires à respecter pour la récupération. Ceci implique un minimum de repérage et de compréhension du fonctionnement des commerces, des marchés et des autres lieux pouvant être sources de récupération. Nous avons remarqué par exemple que le glanage sur les marchés était un mode d'acquisition courant pour les personnes errante. Mais pour ce faire il faut respecter certains codes, on ne glane pas n'importe comment, il faut attendre la fin de l'activité commerciale du marchand et repérer les aliments qui sont récupérables.

Dans certains cas, cette pratique nécessite des capacités de négociation.

“ Et quand tu descends là, c'est ce qui me démonte, la rue de la Colombette, quand tu vois les containers, il est deux heures du matin, le mec tu lui dits vous avez des invendus, non. Tu ouvres le container t'en veux des kilos de paella entière, chaude dans les containers... Pourtant tu lui demandes bien et tu repasses cinq minutes après, t'as la paella toute chaude. ” (E 9)

Dans ce cas pour obtenir l'invendu, il faut se faire accepter par le restaurateur. Pour cela il faut respecter les codes de celui-ci c'est à dire par exemple ne pas manger à proximité du restaurant, ne pas salir les abords du commerce etc... On constate donc que bien souvent avant de récupérer, il faut négocier l'autorisation. Pour cela il faut réussir à se faire tolérer. Les personnes en situation d'errance se retrouvent souvent victime de la contrainte institutionnelle qui interdit aux commerçants de distribuer leurs invendus. Mais face à cet état de fait, des espaces de négociations sont possibles, ce qui permet aux personnes errantes d'accéder aux invendus.

La récupération ne sert pas uniquement à l'obtention de nourriture ou de bien personnels. Elle peut être l'occasion d'une véritable activité commerciale.

“ Et puis j'ai des camarades à qui je revends, ce sont des antiquaires ou des bouquinistes ”
(E 8)

Ainsi à travers cette activité se développe tout **un réseau de socialisation** soit en amont, c'est à dire avec les personnes possédant des biens étant susceptible d'être récupérés, soit en aval, c'est à dire avec des personnes qui peuvent être intéressées par les objets collectés. Dans les deux cas **il s'agit généralement de commerçants.**

Outre le réseau de sociabilité, cette pratique oblige aussi au mouvement. Il faut se déplacer pour aller trouver les bons endroits.

“ Puis c'est difficile parce pour faire les poubelles il est obligé de marcher, marcher, marcher ” (E 8)

Généralement les personnes qui développent ce mode d'acquisition ont un parcours quasi obligé en ville. Elles ont développé une telle connaissance des endroits susceptibles d'être intéressants, qu'elles les inscrivent dans un parcours, dans le cadre d'un cheminement.

“ C'est les miennes, j'ai mon circuit, je connais tous les bons coins ”

Mais l'activité de récupération peut aussi être entravée par certaines pratiques développées par les personnes sédentaires ou socialement incluses.

“ Tu vas à Saint Georges, là au Casino, derrière, des containers entier de viandes qu'ils jettent tous les jours... Bien ils mettent de l'eau de javel dessus pour pas qu'on les prenne, plutôt que je ne sais pas moi, mais même il y a des pauvres mamies qui sont en retraite, qui arrive à joindre les deux bouts tout juste, pourquoi ils leur donnent pas. Elles ont quand même travaillé toute leur vie. ” (E 9)

Dans ce cas, c'est l'incompréhension qui règne pour les personnes sans domicile. Ces dernières ne comprennent pas pourquoi on ne les laisse pas profiter des déchets, des choses jugées inutiles à notre société.

- l'achat

L'achat est une autre façon de d'obtenir des biens. Il peut avoir plusieurs fonctions.

Il peut s'agir de se procurer des biens qui ne sont pas accessibles autrement. Bien souvent l'achat concerne la boisson et particulièrement l'alcool.

Toutefois l'achat porte aussi sur des biens alimentaires, des “casses dalle”. Il concerne aussi tous les “petits luxes” dont nous avons parlé précédemment, c'est à dire les petits plaisirs que l'on s'offre. L'achat fait parti intégrante du plaisir qu'apportent ces biens. Il y

a en quelque sorte un plaisir d'effectuer sur certain produit le mode d'acquisition normal. Par ce geste les personnes sans domicile montrent qu'elles appartiennent bien au monde social qui les entoure. Il participe de la socialisation à la société de consommation et aide à nier le temps de l'achat, sa condition de personne démunie. Le plaisir est issu en parti de ce rapport à la société.

Ainsi, l'achat se porte bien souvent vers l'inutile, ce qui permet de se construire une légitimité de consommateur. Cet achat de l'inutile est justifié par le fait que les personnes errantes arrivent à se procurer par d'autres moyens (le don ou le vol) les biens essentiels à leur survie.

Par l'achat, les personnes sans domicile montrent qu'elles ne sont pas entièrement dépendantes de la société. Elles sont en capacité d'investir une relation marchande et elles ne sont pas exclusivement subordonnées au don, à l'assistance et au bon vouloir des autres.

Le don peut avoir un aspect d'asservissement. On n'a pas le choix dans le don, on prend ce qui nous est offert. Par l'achat la personne développe sa capacité de choix, son jugement propre sur l'objet et son utilité, sa fonctionnalité et l'adéquation qu'il y a avec l'envie.

“ Non, la vérité je vais au magasin, je les achète. Quand je peux me les acheter... J'ai de belles sapes, elles sont bien mes affaires ? ” (E 13)

Ainsi pour certains biens, jugés primordiaux, le mode d'acquisition passe exclusivement par l'achat.

“ Tous mes vêtements on me les a donné, sauf mes chaussures, je me les ai acheté parce que des bonnes chaussures c'est important ”

A l'achat est associée l'image de la qualité, c'est un mode d'acquisition perçu positivement, il concerne les plaisirs et les objets auxquels on attache de l'importance.

A travers cette présentation, nous pouvons nous rendre compte que l'achat est indispensable pour les personnes sans domicile. Tout d'abord **il permet l'acquisition de biens uniquement disponibles par cette modalité. Ensuite, il participe de la construction du plaisir et enfin, comme pour les personnes sédentaires, il est un gage de qualité et de solidité.**

- l'échange et le don

L'échange est un mode de circulation des biens ayant cours essentiellement au sein des groupes de pairs. Toutefois il peut y avoir des échanges de biens matériels ou de services entre des personnes sédentaires et des personnes sans domicile. Ce peut être le cas de certains commerçants qui en échange de coups de mains, nourrissent et éventuellement hébergent des personnes sans domicile.

L'échange entre pairs n'est pas forcément simultané. C'est à dire qu'il ne s'agit pas forcément d'un troc mais d'un don et d'un contre don, étalé dans le temps. Dans ce cas il participe aux formes de solidarité et s'apparente plus à du dépannage avec contrepartie.

Le don peut donc s'inscrire dans l'échange entre pairs. Néanmoins la majeure partie des relations de dons est due à des interactions entre des habitants ou des commerçants et des personnes sans domicile.

“ A Victor Hugo, un jour moi je vais au traiteur, il me donne trois barquettes saucisses lentilles, tomates farcies, cuisse de poulet et on mange froid ou on fait réchauffer ” (E 9)

Les dons portent essentiellement sur des vêtements ou des biens alimentaires. Ils impliquent souvent une relation particulière entre les deux personnes, une relation plus personnelle. Néanmoins la relation de don sous entend de la part du receveur une position de soumission. Le don renvoie à une incapacité de se procurer les biens matériels autrement que sous la forme du don, c'est à dire de la dépendance à autrui. On retrouve là l'essentiel de l'analyse portant sur la mendicité.

- le vol

Il nous a été rarement fait cas de recours à cette pratique pour obtenir des biens. Toutefois celle-ci existe.

“Non, je cours vite pourquoi je vais faire la manche ? (rire) ” (E 13)

Ainsi, on ne peut pas nier que certaines personnes sans domicile ont recours au vol pour se procurer des biens matériels.

Le vol porte essentiellement sur de l'alimentaire ou des petits objets manufacturés.

Cette pratique, toute délictueuse qu'elle soit, nécessite des compétences de la part de la personne sans domicile. Dans les commerces, il faut trouver la faille où l'on peut se glisser. Ceci implique donc une compréhension du mode de fonctionnement du commerce dans lequel on agit.

Contrairement au don qui invalide le receveur, qui la rend inapte et dépendante, le vol, est une activité valorisante. Le vol permet de se reconstruire un statut d'acteur actif et non plus de sujet passif. Il participe de la débrouille et du sentiment de fierté de certains sans domicile. C'est l'idée du *“ on se débrouille par nous même, on ne demande rien à personne ”*. Il participe de l'idée de sur adaptation et du sentiment de supériorité développé à la rue face à la rudesse du mode de vie.

“ Non mais tu vois un peu. Heureusement qu'on est dur parce que n'importe qui il crève dehors ” (E 13)

“ On achète un truc et on en vol un autre comme ça tu vois bien, on n'est pas perdant, on a deux choses pour le prix d'une ”

Le vol peut être perçu comme la fierté de certains sans domicile. C'est le moyen d'expression de leur capacité à jouer des marges et à s'en sortir, en étant plus débrouillards

que les sédentaires De plus le vol peut aussi être perçu par certains comme une revanche sur la société (à l'image de Robin des Bois), un juste retour des choses.

- le travail

Vivre à la rue ne signifie pas systématiquement ne pas avoir de travail. L'Insee, lors de son étude, a recensé 29% de personnes, fréquentant soit les services de distribution de repas chaud soit les services d'hébergement, en possession d'un emploi. Pour notre part nous avons rencontré des personnes qui avaient une activité rémunératrice tout en dormant dehors, en foyer ou en squat. Ceci nous rappelle toute l'ampleur de la précarisation qui règne au niveau du salariat. Ainsi à ce sujet se pose la question de la légalité et de la légitimité.

“ Comme je t'ai raconté, je fais des coups de main, je fais des marchés. Par exemple je travaille avec quelqu'un le matin et l'après midi. Je décharge et je remballe, il me donne 16 euros ” (E 3)

“ Avec mon petit boulot et le RMI ça me permettait de vivre gentiment... sur le marché, je vendais des CD, des bouquins, des vidéos. J'achetais et je vendais... ” (E 1)

“ J'ai bossé déjà depuis que je suis à Toulouse, j'étais dans la restauration et restaurant café ” (E 14)

Bien souvent le travail se fait “ au black ”, il est non déclaré. Ce mode de procédé arrange les bénéficiaires de ces actions tels que des commerçants ou des habitants qui de ce fait participent de l'économie souterraine. Ainsi, bien souvent l'obtention d'un travail pour une personne errante la fait glisser sur un registre de la délinquance (travailleur non déclaré), qui peut toutefois se légitimer par la prise en compte d'une certaine urgence sociale des individus.

La difficulté de trouver du travail légalement s'explique bien souvent par le manque de document administratif en possession des personnes sans domicile.

“ J'ai travaillé dans une bonne agence : Man Power. Je n'avais aucun papier ! J'ai réussi à, bon à obtenir une déclaration de perte, ceci et deux trois papiers bidons pour pouvoir travailler ” (E 13)

De plus la situation de sans domicile complique de part les contraintes qu'elle induit, une installation stable dans un emploi.

“ Comment veux tu qu'on travaille, c'est pas en dormant dehors que tu te refais une santé, que tu peux assumer un travail correctement ” (E 9)

“ Si vraiment tu veux travailler, tu travailles ! Il n'y a pas à chier, il y a du travail ! C'est pas le travail qui manque, c'est l'appartement. Quand tu dors dehors, t'es jamais tranquille, tu ne sais pas où tu vas dormir le soir ” (E 13)

Ainsi, nous voyons bien que la vie à la rue impose aux individus des contraintes qui vont leur restreindre les choix possibles face au marché du travail. Les travaux accessibles sont bien souvent des travaux pénibles comme dans le bâtiment (parfois incompatible avec l'état de santé de la personne) ou des travaux les plus précaires.

La présence d'une activité même si elle n'est pas déclarée montre un certain lien entre les personnes de la rue et les personnes socialement insérées. En effet se faire embaucher par un habitant, pour effectuer des travaux de bâtiment par exemple, nécessite des moments de négociation entre les individus et l'établissement entre eux d'une certaine confiance.

- la prostitution

Si nous avons rencontré des personnes pour qui la prostitution participait aux modes d'acquisition de ressource, nous ne pouvons pas affirmer ici qu'il y ait un lien fort entre public en errance et prostitution. En effet la prostitution effectuée par les personnes en errance est plutôt une prostitution occasionnelle, suivant les opportunités. Elle ne constitue pas en soit une activité venant structurer leur quotidien, ni produire la source principale financière. Cela est largement confirmé par les associations travaillant auprès des prostitués.

Ainsi, nous avons rencontré un jeune homme de 22 ans qui s'était fait payé un mois d'hôtel par son "client" contre des services sexuels. Ou encore une jeune femme, professeur de français en Roumanie, à qui on proposait de travailler dans un bar comme « hôtesse d'accueil ».

Ainsi, la prostitution existe mais elle n'est pas mise en pratique comme un mode courant d'obtention de ressource.

A travers la description des différentes modalités d'acquisition nous pouvons nous apercevoir qu'elles ne sont pas uniquement induites par la situation de pauvreté. Tous les sans domicile ne sont pas mendiants ou voleurs. Chacun choisit son mode d'acquisition suivant son histoire et les potentialités qu'il est en capacité de développer. La personne à la rue possède une capacité d'action qui va venir construire son rythme de vie et ses occupations. Les activités ressources des personnes en situation d'errance se situent aux interstices de la normalité. C'est à dire qu'elles sont à la limite entre des activités acceptées par la société ou rejetées. Les personnes en situation d'errance investissent les failles, les modalités laissées libres pour en retirer des ressources. C'est par exemple le cas du travail "au noir" ou de la récupération. Ces activités sont à la limite de la légalité, tout en pouvant être considérées comme légitimes.

Nous pouvons d'ailleurs noter que nous avons été assez surpris du peu de personnes revendiquant la délinquance comme moyen de survie. Beaucoup garde une grande importance à la morale et au respect des règles légales et morales malgré la pénibilité de leur situation.

Nous pouvons nous rendre compte que les activités ressources des personnes sans domicile oscillent autour d'un axe « activité invalidante et activité investie positivement ». Mais là, encore c'est la personne elle-même qui définit ce qu'elle estime invalidant pour elle et ce qui ne l'est pas, c'est à elle que revient le choix de l'acceptable. Néanmoins le don comme

certaines formes de manche (la manche passive) sont des activités très empruntes de domination, l'achat et le vol sont quant à elles plutôt construites positivement.

Cette oscillation entre positif et négatif est très forte à la rue. Suivant les moments la personne errante se sent dominée ou rejetée. Ceci est d'autant plus fort qu'elle a intériorisé la stigmatisation négative de sa situation par la société normative. Mais elle peut aussi se sentir sur adaptée et débrouillarde puisqu'elle vie dans des conditions difficiles. "*On est des durs*" nous ont dit certaines personnes.

Toutes les activités développées ci-dessus, nous montrent une chose, elle nécessite des compétences particulières. **On ne s'improvise pas à la rue, c'est un apprentissage.** L'apprentissage des différentes postures à développer forme la culture de la rue, c'est à dire une compréhension de la ville à partir de sa situation de sans domicile. Il s'agit d'acquérir les modalités qui constituent le savoir vivre à la rue comme la recherche de la sécurité, la survie ou le repérage de lieux.

Au sein de la culture de la rue on retrouve une forte mobilité. Cette mobilité est due d'une part à la temporalisation des activités, c'est à dire aux différents temps qui ponctuent la journée d'une personne sans domicile. Ensuite cette mobilité est engendrée par la répartition géographique des activités. Les lieux de regroupement ou rassemblement ne sont pas les mêmes que les lieux de manche par exemple. La recherche permanente qu'implique la vie à la rue participe elle aussi de cette mobilité, elle oblige les personnes sans domicile à aller voir, à faire des repérages, à bouger pour optimiser la maîtrise de la ville en temps que lieu ressource. Enfin, la mobilité peut aussi dans certains cas être abordée comme une activité en tant que telle.

" C'est peut être par peur de voir les autres gens, qu'ils me voient aussi ... c'est pour ça que je préférerais ... qu'il fallait que je bouge, il ne fallait pas que je reste sur place " (E 18)

La mobilité procure une certaine invisibilité, elle permet de ne pas être identifié comme personne sans domicile. C'est le cas de l'exemple que nous avons cité plus haut. Etre statique et investir un endroit induit un repérage de la part des autres personnes. La circulation dans la ville permet donc de fuir la stigmatisation de sa situation, de passer inaperçu de s'effacer.

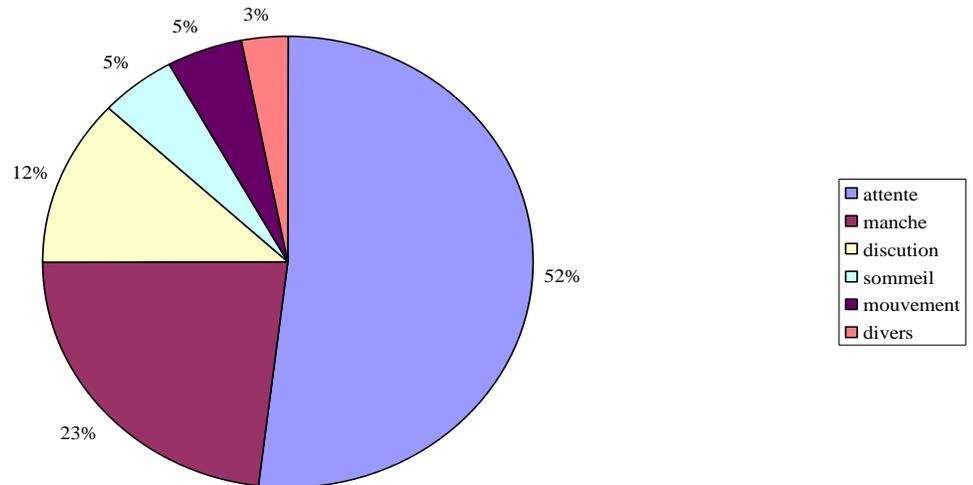
Enfin, le dernier point qui peut dresser les contours de la culture de la rue réside dans l'immédiateté recherchée. A la rue, rien n'est acquis définitivement, c'est un monde du provisoire, de l'incertain, du renouvellement perpétuel. Un moment de détente peut basculer en une seconde en un instant de conflit. Devant faire face à cette instabilité permanente, les personnes de la rue construisent au quotidien les conditions de leur survie. Cette construction se fait dans une perpétuelle urgence puisque la rue ne permet pas aux individus une capitalisation.

Les activités des personnes à la rue au regard des observations

Par cette approche nous chercherons à voir les activités dominantes et les activités mineures sur le centre ville. Ces activités sont repérées en termes de visibilité, ce qui veut dire que ce n'est pas une représentation exhaustive mais une représentation de ce qui se donne à voir.

Si l'on regarde sur l'ensemble de la durée de l'étude le pourcentage du type d'activité développé au niveau du centre ville, cela donne le diagramme suivant.

Pourcentage du type d'activité développée



La majorité des personnes visibles à la rue sont en situation d'attente. Ceci s'explique par la pénibilité de la vie à la rue qui implique des situations de semi repos. Le repos clairement identifié comme peut l'être le sommeil ne concerne que 5 % des personnes observées. Cette faible visibilité des personnes en repos peut se comprendre par la recherche de lieux plus appropriés. Ainsi, la rue en tant que telle, du fait de l'insécurité qu'elle produit et des codes normatifs qui ont cours sur l'espace urbain, n'est pas le lieu de prédilection pour le repos.

Vient ensuite, par ordre décroissant, les personnes pratiquant la mendicité. Elles représentent 22 % des personnes observées. Sous cette catégorie nous avons repris ici sans distinction les trois modalités de manche (passive, active et créatrice). La mendicité ne représente qu'un quart environ des activités pratiquées sur le centre ville. Ainsi elle ne représente pas l'activité principale. Cette plus faible visibilité des personnes faisant la manche peut s'expliquer par son aspect plus éphémère. En effet comme nous l'avons vu, on ne pratique pas la mendicité tout au long de la journée, il y a des temps précis pour cette activité.

Par discussion nous entendons des activités qui se rapprochent du loisir. Il s'agit de moment de détente plus que de moment de repos. Sur le centre ville de Toulouse, 12 % des personnes observées sont en situation de discussion.

Les personnes en mouvement ne représentent que 5 % des personnes observées, ceci peut s'expliquer par la difficulté même de repérer ces personnes qui par définition sont mouvantes.

Au sein de la catégorie « divers », nous avons regroupé différentes activités qui nous ont semblé mineures quantitativement dans nos observations. Il peut s'agir de personnes en train de lire, d'écrire, de se restaurer etc.

Ce diagramme met donc bien en avant trois types d'activités prédominantes. Une attente majoritaire qui se rapproche d'une situation de repos, les situations de mendicité et enfin, des moments de loisir que nous avons qualifié de discussion.

Ainsi la vie à la rue est rythmée par différents temps : des temps intimes, solitaires et collectifs. A chacun de ces temps correspond des activités spécifiques. Le repos relevant plus de l'intime, les démarches vers les structures d'aide ou les activités ressources (tel que la mendicité ou la récupération) sont plutôt des temps solitaires. Par contre le loisir ou la détente sont plutôt vécu collectivement.

Mais la vie à la rue oblige l'adoption d'une posture de recherche permanente pour la satisfaction du quotidien. Il faut faire preuve d'adaptabilité et développer des compétences d'apprentissage. Ainsi tout le monde n'est pas égal face à la rue et aux ressources qu'elle peut procurer.

Les ressources de la rue s'effectuent aux marges ou à la limite de la légalité, entre le délictueux et le toléré, le légal et le légitime.

LES RELATIONS ENTRE SDF

Pour présenter les relations qu'entretiennent les SDF entre eux nous commencerons par donner quelques données quantitatives sur les relations et les regroupements.

Ensuite, nous ferons un nécessaire détour par les représentations de soi et des autres. En effet, l'entrée en relation se base à partir de l'image que l'on se fait des autres, préalable nécessaire pour désigner les personnes et les groupes avec lesquels on peut interagir.

Nous pourrions alors décrire et analyser ces relations selon leurs fonctions, leurs temporalités et leurs inscriptions spatiales.

Enfin, nous tenterons de mettre en avant des figures types de SDF et des modalités typiques de relations entre SDF.

- L'image des autres

○ *Une forme d'auto-désignation*

La description des autres SDF est finalement une description de soi-même : l'autre est présenté comme semblable sur certains aspects et comme différent ou opposé sur d'autres. Ainsi les analogies et les oppositions nous renseignent sur l'auto représentation des SDF.

Le choix des relations est aussi un indicateur de ces autoreprésentations subjectives. Schématiquement on rentre en relation avec des semblables et on évite ceux qui sont trop différents de soi.

Et si les relations sont parfois obligées avec des personnes à l'opposé de ce que l'on estime être, alors elles sont présentées comme incontournables, marquées par une négociation et par leur aspect utilitariste. C'est cette distinction que nous verrons plus loin entre groupes fonctionnels et groupes affinitaires.

Ces quelques remarques rappellent donc que dans toute « rhétorique de l'altérité », on trouve des processus d'auto-désignation et d'auto-représentation. Aussi en abordant la question des relations entre SDF nous traiterons « en négatif » de l'image de soi des personnes sans domicile.

○ *Délimitation eux/nous ou eux/moi*

Si les discours à propos des relations entre SDF témoignent d'une auto-représentation c'est parce qu'ils délimitent le « moi » (ou « nous ») et le « lui » (ou « eux »).

Déjà on peut voir quatre façons de construire le rapport aux autres liées à des degrés différents d'intégration au collectif. Ainsi les SDF se désignent soi par le singulier « moi » ou le pluriel « nous » ce qui montre s'ils se considèrent en individus ou en groupes. De la même manière, ils désignent les autres par le singulier « lui » ou le pluriel « eux » (« elle(s) » étant plus rare étant donné la composante masculine majoritaire des SDF). **Les représentations croisent donc singulier et pluriel (individu et groupe) tant sur l'auto-désignation que sur les représentations des autres.**

Dans les entretiens réalisés auprès des SDF, les discours sur les autres SDF font apparaître trois formes de représentations¹⁵ :

¹⁵ Ces différences dans les représentations tournent souvent autour de la manche et des pratiques addictives (alcool et autres drogues).

- **La différence et l'inversion** : ce procédé montre la différence entre l'individu et les autres. Il instaure une frontière et des limites entre personnes ou entre comportements. La différence en est la forme la plus simple et l'inversion la forme la plus poussée : la première distingue et la deuxième sépare et rejette. Ainsi ce procédé de différenciation va d'une différence de comportement ou d'attitude à un rejet d'un groupe (comme les jeunes par exemple) voire de tendances racistes radicales.

Si la différence est minime et porte davantage sur des comportements, l'entrée en relation est possible : la différence est alors dépassée et les divergences ne portent que sur certains actes (il peut y avoir alors séparation partielle). Par contre quand il y a une forte divergence, les relations sont alors impossibles, voire interdites, et les autres sont rejetés.

Ainsi une personne peut se définir comme « SDF » et rejeter l'étiquette du « clodo ». Elle connaît alors, d'autres « SDF » qui vivent de la même manière qu'elle, mais ne veut pas côtoyer ceux qu'elle nomme les « clodos » (ceux qui boivent trop, ceux qui ne savent plus où ils en sont, ...)

- **La comparaison et l'analogie** : c'est le procédé inverse du précédent. En comparant et en trouvant des similitudes chez les autres, les SDF trouvent des éléments constitutifs d'une communauté de sort. Ici l'autre ou les autres sont présentés dans un premier temps comme différents puis des analogies (histoires similaires, conduites analogues, espaces occupés semblables, ...) permettent un rapprochement.

Quand les comparaisons permettent des analogies suffisantes il peut alors y avoir entrée en relation. C'est selon ce procédé que des groupes hétérogènes et des relations entre personnes disparates trouvent leur fondement et leur justification.

- **Nommer et classer** : finalement les procédés de différence/inversion et de comparaison/analogie conduisent à nommer l'autre. Ce procédé d'étiquetage nominal est donc le résultat des représentations. C'est à partir de ces classements et des dénominations données que se construit l'espace de l'entre-soi qui s'oppose aux « autres ».

Ainsi, une personne s'est présentée comme pouvant se débrouiller seule, comme arrivant à vivre à la rue, en opposition aux autres :

« *ceux vraiment dans le besoin* » (E 7)

Une autre personne a distingué les bons et les mauvais SDF en se distinguant elle même de ceux qu'elle nomme les « *profiteurs* ».

Le fait de nommer l'autre sert à le classer. En nommant, les SDF classent les autres et construisent une échelle de représentations. Cette échelle est scindée en deux selon un seuil de tolérance que chacun se construit qui distingue d'une part ceux avec qui le SDF peut entrer en relation et d'autre part ceux qu'il ne côtoie pas, ne peut ou ne veut rencontrer.

Finalement, dans ces regards, dans ces manières de classer les autres personnes, se dessinent les modalités de l'être ensemble. C'est ainsi que ce dessine un entre soi qui est le socle des formes communautaires observées.

A l'hétérogénéité objective des publics errants se superpose donc une hétérogénéité subjective de la part des SDF. Selon des procédés de représentations, les SDF classent

les autres SDF. Et c'est cette classification, cette hiérarchie, qui explique l'entrée en relation avec les autres.

○ *Les « autres » entre possibilités et contraintes*

Nous avons vu que des processus d'étiquetage et de représentations construisent des différences entre SDF, différences explicatives de la sphère possible des relations. Il faut ajouter que les autres sont aussi considérés comme à la fois des ressources et des contraintes.

Nous verrons plus loin quelles sont les ressources que constituent les autres SDF par la fonction qu'ils peuvent exercer. De même il faut aussi penser que les autres SDF constituent une contrainte autour des mêmes enjeux : ils forment une certaine concurrence pour la manche, ils sont aussi présents sur les services sociaux, ils peuvent être dangereux, ...

Mais ce sur quoi nous voulons insister ici c'est qu'en dehors même de données factuelles, **les autres SDF se représentent toujours les autres SDF dans ce lien entre ressource et contrainte. Ils attachent aux autres l'un ou l'autre, ou les deux, dans leurs représentations.**

Ainsi dans les entretiens réalisés on peut noter des représentations de cette sorte associées à des descriptions de pratiques allant à l'encontre de ces représentations.

Il faut donc souligner le poids de ces représentations paradoxales chez les SDF rencontrés. D'ailleurs, il semble que ce schéma, ce paradoxe, est récurrent chez les SDF et qu'on le retrouve dans l'ensemble de leurs pratiques (images et fonctions des services, image et fonction de la police, ...).

Cette tension paradoxale peut s'expliquer par le fait qu'elle traduit la tension entre socialisation antérieure à la rue et culture de la rue.

Parce qu'ils ne sont jamais totalement exclus, parce qu'ils vivent au croisement de deux sphères, les SDF expriment et vivent des paradoxes témoignant de leur inscription à distance dans l'organisation sociale mais aussi d'une double socialisation liant socialisation « normale » et socialisation à la rue.

- **Fonctions des relations**

○ *La sphère des relations*

Les pratiques sociales rassemblent essentiellement des personnes socialement proches. Les SDF ne dérogent pas à cette règle : l'ensemble de leur vie, la plupart de leurs pratiques se réalisent avec les personnes qui leurs sont le plus proches socialement, c'est à dire les autres SDF.

Pour satisfaire à leurs besoins primaires et secondaires, les SDF entretiennent donc des relations sociales entre eux. La culture de la rue conduit à construire des liens pour parvenir à survivre mais aussi à vivre.

Aussi les relations établies visent à répondre aux besoins élémentaires : la nourriture, le sommeil, l'hygiène, ... C'est dans cette logique que la manche peut être pratiquée à plusieurs, que les ressources peuvent être plus ou moins intégralement partagées, que les informations sont échangées, ...

La fameuse débrouille de la culture de la rue passe bien par des contacts avec les autres. C'est en entretenant des relations avec les autres et en partageant, en échangeant que les « bons plans » sont connus ou mis en place. Se débrouiller solidairement constitue donc bien un aspect fondamental mais aussi particulier de la culture de la rue.

C'est bien dans les relations entre SDF que se fait l'apprentissage des nécessaires compétences de la rue et des « codes » de la culture de la rue.

Mais les relations entre SDF dépassent la seule réponse aux besoins vitaux, elles recouvrent l'ensemble des aspects de la vie à la rue. Ainsi l'ensemble des loisirs sont pratiqués entre SDF. De même la plupart des échanges verbaux, des contacts plus ou moins soutenus se font entre SDF. C'est entre eux que les SDF « passent le temps » ou même « tuent le temps ».

○ *Les échanges (échanges matériels, dons, lien, ...)*

L'ensemble des relations qu'entretiennent les SDF sont marquées par l'importance des échanges. Evidemment ces échanges sont souvent qualifiables d'échanges marchands, c'est à dire d'échanges de biens (dont des échanges financiers).

Mais plus que des échanges marchands, les relations entre SDF présentent des échanges sociaux : ils créent des relations sociales ou plutôt un indispensable lien social.

En effet, le fait d'échanger, s'il a une portée matérielle évidente, est fortement marqué en finalité par l'idée de tisser un lien social, de créer des relations. Le principe de ces relations pourrait être résumé par l'idée suivante : « on a rien mais on le partage ».

Il s'agit bien d'un logique du don où l'échange matériel sert une relation, un lien. Les relations et les échanges permettent d'exister et aussi d'exister dans un groupe, dans une organisation sociale. Cette logique redonne de l'utilité aux « inutiles » et par là redonne du sens à leur présence.

Dans ce type d'échange on retrouve une figure forte et récurrente : **le tuteur**. Le tuteur est une personne sans domicile dont l'expérience (de la rue ou d'une ville en particulier) lui permet d'accompagner les nouveaux (jeunes ou nouveaux arrivés sur Toulouse). Le tuteur donne à lire la ville et ses failles : les lieux à connaître et à éviter, les bons plans, ...

○ *La question de la sécurité et de la violence*

Nous avons déjà rappelé la violence de la vie à la rue et la réelle insécurité dans laquelle vivent les SDF. Le fait d'entrée en relation avec d'autres SDF est alors une réponse à ce danger et au sentiment de sécurité.

Etre ensemble, se réunir est une solution aux risques de violence. En se regroupant les SDF évitent un certain nombre de dangers. Les relations visent donc à atténuer les violences subies mais aussi à limiter le sentiment d'insécurité.

Mais les relations peuvent être aussi porteuses d'une certaine violence. En effet, en se liant aux autres SDF, les personnes sans domicile limitent le danger des non SDF mais s'exposent davantage aux violences internes du groupe.

Ceci explique que la méfiance est la posture commune à toutes les personnes sans domicile. Comme toujours en ce qui concerne l'insécurité, il s'agit presque plus de sentiment et de représentation que de réalités ou d'expériences. Aussi retrouve-t-on la logique paradoxale issue de représentations contradictoires où l'autre est à la fois source de sécurité et de danger.

Dans ces représentations, on retrouve les thématiques mobilisées par l'ensemble de la population en ce qui concerne la question de l'insécurité. Aussi, certaines catégories sont souvent mobilisées : les jeunes, les étrangers, les toxicomanes ...

L'autre est ainsi recherché ou fuit, ou encore cherché et fuit en même temps. Aussi cette ambivalence entre méfiance et confiance explique qu'il y a facilité dans les échanges et en même temps réserve permanente.

Par conséquent, toutes les personnes à la rue ont une position de méfiance vis à vis des autres SDF, cette méfiance étant plus ou moins marquée.

- **Les temporalités et les espaces des relations**

o *Les moments et la durée des relations*

Les entretiens réalisés ainsi que les observations menées sur le terrain ont permis d'aborder la notion d'emploi du temps. Ici nous voulons voir comment s'inscrivent les relations entre SDF dans le planning quotidien des personnes à la rue.

En effet, il apparaît que la plupart des SDF construisent dans leurs journées des moments liés aux rencontres, aux relations, donc collectives, et d'autres plus individuels, solitaires voire de solitude.

Les temps des relations apparaissent comme soit liés au travail et à la satisfaction des besoins vitaux (manche, débrouille, partage de biens matériels, ...), soit au loisir dans un sens large (discussion, consommation, jeux, ...).

Cette distinction est plus ou moins nette. Chez certains SDF, on peut relever une organisation de la journée distinguant clairement temps individuels (par exemple consacré à la manche) et temps collectifs.

On trouve ainsi des parallèles avec les journées de travail : la journée est consacrée à la manche (comme travail) alors que la fin de la journée et la soirée est dédiée aux rencontres de loisirs (comme un « temps apéritif »), et enfin la nuit est à nouveau un espace solitaire.

Il s'agit d'une schématisation un peu grossière puisque les temporalités sont plus complexes et plus entremêlées. Comme nous l'avons vu, la manche n'est pas un bloc de temps de travail mais une pratique en pointillée sur l'ensemble de la journée.

De même les regroupements observés ne sont pas inscrits durablement dans la journée. Les rassemblements ne constituent qu'un temps des SDF. Les autres temps sont alors individuels ou par petits groupes (2 ou 3 personnes). Si on observe sur certains sites des rassemblements qui semblent s'étendre sur l'ensemble de la journée (voire parfois en soirée), une observation plus fine met en avant un roulement important.

Les groupes sont donc souvent en constante mutation, ils sont marqués par des départs et des arrivés (les allers-retours pouvant être multiple dans une seule journée).

Enfin, les SDF enquêtés appréhendent souvent le temps passé dans les services comme un temps individuel. C'est le cas des hébergements ou même s'il y a cohabitation, il y a une proximité forcée qui ne se traduit pas forcément par des relations entre les SDF.

À l'inverse d'autres services sont considérés comme des lieux de rencontre et de relations avec les autres SDF. C'est le cas essentiellement de tous les accueils de jour (de fait : ces structures ne sont pas fréquentées dans l'optique d'établir des relations).

Lors d'un entretien, une personne explique qu'elle croise les autres SDF dans les structures. Elle les connaît d'abord dans les services, puis elle lie des relations dans la rue. Les services apparaissent donc parfois comme des lieux de socialisation, ou des supports de socialisation, entre SDF même si les liens se concrétisent à la rue.

Si l'on ose un parallèle avec les « inclus » on peut avancer que les sphères des relations entre SDF s'inscrivent dans des temporalités similaires à celles qu'entretiennent les

sédentarisés. La sphère du travail / de la manche induit des relations sociales particulières, celle des loisirs d'autres relations, ...

Ces différentes sphères impliquent donc des relations sociales différentes et se traduisent par des temporalités (moments et durées) différentes. Et toujours à l'image des « inclus » les frontières sont parfois perméables et floues.

○ *Les espaces des relations*

Tout comme les temporalités, les espaces sont construits par les SDF autour des relations qu'ils entretiennent entre eux. On peut alors se demander s'il existe un ou des espaces-types des relations entre SDF et à l'inverse un espace d'indépendance individuelle.

Nous venons de voir que les relations s'inscrivent sur des temporalités différentes, ce qui induit des espaces différenciés. L'exemple précédent des rassemblements en est la meilleure illustration. On peut alors chercher à comprendre comment sont construits ces espaces au regard des relations qui y sont entretenues ou non.

L'analyse quantitative des observations met en avant que les espaces de regroupements sont particuliers et ne se superposent pas aux espaces de manches individuels. Ainsi les places, les squares et les recoins de l'espace public sont les lieux privilégiés des regroupements donc des relations entre SDF.

Cependant, les relations entre SDF ne se limitent pas aux rassemblements de loisirs. Nous avons vu la diversité des types de relations entretenues. Il est alors plus difficile de définir des espaces des relations. L'ensemble de la ville peut alors être le théâtre des relations entre SDF.

On conclura en définissant deux types d'espace : des lieux pouvant être investis pour des regroupements et dédiés aux loisirs et par ailleurs l'ensemble de la ville pour les autres types de relations entre SDF.

- **Des figures fortes**

On peut identifier des figures idéales typiques de SDF qui présentent des formes de relations particulières. Évidemment la diversité des cas dépasse cette classification, mais on retrouve ici les figures clés rencontrées sur le terrain.

Pour synthétiser, on distinguera:

- d'une part les relations individuelles (face à face) et collectives (groupes et rassemblements)
- et d'autre part on distinguera les relations selon leur composante principale (fonctionnelle ou affinitaire).

Ce qui donne les figures suivantes :

		Nature de la relation	
		<i>Individuelle</i>	<i>Collective</i>
Objet de la relation	<i>Fonctionnel</i>	« Passeurs »	« Groupes fonctionnels »
	<i>Affinitaire</i>	« Solitaires »	« Groupes affinitaires »

Finalement les relations entre SDF sont qualifiables par les aspects suivants :

- la création de lien social liant affinitaire et fonctionnel
- l'ambivalence entre ressources (apprentissage des compétences, échange de biens et d'informations, ...) et contraintes (conflit voire insécurité, vol, ...)
- des temporalités différentes entre temps de solitude et temps de regroupement, qui s'inscrivent sur des espaces différenciés.

LES RELATIONS AVEC LES HABITANTS

Les habitants perçus positivement

Dans cette partie nous traiterons de la perception qu'ont les personnes sans domicile des personnes sédentaires et socialement intégrées¹⁶. Nous verrons d'abord qu'il n'y a pas de la part des personnes en situation d'errance une perception négative de l'habitant et ensuite nous chercherons à comprendre les modes de mise en relation et d'échange entre ces deux « groupes ».

Pour cela le matériau recueilli (observations, entretiens, ...) nous a permis d'analyser les interactions (du simple mot échangé à la relation soutenue et durable) entre les personnes à la rue et les passants.

- Une absence d'étiquetage négatif

Lors des entretiens, aucune personne ne nous a fait part d'une tension spécifique avec les habitants. Généralement le discours produit est consensuel, les relations entretenues avec les habitants sont plutôt qualifiées de bonnes.

« *Ca va, c'est tranquille, les gens sont plutôt sympathiques* » (E 5)

Il y a bien sur des exceptions à cette perception, mais elles restent minimes et à la marge.

Nous avons pu même remarquer une certaine compréhension du positionnement adopté par les habitants à leur égard.

« *Et puis entre midi et deux, les gens n'ont pas envie de se faire emmerder par des SDF. Ils sont assez stressés par le boulot* » nous glisse une personne sans domicile quand nous discutons des meilleurs moments pour faire la manche.

« *les gens quand ils nous voient, ils nous disent d'aller travailler, nous on peut pas, on n'a pas de logement, mais bon je les comprends qu'ils nous disent ça, eux ils travaillent toute la journée* »

Ces exemples montrent une capacité de la part des personnes sans domicile à penser le rapport à l'autre, de penser la gêne occasionnée par leur présence. **Plus globalement les personnes sans domicile, par cette compréhension, montrent d'une certaine façon leur inclusion dans la société et leur acceptation dans l'espace public.**

De part leur passé, elles connaissent le fonctionnement des personnes sédentaires. Une personne sans domicile est une ancienne personne socialement incluse, elle connaît les contraintes de la vie sédentaire, elle les a intériorisées. **Dans la relation à l'habitant, elle réinvestit ses connaissances de la vie sociale normative pour penser son rôle et sa place.**

¹⁶ Il s'agit ici essentiellement des relations qui n'entrent pas dans les situations de mendicité.

Elle utilise ses expériences antérieures pour penser sa place dans la ville et ses relations avec les habitants.

- Une relation entre deux personnes

Si l'on regarde de plus près les relations entre personnes errantes et personnes domiciliées, on peut constater une absence d'étiquetage ou de catégorisation de population. Par exemple, les commerçants ne sont pas plus décriés que les autres habitants.

La relation se passe comme si la personne à la rue faisait abstraction de la position sociale de son interlocuteur pour ne voir en face d'elle qu'un individu.

« C'est pour ça qu'il ne faut pas critiquer les bourgeois, il y a des gens biens aussi c'est comme dans toutes les races. Il y a des biens et des pas biens, il faut pas mettre tout dans le même sac parce que s'ils étaient tous dans le même sac et bien on crèverait de faim » (E 9)

Les habitants avec lesquels les personnes sans domicile disent avoir de bonnes relations sont ceux qui participent aux dons. De la même manière les habitants stigmatisés sont ceux qui ne s'engagent pas dans cette relation.

Les personnes de la rue ne développent pas de jugement à priori sur les habitants. Mais elles construisent leur référence sur la présence ou l'absence de don. **Ainsi l'échange qu'il soit verbal, de service ou de bien est toujours un révélateur de lien social et de solidarité.**

Un rôle social

Nous chercherons ici à comprendre pourquoi certaines personnes acceptent la présence de personnes en situation d'errance et ainsi de voir quel peut être le rôle que ces dernières jouent au sein de la ville.

- le rôle du don

Historiquement le don fait parti du domaine du religieux. C'est par le don que l'on expie ses fautes et que l'on peut se racheter.

Ainsi le don n'est jamais à sens unique. Il implique une contrepartie pour le donateur.

Même si cette pratique s'est laïcisée, le don garde en lui cette idée de rachat. Par le don, le donateur exprime sa solidarité, sa compassion etc...

Le don est donc un mode d'expression particulier qui permet au donateur de satisfaire un besoin. C'est le moyen personnel de participer à la redistribution de richesse. Il permet de satisfaire le besoin d'entraide au sein de la société.

Il participe ainsi à la construction identitaire de la personne, ce qui passe par une certaine solidarité mais aussi une reconnaissance dans l'acte même du don.

Les mendiants et les personnes sans domicile jouent le rôle de véhicule, d'individu permettant la réalisation de l'expression de ses sentiments.

- un pôle affectif

Il peut exister des relations assez étroites qui se nouent entre des habitants et des personnes sans domicile. En effet, certaines personnes entretiennent des contacts réguliers avec des personnes sans domicile.

Lors de nos sorties avec les gens de la rue nous nous sommes aperçus qu'il y avait des échanges qui se construisaient avec les habitants. Des habitants venaient saluer, prendre des nouvelles des personnes à la rue etc...

Ainsi, certaines personnes développent des relations quasi quotidiennes avec les personnes de la rue. **Ces relations sont soit des échanges de biens, soit des échanges verbaux, et constituent ainsi un lien social entre habitants et sans domiciles. Elles forment ainsi un réel don qui, dépassant l'échange, engage une relation sociale réelle et réciproque.**

Les villes développent une tendance à l'anonymat, les interactions entre habitants engagent plutôt de l'apparence que de l'affectif. C'est à dire que dans les villes on a plutôt tendance à se jauger et se juger que d'entrer en relation empathique ou affinitaire. L'espace public est plutôt un espace impersonnel contrôlé par des codes et des règles. **L'existence dans cet espace de personnes que l'on connaît et reconnaît, ou dont on s'occupe, participe d'une certaine humanisation de la ville.**

« Une dame qui avait peut être 52 ou 55 ans, elle me voit assis comme ça, et elle me dit qu'est ce que vous voulez manger monsieur. Je lui dis ce que vous voulez madame. Escalope milanaise et tout, chaud et tout, comme ça dans une assiette, les couverts, le quart de rouge. Elle me l'a cuisiné, elle me l'a amené. Je la revois le soir et je parle franchement, elle me prépare la douche et tout, elle me met une planche en bois en travers et un verre de whisky » (E 9)

Les personnes sans domicile peuvent devenir des repères pour les habitants. Elles sont l'occasion d'exprimer un lien social qui est souvent distant ou flou dans les grandes agglomérations urbaines où les solidarités sont plus lâches que dans les communautés rurales ou plus diffuses et rares que les proximités permises dans les villes de moindre importance.

Ainsi, nous avons rencontré une vieille dame qui tous les jours donnait à manger à un sans abris. Au-delà du simple geste de donner, cette personne développait un rituel avec le sans abris, il devenait un repère dans sa vie. Elle nous a d'ailleurs fait part un jour de ses mauvaises fréquentations et du fait qu'il était en train de « se laisser aller ».

Au-delà du don, il y a bien un investissement dans la relation, une sorte de mise sous protection de l'individu. Il fait parti de l'univers proche. **Sa présence devient partie intégrante de la vie de la personne qui fait de la relation avec elle un des moments de ses rythmes de vie.**

De plus, les centres ville ont tendance à devenir des zones de plus en plus orientées vers l'activité commerciale. Ainsi, les personnes de la rue réintroduisent, dans un espace régi par les codes du commerce, de l'affect et du sentiment.

Les sans domicile en milieu urbain participent de la création de lien social. Ils sont des repères humains que certaines personnes investissent. **Le sans domicile peut donc avoir une utilité sociale reconnue : aussi il humanise et personnifie la ville.**

Ce pôle affectif peut aussi être introduit par la présence d'animaux (quasi exclusivement de chiens). Nous avons pu remarquer que certaines personnes sédentaires entretiennent davantage les chiens des personnes errantes que les personnes en tant que telles. Certains jouent de cela et en tirent profit dans leur relation avec les habitants.

« *Tenez, c'est pour votre chien* » dit par exemple une personne qui donne de l'argent à un sans domicile.

Ainsi les chiens peuvent participer de la création de ces pôles affectifs : soit qu'ils peuvent être l'élément facilitant les contacts, soit qu'ils attirent pour eux même l'attention des personnes socialement incluses.

- l'animateur de rue

La personne sans domicile a aussi une autre fonction que celle de capter l'affectivité de certains habitants.

Il y a alors une véritable mise en scène dans les modalités de présentation de soi par les sans domicile.

En effet, lors du travail de terrain nous avons pu remarquer l'aspect « burlesque » dans lequel se place les sans domicile. Par exemple, nous avons rencontré une personne en train de faire du stop à des piétons.

D'autres personnes s'appellent les « *Sans Difficulté Financière* »

Lors d'un entretien, un habitant passe et demande à deux personnes de la rue :

« *Hier je suis passé, vous n'étiez pas là ? Non on était en congé hier, le patron nous a renvoyé* » (E 9)

Ainsi, les personnes sans domicile font preuve d'une large autodérision face à leur situation. Cette autodérision leur permet de mieux accepter leur situation et d'entrer en relation plus facilement avec les habitants, notamment parce qu'elle contredit les sentiments d'insécurité et de méfiance.

Cette posture est d'autant plus usitée que les personnes sans domicile ne sont pas incluses dans les rapports de forces quotidiens qui s'élaborent entre les habitants. En effet, il se joue une certaine respectabilité sociale sur l'espace public, or les sans domicile, de part leur marginalité, sont exclus de cette recherche de respectabilité.

Ils peuvent donc se permettre de développer des comportements originaux, en dehors de ceux communément admis. Et ce type de comportement peut même être un jeu stratégique de la part des sans domicile qui endossent alors un rôle de marginal afin de faciliter leurs rencontres avec les habitants sédentaires.

Il se dégage donc un aspect d'amuseur des rues dans la posture des sans domicile. Mais au-delà, de l'amusement, est pris en charge une partie de l'animation de la rue, voir de sa gestion.

C'est le cas par exemple d'une personne qui fait la circulation pour remplacer un feu tricolore déficient. Le fait que le feu ne marche pas perturbe la situation de mendicité développée. **Ainsi, la personne régule, pour son propre intérêt, une situation de dysfonctionnement dans l'espace public.**

Nous avons observé d'autres cas de figures, où la personne sans domicile participe de la gestion de l'espace public. Il peut s'agir de cas où elle garde les bagages d'une personne socialement incluse ou qu'elle indique des lieux ou orientations ou encore des places de stationnement disponibles

Ces rôles d'animateur de rue impliquent donc deux fonctions pour les sans domicile : une fonction stratégique pour eux-mêmes dans le but d'entrer en contact avec les habitants et une fonction de régulation de l'espace, une fonction sociale pour eux et les autres.

Des situations conflictuelles

La construction de l'espace public est liée à la dichotomie privé/public existante dans notre société. L'espace public est régi par des codes, des façons de se comporter, etc... Ces codes et normes font référence au vivre en société par opposition au vivre chez soi.

L'espace public renvoie à l'idée d'espace ouvert aux interactions avec autrui, permettant des appropriations variées aux intensités et temporalités diverses. Néanmoins ces appropriations différenciées doivent s'effectuer dans le cadre des codes et normes en vigueur. Elles doivent permettre la possible appropriation par tous de l'espace.

Ainsi, la privation ou la spécialisation de l'espace public par un groupe d'individu doit être justifié. C'est l'exemple de manifestations festives qui investissent durant une certaine durée des endroits spécifiques. Ces manifestations sont acceptées quand elles se réfèrent à des événements particuliers et mis en avant (fête de ceci, etc...). **Il s'agit dans ces cas d'utilisation « extraordinaire » de l'espace public, extraordinaire dans le sens où elles sont occasionnelles et par opposition au quotidien. La privation de l'espace est temporaire.**

Or l'utilisation de l'espace public par les personnes errantes ne correspond pas à la conception qui en est faite.

Tout d'abord, les personnes errantes sont en perpétuelle appropriation de l'espace public, mais plus que l'appropriation, elles privatisent l'espace public, ce qui est contradictoire avec le fait que l'espace public est un espace libre et ouvert.

De plus le fait de vivre sur l'espace public introduit dans celui-ci des comportements de la vie privée, voire de l'intime.

D'une manière générale, l'espace public est un espace pudique, ce n'est pas l'espace de l'expansion. L'espace public c'est l'espace du contrôle social. Or les personnes sans domicile dérogent aux règles du contrôle social. **Ils sont souvent contraints d'y déroger : ainsi l'absence de lieux d'aisance publics et gratuits conduit les sans domiciles à réaliser leurs fonctions biologiques dans la rue même.**

Les habitants peuvent donc se sentir agressés par une utilisation privée de l'espace public. Ceci dénote par rapport aux comportements communément admis. **La situation de rejet peut naître du fait que les habitants ne sont pas en capacité de décrypter et de saisir les codes, normes et valeurs des gens de la rue.** Ce qu'ils pensent comme agressif n'est peut être que le mode d'expression de la rue.

L'appréciation de l'acceptable dans l'espace public est aussi affaire de subjectivité. Chacun élabore son propre libre arbitre et a sa propre sensibilité quant aux interactions dont il est l'objet. Ainsi, par exemple faire uriner un jeune enfant dans la rue peut entraîner un sourire de la part de la personne qui se retrouve confronté à cette situation tout comme un sentiment de gêne voire d'agacement et d'autant plus s'il s'agit d'un adulte.

La situation conflictuelle entre un habitant et une personne à la rue naît d'une appropriation et d'une utilisation de l'espace public différenciée. L'habitant, par l'inscription dans le privé ou l'intime qu'en fait la personne sans domicile, se sent dépossédé de l'espace. Celui-ci est dans l'obligation de subir des moments de vie qui sont normalement et socialement non visible. **Il peut donc y avoir une rivalité entre personne sans domicile et résident pour l'appropriation de la ville.**

Ainsi, ce qui fait tension entre les habitants et les sans domicile ce n'est pas tant les sans domicile eux même mais plutôt l'appropriation différenciée qu'ils font de l'espace public. On peut alors se demander si ce n'est pas plutôt le modèle de l'urbanité qui fait tension, c'est à dire la cohabitation entre des appropriations diverses et variées se faisant sur des temporalités multiples. La focalisation sur les sans domicile fixe s'expliquerait par la plus grande distance qu'ils opèrent entre leur mode d'appropriation et celui des habitants, mais on peut être amené à penser que si les sans domicile disparaissaient, les tensions se porteraient sur un autre public.

Nous cherchons à montrer ici, que le monde urbain, par son hétérogénéité est un monde de tension, celle-ci n'étant pas l'apanage de la seule relation habitants/ personnes errantes.

« Moi maintenant j'ai horreur d'aller au centre. Surtout au mois de juillet, il y a la chaleur, les soldes, les vacances. Il y a vraiment trop de monde. On ne se sent plus chez nous ! On est plus chez nous ! (rire) » (E 8)

D'ailleurs, comme le montre cette citation, cette tension fonctionne dans les deux sens. Pour que les personnes sans domicile puissent investir l'espace public, il faut que la pression exercée par les habitants ne soit pas trop forte.

Toutefois si tension il y a, le conflit n'éclate pas forcément. Nous avons pu remarquer que bien souvent la tension s'exprime par des manières d'être. Ainsi lors de notre présence

auprès des personnes à la rue nous avons vu des habitants détourner le regard ou porter un regard négatif sur les personnes avec qui nous étions. La tension est donc bien présente mais elle n'est pas forcément explicitée. Elle se donne à lire en filigrane dans les comportements quotidiens.

Un mode d'expression de cette tension réside dans les plaintes déposées auprès des services de police. Ces plaintes portent soit directement sur les personnes errantes, soit sur les services d'aide qui les accueillent. Les forces de l'ordre nous ont toutefois fait part que ces plaintes résidaient généralement d'une minorité de personne, soit une dizaine de commerçants et quelques habitants connus des services de police.

Ainsi, on peut penser que l'expression de la tension engendrée par la présence de sans domicile est plutôt contenue ou filtrée par un intermédiaire.

Néanmoins, il peut arriver qu'il y ait des rapports conflictuels violents. C'est par exemples un habitant qui jette des seaux d'eau par sa fenêtre pour faire partir les errants situés en dessous. Nous avons pu recueillir d'autres exemples d'interactions violentes :

« C'est comme bon, Patoche il est pas là, c'est un très bon musicien, il a 40 ans de guitare et 20 d'harmonica, il dormait sur un banc et il y a des vieilles bourges de merde, là tu vois ces connards qui me font dire, de la javel pure dans les yeux » (E 9)

L'agression est exceptionnellement le fait de l'errant. Peut être parce qu'il sait que cela tournerait à son désavantage et que, en tout cas, il n'a rien à en attendre, à y gagner.

Lorsque le cas se présente (deux cas repérés au cours de l'étude) c'est par protection et pour éviter un souci réel ou présumé.

L'agressivité semble liée aux situations de mendicités. Aussi la violence (qui souvent ne dépasse pas le stade verbal) est liée à la manche. **Et, par ailleurs, les cas de violence sont très rares.** De plus, une certaine violence langagière semble plus participer de codes culturels, de pratiques culturelles que d'une véritable agressivité.

Ainsi, dans la construction mentale de l'habitant par les personnes de la rue, nous pouvons remarquer qu'il n'y a pas de stigmatisation à priori. Tout passants est potentiellement une personne ressource. C'est à dire que le rapport à l'habitant n'est pas construit par exemple sur l'apparence vestimentaire, sur l'idée de classe sociale. Par contre à travers le discours recueillis, nous pouvons nous rendre compte que les personnes sans domicile procèdent à une distinction entre le bon et le mauvais habitant.

Le bon est celui qui engage une relation, soit qui participe au don soit qui engage une discussion. A l'inverse le mauvais habitant est celui qui ignore ou qui commet des actes de violence et ce sont alors les catégories communes qui sont mobilisées (âge, sexe, ethnicisation).

L'acceptation de la présence de personnes sans domicile au sein des espaces publics urbains est liée au rôle que ces derniers endossent dans ceux-ci. Ils sont à la fois indispensables pour réaliser un acte de don, de par leur présence ils humanisent les villes et créent des repères affectifs aux habitants et enfin, ils s'arrogent une position d'animation de

la rue. **Ainsi, les sans domicile participe de la création du lien social sur un versant qui est laissé libre de toutes autres interventions.**

Enfin, nous pouvons noter que les situations conflictuelles entre habitants et les sans domicile sont liées à l'utilisation de l'espace public différenciée. **Cette utilisation différenciée génère des tensions perçues par les deux parties. Elles peuvent occasionner de la part des habitants soit un dénigrement (regard négatif ou détourné), soit une sollicitation d'un acteur tiers (la police), soit des actes de violence.**

Les situations conflictuelles semblent être liées à la vie à la rue, c'est à dire à l'atténuation de la distinction entre espace intime, privé et public, à l'expression d'une violence verbale (plutôt liée aux codes de la rue) et à l'incompréhension de ces codes par les habitants.

LES RELATIONS AVEC LES STRUCTURES

Des déplacements forcés

Les zones de vie des personnes à la rue ne sont pas forcément à proximité des structures d'aide et réciproquement, les structures ne s'établissent pas forcément à partir d'une logique de recherche de proximité au public. Le choix de l'aire de vie s'établit en fonction du lieu de nuit et des différents endroits utilisés par les activités de la journée.

Nous avons rencontré par exemple des personnes qui vivaient sur les bord du canal du Midi.

« Nous on est le long du canal, on connaît tout le monde là bas » (E 15)

Mais elles fréquentaient aussi le restaurant social du Ramier.

Ainsi, bien souvent aller vers une structure nécessite un déplacement dans la ville. Mais alors comment font les personnes à mobilité réduite ? Nous pensons par exemple à celles qui ont des béquilles (suite à des accidents par exemple) ou celles dont l'état de santé ne leur permet de se déplacer que très difficilement.

« Non moi je vais nul part. C'est trop loin. Moi je reste entre ici (la place Jeanne d'arc) et là bas au bout du boulevard (le square Roland) »

Par cette obligation de mobilité pour aller vers les services d'aide s'opère une sélection du public entre les personnes mobiles et les personnes non mobiles.

Bien sur il faut relativiser cet effet de sélection puisqu'il existe la possibilité d'obtenir une carte de transport gratuite, mais elle n'est pas accessible à l'ensemble des publics en errance. Ainsi par exemple les demandeurs d'asile ne peuvent se la procurer faute d'avoir les papiers nécessaires. De plus, même en y ayant droit, faut il encore faire les démarches nécessaires et être au courant de cette possibilité.

« Je vais à Lagrave, c'est là que je vais prendre ma douche. Sauf que ce matin j'ai pas pu y aller, ils m'ont fait chier avec le bus, le mec il n'a pas voulu que je monte ... Pour le ticket gratuit il faut faire transférer mon dossier, c'est pareil, on en revient, c'est de la paperasserie, c'est l'administration qui travaille alors que moi je suis gitan, je suis SDF et j'estime avoir les mêmes droits partout » (E 5)

On voit ici apparaître, au travers de cet exemple, l'une des caractéristiques fortes de la population en errance, il s'agit de l'incompréhension des démarches qui lui sont demandées d'effectuer.

Il faut noter aussi qu'une seule structure d'aide ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins d'une personne. Il lui faut bien souvent aller à la rencontre de plusieurs structures pour avoir les services essentiels voir un seul service. Ceci multiplie la mobilité au sein de la ville et peut dans certain cas produire de l'errance chez l'individu demandeur d'aide. Ce parallèle entre mobilité et errance peut être dégagé de la représentation qu'ont les SDF

entre le parcours à effectuer pour accéder à un service (et les différentes démarches qu'il sous tend parfois) et l'incompréhension qu'ils ont des différents services. Ils se trouvent tiraillés, « trimballés » de service en service sans intégrer les différentes raisons, justifications avancées par les structures.

« Ca fait, là ça fait au moins 4 à 5 mois qu'on galère comme ça. Qu'on nous envoie comme des balles de tennis, on nous envoie là-bas, on nous envoie de l'autre côté, on nous ... on perd la tête même ... On sait même plus où on habite ! On perd le Nord, complètement, sérieusement » (E 13)

En effet, comme le souligne Franck Cochoy, d'une part : *« S'orienter dans le marché de l'aide sociale nécessite de trouver la « bonne porte », de maîtriser « l'information », de planifier ses déplacements et ses rendez-vous. C'est beaucoup demander à des personnes en situation précaire, dont l'horizon temporel s'est brouillé, et dont les capacités sociales et cognitives sont fragilisées. »*

Mais d'autre part le brouillage dans les types de service et la confusion du public ne vient pas exclusivement de sa seule ignorance ou incompetence, cela tient aussi de la configuration particulière du secteur concerné.

« Le positionnement de chacun de ces intervenants, mais aussi leurs relations de coopération, de juxtaposition ... permettent de rendre compte des difficultés que rencontrent les usagers pour s'orienter entre ces différents prestataires qui, s'ils se présentent chacun comme autant de « services publics », offrent collectivement et malgré eux toutes les apparences d'un véritable « bazar » du social. »¹

Ce ballottage entre plusieurs structures peut être vécu comme une perte de repère pour l'individu. Il peut se sentir manipulé et dépossédé de sa capacité d'action. L'incompréhension des réponses qui lui sont apportées et l'obligation de mobilité qu'impliquent ses passages dans différentes structures vont à l'encontre de la construction d'un ancrage dans la ville. On peut donc être amené à penser que les services d'aide par leur difficultés à répondre aux problèmes des personnes à la rue, construisent elles aussi une part d'errance.

Mobilité et visibilité

Cette construction de la mobilité pose la question de la visibilité des personnes en situation d'errance. En effet, sont elles moins visibles lorsqu'elles sont positionnées en des lieux précis ou si elles sont disséminées en ville ? Nous avons pu remarquer que l'utilisation des services d'aide était une démarche effectuée par des personnes seules. Il n'y a pas de groupes qui investissent un service mais que des individus isolés même si ils participent à des groupes en dehors.

¹ Frank COCHOY et Ygal FIJALKOW, *Le marché de l'aide sociale : représentations, paradoxes et enjeux.*

Le fait d'éparpiller la population en errance sur l'ensemble de la ville concoure t'il à une moindre visibilité du phénomène ou au contraire à accentuer l'impression d'une omniprésence sur la ville ?

Face à cette question nous n'avons pas de réponse, mais il semble néanmoins que l'action des services d'aide participe à cette dispersion de la population en situation d'errance sur l'ensemble de la ville. Par exemple, nous pouvons noter que les centres d'hébergement sont souvent en dehors du centre ville, ce qui crée un mouvement de population du centre vers l'extérieur, en fin de journée, vers des quartiers qui ne seraient peut n'être pas fréquenté par les personnes en situations d'errance si les services d'hébergement ne s'y trouvaient pas. Ces personnes ne seraient donc pas visibles sur ces quartiers et leur présence ne serait pas perçue comme étant effective sur l'ensemble de la ville. Par contre la présence d'une population concentrée sur certains lieux localisés du centre ville peut aussi développer l'image d'une population omniprésente et participer ainsi à l'expression d'un sentiment d'insécurité.

Des modalités d'investissement différenciées

Plusieurs modes d'investissement sont décelables de la part des personnes en situations d'errance. Il s'agit :

- des non utilisateurs
- des utilisateurs d'une structure unique
- des utilisateurs multi - structures

Les non utilisateurs :

Les non utilisateurs peuvent être catégorisés de deux façons. D'une part ceux qui dénoncent les structures comme imposant des cadres trop contraignants.

« Moi perso, je n'aime pas à cause d'une loi. Il te faut rentrer à 7 heures le soir et le matin tu repars à 8 heures, en plein hiver... Ils te font la morale, moi, on ne me fait pas la morale avec ce que j'ai vécu, non, non... Pour moi c'est une semi prison, pas une prison mais presque » (E 9)

« Et attend, vlan, vlan, c'est une discipline, tu fermes ta gueule, tu bouges pas, tu regardes la télé, hop ils éteignent la télé et tu vas te coucher, ils éteignent les lumières... Ils éteignent les lumières que tu dormes ou que tu dormes pas »

Dans ce cas, la structure est perçue comme une entrave à la liberté des individus. C'est avant tout la discipline et les horaires imposés qui sont rejetés.

D'autre part, d'autres personnes refusent l'aide apportée en mettant en avant la stigmatisation et le coût symbolique à supporter pour bénéficier de l'aide.

« J'y vais pas non plus. Non, parce que je tiens à rester autonome, parce que je me place en tant que salarié au chômage. Donc je fais abstraction de don de vêtements etc... Moi je ne vais pas faire la queue pendant trois heures aux colis alimentaires, je préfère encore

manger une baguette de pain parce que moi j'estime que j'ai quand même 4 ans de formation derrière moi et 1 an d'université, ce n'est pas pour me retrouver dans un mode de vie qui est celui là. Donc je reste effectivement dans mon identité, un travailleur salarié qui n'est pas salarié parce qu'effectivement il est dans des oubliettes comme beaucoup de travailleurs handicapés actuellement. » (E 17)

Aller dans les structures d'aide reviendrait pour ces personnes à se penser comme des personnes amoindries, incapable de satisfaire elles même leurs besoins élémentaires. Par le refus de l'aide, ces personnes refusent d'accepter leur condition de précarité.

Les utilisateurs de service unique :

Les utilisateurs de service unique se tournent généralement vers des structures « multiservices ». Nous entendons par là des structures qui offrent plusieurs services sur un même lieu (un point accueil discussion, des douches et un service petit déjeuner...). Au sein de ces structures un lien se construit entre les salariés et la personne en situation d'errance.

« Je préfère en fréquenter très peu, mais celles que je fréquente, je m'entend bien avec. Intermède, tu vois, l'après midi je vais là bas et je vais pas aller le lendemain autre part parce que bon je les connais et c'est plus simple ... J'ai pas envie de m'expliquer sur mon cas, j'ai pas envie de raconter à chaque structure » (E 11)

Le fait d'investir une structure, de raconter son histoire, de faire connaissance avec le fonctionnement de la structure et son personnel, tout cela a un coût pour la personne. L'utilisation d'une seule structure rentre dans une logique de minimisation des coûts. La personne ne va pas chercher le soutien d'autres services d'aide parce qu'il faudrait dans ce cas qu'elle réitère la phase d'accroche avec la structure.

De plus le fait de n'utiliser qu'un seul service participe de cette routinisation que nous avons déjà évoquée. Cette « mono utilisation » participe de la création d'ancrage et de repères pour l'individu. Cela lui permet de connaître plus particulièrement une structure et en même temps de se faire reconnaître. Les liens noués avec le personnel salarié ou les autres utilisateurs sont plus conséquents et plus denses.

Les « multi utilisateurs » :

Enfin, d'autres personnes ont une pratique que l'on peut qualifier de « multi utilisateur ». Il s'agit de personnes qui utilisent plusieurs services d'aide. Ce positionnement est à mettre en parallèle avec ce que nous avons appelé précédemment (voir la partie concernant les activités) la recherche permanente. En effet, le mode de vie à la rue amène à développer une posture de recherche afin d'obtenir ce qui va constituer son quotidien voire l'améliorer.

« Je connais le PAIO, le ramier, le CCAS, l'Europe, la Mission locale, Passerelle, et c'est tout. Bon maintenant la Boutique parce qu'on va y aller tout à l'heure, pour voir l'accueil d'abord ... Oui, ça me coûte rien d'y aller pour prendre un rendez-vous pour demain » (E 12)

Cette posture de recherche permanente ne s'arrête pas forcément à la vie à la rue. Elle est présente aussi dans les rapports que peuvent entretenir les personnes en situation d'errance avec les structures.

On peut appréhender à partir des modes d'utilisation diversifiés des structures, la notion de coût individuel. En effet, chacun engage une relation suivant sa propre capacité, suivant ce qu'il recherche mais aussi ce qu'il est capable d'accepter ou non. Ainsi, nous avons pu voir pour les non utilisateurs que le coût concernait soit les contraintes imposées, jugées trop pénibles par rapport à l'aide apportée, soit le poids symbolique qu'impliquait une demande d'aide.

Pour les utilisateurs d'une seule structure, le coût porte sur l'entrée dans la structure. La personne ne veut pas réitérer un nouveau contact avec une nouvelle structure pour ne pas avoir à supporter une nouvelle fois la période d'appropriation réciproque avec les salariés de la structure.

Concernant les utilisateurs multi - structure, nous pourrions penser qu'il s'agit d'un public ayant dépassé la notion de coût et acceptant les contre parties de l'inscription dans des structures d'aide. Or, pour eux, il apparaît difficile de s'ancrer au sein d'une structure. Cette incapacité à s'ancrer, les font « papillonner » de services en services, sans pour autant réussir à créer un lien suffisamment fort pour pouvoir s'investir dans une relation privilégiée avec la structure.

La question des coûts individuels apparaît comme un facteur déterminant du mode d'investissement des structures. Quand celui ci paraît trop fort à supporter, la structure d'aide ne sera pas investie.

Les formes d'utilisation des services

Dans cette partie nous chercherons à dégager les différentes motivations des personnes en situation d'errance pour aller vers les structures d'aide.

Trois engagements différents

L'aller vers les structures, peut tout d'abord s'effectuer dans le cadre d'une recherche de satisfaction des besoins de premières nécessités. Nous pensons dans ce cas à l'alimentation, l'hygiène etc...

La venue au sein des structures dispensant ce type de services est motivé par l'obtention de ces aides. Il s'agit en quelque sorte d'une consommation de service de la part des personnes en situation d'errance. On vient dans le but d'obtenir de quoi manger par exemple et l'on repart une fois ce besoin satisfait. C'est par exemple le cas du Restaurant Social du Grand Ramier qui est utilisé pour sa prestation alimentaire mais dont l'espace qu'il offre est très peu investi. Nous avons été étonnés par exemple, de la faible communication des publics entre eux au sein du restaurant. Il y a peu de bruit et les utilisateurs ne stationnent pas à l'intérieur. Ils ne font que manger puis quittent la salle et se retrouvent à l'extérieur du bâtiment, en petit groupe pour discuter.

Mais la venue sur un service ne s'explique pas uniquement par la satisfaction la plus appropriée des besoins. En effet, si tel était le cas, toutes les personnes en errance investiraient les mêmes lieux, c'est à dire ceux qui apporteraient le meilleur rapport qualité

pour un service donné. Or ceci n'est pas le cas puisque quand on demande au public du Restaurant Social du Grand Ramier son sentiment sur la prestation offerte, nombreux sont ceux qui se déclarent peu satisfaits.

« La bouffe, elle est pas très bonne mais je retrouve des collègues à la sortie »

Ainsi, ce n'est pas tant le service rendu qui attire que les possibilités de socialisation, les espaces laissés libres, les liens potentiels, qui sont recherchés.

Or cet aspect se trouve faiblement mis en avant par les intervenants sociaux qui travaillent auprès de ce public plutôt en terme de réponse à des besoins. Nous pouvons ici reprendre par exemple le slogan des Restaurants du Coeur : *« Aujourd'hui on a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid »*. L'accent est légitimement mis sur le service rendu et sur son offre nécessaire mais le lien et la socialisation ne sont pas pensés.

Dans cette même idée, nous pouvons noter sur Toulouse une faiblesse en termes d'action d'animation de ce public. Seules trois structures offrent des possibilités d'activités collectives (comme le football) dont l'une une fois par mois.

« Parce qu'ici, il manque aussi je trouve des activités, parce que, bon, tu vois, tu veux sortir de la drogue, le seul truc c'est le sport, je pense. Et des salles de sports ce serait bien qu'il y en ai plus et des sports collectifs, du basket ou des trucs comme ça » (E 11)

Il y a au niveau de la ville, une absence de travail sur la dimension collective, les structures dispensant des prestations élémentaires pensent peu le lien et la socialisation. Pourtant ceci entre en ligne de compte dans l'investissement des structures par le public.

Pourquoi par exemple la maison du Jardin a réussi à capter un public qui auparavant n'était que peu présent dans les accueils de jour (les jeunes et les squatters) ? Au sein de cet accueil, la dimension conviviale et socialisatrice étaient impulsées par le local (maisonnette) et par l'équipe (préparation de tartes etc...).

Enfin, une dernière motivation concerne la projection dans l'avenir et la construction *« d'une porte de sortie »*. Il s'agit dans ce cas d'une démarche d'insertion. La personne fréquente une structure avec pour objectif que cette dernière l'aide dans son insertion (obtention d'un logement, d'une formation, d'un travail, du RMI etc...).

Ces trois formes qui construisent *« l'aller vers »* les structures (réponse aux besoins de premières nécessités, socialisation, insertion) peuvent être mises en parallèles avec les référentiels des intervenants sociaux (Cf. partie concernant les professionnels) qui sont l'humanitaire/caritatif, la socialisation et l'insertion. On peut alors se demander comment s'est construite cette articulation, c'est à dire : est-ce la demande qui a construit l'offre (le public qui a induit les réponses des intervenants) ou l'offre qui a impliqué les formes d'engagement du public ?

Vers un parcours de l'errance dans les formes d'utilisation des structures

Nous pouvons noter une différenciation dans les formes d'utilisation des structures en fonction non pas tant de l'âge des personnes mais plutôt de la durée de vie à la rue. Ainsi, les personnes ayant un lourd passé à la rue construisent plutôt une démarche de consommation envers les structures dispensant les besoins de première nécessité. Alors que les personnes avec un passé plus court à la rue s'orientent davantage vers les structures développant plutôt le versant insertion. Ceci ne veut pas dire pour autant que ces dernières ne fréquentent pas les structures de premières nécessités mais qu'elles sont davantage présentes dans celles développant une démarche d'insertion.

Ainsi, nous pouvons repérer différents stades dans le développement des modes de relation qu'entretiennent les personnes en situation d'errance avec les structures d'aides. Il y aurait en quelque sorte comme un parcours idéal typique dans la construction des formes d'utilisation des structures. Nous avons constaté que pour une personne nouvellement en errance, la première demande d'aide s'oriente bien souvent exclusivement vers la famille ou le réseau amical.

« *Je suis venu habiter chez ma grande sœur... mais maintenant je ne suis plus chez elle* » (E 13)

Mais cette sollicitation du réseau personnel se solde bien souvent par une rupture avec ce dernier pour diverses raisons. C'est alors qu'intervient la sollicitation envers les structures d'aide. Les services investis sont alors ceux dispensant des besoins de première nécessité ainsi que les structures d'insertion.

« *Puis j'ai été à la Mission locale, au Gîte de L'Europe, tout ça* » (E 13)

Mais face à la difficulté d'obtention d'un logement, d'un emploi, la démarche d'insertion se trouve être mise à mal et progressivement la personne tend à se désengager des dispositifs d'insertion pour ne s'orienter plus que vers les structures de premières nécessités, c'est à dire celles qui permettent d'améliorer le quotidien.

Nous voyons se dessiner un parcours dans l'utilisation des différentes ressources disponibles. Il commencerait par la mobilisation du réseau personnel, pour ensuite s'orienter vers l'ensemble des structures d'aide, puis finalement se restreindre à celles n'offrant que des services de premières nécessités. Rare sont ceux qui reviendront aux dispositifs d'insertion après cette expérience ratée. Il s'agit là du parcours typifié de la mise en errance suite à l'échec du travail d'insertion.

La présence d'autres personnes en situation d'errance : une contrainte

Enfin, il faut noter aussi que nous avons constaté dans les formes d'utilisation la présence d'éléments gênants et handicapants l'utilisation même des services. Ainsi, bien souvent la présence d'autres personnes en errance au sein des structures est perçue comme un facteur contraignant. Cette présence occasionne plusieurs types de contraintes. Il s'agit tout d'abord du phénomène de proximité/promiscuité qui est fortement décrié, notamment pour le cas des hébergements d'urgence.

Cette proximité est d'autant plus décriée que les personnes en situation d'errance se construisent en opposition à d'autres personnes en errance. A la rue, se construit des clivages au sein de la population en errance. Les personnes reprochent aux structures de ne pas tenir compte des spécificités de chaque public et ainsi de faire un amalgame entre les différents individus qui eux se pensent différemment. Ainsi, pour les structures toutes les personnes font parties du public en errance alors que le public construit une différenciation. Et cette différenciation est d'autant plus importante qu'elle participe à la constitution de l'identité spécifique de chaque individu.

« Il y a des toxicomanes, ils mélangent les gens, ils ne font pas de catégorie. Tout le monde est à la rue, tout le monde est dehors pour eux ! Tout le monde c'est le même pour eux ! Bon, d'accord, je suis à la rue, je suis dans le même cas qu'eux, bon mais moi je ne suis pas toxicomane, je ne fais ni la manche, je ne suis pas de ce côté là tu vois » (E 13)

Outre la proximité, il s'agit aussi de problèmes de sécurité qui sont ici relevés.

« Non, je ne vais plus dans les hébergements, là bas tu ne dors pas, ils y a trop de monde, en plus tu te fais racketter par les jeunes. Non je préfère dormir dans la rue au moins je me défends moi même »

« Dans un foyer tu peux pas dormir et puis tu sais pas si tu vas prendre un coup de couteau » (E 9)

Le fait qu'il y ait au sein des structures d'autres personnes en errance implique aussi bien souvent une attente sur les services. Cette attente peut participer de la construction de l'image négative de la structure et donc par la même occasion influencer sur son utilisation ou non.

« A la Boutique tu arrives à 8 heures, d'abord il faut réserver avant, puis quand tu arrives à 8 heures, tu attends jusqu'à midi et puis on te dit :non les machines sont pleines. Alors on se fout de toi ou quoi ! » (E 9)

Enfin, le dernier point que nous aborderons au sujet de la présence d'autres personnes en situation d'errance au sein des structures concerne la mise en concurrence qu'il peut y avoir entre le public. En effet, pour des services limités quantitativement, comme peut l'être l'offre d'hébergement par exemple, des tensions peuvent apparaître au sein du public accueilli du fait de cette limitation de l'offre. Ceci peut induire pour la personne soit un refus d'utilisation.

« Non, au PAIO je n'y vais pas, de toute façon, il n'y a pas de place d'hébergement »

Soit des tensions qui peuvent déboucher sur de l'agressivité. Dans ce cas il revient à la structure d'organiser son accueil pour tenter de diminuer ces tensions comme le fait par exemple le PAIO ou le CHRS Ricquet en filtrant les entrées afin de ne pas avoir trop de personnes à gérer.

L'utilisation : un compromis entre contraintes et attentes

L'utilisation ou non d'un service d'aide dépend de la réponse donnée à l'attente. En effet, si le service se trouve être dans l'incapacité de répondre aux attentes de la personne qui le sollicite, le SDF va se détourner de la structure.

« Mais les gens il faut qu'ils fassent vite pour t'aider, il ne faut pas qu'ils te disent oui, ça va prendre un certain temps. OK, mais que ça prenne pas 6 mois quand même pour un appart. La vérité, regarde là ça fait déjà trois mois, quatre mois que je suis en galère ! La vérité, si jamais dans deux ou trois mois j'ai rien, je me dirais que les AS ça sert à rien et je ne compterais que sur moi-même » (E 13)

Mais plus que la réponse en elle-même, c'est la manière dont elle est mise en place qui doit être considérée. Ainsi, par exemple concernant les hébergements, ce n'est pas tant la réponse qui est critiquée. Les personnes acceptées dans les centres d'hébergement bénéficient du service qu'elles sont venues chercher, à savoir un endroit où dormir. Mais c'est la manière dont est organisée l'offre d'hébergement qui se trouve critiquée par les personnes en errance.

Ainsi, les structures d'aide perçues les plus positivement de la part des personnes en situation d'errance sont celles qui établissent un cadre le moins contraignant possible. Il s'agit bien souvent des structures d'aide alimentaire qui offrent des repas « au tout venant » comme les Restaurants du Cœur par exemple.

« C'est vrai que c'est bien, tu as à goûter, le café, à manger chaud ... Oui, les Restos c'est bien » (E 9)

Ainsi aller vers les structures induites une tension entre d'une part les attentes de la personne en errance et d'autre part les réponses apportées par les structures. Pour que la rencontre soit possible, il faut que le mode d'intervention de la structure ne soit pas perçu comme trop contraignant par rapport au bénéfice que peut en attendre la personne en errance. Il s'agit donc d'un compromis entre les attentes de la personne d'une part et les contraintes imposées par la structure d'autre part.

Des figures d'utilisateur différenciées

A delà de la simple satisfaction d'un besoin, il peut se créer entre la personne en errance et les intervenants des structures d'aide des relations affinitaires. Celles-ci peuvent être mises en avant pour justifier l'utilisation de tels services plutôt que de tels autres.

« J'aime bien les animateurs là bas, on discute, on a un bon encadrement »

« Oui je connais mais je ne les aime pas ... j'y suis plus retourné » (E 11)

Ces relations affinitaires peuvent se retrouver parmi les différentes figures d'utilisateur. Il s'agit ici d'un facteur explicatif de la venue sur une structure mais non du type de comportement adopté au sein de cette même structure. Comme toute personne sédentaire et

socialement incluse, les personnes en situation d'errance mobilisent l'affect pour justifier de leur pratique. Néanmoins cela ne constitue pas un facteur déterminant quant au choix du positionnement par rapport aux structures.

Nous avons décelé trois figures fortes parmi les utilisateurs des structures :

- le consommateur
- l'utilisateur
- le co - producteur

Quelque soit l'une des trois figures prises par le public (consommateur, usager, coproducteur), la production de service s'inscrit toujours dans l'interaction avec l'intervenant social. Les deux parties interagissent pour aboutir à un positionnement acceptable pour les deux parties.

Pour le consommateur il s'agit avant tout d'aller chercher un service, ce service s'obtenant avec ou sans contre partie financières. Mais il ne s'agit pas de s'inscrire dans une démarche particulière qui impliquerait une contrepartie.

Parmi cette figure d'utilisateur nous pouvons déceler plusieurs formes. Nous avons rencontré des personnes que nous pouvons qualifier de consommatrices averties. Nous nous entendons là qu'il s'agit de personnes ayant une très bonne connaissance de l'ensemble des services disponibles sur la ville, connaissant les avantages et inconvénients de chacun d'eux. Ce type de consommateur constitue souvent des personnes ressources pour les autres personnes en errance, ils connaissent les failles du système, les bons plans comme les mauvais à éviter. D'ailleurs, nous souhaitons insister sur le fait que le public est bien souvent très informé sur l'ensemble des structures dont ils peuvent disposer (horaire, jour d'ouverture etc...). Lors de l'étude nous avons été informé par certains, de la fermeture de structure. Le public sert aussi pour certains intervenants de source de renseignement en matière de services disponibles et des modalités d'accès ou d'utilisation.

« Tu peux aller au Ramier, tu peux aller à la Boutique, à l'Armée du Salut, tu peux aller à la chapelle qui est juste là, à l'ABEJ. » (E 9)

Il existe un autre type de consommateur que l'on pourrait qualifier de « client roi ». Pour ces derniers le service apporté par la structure est un dû.

« Les associations, des choses comme ça, ils font payer le café, des choses comme ça. Ça devrait être gratuit, avant, c'était gratuit, ils sont subventionnés pour ça » (E 15)

Ils se montrent très critique vis à vis de l'aide apporté et considèrent leurs situations comme induisant une réponse effective à leur besoin.

« Bon, je me suis débrouillé, mais il faut que les gens nous aident aussi quand même ... Je vois pas d'association sur Toulouse qui peuvent nous aider ... J'ai galéré pendant une semaine parce qu'ils ont pas fait leur travail. Parce que je me suis pris 3 semaines à l'avance, 3 semaines à l'avance pour qu'ils débrouillent l'hôtel, Aide- Protestante, ils l'ont même pas fait » (E 13)

Concernant les usagers nous pouvons dire qu'il s'agit d'un public qui s'inscrit dans un cadre, qui accepte les contre parties de l'aide.

« Pourtant, tu vois je fais des efforts, j'ai retiré tout mes piercings et tout, je fais des concessions moi » (E 13)

Ici l'usager accepte les contre parties vestimentaires, mais plus généralement il s'agit de l'acceptation des cadres et de la démarche dans laquelle s'inscrit l'aide. C'est à dire les temporalités de mise en place de l'aide, du parcours dans lequel il faut s'inscrire et des normes de l'institution. Ces dernières étant principalement basées sur la reconnaissance par la personne de ses difficultés et de la pertinence de l'aide apportée par le service.

Or bien souvent les parcours sont peu compréhensibles pour les personnes puisqu'elles ont été acculturé (fait l'apprentissage de l'aide sociale) à des dispositifs d'offre de service basés sur un échange marchand.

Quant au Co - producteur, il s'agit de personnes qui participent à la prestation de service des structures. Cela peut être de faire le café dans un accueil de jour, de faire la vaisselle ou de nettoyer les tables. Il y a dans ce rapport à l'aide une Co - production dans le sens où le bénéficiaire participe à la mise en œuvre du service. Il est pensé comme étant acteur et non plus simple consommateur de service. Il s'agit par exemple du public accueilli par le GAF au sein des habitats différents ou de celui de la Maison du Jardin.

Nous pouvons voir à travers cette présentation que les trois modes d'investissement dans les structures ne sont pas tant dû au public lui-même mais qu'il s'agit là de trois modes d'interventions différents mis en place par les structures. Dans le cas des douches, par exemple, le public est pensé comme venant chercher un service, il est simple consommateur de prestation. Il prend sa douche, dans certains cas la paye et puis repart. Pour d'autres services, comme les d'hébergements par exemple on va lui demander de ne plus boire durant son temps de présence au sein de la structure. Ainsi on va poser un cadre au sein duquel la personne doit s'inscrire pour bénéficier du service. Et dans d'autre cas on va lui demander de participer à la mise en place du service.

Nous constatons donc qu'il est demandé au public en situation d'errance une certaine capacité d'adaptation aux différentes modalités de mise en œuvre des services. Le public doit sans cesse jongler entre les différentes postures, référentiels mobilisés par les services, pour bénéficier du soutien des structures.

Les structures développant plutôt le mode la consommation de services, le font sur le registre de « l'urgence humaine » des situations. Il faut apporter aux personnes les éléments de première nécessité pour leur permettre la survie. Pour le public, ce référentiel de l'échange immédiat permet un repérage des cadres facilités (*je vais aux Restaurants du Coeurs, j'obtiens à manger*).

Pourtant ceci ne signifie pas pour autant qu'il ait saisi les cadres de l'échange dans lesquels il s'inscrit.

« Moi à Ricquet, c'est bon, maintenant ils m'ont dit que je pouvais revenir ce soir et même après, j'aurais ma chambre ... Alors pourquoi, ça je sais pas du tout, j'ai pas d'idée » (E 14)

Mais ceci ne marche plus pour les structures d'insertion qui sont sur des référentiels différents et/ou le mode d'investissement demandé va au delà de la simple consommation immédiate de service.

Ainsi, on leur fait faire l'expérience toujours renouvelée et quotidienne de l'échange marchand qui leur assigne une place de consommateur. Les autres sphères de l'aide sociale sont alors investies sur le même registre. De ce fait le travail d'insertion est mis en échec du fait de son incompréhension par le public qui ne retrouve plus l'immédiateté de la réponse présente dans la relation de consommation. D'autant plus que dans le cadre de l'insertion, le public est usager du dispositif, c'est à dire qu'il accepte les contreparties de son inscription sans pour autant en voir les effets.

« On te promet qu'on peut t'aider, mais en fin de compte, l'attente est tellement longue. Et que ça traîne pendant des mois et des mois et des mois. Bon, des fois t'es toujours obligé, bon, la représailles, la représailles, à leur dire, bon voilà, je suis venu vous voir il y a tant de jours de ça, il y a tant de mois, je ne comprend pas pourquoi ça n'avance pas. Parce qu'il y a beaucoup d'association qui font des promesses mais qui n'aboutissent pas. » (E 4)

Cette forte présence du modèle du consommateur de service se développe aussi par défaut. C'est à dire que les intervenants sociaux, arrivant difficilement à réinscrire le public au sein de la société par le travail, le logement, la citoyenneté..., investissent la sphère commerciale comme étant déjà un premier pas vers l'insertion. Il s'agit par exemple des services octroyés moyennant un « paiement symbolique ». Etre consommateur de quelque chose c'est déjà faire parti de la société... de consommation. On peut s'interroger d'ailleurs sur le fait que les catégories de personnes les plus défavorisées, à savoir les personnes sans résidence stable, doivent payer des services de survie pour être rattachées à la société.

« après tu paye 5 fr. le repas pour manger, et à l'Armée du Salut, on leur donne tout, les croissants, le café, mais il faut leur donner 5 balles plus 15 balles le repas... C'est de la prostitution » (E 9)

« Je les aime pas parce qu'une fois ils m'ont refusé un café parce que j'avais pas de quoi donner un franc et depuis j'y suis plus retourné. J'étais vachement déçu parce que le café, 1 fr., je le savais mais il pleuvait et j'arrivais. Non, ils m'ont dit le café c'est 1fr., j'allais lui mettre une tarte dans la gueule au mec, je sais pas moi, il peut pas pour une fois me dire bon, cette fois je vous laisse le café et puis la prochaine fois tu le paieras. » (E 11)

Enfin, la saturation des offres de service entraînent une demande permanente, une sur enchère, de la misère, de la souffrance, du handicap... Ainsi les publics, au sein des services d'aide produisent une mise en scène de la misère, ils se construisent de manière dépréciée ou négative de façon à justifier de leur présence et du recours qu'ils tentent auprès des opérateurs. Cette mécanique tend à ignorer les compétences et les savoirs faire des personnes et donc à produire une logique du handicap afin de bénéficier de l'aide, plutôt qu'une logique de la compétence qui favoriserait une dynamique d'insertion.

Les relations avec les services qui vont vers le public

Les relations avec les « acteurs de la rue »

Nous avons constaté chez les personnes en situation d'errance un brouillage et un amalgame entre les différents intervenants de rue. Ainsi, posant des questions sur l'EMS, la personne interrogée nous répond :

« Quand on peut se démerder, aussi bien, ils sont là bas, ils sont ici et ils tracent en voiture. Oui ça se passe bien avec eu, enfin si tu les appelles pas trop souvent pour la même personne. Parce qu'ils en ont marre après, et puis ils ont peut être d'autres vies à sauver, les pompiers » (E 9)

Cet amalgame est entretenu par la pluralité d'acteurs intervenant à la rue auprès de ce public. Il y a d'une part, l'ensemble des services d'aide spécialisés qui regroupe huit structures et d'autre part les intervenants généraux comme peuvent l'être le SAMU ou les pompiers.

Les relations entre les membres des structures intervenant à la rue et les personnes en errance s'effectuent bien souvent sur le mode affinitaire.

« Oui, eux je les aime bien, ils sont sympas, ils viennent discuter un moment avec nous et puis ils repartent... Non c'est bien ce qu'ils font »

Ainsi, la discussion informelle, de grès à grès, semble être privilégiée. Ici, c'est plutôt une logique de lien social qui est mobilisée par les intervenants de rue plutôt qu'une logique d'insertion. Les discussions portent sur des éléments comme la pluie, le beau temps et non sur les projets des personnes ou leur motivation à sortir ou rester à la rue.

Ces interventions s'effectuent essentiellement dans un rapport inter personnel, c'est à dire qu'il n'y a pas de construction d'espace collectif à la rue. D'ailleurs les groupes ne sont que rarement interpellés par ces derniers.

Le travail de rue est d'ailleurs perçu par les personnes en situation d'errance comme une sollicitation pour aller vers les structures.

« Ils nous disent d'aller les voir chez eux »

Par exemple lors d'une sortie avec des intervenants de rue, face à une personne qui demandaient des renseignements, la réponse qui lui fut faite était d'aller les rencontrer le lendemain dans leur local.

Les relations avec la police : des relations ambiguës

Les relations avec les forces de l'ordre nous semblent ambivalentes puisqu'elles sont conflictuelles ou sécurisantes. Les forces de l'ordre étant là pour assurer la tranquillité de l'espace public, il n'est pas rare qu'elles s'en prennent aux personnes en situation d'errance.

« On dormait, les flics arrivent à 9 heures du matin, Klaxon plein pot et ils arrivent à 6 maintenant parce qu'avant, ils étaient 3 et vlan, dans les côtes » (E 9)

Mais au delà de ces faits de violence, d'une manière générale, les forces de l'ordre compliquent la vie à la rue. Elles peuvent déloger par exemple les personnes en errance de leurs lieux de nuit, les empêcher de se livrer à la mendicité etc...

« Un jour on s'est pris un manche parce qu'on faisait la manche sur la voie publique par les CRS. 400 frcs, ça aurait pu servir à autre chose, et c'est tout. A l'époque c'était les conneries du gouvernement ... Ici, avec les CRS c'est le coup de matraque facile, oui, lui il a reçu un coup de matraque dans le dos » (E 15)

Mais d'autre part, les forces de l'ordre jouent aussi un rôle de protection vis à vis des personnes en errance.

« Non, la Gare c'est trop pourri, mentalité de merde. La Côte Pavée, c'est tranquille là bas, et puis vous avez constamment les flics qui tournent, vous n'avez pas de problèmes, même les week-ends » (E 1)

La police a donc une double action qui peut sembler contradictoire, d'une part elle complique et interfère dans l'organisation de la vie à la rue et, d'autre part elle confère et intervient dans la sécurisation de ces personnes.

Enfin, dans certains cas des rapports personnels peuvent se nouer entre des personnes en situation d'errance et des représentants des forces de l'ordre.

« Non, moi ça va, ils me connaissent et ils savent que je ne fais pas de conneries »

Ces rapports plus affinitaires rendent encore plus complexes les relations entretenues entre ces institutions et les personnes en situations d'errance puisqu'en découlent des interventions au cas par cas suivant le type de public et la subjectivité de l'agent.

Ainsi nous avons mis à jour une forte demande de lien social et affinitaire, de la part du public. Demande qui n'est que peu organisée par les structures.

De plus les relations aux services d'aide semblent ambivalentes puisque les services de premières nécessités privilégient une relation marchande, qui est prolongée par les SDF dans les dispositifs d'insertion. Or ces derniers ne fonctionnent pas sur le modèle de la consommation mais du contrat. Ainsi on peut appréhender une forme d'errance qui est liée à la difficulté d'articulation entre les différents services d'aide qui ne sont pas sur le même registre de relation au public.

CHAPITRE II

LES STRUCTURES

Introduction

Objet :

L'objet de ce chapitre est de mettre en évidence les réponses existantes pour les personnes en situation d'errance à Toulouse, c'est-à-dire les services proposés aux personnes et les structures, au sens large du terme, qui sont en relation avec ces publics.

Il présente de manière synthétique et analytique la situation des structures existantes sur la ville de Toulouse en capacité d'accueil (et leur saturation) ainsi que des critères de territorialisation des structures c'est-à-dire leur densité et/ou leur étalement sur la ville. Cet état des lieux met également en évidence les limites de cet ensemble de structures dans sa cohérence et dans ces faiblesses tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif.

Pour ce faire une analyse cartographique, un état des lieux des structures présentes et une analyse du réseau sont mobilisés afin de rendre compte de la situation actuelle de l'offre de service sur la ville :

- La cartographie proposée dans ce chapitre a pour but de mettre en évidence la répartition des structures travaillant avec les publics en errance sur la ville tant du point de vue quantitatif (c'est-à-dire leur nombre au regard de leurs axes de travail) que du point de vue qualitatif au regard de leur positionnement géographique et de leur spécificité. Cette cartographie se veut donc synthétique et analytique.
- Le diagnostic des structures se veut essentiellement descriptif en terme de capacité, de nombre, de missions et de moyens. Il met aussi en évidence les faiblesses ou les limites de ces structures.
- L'analyse du réseau montre comment se structure et se coordonne cet ensemble de services.

Méthodologie

Afin de réaliser un état des lieux le plus exhaustif possible des structures existantes nous avons mobilisé les référents institutionnels les plus à même d'avoir une vision d'ensemble de réponses existantes. Le Schéma Départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion de la Haute-Garonne 2001-2003 de la DDASS ainsi que la Veille Sociale de la Haute-Garonne ont été nos sources principales pour recueillir le matériau essentiel à cette partie. Cependant nous avons, au cours de nos entretiens avec les structures, élargis nos connaissances sur leur travail, missions et moyens d'interventions. De plus, nous avons opéré par un « effet boule de neige » : au fur et à mesure de nos investigations les structures nous ont renseignés sur d'éventuels partenaires ou acteurs que nous n'avions pas identifiés. Les publics nous ont également renseignés sur des services existants non répertoriés ou mal identifiés. Cette analyse repose donc sur un croisement d'information entre les structures et les publics.

Il apparaît un nombre très important de structures intervenant auprès des sans domiciles. Il y a de fait une complexité et une hétérogénéité de cet ensemble de structure au regard de leur mode de fonctionnement tant au niveau de leur statut que de leur modalité d'actions (missions, temporalités). C'est donc avec trois dimensions pertinentes d'analyse des pratiques des services : l'espace, le temps et le « qualitatif » que l'on peut

inscrire et repérer la réalité des actions des structures, c'est-à-dire leur implication et leur engagement en faveur des publics sur la ville.

En effet les « statuts » des structures se différencient au niveau :

- des intervenants qui peuvent être des professionnels salariés institutionnels ou des bénévoles d'associations voire des individus agissant selon des initiatives personnelles,
- des statuts qui peuvent être des associations, des institutions d'Etat ou bien des collectivités territoriales,
- des missions qui peuvent être régies par des obligations institutionnelles impliquant des financements à des missions « d'initiatives » (publiques ou privées voire personnelle),
- des moyens pour effectuer les actions en terme humain et matériel.

Leurs temporalités sont également distinctes au niveau :

- des heures d'ouvertures (jours/soir/matin/après midi),
- des jours de la semaine (jour/week-end...)
- de la saison c'est-à-dire des périodes d'ouvertures entre la saison hivernale de novembre à mars, l'intersaison, et l'été,
- de la durée d'ouverture c'est-à-dire la pérennité de la structure de quelques mois à une mission pérenne sur plusieurs années,

Compte tenu de cette diversité et de cette complexité des services nous avons choisi pour plus de clarté et de lisibilité de le présenter par thématique. Les thématiques retenues sont les thématiques « classiques » existantes auprès de ces publics c'est-à-dire le « noyau dur » comme l'entend le Schéma Départemental de la DDASS 2001-2003 : l'urgence sociale composée des accueils de jours, des services sociaux et de santé, des services élémentaires et de l'hébergement. Cependant nous n'avons pas pris en compte les logements en ALT (Allocation Logement Temporaire), les CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), les CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) et les chambres d'hôtel disséminés sur la ville, ce qui aurait obscurci notre présentation.

Ce diagnostic prend également en compte l'ensemble des structures spécialisées qui, au regard de leurs missions, rencontrent de fait ce public. Ainsi, une association ou une structure qui travaille sur la toxicomanie ou sur la prostitution peut-être en lien avec des personnes en errance même si ce n'est pas sa mission première. Enfin, les structures de droit commun qui sont en contact avec ces publics seront prises en compte si, au sein de leur mission, il existe une spécificité pour ces publics.

Il est important de se rappeler qu'une bonne part de ces structures, sont extrêmement fragiles. Ainsi au cours des huit mois d'étude plusieurs associations ont fermé et d'autres services se sont créés. C'est en partie pour ces raisons que nous nous interrogeons sur la notion de dispositif. En effet il semblerait que se soit plus un ensemble de structures au regard de l'enchevêtrement des services qui existent sur la ville. Un dispositif se veut structuré, cohérent, coordonné dans ces missions mais il doit également être inscrit dans la durée et dans la pérennité.

C'est donc un diagnostic de la situation en 2002 que nous avons réalisé, même si au cours de cette année la configuration a pu varier.

Etat des lieux de l'offre de service

L'ENSEMBLE DES STRUCTURES TRAVAILLANT **AVEC LE PUBLIC EN ERRANCE**

Plus de 55 structures pour 65 lieux de services

Cette première carte met en évidence le nombre de structures existantes sur la ville. A cette étape elle ne prend pas en compte les différentes missions ou les services que peuvent réaliser ces structures. Le croisement et la complexité des différentes actions ne permettent pas de réaliser un aperçu synthétique des différents services. En effet, un accueil de jour peut proposer un service tel que la douche, un petit déjeuner, une prestation sociale.... Cependant les numéros inscrits dans les pastilles permettent de repérer le nom de la structure et sa mission première en se référant à l'annexe 1. (p)

L'implantation des structures (cf. Carte n°1) (p) se concentre autour de l'hyper centre. En marge de l'activité commerciale, les services sont implantés principalement sur deux grands pôles :

- autour de la gare et du canal du midi,
- en bord de Garonne (quartier de la Daurade et Saint Cyprien).

Nous avons identifié plus de 55 structures pour au moins 65 lieux d'accueil de ces publics. En effet, une structure telle que les Restos du cœur a 3 lieux de services dans la ville. Ces 55 structures peuvent également être identifiées et donc regroupées par structures gestionnaires. Par exemple nous avons séparé « la Croix Rouge », le « gîte de Fronton » et le « Point Santé Lagrave » bien que la Croix Rouge soit gestionnaire du gîte de Fronton et co-gestionnaire du Point Santé Lagrave. Nous avons ainsi repéré l'essentiel des structures répondant aux besoins des personnes sans domicile.

Il est important de souligner que Toulouse concentre une grande partie des services, pour les personnes en errance sur le Département, voire sur la Région. L'étude de l'INSEE¹⁷, réalisée à l'échelle nationale, confirme le fait que les agglomérations de plus de 100 000 habitants regroupent la majorité des services pour les publics sans domiciles et notamment dans les villes de plus de 20 000 habitants regroupant plus de 85 % des prestations. Ainsi pour la Haute-Garonne il existe sur Saint-Gaudens quelques services intervenant auprès de ces personnes. Cependant quantitativement, il n'y a aucune commune mesure avec les ressources engagées sur la capitale régionale.

Sur Toulouse la multiplicité et le nombre de services en faveur des publics en errance ou en très grande précarité est conséquent et il est important de souligner que ceci est le fait d'expériences et d'initiatives nombreuses. Ces initiatives sont menées par les associations qui mènent un travail d'insertion mais aussi par un nombre important d'associations caritatives, humanitaires et religieuses.

¹⁷ Etude INSEE N° 823 Janvier 2002 « le cas des sans-domiciles

L'HEBERGEMENT

Définition de l'hébergement retenue:

L'hébergement proposé au public et présenté sur cette carte (carte n°2) est classé en 2 catégories à savoir : les CHRS et les hébergements hivernaux d'urgences. Il est à noter que nous ne faisons pas apparaître les logements en ALT (Allocation de Logement temporaire), FSL (Fonds Social au Logement) et les nuitées d'hôtel. En effet, ces derniers sont non négligeables et fortement dispersés sur la ville.

Ainsi nous, nous sommes centrés sur les hébergements du « noyau dur » c'est-à-dire les CHRS, et l'hébergement hivernal d'urgence.

- **Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**¹⁸ (article 185 du code de la famille et de l'aide sociale modifié par la loi du 29 juillet 1998 d'orientation à la lutte contre l'exclusion) accueillent les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle et sociale. Ces structures comportent ou non un hébergement assurant, avec le concours de travailleurs sociaux et d'équipes pluridisciplinaires, l'accueil (notamment dans les situations d'urgence), le soutien ou l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active et l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en détresse.

Ils fonctionnent sur une durée de séjours relativement importante (6 mois renouvelable une fois) et sont gérés par des associations ou des organismes publics. Ces structures, sous un financement CHRS, peuvent avoir des statuts variés ou des modes de fonctionnement différents.

Les hébergements d'urgence sont des places réservées dans les CHRS, (159 places) pour répondre à une urgence et dont la durée, de l'hébergement, est théoriquement limitée à un mois.

- **Les hébergements hivernaux d'urgence** (article 157 de la loi de lutte contre l'exclusion du 29 juillet 1998) sont ouverts de novembre à avril. Ces hébergements accueillent les personnes par l'intermédiaire de la régulation de la veille sociale¹⁹ et pour une durée d'un mois maximum (15 jours en temps normal mais suite à l'explosion « d'AZF » et à la demande pressante des structures la durée est passée à un mois). Le nombre de ces structures sur la ville est de trois dont une destinée spécifiquement aux femmes et aux couples.

Les CHRS ont également des places parfois considérées comme hébergement hivernal d'urgence mais elles sont incluses dans les places d'urgence déjà existantes (159). Par exemple, les places en hébergement hivernal d'urgence d'Antipoul (CHRS de la Maison des Allées du CCAS constitué de places d'urgence) se substituent aux places

¹⁸Source Schéma Départemental 2001-2003 DDASS

¹⁹ Veille Sociale : Préconisé par l'article 157 de la loi de lutte contre les exclusions du 28 Juillet 1998, la mise en place de dispositif vise un public vivant dans la rue, coupées des services sociaux. Le dispositif est composé du Pôle d'Accueil, d'Information et d'Orientation, du 115, du service de nuitées d'hôtel de la ville de Toulouse, la régulation des admissions dans les accueils hivernaux d'urgence et enfin de l'Equipe Mobile Sociale qui va à la rencontre dans la rue des plus marginalisés.

d'hébergement d'urgence « classiques ». En effet seulement 5 places supplémentaires se rajoutent en période hivernale à celles existantes sur l'ensemble de l'année

L'accueil d'extrême urgence.

L'espace Social du grand Ramier propose également un hébergement d'extrême urgence avec une capacité de trente places. L'extrême urgence est liée au « grand froid » c'est-à-dire lorsque, pendant une période donnée, la température est largement inférieure à zéro. Durant l'hiver 2001/2002 ce service a été ouvert pendant 15 jours lorsque la température atteignait -5°C à -10°C . Ce type d'hébergement reste très sommaire et ne répond qu'à la notion de survie. L'hébergement dans des préfabriqués est fait de lits de camps prêtés par l'Armée.

De plus, lorsque les conditions climatiques sont extrêmes, la gare Matabiau, comme cela a été le cas cette année, a permis aux sans abris de se réfugier dans un couloir de la gare.

(Selon P. Declerck²⁰ « les naufragés » l'hypothermie, pour une personne fragilisée par la rue, peut intervenir avec des températures largement positives. L'auteur citant un cas d'hypothermie alors que la température extérieure était de 12°C).

En résumé il existe deux modalités majeures d'hébergement :

L'une liée essentiellement au travail social avec une mission de réinsertion sociale, ce sont les CHRS qui sur une période d'accueil, des personnes, de 6 mois (renouvelable une fois) doivent permettre à la personne d'avoir soit un logement autonome, soit un travail à sa sortie.

L'autre liée la problématique de l'urgence qui renvoie explicitement aux conditions.

Deux formes sont alors présentes :

- L'urgence par rapport à une situation tout au long de l'année pour une durée de 15 jours renouvelable une fois. Un nombre important de places d'urgence vont au delà d'un mois et peuvent aller jusqu'à 4 mois, voire 6 mois. Il n'y a pas de réel travail d'insertion, ou d'éducation même si les équipes éducatives participent de fait à cette mission mais sur une durée très courte.

- L'urgence par rapport à la problématique du froid, puisque trois structures sont ouvertes en période hivernale.

²⁰ Patrick DELERCK, Les naufragés, 2001, PLON, Terre humaine, Paris.

CONSTATS

L'hébergement dans la ville

Une dispersion de l'hébergement dans la ville (cf carte n°2)

Au regard de l'ensemble des structures, l'hébergement n'est pas concentré dans l'hyper centre mais dispersé sur l'ensemble de la ville. Cette dispersion en dehors du centre ville peut être due en partie aux possibilités foncières qu'ont pu avoir les associations gestionnaires des CHRS. Cette dispersion des hébergements oblige certaines personnes SDF à une forte mobilité dans la journée pour se rendre au centre ville comme nous l'avons vu lors de l'analyse des observations des personnes visibles à la rue et lors des entretiens avec les SDF.

Nous pouvons remarquer que la « quasi-totalité » des centres d'hébergement n'ont pas d'inscription territoriale au regard des publics qu'ils accueillent, c'est-à-dire que le lieu correspond plus à une opportunité (foncière, économique...) qu'à une logique de territoire croisée avec la situation des publics en errance. Par ailleurs cela n'invalide pas une volonté de s'inscrire dans le centre ville, lieu considéré comme concentrant les publics.

Les lieux d'accueils correspondent aux possibilités foncières c'est-à-dire des espaces inoccupés dont le prix au mètre carré est abordable pour les associations gestionnaires de la structure.

Pour cette carte nous avons pris en considération les trois hébergements hivernaux d'urgence, les 14 CHRS recensés par la DDASS, le foyer maternel Sainte Lucie et les Toits du cœur, pour un total de 19 lieux d'accueils.

La capacité d'accueil

La capacité d'accueil des CHRS et des places d'urgence est relativement stable depuis 3 ans.

Le ratio nombre de places en CHRS/au nombre d'habitants en Haute-Garonne, est inférieur à la moyenne nationale en 1999. Ce ratio est de 0.88 pour 1000 habitants en Haute-Garonne contre 1 pour 1000 habitants pour le territoire national²¹.

Afin d'atteindre un taux d'équipement départemental équivalent au taux d'équipement national l'indice de pondération du Schéma Départemental indique 70 logements supplémentaires pour 2003.

²¹ Schéma départemental DDASS

Tableau d'évolution des CHRS, des places d'urgence et des hébergements hivernaux²²

	1999	2002	Evolution
CHRS	524	524	0
Dont urgence	145	165*	+ 20
Hivernal	120	138**	+ 18
ALT	786	-	-
CADA	60	60	0
CPH	78	78	0

* 20 places supplémentaires d'urgence des "toits du cœur" hors CHRS, fermé en Juillet et Août

**138 places réparties de la façon suivante :

- 88 places pour les trois hébergements hivernaux d'urgence.
- 5 places supplémentaires au CHRS Antipoul en période hivernale
- 45 places au CHRS Riquet.

L'évolution de la capacité d'accueil depuis 3 ans sur les hébergements hivernaux est due à l'augmentation de capacité du CHRS Riquet, (cf annexe 1) du CPVA (Centre de Préparation à la Vie Active) et d'Oc drogue, et à la création du Gîte de Fronton en remplacement de l'accueil hivernal de l'hôpital Marchand détruit par l'explosion d'AZF et de la réquisition du centre d'hébergement hivernal Périole pour les sinistrés d'AZF.

Les réaffectations des places, entre l'hébergement hivernal d'urgence, l'hébergement d'urgence et les places sous la régulation de la veille sociale, limitent les données comparatives. Selon nos critères, qui prennent en compte l'ensemble des places disponibles mais dont leur affectation peut être discutée, nous pouvons constater une relative stabilisation de la capacité d'accueil.

Nous considérons dans ce tableau les 45 places du CHRS Riquet comme des places hivernales d'urgence. Cependant le CHRS n'est pas soumis à la régulation de la Veille Sociale. De plus nous comptabilisons 45 places du CHRS Antipoul en place d'urgence à l'année alors que pendant la période hivernale ces places sont soumises à la régulation de la Veille Sociale et sont donc considérées comme des places d'hébergement hivernal d'urgence.

Nous avons choisi ce système de comptabilisation (même si quantitativement cela revient au même) car cela distingue des places supplémentaires pour la période hivernale et non un simple basculement dans le mode d'organisation.

Les spécificités

²² Hors Foyer Maternel Sainte Lucie

Des hébergements alternatifs

D'autres types d'hébergements dits alternatifs sont présents au sein de la ville. Nous pensons aux squats que nous n'avons pas recensés dans ce diagnostic mais qui sont fortement utilisés par les personnes sans logement. Leur recensement est compliqué et nécessite de connaître les personnes habitant dans les squats et de se faire accepter afin de pouvoir les interroger. De plus, des jeux de pouvoirs internes aux squatters peuvent générer des conflits dans ce type de procédé.

Citons cependant l'association Groupe Amitié Fraternité formé par des anciens squatteurs et par des anciens de la rue qui proposent un type d'hébergement basé sur la communauté. En effet ce sont des maisons où vivent un petit nombre d'accueillis (environ 4 ou 5 par maison). Au sein de chaque maison résident des permanents ou porteurs de projets pour encadrer et gérer l'hébergement. Toutes ces personnes sont issues de la rue. L'expérience innovante financée par les ALT (et engageant donc la DDASS) et en partie par les accueillis met en évidence la pertinence de ce type d'hébergement alternatif.

De plus le GAF est le seul lieu d'hébergement pour des personnes en fin de vie ou qui n'ont plus d'autonomie pour se laver, manger... Il est à noter que les personnes qui ont passés un grand nombre d'années à la rue peuvent être en fin de vie entre 50 et 60 ans. (*L'espérance de vie des SDF n'atteint pas 50 ans selon des sources différentes*).

Riquet une exception

Le CHRS Riquet reste une exception dans son mode de fonctionnement. A cet égard il est représentatif des difficultés que nous avons pu rencontrer pour classifier et comptabiliser les places d'hébergement.

En effet, Riquet financé sur un mode CHRS n'est ouvert que pendant la période hivernale mais ce n'est pourtant pas un hébergement hivernal d'urgence. Ce CHRS, de part ces modalités d'ouvertures, fonctionne plus comme un centre d'hébergement hivernal. Riquet avec une capacité de 45 places n'est financé en CHRS que sur une partie de ces places, c'est pour cette raison qu'il n'est ouvert que 7 mois de l'année. (30 places financées, modulées en fonction de deux modalités et des périodes de l'année, 45 places en hiver et 5 places en appartement toute l'année.) Il ne peut accueillir comme c'est le cas pour les CHRS une personne pendant 1 an. Par contre, il n'y a pas de limite dans la durée d'accueil comme c'est le cas pour les hébergements d'urgence (hiver, et hors hiver). La question de la possibilité d'insertion des personnes sur une période relativement courte est à poser, d'autant plus que les publics sont caractérisés par leur grande fragilité et leur diverse problématique (alcool, problème psychiatrique...).

L'admission du public se fait à l'entrée et non sur rendez-vous comme c'est le cas pour beaucoup de CHRS et non plus, pas par la régulation de la Veille Sociale. Cette sélection se fait selon l'âge, la détresse apparente, le sexe, les personnes les plus marginalisées ; Riquet est au croisement des trois formes hébergement (urgence, CHRS, hivernal). Nous le verrons plus loin avec l'analyse des pratiques professionnelles, mais ce fonctionnement de sélection

à l'entrée pose de réels problèmes aux équipes accueillantes. Il ne s'agit pas de juger la pertinence de ce mode d'accueil. En effet c'est la seule structure à proposer un accueil à la porte. Ce type de fonctionnement peut capter un certain public qui ne se mobilise pas à travers le 115 (numéro gratuit pour les sans abris) et le PAIO.

Nous comptabilisons dans ce tableau le CHRS Riquet comme un hébergement hivernal d'urgence étant donné sa période d'ouverture.

L'organisation de l'hébergement

La plupart des hébergements hivernaux d'urgence sont sous la régulation de la Veille Sociale, qui gère les places disponibles en centre d'hébergement et désigne les personnes accueillies sur des critères d'urgence (âge, problème de santé, durée de vie à la rue, femmes, ...). « Cette année a été mis en place un quota pour les personnes les personnes les plus marginalisées par opposition aux autres situations d'urgence (dites rupture c'est-à-dire les demandeurs d'asile non marginalisés et les situations d'urgence sociale ».²³ Les autres années les places étaient distribuées aux premiers arrivants ce qui avait de lourdes conséquences sur les conditions d'accueil et de travail des salariés du PAIO.

La régulation soulage également les personnels des hébergements hivernaux d'urgence qui n'ont pas à gérer les demandes à la porte. Cela déculpabilise les intervenants dans leur incapacité à répondre aux demandes.

L'hébergement est fortement organisé autour des catégories de public.

Les catégories de publics sont désignées essentiellement en fonction du sexe et de la composition familiale (homme, femme, couples, familles, enfants)

L'organisation autour des catégories de public telle que la toxicomanie est prise en considération dans les critères d'entrées de certains CHRS. Par contre l'accueil des demandeurs d'asile est organisé à la marge et de façon quasi informelle. Il n'existe pas de quota de demandeur d'asile mais dans la pratique les places sont limitées pour éviter qu'il y ait « trop » de ce public au regard des publics dits « traditionnels ».

La régulation du public famille s'opère par l'hôtel.

L'augmentation du nombre de famille en demande de logement a conduit à mettre en place une offre en d'hébergement à l'hôtel.

Actuellement 80 familles sont logées à l'hôtel ce qui représente plus de 300 personnes. A travers le PAIO, le CCAS gère ce service de logement qui, In Fine est financé par le DDASS.

Cependant depuis le début de l'année la demande est en constante évolution pour une capacité plafonnée à 80 familles.

« Aujourd'hui à Toulouse une famille par jour n'a pas de réponse de logement et est renvoyée à la rue. » E 7

²³ Rapport d'activité de la veille sociale 2001

« Cette situation est en partie due au désengagement du Conseil général qui le 17 avril 2001 dans la prise en charge de l'hébergement de ce public a renvoyé à l'Etat ses responsabilités ». E 8

Cependant le Conseil Général reste présent et actif à travers le service du pôle SRS qui à pour mission de prendre en charge les mineurs isolés ainsi que le soutien des familles monoparentales ou des familles. Son action est exclusivement tournée sur le public enfant. Cette situation a bouleversé le fonctionnement et les modalités d'action de l'ensemble du dispositif et notamment le PAIO. Cette rupture a été un véritable « choc » pour l'ensemble des intervenants.

Une réelle prise en compte de la population féminine.

La part de femmes accueillies en CHRS en 99 était de 39%²⁴ avec une capacité d'accueil quasiment égale pour les femmes et pour les hommes.

Nos observations montrent que parmi les personnes visibles à la rue, les femmes représentent moins de 10 % de cette population. Soit elles sont justement moins visibles à la rue parce qu'elles sont prises en charges, soit parce qu'elles sont moins nombreuses, dans tous les cas il y a proportionnellement une offre plus importante pour les femmes

Nous pouvons observer le même phénomène pour les femmes avec enfants, les hommes avec enfants ou les familles.

De plus, les femmes ont des conditions d'accueils « largement meilleures » avec des hébergements individuels voire des logements qui leur permettent de rester sur le lieu toute la journée. L'étude de l'INSEE²⁵ fait le même constat au niveau national. Ainsi parmi les sans domicile ayant dormi à la rue ou dans des abris de fortune, pendant l'année, seules 3% étaient des femmes.

Si cette population est particulièrement prise en compte c'est qu'il paraît inacceptable d'avoir des femmes et des enfants à la rue ou bien qu'il est plus acceptable d'avoir des hommes à la rue.

Un public spécifique

Un accueil massif de Demandeurs d'Asile Territoriaux (DAT)

Selon les structures d'accueil les DAT et plus largement les Demandeurs d'asile constituent depuis deux ou trois ans une nouvelle catégorie de public. *(On peut s'étonner cependant de cette réalité qui serait lié a un afflux massif d'étranger, or les données des services de l'immigration ne semble pas confirmer cette réalité au regard du nombre de personnes accueillies dans des périodes précédentes. Cependant les personnes étaient prises en charge par la société au niveau du logement, de revenus minimum et droit au travail).*

²⁴ Schéma Départemental DDASS

²⁵ Etude INSEE N° 824 janvier 2002

Cette population représente actuellement pour de nombreuses structures la majorité du public accueilli. Ceci est particulièrement vrai dans les structures d'urgences. Le public DAT à priori « *très inséré* » ne soulève pas les mêmes problématiques que le public SDF « *traditionnel* »²⁶. En effet, selon les intervenants sociaux, ce public est socialisé et non « *marginal* ». Ce sont des personnes souvent diplômées ou qui exerçaient une activité dans leur pays d'origine.

Ces deux publics se retrouvent souvent dans les mêmes lieux ce qui pose des problèmes.

« Certains SDF vivent mal la cohabitation avec ce public et tiennent des propos " racistes " » E ?.

A l'inverse, le public DAT vit mal la cohabitation avec le public SDF souvent accompagné de chiens et ayant des conduites addictives et très marginalisé.

Cette population semble très différente des publics traditionnellement accueillis et pose des questions tant au regard des missions des structures que des pratiques des intervenants sociaux. En effet le public DAT se caractérise par une forte capacité d'insertion ou d'intégration puisque les Demandeurs d'asile sont venus sur le territoire pour travailler et pour échapper aux conditions de vie de leur pays.

N'ayant pas le droit de travailler et étant en attente de régularisation (ce qui peut aller jusqu'à 2 ans voire 3 ans) ces personnes sont en situation d'attente. Les travailleurs sociaux gèrent cette attente sans pouvoir apporter de réponses.

LES LIMITES

De fortes diversités dans les conditions d'hébergement

Il est à noter une forte disparité dans les conditions d'hébergement des publics en errance. Les CHRS n'ont pas tous les mêmes modalités dans les critères d'admission, et surtout, ce qui semble important pour les publics, des conditions d'hébergement très inégales. Certains CHRS proposent des hébergements collectifs, c'est-à-dire concentrés sur le même lieu mais, soit en chambre « *dortoir* » entre deux et six personnes avec des sanitaires communs à l'ensemble des personnes du CHRS soit des chambres de deux personnes.

D'autres CHRS proposent des appartements quasi autonomes avec la possibilité de se faire la cuisine, des sanitaires individuels D'autres encore proposent des hébergements éclatés sur la ville.

La différence se situe entre l'hébergement d'urgence et l'hébergement à vocation d'insertion. En effet les CHRS qui ont vocation à insérer les personnes offrent généralement des hébergements éclatés.

²⁶ Nous entendons par le terme de « *traditionnel* » ou « *classique* », l'image habituellement mobilisée par les intervenants sociaux pour caractériser les SDF ; à savoir le clochard, le routard, la figure du vagabond dénué de toute attache. Cf partie représentation des SDF par les intervenants sociaux.

Ainsi nous pouvons voir les différences présentes au sein des CHRS prendre une place importante dans les représentations que les publics peuvent avoir des Centres d'hébergement.

Nous ne disons pas que tous les CHRS doivent avoir des hébergements individuels autonomes pour toutes les personnes car il apparaît qu'une partie de la population n'est pas prête justement à cet isolement.

A contrario certaines conditions d'hébergement constituent un frein à l'insertion. En effet pour que les personnes puissent retrouver un logement elles doivent passer par un CHRS qui peut dans certains cas bloquer leur insertion du fait des conditions d'hébergement « ingérables » pour le public (vie en collectivité) ou du fait de règles rigides au regard de leur mode de vie à la rue.

De nombreux centres d'hébergements obligent les personnes à quitter le centre à huit heures du matin et d'autres permettent aux accueillis de rester dans le centre ou dans leur chambre.

Deux constats émanent de cette organisation :

Premièrement, les personnes se retrouvent à la rue dès huit heures du matin pour soit errer dans la rue, la gare, faire la manche soit passer la matinée dans des accueils de jour déjà saturés.

Deuxièmement, les personnes ne comprennent pas pourquoi le soir on les oblige à rentrer à telle heure pour les assister jusqu'au lendemain matin pour enfin se débrouiller seul toute la journée. Cf chapitre 1, le public, relation SDF/structures.

Il est important de souligner qu'il n'y a pas d'accompagnement de la personne dans cette démarche. Les accueillis n'ont aucune explication de la démarche. Ils ne savent pas que cela peut-être dû à des problèmes de financements ou pour des raisons éducatives....

Entre droit à l'hébergement, droit au logement et droit à l'habiter.

Jusqu'à présent nous nous sommes centrés sur les « hébergements » proposés aux personnes en très grande précarité. Or il est important et nécessaire de rappeler les distinctions entendues par les qualificatifs hébergement et logement.

L'hébergement, que nous avons traité ici, renvoie à un accueil pour la nuit ou pour une période temporaire. Il s'agit d'entendre par là un abri qui permet de survivre, de se protéger, de se reposer...mais on n'est pas chez soi on est hébergé. Le droit à l'hébergement permet de sortir de la rue et de se mettre hors de danger.

Le logement renvoi moins au temporaire et plus au logement « individuel ». Plus qu'un toit ou un abri c'est un domicile où l'on peut vivre dans un espace approprié. C'est avoir un logement. Ainsi le droit au logement permet de Vivre dans un endroit.

En approfondissant ces différentes conceptions de « l'habitat » on peut déterminer le droit à l'habiter. Cette conception renvoie au droit d'être de « quelque part » avoir une identité. Le droit à l'habiter est à l'opposé du temporaire, il permet de se construire des racines. Cette

conception dépasse la fonction de l'habitat non relié à l'environnement (rue, quartier...). C'est avoir la possibilité de s'inscrire dans un lieu dépassant le cadre du logement et ainsi entretenir des relations avec ses voisins, pouvoir déployer des pratiques de socialisation en invitant chez soi, s'ancrer sur un espace qui déborde le simple cadre de l'appartement.

On a vu alors se développer depuis une quinzaine d'année une palette d'offre de services autour de l'hébergement : elle s'étend de l'abris au logement autonome (c'est-à-dire le logement en appartement, le plus souvent, seul ou en famille). Cependant cette palette qui va de la halte de nuit au logement d'insertion n'est pas aboutie sur Toulouse. Par exemple il n'y a pas sur Toulouse, d'Agence à Vocation Sociale ou de pensions de familles, certains CHRS ne permettent pas à leur public de résider dans la journée au sein de leur structure, d'autres organisent l'animation se centrant ainsi sur l'encadrement de ce public...

Enfin rappelons que des personnes rencontrées à la rue nous ont fait part de leur souhait de logements alternatifs ou différents (habitats collectifs...).

A l'heure actuelle, des initiatives ont vu le jour et quelques actions n'ont pas été reconduites (Le Ranch, Plein sud...).

Il semble bien que la question de l'habiter reste encore ouverte sur la ville.

Pour conclure, **les places d'hébergement sont très saturées** puisque le nombre d'admission en hébergement est de 2 589 pour 13 261 demandes en 1999²⁷. « *Soit une chance sur cinq d'obtenir une place* ». S'il est organisé et coordonné il est tout de même hétérogène dans ces modalités d'accueils et dans ces pratiques.

La question qui a été posée précédemment dans le diagnostic au regard des représentations des publics, a été de voir les contraintes que peuvent engendrer des hébergements de ce type.

En ce qui concerne les problématiques d'hébergement d'urgence il apparaît que ce ne soit plus le travail des référents sociaux de « droit commun » mais que ce soit renvoyé à des services spécialisés comme le PAIO. Nous assistons à un inversement des rôles entre le travail du PAIO et les dispositifs de droit commun. En effet le rôle du PAIO est de renvoyer les personnes vers les structures de droit commun et non l'inverse.

²⁷ Source Schéma Départemental DDASS

LES SERVICES DE JOURS

Définition

Nous appelons services de jours l'ensemble des structures hors hébergement. Les services de jour comprennent les services de premières nécessités (l'alimentaire, l'hygiène, les friperies), les services sociaux, les services spécialisés, les accueils de jour, les services de santé, la domiciliation postale ainsi que la bagagerie. Ils regroupent donc un ensemble hétérogène de services et de structures.

Une diversité des offres de services

Cette carte montre la complexité et la diversité des structures présentes sur la ville. En effet, il paraît difficile de rendre compte de la réalité de l'ensemble des services proposés sur la ville. Avec 46 lieux d'accueils qui ont plusieurs services différents comme l'association Soleil qui regroupe un accueil de jour, un service d'hygiène, une bagagerie, un kiosque santé (bobologie) et la halte santé on comprend la difficulté à réaliser un état des lieux représentatif des services proposés.

Cependant on peut repérer trois éléments essentiels :

- **Une concentration des services dans la ville**

Les services de jour sont en majorité concentrés autour de la Daurade et du quartier de la gare.

Cependant il est à noter que le quartier de la Daurade va voir plusieurs services disparaître. En effet l'accueil de jour Khrusallis a fermé ses portes au mois de juin car son bail est arrivé à son terme et il n'a pas été renouvelé. Va également suivre le seul accueil de jour ouvert le week-end du GAF qui partageait les locaux avec Khrusallis. Le secours catholique va également déménager pour s'installer rue Périole. L'accueil du GAF et les petits déjeuners, le PCDI (Pause Café Discussion Information) du Secours Catholique étaient rassemblés sur ce lieu, rue de la Madeleine. Ce quartier où se concentrent d'importantes structures pour ces publics va voir son poids diminuer de façon significative avec 4 services qui ne seront plus présents d'ici la fin de l'année 2002.

Une superposition des prestations.

Cependant il est difficile de catégoriser les structures sur un type de service puisque nombreuses sont celles qui jouent un rôle de multiservices. Il y a une mise en concurrence des services. En effet, il n'y a pratiquement pas de structures « spécialisées » dans un service ou qui ont une fonction de service unique. Les structures développent des services au fur et à mesure de leur existence avec l'idée de « tout résoudre » cf. partie 2 les référentiels professionnels

- **Un manque de cohérence ou un dispositif non coordonné**

Cette multitude de structures n'est pas coordonnée comme le voudrait un dispositif. C'est plus un système ou une somme de structures faiblement, voire pas du tout, reliées entre-elles qu'un dispositif. En effet les services ne sont pas réalisés en fonction de l'existant ou en parallèle avec les autres services. Un dispositif voudrait que l'ensemble soit cohérent au niveau des temporalités c'est-à-dire ne pas ouvrir tous, le même jour et fermer tous, le même jour. Un dispositif se veut cohérent dans les missions ou les services à apporter aux personnes. L'organisation des structures ne se construit pas en rapport aux autres services.

LES SERVICES SOCIAUX

Définition

Les services sociaux sont les structures qui effectuent un travail social, c'est à dire chargées de faciliter l'insertion sociale de familles ou d'individus connaissant des difficultés par un soutien psycho-social ou matériel. Elles ouvrent des droits, ou apportent une aide sociale. Elles gèrent donc des situations à l'aide de procédures réglementaires. Les services sociaux sont composés en majorité par des assistants sociaux. A cette étape nous ne faisons pas de différence entre le traitement social c'est à dire le traitement de dossier, le suivi légal, renvoyant le plus souvent à l'aide sociale et l'accompagnement social (ou l'orientation) c'est à dire une mission de conseil, d'orientation et de soutien (moral) renvoyant plus à l'action sociale. L'aide sociale est le plus ancien système de protection sociale institué par la loi. Il obéit à des règles juridiques précises, c'est un droit particulier qui se distingue, même s'il a parfois des confusions avec l'action sociale mise en œuvre par les collectivités locales et les organismes de Sécurité Sociale.

CONSTATS

Les services sociaux dans la ville

Nous avons comptabilisé dans la ville neuf lieux de services sociaux, c'est-à-dire des lieux qui n'impliquent pas d'être au sein d'une structure telle qu'un hébergement par exemple. Ce sont des services sociaux spécifiquement dédiés au SDF ou qui ont au sein de leur structure de droit commun ont un service spécifique aux SDF. Nous avons mis en évidence le service social jeune qui est le seul service spécifique pour les moins de 25 ans.

Une prépondérance des services publics ou délégués sur le travail social.

Les services sociaux sont essentiellement gérés par des services publics ou délégués. Il existe également des associations comme la Croix Rouge fortement présente sur ces services avec, par exemple, le RAJ (mission locale) ou le Point Santé Lagrave qui réalisent un accompagnement social mais dont le financement est réalisé par le Conseil Général.

L'organisation

Une bonne part des publics SDF peut prétendre au RMI, dans ce cadre leur référent principal pour la ville de Toulouse est donc le CCAS (à l'exception au niveau du droit, des Demandeurs d'Asile, des jeunes de moins de 25 ans sans enfants et des personnes âgées).

Le service du CCAS gère environ 2400 personnes sans domicile et ayant le RMI.

Cependant un nombre important de personnes, parmi celles qui pourraient y prétendre, n'a pas le RMI. Plusieurs « raisons » sont invoquées par les personnes. Citons par ordre d'importance (repérer lors des discussions et des entretiens avec le public) :

- soit parce qu'elle n'est pas référencée dans la ville et qu'elle ne souhaite pas rester durablement sur la ville. Dans ce cas, la personne n'effectue pas un transfert de dossier.
- Soit parce que certaines personnes ne souhaitent pas recevoir le RMI par principe c'est-à-dire qu'elles déclarent ne pas souhaiter d'aide de la société.
- Soit parce que les personnes sont victimes régulièrement de racket et ne souhaitent plus avoir une somme d'argent sur elle, susceptible de les mettre en danger.
- Soit parce qu'un certain nombre de personnes ne perçoivent pas le RMI car elles sont en fuite avec la justice et de fait ne souhaitent pas être identifiées.
- Soit parce qu'une catégorie de personnes n'a pas droit au RMI pour des raisons de nationalité et de statut juridique. (demandeurs d'asile et jeunes)

LES LIMITES

Une offre de services sociaux complexe, voire éclatée

Si les services sociaux semblent organisés du point de vue de l'institution, dans la pratique il est difficile de repérer un référent unique pour un public.

Au regard du droit et de l'aide sociale on peut aisément repérer les compétences et l'attribution des diverses institutions engagées auprès des SDF : au Conseil Général, les mineurs ; aux SDF, le CCAS. A cela s'ajoute des objectifs et une logique de missions de la part de certains services sociaux, une aide sociale, une aide financière associée à l'insertion professionnelle pour la Mission Locale et l'aide au logement pour le PAIO...

Il y a un croisement entre une logique de public et une logique de service/premier secours. Cependant compte tenu, d'une part, de la complexité de la situation de fragilité et d'exclusion de ces publics et, d'autre part, du fait que certains publics sont très éloignés de l'institution il a été nécessaire de créer des lieux, des services de premiers accueils. Le dispositif tend à se complexifier voire à s'opacifier²⁸. On se retrouve donc avec des logiques qui croisent à la fois des définitions de publics (suivant des caractéristiques d'âge, de sexe et ethnique) et avec des logiques de thématiques ou d'objectif associant ainsi des logiques de parcours (structure de bas seuil, médiatrice de droit commun). Parfois certaines structures peuvent intégrer l'ensemble d'un parcours. De l'avis de certaines institutions on peut même y voir un brouillage dans les missions.

Il en va ainsi de structures « missionnées » pour assurer la médiation ou le lien entre rue et institutions qui ne semblent au final que se centrer sur la rue, n'étant plus en capacité d'orienter vers les dispositifs de droit commun ou réglementaires.

²⁸ Rappelons que, comme le souligne la plupart des monographies ainsi que l'étude de l'INSEE, les SDF sont définis par des ruptures voire des absences de lien avec les institutions de droit commun.

Comme nous aurons l'occasion de le souligner on ne peut parler de dispositif auprès des SDF, mais plutôt de système en tension et de structures qui tentent de s'organiser continuellement sans pour autant y parvenir.

Il y a superposition des services sociaux. L'offre de suivi social est ainsi trop ou pas assez développée. Les personnes fréquentant les structures sont souvent confrontées à l'obligation de répéter leur parcours ou leur situation pour justifier auprès de leur interlocuteur « social » leur demande. Cependant les personnes ont en définitive un référent dans chaque service et non un référent unique qui pourrait analyser leur situation dans sa globalité.

Des réponses limitées des services sociaux.

Les réponses des services sociaux sont limitées dans les capacités d'accueil.

Les services sont saturés en nombre comme c'est le cas du PAIO qui n'a pas les moyens matériels d'accueillir au quotidien un nombre si important de personnes.

Le RAJ (Relais Accueil Jeune), seul service existant pour les moins de 25 ans, est limité en file active à 57 places. Le nombre de personnes faisant la demande ne peut être comptabilisé mais il dépasse largement ce chiffre.

Le public jeune n'a pas de référent social étant donné qu'il n'a pas droit au RMI et que le RAJ est limité.

Le FAJ (Fond d'Aide au Jeune) est une aide financière donnée à titre exceptionnel aux publics jeunes et dont la rareté et le montant (environ 700 euros) ne permet pas de le considérer comme une source de revenu.

Ainsi, si les services sociaux sont limités dans leur capacité d'accueil ils sont également **limités dans leur capacité d'orientation et d'accompagnement** pour certains publics.

Les intervenants sociaux n'ont plus les moyens de répondre aux demandes des publics. Nous verrons, dans l'analyse des professionnels, les tensions engendrées par cette situation.

LES SERVICES DE SANTE

Définition

Les lieux de santé sont différenciés en deux catégories, les lieux de consultations ou de prescriptions et les lieux de « bobologie » c'est à dire les lieux (où le plus souvent il n'y a pas de médecins mais des infirmiers) qui assurent les premiers soins. Cette différence est importante à souligner car les lieux de « bobologies » ne font que du soin léger comme des pansements, ou des soins qui ne nécessitent pas de médecin ou d'ordonnance. Nous faisons cette différence car, par exemple, le Point Santé Lagrave qui propose des douches et un point santé qui ne fait que de la « Bobologie » et n'a pas de médecins sur place. Les hôpitaux n'apparaissent pas sur cette carte, en effet les hôpitaux accueillent ces publics mais dans une logique de droit commun. Ce n'est pas la particularité SDF qui est prise en compte mais la maladie engageant une intervention (chirurgicale ou d'urgence le plus souvent). Par contre les services spécialisés pour les publics en grande précarité au sein des hôpitaux sont pris en compte tel que la PASS.

CONSTATS

Le dispositif santé est émergent depuis dix ans, il est construit, performant et nécessaire. La CMU théoriquement accordée à la plupart des SDF rappelle bien toute l'attention portée ces derniers temps à la question de la santé et de la précarité.

Cependant le seul droit à la santé n'est pas suffisant pour y accéder dans la réalité. En effet, des conditions culturelles et/ou sociales les éloignent de ce type de service. Rappelons qu'une des caractéristiques de ces publics est l'éloignement avec les dispositifs de droit commun. Face à ce constat il y a donc eu, dans ce cadre, une adaptation importante des services en faveur de ces publics. L'Etat, associé parfois au Conseil Général et à des associations, s'est doté de services de santé.

Il constitue aujourd'hui, à travers ces services, une dimension essentielle dans les réponses en faveur de ces publics. C'est un dispositif essentiel car autant les services alimentaires et d'hébergement sont considérés comme indispensables, autant la santé restait jusqu'à il y a une dizaine d'années peu étoffée du point de vue des services spécialisés.

Cependant il demeure une faiblesse dans l'offre de soins en santé mentale pour ces publics.

Cependant un chantier s'est ouvert il y a quelques années qui reste encore à construire et à développer en faveur de ces publics à savoir la souffrance mentale.

En effet à travers les Programme Régionaux de Santé, l'Etat a initié localement une large consultation à travers la santé mentale en faveur des jeunes, des parents et aussi des précaires.

Si le secteur psychiatrique de droit commun a été mis à contribution pour engager des actions il n'y a pas actuellement d'actions, de services, de professionnels spécifiquement centrés sur ce publics. A l'exception de quelques rares cas que nous présenterons ici (les structures spécialisées se sont dotées de psychologues, mais aussi d'autres structures

comme l'Equipe Mobile Sociale, Médecins Du Monde...), la mission de ces professionnels est d'engager un accueil, une évaluation et une orientation vers le soin.

Ceci constitue une véritable faiblesse voire une difficulté pour l'ensemble des opérateurs accueillant ces personnes, tous faisant part de la souffrance psychologique, voire de pathologies mentales. Conséquence ou cause (le débat reste ouvert) de la précarité. A l'heure actuelle le débat est entier et le chantier reste à développer voire à confirmer.

Nous n'avons rencontré qu'une seule personne réalisant un suivi psychiatrique. A ce jour il n'y a quasiment aucun suivi engageant un suivi thérapeutique (sauf le CCAS). On ne peut que constater que cette problématique est renvoyée aux dispositifs de droit commun avec pour quelques structures, des psychologues de premières lignes, c'est-à-dire non inscrits directement dans le soin. L'efficacité de ces articulations reste à valider.

A noter qu'avant l'explosion de l'usine AZF, le manque envers ces publics était déjà existant mais depuis la fermeture de l'hôpital Marchant et sa réouverture partielle cette situation n'a fait que s'aggraver puisque le réseau sanitaire psychiatrique est saturé sur Toulouse et la région.

Les services de santé dans la ville

Nous avons comptabilisé cinq services de santé avec des médecins dans des structures de jour et deux services de « bobologie » en journée.

Comme pour les services sociaux les services publics ou délégués sont fortement présents sur la santé.

Le service public est fortement présent sur les questions relatives à la santé même si les associations ont des services d'accès aux soins ou des services de premiers soins. Le CCAS, la Permanence d'Accès aux Soins de Santé, les services des hôpitaux offrent une capacité d'accueil relativement importante avec une offre de services de soins diversifiées et complémentaires.

Une présence importante de soins et de médecins.

Les services proposant des soins ou plus exactement des premiers soins (ce que nous appelons ici « bobologie ») sont fortement présents. Certains accueils de jours ont des permanences, les centres d'hébergement ont des médecins et des infirmiers qui font également des permanences certains jours de la semaine. En effet, nombre de structures ont des infirmières ou des points santé un certain jour de la semaine au sein de leur structure ou en permanence (c'est-à-dire tous les jours d'ouvertures).

De plus, il existe un réseau de médecins nommé « rivage » qui effectuent des consultations pour les personnes en difficulté et qui sont en lien avec l'EMS, la Halte Santé ...

La santé comme prétexte au lien/rencontre avec la personne

La « bobologie » ou un service santé permet d'être présent lors d'une demande d'un public. C'est un moyen d'accroche avec les publics. En effet, même si un certain nombre de personnes à la rue très « marginalisées » refusent les soins, il n'en reste pas moins que c'est le premier moyen d'instaurer un échange entre les intervenants sociaux et la personne. C'est pour une part non négligeable des « SDF » qui pour la quasi-totalité n'ont plus de lien

avec les dispositifs santé mais qui ont de nombreuses pathologies renforcées par le mode de vie à la rue (gale, tuberculose, gangrène).

Il existe également des soins spécialisés pour ces publics au sein des Hôpitaux.

La première « accroche » avec les publics se fait donc à travers la santé. Depuis la création de la CMU ces publics sont inscrits dans un dispositif de droit commun leur ouvrant droit à un service de santé équivalent à l'ensemble de la population.

LES LIMITES

Des faiblesses sur d'autres types de services

Les services dentaires sont les « parents pauvres » des services de soins car, contrairement aux médecins qui interviennent dans les structures ou avec les réponses de droit communs comme les hôpitaux, il n'y a pas de permanence de dentiste dans des structures ou de réseau répondant aux besoins de ces publics. Nous ne négligeons pas les services proposés par l'école dentaire qui effectivement intervient auprès de ces publics. Ils constituent des soins gratuits (hors prothèse) mais c'est la seule possibilité.

Nous pouvons remarquer cette même faiblesse pour l'ophtalmologie où il n'existe pas d'équivalent à l'école dentaire.

Le vieillissement prématuré

Il est important de souligner le manque de structures intermédiaires entre l'Hôpital et la consultation de médecin. Comme nous le savons les hôpitaux ne font pas office de maison de repos mais rendent leur service d'intervention et la convalescence se fait en dehors des hôpitaux. Il en est de même les jours précédents l'intervention. Seule la halte santé répond à cette demande avec 11 lits à disposition. Ce service est lui aussi saturé et les personnes sont renvoyées dans d'autres centres d'hébergement d'urgence ou en CHRS ce qui ne correspond pas aux besoins de la personne ni aux missions de la structure ou renvoyées à la rue.

Les personnes qui ont eu un passé long dans la rue sont fragilisées et « cassés » prématurément c'est-à-dire avant 60 ans, âge où des services sont disponibles dans le champ de la vieillesse. Selon plusieurs sources l'espérance de vie des sans domicile fixe ne dépasse pas 50 ans. Cependant avant l'âge de 60 ans il n'existe pas de structures pouvant accueillir des personnes en fin de vie ou qui ne sont quasiment plus autonomes. Seul le GAF, comme nous l'avons vu, propose une telle structure avec 5 places disponibles. A titre d'exemple les personnes accueillies sont des personnes non autonomes avec des problématiques spécifiques à la vieillesse. Cependant la personne la plus âgée de la maison n'a que 57 ans.

LES ACCUEILS DE JOURS

Définition

Nous avons différencié « accueil de jours » et « permanence d'accueil » car le nombre de structures proposant un accueil sont importantes mais sur plusieurs temporalités et sur plusieurs thématiques. Nous considérons comme « accueil de jour » une structure ouverte tous les jours de la semaine, c'est-à-dire au moins du Lundi au Vendredi. De plus, dans ces lieux la personne doit pouvoir se poser, boire un café, sans avoir à justifier sa présence ou discuter avec une personne de la structure. Ainsi Khrusallis était un accueil de jour mais il n'était ouvert que trois jours par semaine et il n'avait plus de cadre légal les derniers mois de son ouverture pour exercer son activité. A contrario la Porte Ouverte est un lieu ouvert tous les jours mais les personnes ne peuvent pas se poser avec cette unique intention, elles viennent pour parler de leur problème en attendant un soutien psychologique ou moral.

Pour l'ensemble de ces raisons nous avons considéré de telles structures comme des « permanences d'accueils ». Ceci pour ne pas faire apparaître un nombre important « d'accueils de jours », ce qui ne représenterait pas la réalité au regard de la temporalité et de l'implication de la personne dans la démarche.

Il est important à ce jour de réfléchir sur la définition d'accueil de jour. Nous n'avons pas la prétention d'avoir donnée une définition juste d'un accueil de jour mais il semblerait qu'un débat doit s'ouvrir sur cette notion. Sur la ville de Toulouse, seule la boutique Solidarité semble être un accueil de jour, Intermède aussi (mais pour un public toxicomane), ARE également (mais avec des moyens très limités) et enfin l'APIAF (mais n'est ouvert que deux jours par semaines et pour un public femme).

Pour ces raisons nous avons considéré comme accueils de jour les lieux ouverts au moins cinq demi-journée par semaine avec la possibilité de se poser sans contrepartie, c'est-à-dire la Boutique Solidarité, ARE et Intermède.

Au total nous avons comptabilisé 12 lieux d'accueils dont 3 accueils de jours et 9 permanences d'accueils.

CONSTATS

Les accueils de jour sur la ville

Une concentration autour du quartier de la daurade

Sept lieux d'accueils sont regroupés dans le quartier de la Daurade. Dans cette concentration un seul accueil de jour est destiné à un public toxicomane.

Les accueils de jours sont étalés sur la ville. De Saint Cyprien avec ARE en passant par la Daurade avec Intermède jusqu'au Faubourg Bonnefoy pour la Boutique Solidarité.

Cependant il est à noter que le quartier de la Daurade va voir plusieurs services disparaître. Cf., dans ce chapitre, les services de jour.

La capacité

Les trois accueils de jour reçoivent jusqu'à plus de 250 personnes par jour. A cela il faut ajouter Khrusallis (70 personnes), La Barque (40 personnes), le Secours Catholique (20 personnes), l'APIAF et le GAF (40 personnes pendant le week-end et autant tous les matins pour le petit déjeuner). En sachant que seul La Barque fonctionnera en 2003. Les autres structures comme SOS voyageurs, La Porte Ouverte, l'équipe Saint Vincent et l'ABEJ, font office d'information ou de soutien.

LES LIMITES

Des phénomènes de saturation importants

Les accueils de jour sont saturés de façon très importante en effet la Boutique Solidarité accueille jusqu'à 180 personnes pour une capacité initiale de 80 personnes. Khrusallis, lorsque l'association était en place, recevait 70 personnes pour une capacité de 40 personnes. A la vue des locaux de ces associations il paraît difficile, voire impossible, d'augmenter cette capacité d'accueil. Les intervenants sociaux ne sont plus en mesure de répondre aux besoins des personnes et gèrent du flux au lieu de répondre aux missions premières « d'accroche » avec le public et de nouer, voire de renforcer du lien social.

« *Le nombre conditionne la violence* » E ?, un nombre de 180 personnes dans un lieu comme la Boutique Solidarité engendre des phénomènes de violence qui seraient inexistantes avec un volume de personnes plus limité. Une concentration trop importante au sein d'une structure chasse un certain public mais engendre également des problèmes dans l'environnement immédiat de la structure. Mathématiquement le nombre de chiens en attente devant la porte est plus important. Il est interdit de les accueillir dans le local étant donné le nombre de personnes présentes. Cela pousse également les personnes à graviter autour de la structure en raison des mauvaises conditions d'accueil. Les intervenants sociaux étant débordés, ils ne sont pas dans la capacité de gérer l'extérieur de la structure (s'ils se donnent comme objectif cette mission).

Une faiblesse sur certaines structures spécialisées

Si le manque en accueil de jour tout public est évident le manque en accueil de jour pour des publics spécifiques l'est encore plus.

Le premier public concerné est le public femme, en effet il n'existe que l'APIAF comme accueil de jour pour ce public. Cet accueil de jour n'est ouvert que deux matinées par semaine. Ce qui veut dire que 5 jours par semaine les femmes n'ont pas de lieux où aller. En théorie elles peuvent aller à la Boutique Solidarité les autres jours de la semaine mais de fait, les femmes préfèrent errer dans la rue plutôt que d'aller dans un accueil de jour composé à 90% d'hommes. La rue devient presque plus sûre que les accueils de jours car les personnes peuvent les suivre en dehors de la structure

« non, on va pas à la boutique il y a trop d'hommes qui te regardeet puis après il y a des rumeurs ...il faut éviter de parler avec eux Je me suis sauvée à cause des problèmes alors si ici je cherche des problèmes » E 2

Le deuxième public qui ne fréquente pas les accueils de jour existants est le public jeune. En effet aucun accueil de jour spécifique n'est présent sur la ville. L'expérience de la Maison du Jardin montre que ce public peut aller dans des lieux d'accueils lorsque ceux ci offrent des conditions d'accueils mieux adaptées à leurs demandes. C'est-à-dire un lieu plus petit sans contrepartie d'insertion et où les chiens peuvent être accueillis.

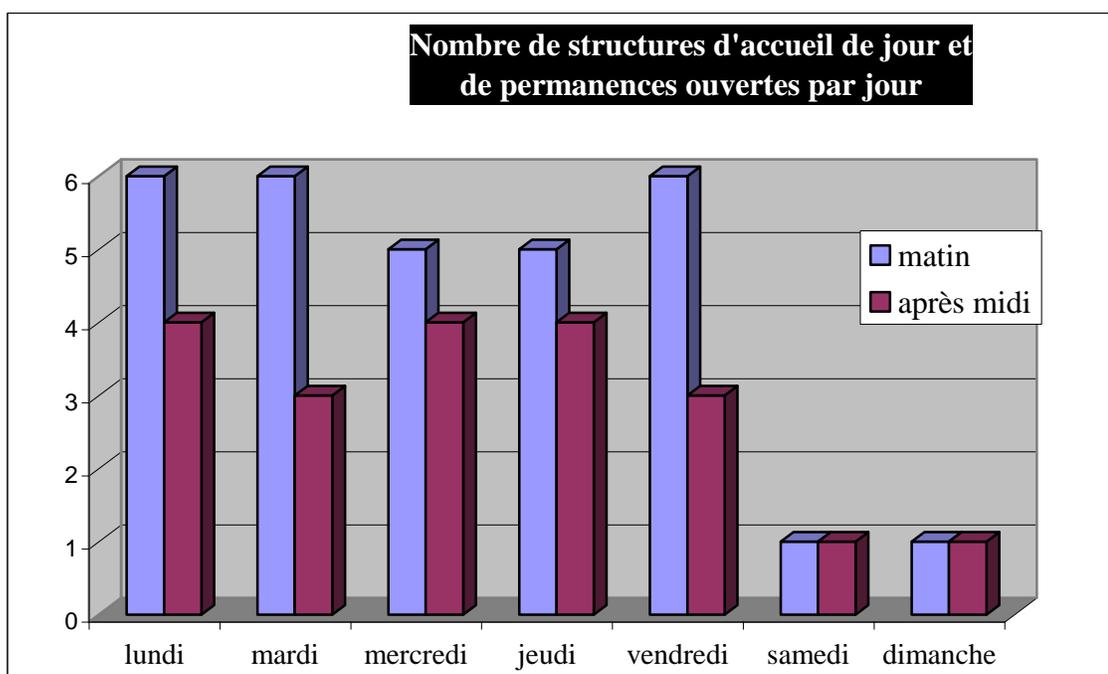
Les accueils de jours ont des périodes d'ouvertures éclatées et ne dépendent pas, pour l'essentiel, de structures institutionnelles mais plutôt d'initiatives associatives soutenues parfois par les institutions.

Comme nous avons vu qu'il était nécessaire de réfléchir à la notion d'accueil de jour il semble nécessaire de mettre en évidence les temporalités d'ouverture des accueils de jour à l'heure actuelle.

Un manque de cohérence dans les ouvertures des accueils.

L'histogramme ci dessous représente l'ensemble des accueils ouverts par demi-journée. Il montre le manque ou l'inexistence d'accueils de jours pendant le week-end. En effet les seules structures ouvertes le week-end sont la Porte Ouverte que l'on ne peut pas considérer comme « accueil de jour » mais plus comme une « permanence d'accueil », SOS Voyageurs est dans le même cas ainsi que le GAF qui va fermer ses portes avant la fin de l'année.

Cet histogramme montre également le déséquilibre entre matin et après midi.



Ainsi en matinée il y a en moyenne 5 à 6 structures alors que l'après midi il n'en reste que 3 ou 4. On peut voir également qu'à partir du vendredi 12 h l'offre d'accueil s'affaiblit considérablement. Pourtant la période de l'après midi et du week-end (au moins le samedi) sont des périodes où la présence de SDF dans la ville reste importante.

Les accueils de jours régulateurs de l'espace public

La présence d'accueils de jours dans une ville n'a pas comme conséquence d'attirer les personnes à la rue dans une ville (cf. partie SDF, le choix de Toulouse). Par contre ils régulent leur présence dans une ville. Les accueils de jours sont, pour la plupart, ouverts le matin et fermés l'après midi. Les personnes sont donc à la rue les temps de fermeture. Egalement pour le Week-end seule l'association GAF fait office d'accueil de jour pendant le week-end. Un calcul simple montre l'intérêt que peuvent avoir les accueils de jours dans la régulation de l'espace public : Sur 100 personnes accueillies à la Boutique Solidarité le matin, combien sont à la rue l'après midi et les week-ends, 50 personnes, 80 personnes ?

De toute évidence une partie non négligeable des personnes fréquentant les accueils de jours utilise l'espace public ou les squats à défaut d'un autre endroit où aller.

A noter l'expérience de l'accueil de jour de l'association ARE qui fut créée à proximité de la place Olivier à Saint Cyprien pour justement réguler l'espace public. En effet partant du constat qu'un nombre important de personnes avait investi cette place, il a été décidé d'ouvrir un lieu pour les accueillir et ainsi éviter un rassemblement quotidien sur cette place.

Cette expérience a rencontré un réel succès et aujourd'hui il n'y a quasiment plus de personnes en situation d'errance sur cette place.

Des régulateurs de l'espace public à condition d'une prise en compte de l'environnement.

Un constat récurrent sur l'ensemble des services mais qui est peut-être plus déterminant pour les accueils de jours est la nécessité de la prise en compte de l'environnement.

En effet les structures doivent s'inscrire et penser leur inscription territoriale. Il s'agit pour les structures de prendre en compte leur localisation dans la ville au regard des publics accueillis. Il est nécessaire que les structures prennent en compte les désagréments qu'elles génèrent. Elles doivent prendre en compte les regroupements qu'il peut y avoir devant leur porte, les consommations d'alcool et les détritiques ainsi que la présence de chiens. En effet la consommation d'alcool ou de drogue (pour les structures spécialisées) étant interdite au sein de la structure il arrive que les usagers consomment à proximité du lieu.

Les chiens n'ont pas accès aux structures et restent ainsi devant le local sur le trottoir. Les structures ne sont pas adaptées pour accueillir les chiens, il est donc important de prendre en considération cette donnée lors de la création de nouveaux accueils et s'il est possible d'aménager des espaces pour les structures existantes.

Les intervenants des structures doivent avoir un rôle de médiation, d'information auprès du voisinage.

Un manque d'activité, notamment pour les jeunes.

Certaines expériences mettant en œuvre des activités sportives sont menées au sein de quelques structures. La Boutique Solidarité propose du Football, ce qui rencontre un réel succès auprès des publics. La socialisation ou le lien social semble passer par ce type d'activité.

Le CHRS Riquet organise également des tournois de pétanque sur la place Saint Aubin.

Le GAF propose des activités sportives comme de la musculation ou des ateliers culturels au local de la rue James.

Cependant, et d'après les entretiens auprès de certains publics, il manque des activités ouvertes aux personnes sans passer par l'intermédiaire des structures d'hébergement ou d'accueils de jours.

L'expérience de la Maison Du Jardin²⁹

L'équipe de l'Association Soleil ainsi que l'EMS sont à l'origine du projet de la Maison du Jardin. En effet, partant du constat que la Boutique Solidarité était saturée et qu'une

²⁹ D'après le bilan d'activité Maison du Jardin

population vivant à la rue ou en squat ne fréquentait pas des structures d'accueils ils se sont positionnés en faveur de l'ouverture d'un lieu plus petit afin de capter cette population. Le financement du projet a été porté à partie égale par la DDASS et la Fondation Abbé Pierre. Le local situé au 5, rue Hélot a été prêté gracieusement par l'UNESCO.

Le local de petite taille (environ 30 m²), une maison de deux pièces avec jardin lui confère une ambiance familiale. La Maison Du Jardin est un accueil de jour ouvert le matin pour que les personnes puissent se poser, discuter, boire un café ou prendre un petit déjeuner, se doucher, lire écouter de la musique. Il a été également mis à la disposition des accueillis une bagagerie de 15 places. Le lieu avec son Jardin permettait aux personnes propriétaires d'un chien de pouvoir fréquenter le lieu, tout en ne laissant pas leur animal sur le trottoir évitant ainsi tous les désagréments que cela peut causer au voisinage.

Toute l'organisation du lieu reposait sur cette idée de communauté et de participation au fonctionnement du lieu. Les petits déjeuners et les douches étaient gratuits avec comme contre partie le nettoyage et la participation aux tâches quotidiennes.

L'ouverture du lieu a débuté le 04 février 2002 pour fermer le 24 mai 2002.

En moyenne la Maison du Jardin accueillait 37 personnes par matinée avec des pics de 60 personnes. Il a été recensé plus de 2500 passages sur les 14 semaines d'ouverture pour 250 personnes différentes.

Le public qui a fréquenté la Maison du Jardin est différent de celui des autres lieux d'accueils. L'intention de capter un public ne fréquentant pas les autres lieux d'accueils a été un succès au regard des statistiques du bilan d'activité. En effet, à la Maison Du Jardin 26 % des publics accueillis étaient des femmes alors qu'elles ne sont présentes qu'à la marge dans les autres structures voire totalement absentes. Les jeunes étaient également fortement présents sur le lieu avec près de 50 % des accueillis ayant moins de trente ans. Plus que les données d'âges quantifiables il faut souligner le type de public qui a été accueilli. Les jeunes routards ou « voyageurs », les squatters qui d'ordinaire fréquentent plus l'espace public que les accueils de jours représentaient une partie importante des accueillis. 31 % des personnes accueillies à la Maison du Jardin étaient des personnes hébergées dans des centres d'hébergement avec obligation de partir le matin alors que cette population ne représente que 5 % des accueillis à la Boutique solidarité.

La Maison du Jardin a également accueilli pendant deux mois les femmes hébergées au Gîte de l'Europe. En effet comme nous l'avons plus haut un nombre relativement important de femmes étaient présentes sur le lieu. Ces femmes venaient à la Maison du Jardin car le Gîte ne permet pas aux accueillis de rester sur le centre en journée. Il a donc été décidé d'ouvrir le lieu l'après-midi pour accueillir spécifiquement ce public. De part cette expérience on peut remarquer la rapidité d'action avec laquelle a pu se mettre en place un service d'accueil de jour entre un hébergement hivernal d'urgence, la Maison du Jardin et l'EMS. L'EMS a joué le rôle d'intermédiaire afin que ce projet puisse se réaliser. L'accueil était effectué dans les locaux de la Maison du Jardin par des intervenants de la Croix rouge, de l'EMS et de la Boutique Solidarité.

LES SERVICES SPECIALISES

Définition

Nous appelons services spécialisés les lieux où la population en errance est présente et accueillie de façon importante, non au titre de la mission première de la structure mais parce que sa thématique de travail est connexe avec l'errance. Ainsi, les structures travaillant avec un public toxicomane, de prostituées ou de soutien aux jeunes femmes de 16 à 21 ans (comme SAAE), ont une part importante de leur public en situation d'errance. Par exemple, l'association OC drogue, qui a pour public et comme mission le travail sur l'addiction, a pratiquement la moitié de son public en situation d'errance, ou avec des problèmes de logements. Nous ne cerurons pas ici le lien de cause à effet ; les personnes ayant des conduites addictives ont-elles tendances à avoir des problèmes de logements ou est ce que les personnes qui ont des problèmes de logements ont tendances à avoir des conduites addictives ?

Il nous a cependant paru intéressant, d'une part, de souligner que les personnes en errance pouvaient être fragilisées tant sur la toxicomanie que sur la prostitution et d'autre part, qu'un certain nombre de structures apportait des réponses en lien avec l'errance. C'est pourquoi nous avons choisi de les inclure dans le diagnostic sur l'offre de services.

CONSTATS

Les services connexes en lien étroit avec la population des sans domicile.

L'importance de ces services au sein de cette problématique de l'errance n'est pas à négliger. En effet, l'exemple le plus probant est l'accueil de jour d'Intermède. Intermède accueille un public toxicomane afin de réaliser de la prévention sur les problématiques de la santé. (Distribution de kits, seringues ...)

Ces services captent des publics absents sur d'autres structures.

Intermède est la structure qui reçoit un nombre non négligeable de jeunes en errance sur la ville de Toulouse. Les autres structures ou les intervenants sociaux n'ont que très peu de contact avec certains des jeunes souvent en groupe (travellers, punks...), or Intermède capte une partie de ces publics.

Nous avons comptabilisé dans cette catégorie les associations en lien avec la prostitution comme l'Amicale du nid et Grisélidis. La population des prostituées est plutôt liée à la précarité qu'aux problèmes de logement. Si nous restons dans un système basique et rapide de catégorisation des prostituées, avec les prostituées dites « locales » ou « traditionnelles » et les prostituées appartenant à des réseaux mafieux, nous pouvons supposer qu'elles ont des hébergements.

En effet les premières ont un hébergement personnel, lieu de travail et/ou lieu de vie. Les secondes sont « encadrées » et prises en charge par leur proxénète qui ne les laisse pas à la rue.

La problématique de la rue et de l'hébergement survient justement lorsqu'elles arrêtent cette activité.

Le lien entre prostitution et errance ou précarité est délicat à mettre en évidence. Selon les structures en lien avec les prostituées, il semblerait qu'il n'y ait des problématiques d'hébergement (au sens « sans domicile ») et d'errance qu'à la marge.

Cependant nous avons pu rencontrer des personnes SDF, logées dans des centres, en squat ou chez des amis qui pouvaient avoir des pratiques de prostitution liées à la précarité.

Exemple :

Histoire d'un jeune homme de 22 ans qui fréquente d'autres hommes contre de l'argent ou des nuits d'hôtel. Il semblerait que le racolage ne soit pas une technique mobilisée mais plutôt une prostitution occasionnelle si « l'occasion se présente ». Ce jeune homme s'est fait offrir par une de ces fréquentations un mois d'hôtel en pension complète contre des services sexuels.

Nous n'avons pas repéré de personnes pour qui la prostitution constituait une activité structurant leur quotidien et donc la source financière principale.

LES SERVICES ELEMENTAIRES

Définition

Les services disponibles correspondent aux structures qui proposent des services essentiels. Nous pouvons repérer 5 grands types de services ;

- L'alimentaire qui prend en compte les petits déjeuner, les repas du midi, du soir. Nous n'avons pris en considération les colis alimentaire car ils sont destinés de par leur nature à des personnes ayant un logement ou de quoi cuisiner.
- L'hygiène qui comprend les douches et les laveries.
- La domiciliation postale
- La bagagerie
- La friperie

CONSTATS

Les services élémentaires sur la ville

- 23 lieux différents pour 5 types de services disséminés sur la ville.

Les pastilles de couleur ne font pas apparaître les lieux de multiservices. Ainsi l'Espace social du Ramier rassemble trois services : l'alimentaire, l'hygiène et la domiciliation postale.

Ci-dessous les services et les numéros de pastilles correspondants :

- 6 friperies (19,10, 18, 8, 20)
- 1 bagagerie (5)
- 3 domiciliations postales (17, 13, 3)
- 6 lieux d'hygiène (17, 22, 28, 34, 23, 5)
- 11 lieux de distribution de repas chaud et 2 épiceries sociales (57, 58, 59, 10, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 21)

LA CAPACITE

L'alimentaire

Des offres de petits déjeuner bien développées en période hivernale.

Nous pouvons remarquer sur cette carte la forte présence de services alimentaires mais comme nous l'avons souligné il est nécessaire de prendre en considération les temporalités. Il apparaît un nombre important de services proposant des petits déjeuners (notamment l'hiver). Seul l'espace social du Ramier propose un service de repas à midi.

Le potentiel de repas sur la ville entre l'été et l'hiver

Le tableau suivant synthétise le potentiel de repas sur la ville selon les temporalités.

	Hiver				Ete			
	Nombre de structures repérées	point de distribution / nombre de jour par semaine	Potentiel de repas servis par semaine	Nombre moyen de repas servis par jour	Nombre de structures repérées	point de distribution / nombre de jour par semaine	Potentiel de repas servis par semaine	Nombre moyen de repas servis par jour
Repas du midi	3	10/7	4260	680	2	7/7	3600	680
Repas du soir	4	28/7	4200	600	0	0/7	0	0
petit déjeuner	7	26/7	600	150	6	18/7	400	150

Ce tableau met en évidence le nombre de structures ouvertes par semaine en sachant qu'il y a 21 repas par semaines (7 repas du midi, 7 repas du soir, 7 petits déjeuner par semaine).

Il est à comparer avec le premier tableau présentant le nombre de structures ouvertes en semaine et durant le week-end.

Il met également en évidence le nombre potentiel de repas pouvant être distribués. Ainsi nous pouvons remarquer l'importance de l'espace social du Ramier dans la distribution de repas à midi en hiver qui correspond à 4200 repas les 60 autres repas correspondent au GAF, au Secours Catholique et à l'équipe St Vincent.

L'importance de l'espace social du Ramier dans la distribution de repas le soir est réelle mais beaucoup plus faible que le midi en raison d'une baisse du nombre de repas distribués le soir et de l'activité des Restos du Cœur qui vient sur 3 sites distribuer des repas chauds.

L'espace social du Ramier assure à plus de 95 % les repas du midi, et à 75 % les repas du soir.

Par contre l'espace social du Ramier n'est pas présent sur la distribution de petit déjeuner, distribution assurée par des structures ou des services de rue, (le nombre de services est relativement élevé par rapport aux autres repas).

Eléments de synthèse

Par semaine le nombre de repas distribué est :

Le midi en hiver,

10/7 soit 4200 repas pour le Ramier et 40 repas payants pour le Secours Catholique, 20 repas payants pour l'équipe St Vincent

Le midi en été,

7/7 soit 3600 repas pour l'espace social du Ramier et 20 repas pour l'équipe st vincent.

Le soir en hiver,

28/7 soit 2800 repas pour l'espace social du Ramier et 1400 repas pour les restos du cœur sur trois lieux d'accueils.

Le soir en été,

0/7 Aucune offre de repas le soir en été.

Le matin (petit déjeuner) l'hiver*,

26/7 soit environ 600 petits déjeuner potentiels par semaine.

Le matin (petit déjeuner) l'été*,

18/7 soit environ 400 petits déjeuner potentiels par semaine.

* En raison de la fluctuation du nombre de personnes présentes sur les lieux il est très difficile d'estimer avec exactitude le nombre de petits déjeuner servis. Les variations sont très importantes. Ainsi ce tableau peut ne pas être exhaustif.

Une offre de repas développé surtout l'hiver

En période hivernale (novembre/mars) les deux plus grosses structures proposant des repas chauds (c'est-à-dire l'espace social du Ramier et les restos du cœur) sont présentes tous les soirs de la semaine, le week-end et les jours fériés.

Après cette période il n'y a pas un seul service de repas chaud le soir.

LES LIMITES

Une absence de service de bagagerie sur la ville

Cette carte met en évidence la faiblesse de l'offre en bagagerie. En effet, seule la Boutique Solidarité propose ce service gratuitement (pour une capacité de 60 places). Ce service est très demandé par les personnes qui ont souvent beaucoup d'affaires pour palier aux aléas climatiques, dormir ou autres effets personnels. Ils sont donc dans l'obligation garder avec eux toutes ces affaires ou de les jeter en fonction des saisons et des besoins. Cette faiblesse de l'offre augmente l'image du SDF et rend beaucoup plus visible un SDF à la rue. En effet une personne avec beaucoup d'affaires est apparentée plus facilement à une personne sans domicile qu'une personne avec un petit sac à dos pour la journée.

Selon P. GABORIAU,³⁰ les SDF changent de peau ou « muent » c'est-à-dire qu'à chaque saison ils se séparent de leurs affaires ne pouvant transporter sur eux les affaires nécessaires à l'hiver et vice versa.

De plus ce déficit est accru par le plan Vigipirate qui ne permet plus la possibilité d'avoir des consignes à la gare Matabiau. Ce service même s'il est coûteux pour ce public était tout de même utilisé par une partie de la population.

Une présence importante de douches mais un déséquilibre financier et temporel.

Six structures proposent des douches dont trois associées à des laveries. Cependant une structure est exclusivement dédiée aux toxicomanes, les deux douches municipales sont payantes ainsi que les douches et la laverie de la Boutique Solidarité. Ainsi seul l'Espace Social du Ramier propose gratuitement ces deux services (Le Point Santé Lagrave offre uniquement les douches).

Les services de douches sont ouverts en semaine et ferment pour la plupart le week-end. Seules les douches municipales sont ouvertes le samedi matin et également les douches de la gare qui ont un coût très élevés (3,50 Euros). Les deux services gratuits de douches sont fermés à partir du vendredi 11h30.

³⁰ P.GABORIAU, les clochards, ed. Julliard, 1993, Paris.

INTERVENTION DE RUE

Définition

Les intervenants de rue sont les structures qui vont à la rencontre des publics directement dans la rue. Deux modalités de contact peuvent être repérées : c'est-à-dire par maraude (« en allant vers » ou « à la recherche » de la personne) ou en parcours dans la ville suivant un itinéraire fixé à l'avance avec des stationnements sur des lieux donnés.

Les interventions de rue ne peuvent pas être cartographiées en raison de leur trop grande mobilité. Même si les intervenants de rue ont un territoire d'intervention limité (généralement le centre ville) il n'y a pas de territoire ou de parcours bien défini. Seule l'association AIDES à travers la distribution de seringues, a trois points de passage fixe (mais elle n'est pas spécifique aux SDF).

Le mouvement Gavroche a largement contribué à relancer un débat historique au sein du travail social face aux phénomènes de marginalisation, entre les tenants d'une requalification individuelle et individualisante, largement inspirés de psychologie, et les tenants de démarches plus collectives visant à la reconnaissance sociale des groupes constitués. A Toulouse, l'expérience alimente ainsi l'un des principes fondateurs du « travail de rue », qui privilégie le développement du « lien » entre les personnes marginalisées, et entre le public considéré et les institutions, dans un but de requalification collective.³¹ ORSmip

CONSTATS

L'organisation

Une prédominance du secteur associatif dans l'intervention de rue.

Neuf structures ont été repérées. Elles constituent la totalité des huit services intervenant sur la ville.

³¹ Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées, éléments pour une histoire des « équipes de rue » à Toulouse.

Intervenants de rue	Forme d'intervention	Champ d'intervention
Equipe Mobile Sociale	Maraude	santé, prévention, lien social, lien inter structure
Médecins Du Monde/GAF	Maraude	problématique Santé, création de lien
Alerte exclusion	Maraude, composé uniquement de bénévoles	Discussion, lien
Amicale du Nid	Maraude	Prostitution
Grisélidis	Maraude	prostitution
AIDES	Trois points fixe	toxicomanies, Santé, VIH, Hépatites
Croix Rouge	Maraude	Café, discussion, lien
Intermède	Maraude	Toxicomanies, prévention santé

Premièrement, au regard de cette liste exhaustive des intervenants de rue, on peut constater la **prédominance du « champ santé »** comme référentiels d'intervention (EMS, MDM, AIDES, Intermède). Si la santé est le champ d'action privilégié dans le travail de rue, les médecins ne font plus partis des intervenants.

Les médecins n'ont rien à faire à la rue, il n'y avait ni les conditions ni l'acceptation des gens sinon des urgences vitales qui étaient de diagnostic infirmier et d'intervention SAMU. Cette idée selon laquelle les conditions de la rencontre sont très difficiles à réunir est encore plus largement partagée .ORS

Deuxièmement, sur les 8 intervenants de rue, quatre sont des associations spécialisés (deux sur la toxicomanie, Intermède, AIDES et deux sur la prostitution, Grisélidis, Amicale du nid).

Enfin, une structure Alerte exclusion, est le fait d'une initiative personnelle, sans moyen et sans local. Elle est constituée uniquement de bénévoles. Ainsi les autres intervenants de rue « spécialisés » sur les SDF sont : MDM/GAF, Croix rouge et l'Equipe Mobile Sociale.

-Médecin Du Monde intervient sur une problématique santé et complète son intervention de rue avec le Groupe Amitié Fraternité plus tourné vers le lien social. *La préoccupation « santé » (GAF, MDM) est à la fois relativement secondaire et bien présente. S'il est des*

gens « amochés » à la rue, il revient d'abord aux groupes constitués d'établir le contact avec eux, et non dans la perspective de les amener à « se soigner » mais de les inscrire dans la relation. Nous pouvons remarquer qu'il existe de part et d'autre cet exemple des formes de coordination dans des champs différents. Cela confirme aussi que la santé est le prétexte pour « accrocher » une personne à la rue qui refuse tout type d'autres échanges.

-La Croix Rouge réalise du lien avec les personnes en distribuant du café et réalise une accroche avec les publics.

L'Equipe Mobile Sociale.

Ainsi, seule l'Equipe Mobile Sociale est un intervenant de rue institutionnel. (Sans oublier la participation de l'association Soleil). L'EMS est géré par le CCAS à travers la Veille Sociale.

Cette intervention porte à première vue essentiellement sur une problématique de Santé puisque une des missions principales est d'accompagner les personnes vers les services de santé.

Nous ne négligeons pas le rôle de l'Equipe Mobile Sociale, qui est l'intervenant de rue le plus important, sur d'autres champs d'actions. L'Equipe Mobile Sociale intervient également dans les CHRS et dans les hébergements hivernaux d'urgence. Elle joue un rôle de lien entre les différentes associations et avec les publics. Composée d'infirmiers et d'éducateurs spécialisés, elle utilise la santé comme moyen d'accroche avec les publics pour instaurer un premier lien et éventuellement les orienter vers un centre d'hébergement. Elle joue un rôle essentiel dans la création ou dans le maintien d'un lien avec des personnes qui ne fréquentent aucune autre structure.

L'EMS soutient également les professionnels des centres d'hébergements d'urgence lorsque ceux-ci se retrouvent confrontés à des problèmes dépassant leur domaine de compétence tant au niveau santé que social.

Il est à noter que certains CHRS font également du travail de rue comme le CHRS Riquet. Cependant ils se centrent sur leur public c'est-à-dire les personnes qui sont hébergées. De plus c'est un travail palliatif, c'est-à-dire pour compenser le manque d'hébergement pendant la période de fermeture de centre. L'intention de ce travail est de ne pas perdre le lien avec les personnes rencontrées sur l'hébergement. Les travailleurs sociaux déclarent repartir à zéro chaque année avec les accueillis et ont le sentiment de perdre une partie de ces publics en raison de la rupture dans le suivi.

LES LIMITES

Un déficit de l'intervention de rue pour la socialisation des personnes et pour la régulation de l'espace public.

Nous n'interrogeons pas l'intérêt et l'utilité des intervenants de rue qui ont tous largement leur place et leur utilité dans leurs champs d'actions spécifiques. Cependant il semble évident qu'il existe un réel manque d'interventions sur la régulation de l'espace public hors la Police. En effet, à part le 115 qui peut être utilisé par les associations ou un individu pour signaler une personne en détresse, il n'existe pas d'interlocuteur pour les commerçants ou

les habitants mise à part la Police, pour gérer les éventuels conflits ou gênes occasionnés par des personnes en situation d'errance.

De toute évidence, et de façon légitime, les intervenants de rue en place ne veulent pas se substituer à la Police. De plus, leur travail repose souvent sur un lien de confiance qui s'instaure au fil du temps. Leur assigner une telle mission peut « saboter » tout le travail accompli.

Cependant n'y aurait-il pas là une place pour une structure intermédiaire de médiation ?

Une action sur l'individu et non sur les groupes

Les intervenants de rue travaillent uniquement avec les individus et non avec les groupes. Il y a une très faible interpellation des groupes de la part des intervenants. Pour les intervenants il est très difficile d'accéder à un groupe car, d'une part, il y a une appréhension de la part des intervenants par rapport au nombre. En effet lorsque l'intervenant est seul, ou même lorsqu'ils sont deux, il est peu rassurant d'intervenir auprès d'un groupe de 4 ou 5 personnes, voire plus.

D'autre part, les réponses pouvant être apportées sont des réponses individuelles et non des réponses collectives.

A partir de ce constat les jeunes sont très peu ciblés par le travail de rue. En effet, les jeunes comme nous l'avons vu avec les observations des SDF sont plus souvent en groupe que les personnes plus âgées.

Il est nécessaire de réfléchir à une action qui prendrait en considération un groupe, un collectif pour que toute une partie des personnes à la rue (finalement les plus visibles), ne soit pas négligé par le travail de rue.

Une cohérence difficile à mettre en place.

Il existe de nombreux intervenants de rue qui sont en partie coordonnés mais les interventions restent relativement ponctuelles et limitées dans le temps.

Différents projets voient le jour sur la base de ce constat, dans le contexte d'une coordination inter associative renouvelée, mais aussi en rapport avec une implication plus large du CCAS. C'est ainsi que le collectif des intervenants de rue adresse en 98 à la DDASS un projet qui met en avant la nécessité de faire un travail de prévention, d'orientation, de promotion de la santé cherchant à articuler l'action des professionnels, des infirmiers et la médiation des intervenants du GAF. Ces projets s'accordaient sur la nécessité de professionnaliser l'intervention, mais aussi de lui donner un caractère plus soutenu et continu. ORS

On ne peut parler de dispositif d'intervention coordonné tant au niveau de la territorialisation que de la temporalité d'intervention ou encore des objectifs de travail. Chacun construit son propre référentiel et mode d'intervention.

Cependant on peut noter un travail mené par les intervenants de rue d'interconnaissance entre les acteurs à travers un collectif.

En effet, depuis quelques années des réunions régulières animées par un intervenant extérieur vise à confronter et mettre en débat les différentes manières de concevoir et d'aborder l'intervention de rue. Ce travail nécessaire pourra dans un deuxième temps envisager des complémentarités mais aussi des articulations dans l'intervention de rue.

Ce travail devrait aboutir à un document de restitution des réflexions engagées par le groupe. Ces éléments bien qu'encourageant constituent une première étape nécessaire mais n'implique pas pour autant la complémentarité, la coordination et l'articulation des intervenants.

Cette cohérence nécessite des objectifs et des thématiques d'interventions communes. Ce préalable requis n'est pas atteint aujourd'hui. En effet, comme nous l'avons vu, les thématiques de travail peuvent être liées à la prostitution, à la toxicomanie, à la prévention santé (SIDA) et enfin aux SDF ou aux marginaux de manière générale.

Seuls l'EMS, MDM/GAF, Croix Rouge et Alerte Exclusion se concentrent sur ce public. La coordination doit se faire entre ces quatre acteurs.

La police des acteurs oubliés

La police intervient sur l'espace public afin d'assurer la sécurité publique. Son champ d'action est très large. Nous allons donc nous concentrer sur la régulation de l'espace public. En effet la police peut être considérée comme régulateur de l'espace public pour l'ensemble de la population et notamment pour les personnes sans domicile. Ces derniers sont en relation avec les services de police au vu de leur pratique de la voie publique qui génère des plaintes de la part d'habitants ou de commerçants. La police intervient aussi directement auprès des sans domicile sans qu'il y ait forcément plainte ou sollicitation de la part d'un tiers.

Ainsi on peut dire que la police est le seul intervenant de rue présent au quotidien sur la ville pour gérer et réguler l'espace public et les personnes à la rue.

Eléments d'analyse de l'intervention de la Police Municipale sur 33 jours :

Trois types d'interventions ont été repérés :

- une intervention ciblée et systématique sur des endroits où l'attention de la police est très forte. En effet des lieux précis et fixés à l'avance sont régulés de façon systématique. Certains endroits peuvent faire l'objet d'une « ronde » toutes les heures.
- une intervention régulière sur des lieux du centre ville. Le centre ville est un lieu fortement régulé dans son ensemble même si des lieux précis ne sont pas désignés.
- des interventions moins fréquentes mais toujours importantes et renvoyant à une circulation de la police dans un espace plus large.

Il découle de ces trois types d'interventions, trois types de régulation.

- une régulation éphémère du public afin de déplacer les publics sur un autre espace. Cependant comme le disent les habitants et les commerçants (cf. partie enquête statistique) l'efficacité de l'intervention ne dure que quelques instants. A ce propos se reporter à l'exemple d'une régulation par la police de la place Jeanne d'Arc, page suivante.
- Une régulation à la marge des situations (plaintes, repérage de stationnement) : repérage et intervention sur des situations ponctuelles.
- Une régulation par un stationnement prolongé de la police. Ce type de régulation a pour but de dissuader les personnes de fréquenter un site. Ce type d'intervention en point fixe semble également être peu efficace sur l'ensemble du site au vue de nos observations.

La police nationale.

La police nationale intervient essentiellement à travers la police de proximité du centre ville. Les CRS interviennent également de façon « ponctuelle » sur ces publics.

La police de proximité intervient sur sollicitations des commerçants et de habitants.

Seulement la police n'a pas les moyens juridiques de coercition. En effet ils ne peuvent intervenir que sur :

- l'état d'ivresse, c'est-à-dire en Ivresse Publique Manifeste avec mise en dégrisement pour 24 h.
- les chiens qui ne sont pas en laisse, avec une amende, et sur les chiens de races surveillés, ou sur les chiens « visiblement » dangereux.

La police peut être considérée comme un intervenant de rue ou un acteur de la rue pour l'ensemble de ces raisons. Les autres intervenants de rue ont un rôle de prévention, de soutien et d'accompagnement envers les publics mais ils n'exercent pas un rôle de médiation entre les publics et l'environnement immédiat.

La police de proximité composée d'agents de médiation et d'auxiliaires de sécurité, est censée anticiper les délits ou les désagréments qui peuvent avoir lieu.

Le rôle de médiation est inexistant puisque les acteurs de la rue ne souhaitent pas intervenir dans la régulation et donc dans la médiation entre un commerçant, des habitants et des SDF. La police intervient pour déplacer les SDF et ne se coordonne pas avec les services sociaux, elle est donc (perçue comme) répressive.

Observations sur site d'une intervention de la Police

1^{ère} observation : une intervention ponctuelle.

La police est sollicitée pour disperser les groupes de SDF sur certains sites. Cependant l'efficacité est remise en cause par l'ensemble des acteurs locaux (commerçants, habitants). A travers l'exemple d'une observation réalisée sur site nous allons voir qu'effectivement le résultat attendu n'est pas probant.

Un après midi à 17h30 place Jeanne d'Arc nous observions un groupe de 5 SDF qui discutaient et buvaient des bières derrière la statue. Sur ce intervient la police municipale accompagné des services de nettoyage. La police demande aux SDF de partir et l'agent de nettoyage « arrose » le sol de la place. Le groupe s'éloigne de 15 mètres pour aller s'installer sous les arrêts de bus. Il est à noter que le groupe était initialement isolé des habitants puisque le passage derrière la statue est très peu fréquenté. Or ils se sont déplacés sur un trottoir étroit au milieu des passants et des personnes attendant les bus.

Une fois que la police et le service de nettoyage se retirent du site après avoir arrosé presque la totalité de la place, le groupe s'est aussitôt re-déplacé sous la statue mais du côté Boulevard, c'est-à-dire sur le trottoir.

Par cet exemple nous pouvons voir que :

- Premièrement, le groupe est revenu dès l'intervention terminée.
- Deuxièmement, pendant et après l'intervention le groupe occasionnait une gêne plus importante qu'avant cette même intervention.

Ainsi si le groupe se déplace ce n'est que pour une durée limitée, et l'intervention peut aggraver la situation.

2^{ème} observation : une intervention régulière.

La police municipale intervient régulièrement, c'est-à-dire toutes les heures pour éviter l'installation prolongée de « SDF » devant un bureau de tabac et une pharmacie. Ces interventions consistent à faire partir du lieu les personnes. Lors de l'observation la collaboration de la personne était moins qu'évidente. Ainsi la police a menacé la personne

d'être conduite au poste de Police. Finalement après un temps relativement long (15 minutes) la police a laissé repartir le SDF. Celui-ci n'est pas revenu sur le lieu. Cependant deux heures plus tard deux autres SDF se sont remis sur le même lieu.

Ces interventions sont efficaces pour la personne interpellée mais il est nécessaire de renouveler la procédure car ce sont d'autres personnes qui prennent la même place.

Par cet exemple nous pouvons voir que :

- premièrement le travail est un travail incessant.
- Deuxièmement il implique des moyens considérables pour être efficace.

Ces deux exemples montrent la difficulté qu'il y a pour réguler à moyen terme l'espace public. Cela montre aussi qu'il est plus facile de déplacer une personne isolée qu'un groupe constitué. En effet la personne seule va se réfugier dans un autre endroit moins gênant alors que le groupe restera sur le lieu après le départ de la Police.

Les déplacements non pris en compte

Le réseau de bus et de métro toulousain est gratuit pour les personnes bénéficiant du RMI ce qui permet le déplacement d'une partie des SDF. Cependant une forte proportion de personnes vivant à la rue ou étant hébergées en centre, ne bénéficient pas du RMI. Cette population n'y a pas droit soit parce qu'elle est bénéficiaire du RMI dans une autre ville, soit parce qu'elle est demandeur d'asile... (Cf partie dispositif sociaux) Ainsi toute une population ne peut bénéficier du transport gratuit ou de tarifs préférentiels. Plusieurs problèmes découlent de cette situation :

- des amendes infligées à des personnes qui ne peuvent pas payer et qui voient leur dette s'accumuler,
- des rendez-vous avec l'assistante sociale très éloignés, ce qui se traduit par un rendez-vous annulé ou avec des retards.

Les personnes sont obligées de faire des heures de marches pendant la journée et les structures, obligées de payer des tickets de bus pour que les personnes puissent partir et revenir au centre le soir, voient une partie de leur budget imputée pour gérer cette situation. De plus la SEMVAT consciente du problème a fait des efforts particuliers durant quelques années pour donner des tickets de bus aux associations et assurer la gratuité des certains trajets ou bien de faire des tarifs préférentiels. Cependant cette action a été arrêtée faute d'un engagement d'autres financeurs. La SEMVAT considère qu'elle ne doit pas supporter à elle seule le coût de cette opération. Aujourd'hui la SEMVAT délivre de sa propre initiative des tickets à tarifs préférentiels aux associations. La situation actuelle fait que le chauffeur est le seul interlocuteur, médiateur avec la personne qui désire prendre le bus. Cette situation est source de conflit, elle laisse l'arbitrage et la régulation de la situation au conducteur du bus ce qui rend sa tâche difficile.

La sécurité est renforcée à certains endroits pour gérer ce problème en particulier. (Par exemple l'arrêt de Bus desservant l'Espace Social du Ramier).

Le même problème est posé pour les personnes qui doivent prendre le train en raison du nombre de plus en plus important de personnes devant se déplacer dans des départements limitrophes faute de places libres à Toulouse.

Actuellement lorsqu'une personne a 10 amendes cela constitue un délit donc un passage devant le tribunal.

ELEMENTS DE SYNTHESE

Afin d'avoir une approche synthétique des modalités de fonctionnement des différents services et de l'organisation des services sociaux institutionnels nous en proposons une lecture transversale. Premièrement nous allons mettre en évidence les modalités de fonctionnement des services à travers leurs conditions d'accueil et leurs conditions d'accès, c'est-à-dire les modalités de l'échange (financier et engagement) entre les services et les publics.

Deuxièmement nous mettons en évidence les missions des différents dispositifs institutionnels sur les publics ainsi que l'organisation opérationnelle et financière des services.

Les modalités de fonctionnement des structures accueillant les publics en errance.

Les services proposés aux personnes en situation d'errance ont des modalités de fonctionnement différentes selon les structures. On peut également remarquer des tendances particulières par thématique de services. Cf. annexe ?

Les conditions d'accueil aux services

Les conditions d'accueil aux services se déclinent selon trois modalités :

- Les sans conditions c'est-à-dire aucune sélection ou aucune contrepartie demandée à la personne.
- Les conditions sociales, c'est-à-dire un projet d'insertion, le paiement régulier du service, le respect d'un cadre imposé...
- Condition administrative : généralement attribuée par une assistante sociale, cette modalité correspond à une situation administrative ou financière qui ouvre des droits. Cette modalité est utilisée par exemple pour les colis alimentaire ou l'épicerie sociale.

Condition d'accueil I Services	Sans conditions	Condition sociale	Condition administrative
Alimentaire	***	*	*
Hygiène	***	*	
Santé	**		***
Hébergement	*	***	*
Accueil de jour	***	*	
Habillement	**		*

- *** tendance forte
- ** tendance moyenne
- * tendance faible

Nous pouvons voir par ce tableau synthétique des modalités d'accueil que pour un nombre important de structures des conditions sont exigées.

Les services alimentaires et les accueils de jour n'exigent pas généralement de conditions. Pour les accueils de jour nous ne prenons en compte que l'accès à la structure et non l'accès aux services Cf. tableau suivant.

Nous pouvons voir que l'hébergement impose d'accepter des conditions conséquentes et contraignantes par rapport au mode de vie et à la culture de la rue. (Respect des horaires, non consommation d'alcool, paiement régulier, projet d'insertion...)

La santé n'impose pas de conditions sociales mais par l'intermédiaire de la CMU impose de respecter un cadre administratif.

Les services d'hygiène n'imposent aucune condition particulière aux usagers du service.

L'habillement est ouvert à toute personne sans conditions mais il y a tout de même un nombre de services qui impose un droit d'accès à la friperie par l'intermédiaire d'assistante sociale.

Sur ces différents éléments on peut repérer :

Des structures d'accueil de bas seuil sans conditions, pour les services élémentaires ou de premières nécessités incluant les services de santé sur la « bobologie » et l'urgence médicale, en dehors de l'hébergement qui lui, est conditionné par des éléments de situation sociale.

Les conditions d'accès aux services.

On peut approfondir les modalités, non plus d'accueil, mais d'accès aux services.

Les modalités d'accès aux services, c'est-à-dire les conditions financières ou administratives d'accès aux services pour les publics (café, douches...), se déclinent en plusieurs types :

- Gratuit : aucune participation financière n'est demandée à la personne, même symboliquement. Dans la plupart des cas cette modalité est anonyme (sauf pour la santé).
- Participation financière : cette modalité implique une participation financière même symbolique. Le prix ne correspond pas généralement au coût réel du service offert, mais peut s'en approcher.
- Participation à l'activité : cette modalité dite « participative » implique que la personne s'investisse dans la structure ou qu'elle participe aux tâches quotidiennes. (faire la vaisselle, le ménage ...)

Conditions d'accès Services	Gratuit	Participation financière	Participation à l'activité
Alimentaire	***	*	
Hygiène	**	**	
Santé	*** CMU/urgence		
Hébergement			

	*	***	*
	urgence et situation exceptionnelle		GAF
Accueil de jour	*	***	*
Habillement	**	**	

- *** tendance forte
- ** tendance moyenne
- * tendance faible

Nous pouvons voir sur ce tableau de synthèse, rappelant les différentes modalités de fonctionnement des services, que trois modalités sont mobilisées. Ci-dessous des exemples de modalités :

- Le gratuit et l’anonyme particulièrement présent sur l’alimentaire et l’hygiène avec l’Espace Social du Ramier, les restos du cœur et le point santé Lagrave. L’hébergement rarement gratuit sauf pour l’hébergement d’urgence.
- La participation financière présente sur l’ensemble des services sauf sur la santé. Une modalité fortement présente pour l’hébergement.
- Le participatif c'est-à-dire le communautaire présent au GAF et à la Maison du Jardin.

Ce tableau fait alors apparaître que la modalité financière même symbolique est une condition relativement fréquente et développée par les structures de bas seuil. Elle permet ainsi de définir les modalités de l’échange entre les publics et les opérateurs. Nous serons amenés à développer ces éléments mis en œuvre par les opérateurs. (Cf. référentiels professionnels).

Ainsi on peut donc repérer deux modalités essentielles de l’échange avec le public :

- le don qui renvoi le plus souvent à l’assistantat et donc à la figure de l’assisté pour l’alimentaire, la santé et l’habillement.
- Le service payant (qui selon les opérateurs peut-être symbolique) qui renvoi au système marchand et donc à la figure du consommateur pour l’hébergement et les services des accueils de jours.

Il est à remarqué que très peu de structures (sauf deux : une intervenant sur l’hébergement et une sur un accueil de jour) considèrent le public comme des acteurs participant renvoyant à la co-construction des services.

L'organisation des services institutionnels

Tableau de l'organisation des services sociaux institutionnels

Les services sociaux se structurent par définition autour des conditions sociales et administratives (revenu, quotient familial...)

Il ne nous a donc pas paru pertinent d'établir un tableau représentant ces conditions d'accueil ou d'accès.

Cependant il nous a paru nécessaire de repérer en fonction des missions les différents dispositifs et actions qui existaient sur le territoire local.

Cette représentation ne mobilise pas un deuxième critère que sont les Demandeurs d'asile et plus particulièrement les demandeurs d'asile territoriaux. A l'heure actuelle au regard du droit deux accompagnements leur sont proposés, à savoir : l'aide à la constitution de leur demande d'asile et à la démarche d'obtention de la Couverture Maladie Universelle.

Age	Structures/gestion	Mission	Service	Action	Financement
- de 18 ans	CG	ASE	SRS		DDASS, CG
18-25 ans	Mission locale Croix Rouge			RAJ (limité à 57 places)	DDASS, Mairie Association, ML (croix rouge)
Plus de 25 ans	CCAS	RMI	Service social médical		DDASS, CG, Mairie/CAF
Plus de 60 ans	CCAS				CRAM/CCAS
Famille (enfant)	CG	PMI, ASE	SRS		CG/ DDASS/CAF
Tout public	CCAS	Veille sociale	PAIO		DDASS, Mairie Associatif

Nous pouvons souligner qu'il n'existe qu'une seule action territorialisée en direction de ces publics. L'ensemble des autres dispositifs étant de fait référé au système de droit commun engageant les institutions.

Si l'on peut repérer, au regard de l'âge, que « l'ensemble de la vie » est couvert par des dispositifs institutionnel ou délégué on peut cependant repérer :

- **la présence forte de l'état comme financeur de part ses compétences**, en effet la DDASS est présente sur l'ensemble des publics. De plus la DDASS est le principal financeur en terme de volume financier pour chaque catégorie.
- **la présence forte du CCAS comme gestionnaire,**
- **des logiques internes spécifiques.** Selon chaque catégorie on peut repérer des logiques de gestion différentes entre les structures gestionnaires, les missions, les services/action et le financement. Le financeur est rarement le gestionnaire.
- **une rupture institutionnelle pour les 18-25 ans.** En effet il n'y a pas de dispositif institutionnel pour ces publics même si quelques services existent. Des services impulsés par une initiative locale et avec une capacité limitée et faible (57 places en file active).

Les jeunes de 18-25 ans n'ont aucune réponse institutionnelle ainsi le déficit d'intervention auprès des jeunes de 18 à 25 ans est éloquent. En effet seul le RAJ est présent sur ce public. Seulement la capacité de prise en charge du RAJ est limitée à 57 personnes en file actives.

Tableau récapitulatif par thématique de l'organisation des services

Au-delà des missions attribuées à chacun et du brouillage des actions conjuguées des institutions locales, d'Etat, des associations, des organismes privés il nous a paru intéressant de traiter des acteurs incontournables de l'aide aux publics en très grande précarité.

Ce tableau veut croiser des logiques privées, municipales et étatiques. Pour autant une représentation synthétique des financements, des opérateurs et des gestionnaires permet de repérer la complexité des interventions.

MISSION	FINANCEURS	GESTION/OPERATIONNALISATION
Hébergement	DDASS	Associatif, CHRS
Accueil	DDASS, Mairie, Fondation	Mairie, associatif
Alimentaire	Mairie, associatif	Mairie, associatif
Hygiène	DDASS, Mairie, associatif	Mairie, associatif, CCAS
Insertion	DDASS, Mairie, CG	CCAS, CG, associatif
Santé	DDASS, Associatif Fondation	Associatif, hôpital
Travail de rue	DDASS, CCAS	CCAS, associatif

Nous pouvons observer une prédominance des financements de la DDASS de part ses compétences.

Mais également une présence importante :

- de la Municipalité (police, services de premières nécessités, alimentation, hygiène, services sociaux) et du CCAS (veille sociale, services sociaux).

- des associations

Cette organisation et ce fonctionnement impliquent la superposition et le croisement des différents décideurs et gestionnaires.

Nous n'avons pas souhaité indiquer avec précision la répartition financière de chacun. A l'inverse nous avons souhaité faire apparaître les principaux acteurs partenaires auprès des publics en errance.

Les attributions des différents acteurs

Ce tableau synthétique et non exhaustif met en évidence la prédominance des financements de la DDASS de part ses compétences sauf pour l'alimentaire. Même si d'autres financeurs sont présents leur poids est sans commune mesure avec celui de l'Etat.

La présence importante de la Municipalité (police, services de premières nécessités, alimentation, hygiène, services sociaux), du CCAS (veille sociale, services sociaux) et des associations.

La gestion des sans domiciles est déléguée aux associations dans l'ensemble des thématiques et plus particulièrement pour l'hébergement.

La nécessité de coordination

Par ce tableau nous voyons se dégager :

- les acteurs principaux (Etat, Mairie, Fondation)
- La superposition, le croisement des différents décideurs,
- L'obligation de transversalité.

Nous pouvons repérer trois niveaux d'acteurs où peut se faire la régulation :

- les acteurs de terrain c'est-à-dire les opérateurs ou les structures identifiés qui sont en contact avec les personnes et qui gèrent au quotidien ces publics,
- les financeurs c'est-à-dire les acteurs qui permettent la pérennisation des actions, qui leur donne les moyens,
- les gestionnaires des actions qui peuvent orienter, coordonner et donner un cadre d'action aux opérateurs.

Ainsi on peut noter une coordination et des transversalités difficiles car ce n'est pas un dispositif mais un empilement d'actions y compris au sein même des organisations.

Au-delà d'une présence importante de la Mairie sur les dispositifs de premières nécessités et les services sociaux rappelons que la Municipalité à travers sa Police intervient sur la régulation de l'espace public.

LES RESEAUX

On a jusqu'à présent souhaité présenter une vision segmentée d'actions (par thèmes, missions, axes de travaux, structures) faisant apparaître le morcellement, la superposition mais aussi la complémentarité des différentes interventions. Il nous a paru essentiel de montrer les partenariats, les liens, les relations qui fondent et ancrent l'intervention dans l'histoire toulousaine.

Le maillage dans les politiques sociales est dense et varié sur le territoire national avec ces formes locales (régionales/départementale) et il est particulièrement riche au niveau Toulousain.

Il y a une diversité apparente tant au niveau des thématiques abordées qu'au niveau de la territorialisation. On pourrait même parler de superposition parfois tant se chevauche les relations formalisées. Certains acteurs n'hésitant pas à déclarer « *on est dans plein de réseaux, certains sont très actifs un temps puis mis en veilleuse au profit d'autres regroupements* ». Ainsi suivant les périodes, un collectif se mobilise sur telle thématique, sur tel projet, puis ces acteurs se recomposent autour d'un autre réseau (bien souvent constitué en grande partie des mêmes professionnels) et s'engageant sur de nouvelles réflexions et pistes de travail.

Collectif/réseau	Financement	Territoire	Champ d'action
FNARS		National (régionale)	Insertion, logement, formation, études
URIOPSS	Direction action sociale, FSE, Membres	National (délégation régionale)	Lutte contre les exclusions et l'insertion, formation
ARDRESI	Adhérents	régional	Instance de réflexion des directeurs et responsables de l'insertion.
COPAPP	Adhérents, Etats, collectivités, Dons	Agglomération de Toulouse	Réflexion, recherche, conseil, mutualisation. Force de proposition
RIVE FEMMES		Haute- garonne	Favoriser le partenariat avec la police, gendarmerie, justice. Force de proposition, conditions des femmes

ACHIL	FSL	Agglomération de Toulouse	Aide au logement et insertion
Collectif Inter Associations	Sur actions et projets	Toulouse	Coordination des actions, études d'actions, régulation, force de proposition
Collectif FSL		Toulouse	Réflexion, interpellation, force de proposition.
Cellule de coordination des CHRS	DDASS	Haute-Garonne	Observatoire des publics, formation, mutualisation
RALI		Toulouse	Coordination, actions, proposition
RIVAGE		Toulouse	Réseau de médecin,
Collectif de rue		Toulouse	Réflexion sur les pratiques
CASU		Haute-Garonne	Articuler les différents fonds et dispositifs existants, Harmoniser les procédures et les pratiques,

*Liste non exhaustive. Source DDASS augmenté de contact direct auprès d'acteurs impliqués.

Le réseau toulousain des acteurs impliqués travaillant avec les publics en errance ou en très grande précarité est riche et très dense. En effet, il existe un nombre important de collectifs associatifs très formalisés voire même informels. Ce réseau est maillé sur l'ensemble du territoire. Historiquement la ville de Toulouse a toujours été constituée de réseau actif et on peut même parler ici de particularité locale.

Le dispositif toulousain se situe sous le signe de l'action collective des associations. Il est alors partagé par la plupart des intervenants qui s'accordent à considérer qu'il y a une particularité à Toulouse, c'est qu'il y a beaucoup d'associations qui depuis longtemps ont l'habitude de travailler ensemble sans qu'il y ait trop de querelles de clochers, de couvertures que l'on tire à soi... Il y a une habitude de travailler ensemble dans l'inter associatif, il y a le collectif inter associatif qui a 10 ou 15 ans. La forme « collectif associatif » s'impose de fait très tôt dans le temps et participe aux toutes premières actions.³²

³² Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées, éléments pour une histoire des « équipes de rue » à Toulouse.

L'offre de réponses associatives étant très dense, celles-ci ont beaucoup interpellé et investi les pouvoirs publics dont la DDASS.

Cette particularité amène à repérer un nombre important de réseaux qui se croisent, se superposent ou se complètent.

Deux critères peuvent permettre de les identifier :

- L'un engageant les décideurs tant du monde associatif qu'institutionnel. C'est-à-dire des réseaux très formalisés, institutionnalisés voire obligatoire.

- Un réseau autour des pratiques à travers les opérateurs engageant des échanges sur leur pratique et leur mode de collaboration. C'est le cas du collectif inter associatif, du collectif de rue et du collectif Mission Locale et Croix Rouge qui a abouti à des journées régionales d'étude et de rencontre sur l'errance au mois de Juin 2002 ayant réuni quasiment l'ensemble des acteurs travaillant avec les publics en errance.

Il s'agit de personnes en contact avec ces publics qui se réunissent autour de leur modalité d'intervention et de leurs pratiques professionnelles.

Un autre critère qui concerne les instances décisionnaires est identifié autour des projets et de l'action locale.

Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour réguler l'action locale des associations mais aussi pour faire aboutir des projets et des actions (par exemple : le projet du CHRS Riquet). Ces réseaux se font autour de la négociation et non de l'animation, en effet aucun n'est plus légitime que l'autre même si parfois cela aboutit à des actions concrètes, à des positionnements ou à des collectifs formalisés.

Toutefois ce type de réseau risque de s'épuiser dans les multiples débats, confrontation, réflexion ou conception en faveur de l'errance.

Comme le souligne plusieurs acteurs, personnes actives dans ces réseaux ; « *on s'épuise parfois en discussion* ».

On voit ainsi des périodes d'engagement fort se succéder, parfois une visibilité forte mais aussi à des mises en veille voire des replis de certains collectifs.

L'ensemble de ces réseaux peut également jouer un rôle de veille³³ de l'action locale. En effet sur l'hiver 2001/2002 l'ensemble des structures proposant des hébergements ont envoyé par fax à la DDASS et à la Préfecture chaque demande d'hébergement ne pouvant être satisfaite. Cette action, par la saturation du fax de la DDASS et de la Préfecture, avait pour but d'interpeller les services de l'Etat sur la situation des conditions de travail des services d'hébergement et des personnes renvoyées à la rue.

Ces collectifs peuvent ainsi se transformer en groupe de pression et mettre en avant leur action militante et leur engagement sur les politiques sociales.

³³ Le premier souci de la veille sociale est celui de l'observation des phénomènes et de l'adaptation des outils nécessaire à l'observation. L'action spécifique reste très segmenté (institutions et associations, services et humanitaires), facteur de fortes disparités territoriales. L'instauration d'une veille sociale traduit le souci de réengagement des pouvoirs publics pour un retour au droit commun des dispositifs jusque là dévolus pour l'essentiel aux initiatives associatives. Donc la démarche mobilise des agents du CCAS et des membres du collectif associatif qui propose d'articuler le PAIO, l'accueil d'urgence d'Antipoul, la Boutique Solidarité, L'EMS. ORS

Les institutions ont bien compris l'intérêt de ces collectifs qui pour beaucoup ont leur acteur qui y participent, ils en deviennent des interlocuteurs privilégiés. (par exemple, le coordonnateur de la Veille Sociale est membre de droit du COPAPP).

Les interlocuteurs des politiques publiques et les institutions les considérant par nécessité, par besoins ou par souhait comme des acteurs légitimes mettant en œuvre les politiques publiques.

En effet les allers et retours entre institutions et collectif ont permis de voir aboutir certains projets et des actions que l'on peut caractériser d'innovantes.

Eléments historiques, des exemples de coordination inter associative.

1-Réseau des Associations pour le Logement d'Insertion. RALI³⁴

La circulaire qui fait obligation aux hôpitaux de développer des formules de mise en réseau de proximité pour l'accès aux soins et à la santé des plus démunis paraît en décembre 1993. Apparaissent également à ce moment les textes qui posent principes des « lits médicalisés » ou « lits d'hébergement temporaire de santé » et leurs premières expérimentations.

Le réseau RALI se situe dans la continuité des premiers collectifs inters associatifs, qui se sont renforcés par l'arrivée d'associations intervenant dans le champ du logement et de l'insertion, y compris quelques responsables de CHRS, mais aussi par les représentants du PACT-ARIM. Ces derniers sont en relation avec la Fondation Abbé Pierre, au moment où celle-ci cherche à développer sa formule de « Boutique Solidarité » sur la scène toulousaine.

La formule inaugure un mode de coordination et de co-production large, qui amènera l'Hôpital à mettre du personnel et des moyens à la disposition des lits d'hébergements pour soins de la Halte Santé, l'Etat et le CCAS dans la gestion de la Boutique Solidarité, tout en continuant à reposer en partie sur l'initiative associative.

À l'heure actuelle, sur Toulouse, nous pouvons identifier deux principaux collectifs en dehors des collectifs institutionnels.

2- Le COPAPP qui se recentre aujourd'hui sur les problématiques de logement a réussi à mettre en place à la fin des années 90 le projet du CHRS Riquet. Ce CHRS qui était l'initiative d'un collectif est actuellement soutenu par les institutions lui permettant une action pérenne sous statut CHRS.

3- Le collectif inter associatif, qui se recentre sur les Demandeurs d'Asile, les secours d'urgence, les accueils de jour et l'organisation de l'aide institutionnelle, a dans le passé mis en œuvre des actions qui font parti aujourd'hui du noyau dur des réponses en faveur des publics en errance.

A noter que le réseau porté par la Mission Locale et la Croix Rouge (journées régionales d'étude et de rencontre sur l'errance) et impliquant un nombre important d'acteurs et d'opérateurs travaillant sur ces publics souhaitent continuer leur action autour d'objectifs plus opérationnels.

³⁴ Source ORS.

Conclusion

Ce sont des constructions de réflexion, de mises en projet de dynamique qui restent fragiles, en effet elles sont essentiellement dues à des acteurs et des personnes.

Cela constitue des formes de régulation dans le paysage toulousain. Ces coordinations aboutissent au niveau des responsables de structures à construire des modalités de régulation essentielles. Il est à remarquer que les institutions n'inscrivent et ne soutiennent que peu les démarches collectives.

Dans la réalité il y a un brouillage des interventions (plus que des missions) alloués à chacune des institutions qui semble limiter voire freiner la visibilité des responsabilités. Comme le souligne certains acteurs associatifs « *les institutions se défont entre elles, au mieux ou au pire pour nous* ».

A l'heure actuelle on peut constater qu'une part importante de la régulation s'opère par les responsables des structures, renforçant par là l'intérêt des réseaux.

Conclusion structures

Des services saturés à offre relativement constante

L'ensemble des services est saturé dans les capacités d'accueils et dans les réponses sociales voire de premières nécessités.

Du point de vue des services institutionnels et « para public » SDF construits autour de :

L'hébergement avec les CHRS et les hébergements hivernaux d'urgence qui bien qu'ils soient gérés par des associations sont financés par des crédits d'états.

Le social avec les services comme le RMI, le CCAS, le PAIO ou le RAJ.

L'hygiène avec le Point santé Lagrave l'espace social du ramier et les douches municipales.

La santé avec la PASS, la CMU, les hôpitaux ...

Complété par un système associatif (militant, caritatif, humanitaire) dense sur :

Les accueils de jours qui, ont des financements publics mais dont l'initiative est exclusivement dû aux associations avec des crédits non pérennes.

La domiciliation excepté le CCAS et le RMI est gérée par un collectif d'association à l'espace social du ramier et par l'ARE. Cf croix rouge

Les interventions de rue sans négliger le travail de l'EMS qui est l'intervenant de rue référent pour ce public sont largement complétées par huit associations spécialisés ou non.

L'alimentaire en nombre de structures spécifiques SDF et non en terme de repas servis car en effet le restaurant social du Ramier assure 90 % des repas chauds sur la ville

Les friperies sont dévolues essentiellement aux associations.

La bagagerie avec un déficit conséquent car seule La Boutique Solidarité propose ce service avec 60 places.

Impliquant des modes de régulations superposées en tension, voire en contradiction

Du point de vue des conceptions de l'errance :

Autour des services de premières nécessités ou élémentaires inscrivant peu la place du SDF dans l'espace public.

Une très faible anticipation des structures.

L'ensemble des structures et des services destinés, directement ou non, aux sans domiciles constitue un maillage diversifié marqué par des tendances générales mais aussi par de fortes disparités.

Aussi cette diversité, cette hétérogénéité tant dans les missions, les statuts que les types de fonctionnement ne constitue pas un réel dispositif mais davantage une juxtaposition ou une superposition de services.

Les partenariats et les coordinations existants ne constituent donc pas un dispositif.

Ceci met en évidence qu'il n'existe pas de réelle politique SDF mais que celle-ci est une politique croisant tout ou partie de plusieurs politiques sectorielles (social, logement/hébergement, insertion, santé, ...).

A cela s'ajoute le fait que les initiatives privées, les démarches associatives, les structures para-publics et les actions menées directement par les pouvoirs publics, se multiplient en se croisant mais sans former un ensemble cohérent et à finalité commune, voire en donnant lieu à des contradictions ou des tensions.

C'est ce que l'on retrouve dans la multiplicité des référents d'action : approche humanitaire, en terme d'insertion ou de socialisation/intégration ou encore communautaire. Il existe ainsi une forte diversité des conceptions des publics et des modalités d'intervention.

L'absence d'une politique SDF accentue le fait que un dispositif n'est pas repérable sur Toulouse.

Finalement les partenariats apparaissent comme partiels et limités dans le temps et sont souvent basés sur un principe d'urgence.

Le traitement de l'urgence sociale se fait donc par l'urgence institutionnelle.

Les effets importants de burn-out et de turn-over mais aussi la précarité de certaines actions ou de certaines structures limitent considérablement la portée des actions menées et questionnent même la finalité de certaines démarches.

La réponse à la précarité se fait donc dans une certaine précarité.

Par ailleurs, on retrouve des tendances fortes :

- *primauté d'une intervention individuelle (« personnalisée ») sur une approche collective*
- *prépondérance de financements de la DDASS, forte présence de la municipalité et des associations (comme opérateurs)*
- *poids limité de la régulation de l'espace public (qui revient de fait à la police)*
- *capacités insuffisantes et phénomènes de saturation*

Enfin, les services sont marqués par des dichotomies :

- *étalement géographique impliquant une certaine mobilité (hébergement) / concentration induisant des regroupements temporaires (services de jour)*
- *importance des initiatives privées (services élémentaires) / prépondérance du secteur public (santé)*
- *travail social sur le long terme / traitement de l'urgence (hivernale)*

Annexe

structures	adresse	publics/capacité	gestionnaire	Financement	Condition d'accueil	Condition d'accès
Hébergement hivernal d'urgence						
Gîte de Fronton	138, avenue de Fronton	hommes 40 places Départ le matin	Croix Rouge	DDASS	Condition sociale Régulation veille sociale	Gratuit
Hôtel Dieu	1, rue viguerie	hommes 18 places Départ le matin		DDASS	Condition sociale Régulation veille sociale	Gratuit
Gîte de l'Europe	bvd de Bonrepos	femmes/couples 30 places Départ le matin	Association Espoir	DDASS	Condition sociale Régulation veille sociale	Gratuit
CHRS et *hébergement d'urgence						
Cépière Accueil Jeune*	21, rue Norbert-Casteret	Jeunes de 18 à 25 ans 21 places	Cépière Accueil Jeune	DDASS	Condition sociale Régulation veille sociale (urgence hiver)	Payant
La maison des allées*	1, rue du pont vieux	femmes, enfants 35 places	La maison des allées CCAS	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Centre de Fages	16, chem de fages	hommes ou couples avec/sans enfants 66 places	Association Espoir	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Riquet*	45, rue Riquet	Tout public 45 places Départ le matin	CPVA Oc drogue	DDASS	Régulation interne à la porte	Gratuit
Les toits du cœur*	12, chem Niboul	Hommes 20 places Départ le matin	Restos du cœur	Dons DDASS	Condition sociale sélection	Gratuit
Antipoul*	9, rue Antipoul	Hommes 85 places Départ le matin	Maison des allées CCAS	DDASS	Condition sociale/et ou veille sociale (urgence hiver) Régulation interne	Payant
APIAF*	29, rue de l'étoile	femmes (enfants) 30 places	APIAF	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Le foyer du May	5, rue du May	Hommes, femmes couples	La miséricorde	DDASS	Condition sociale	Payant

		31 places			Sélection	
Le relais	15, rue du japon	Hommes 32 places	Le relais	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Comité d'entraide aux français rapatriés	9, ch F.Poulenc	Familles rapatriées 65 places	CEFR		Condition sociale et administrative	
Foyer claire maison`	43, rue jean des pins	femmes seules 25 places	Olympe de Gouges	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Foyer Maternel Sainte Lucie	17, rue St Lucie	femmes enceintes ou enfants de - de 3 mois		DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Lou trastoulet	118 bvd Pierre curie	Hommes et femmes 19 places	Clémence Isaure	DDASS	Condition sociale Sélection	Payant
La maison des allées	10 allée de l'église Bonnefoy	hommes, femmes 36 places	CCAS	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
Le Touril	8, rue de la Hache	femmes avec enfants 60 places	Le touril	DDASS	Condition sociale sélection	Payant
CPVA	32, bvd Deltour	hommes et femmes 24 places	CPVA Oc drogue	DDASS	Condition sociale sélection	Payant

structures	adresse	activités	gestionnaire	Financement	Condition d'accueil	Condition d'accès aux services
Dispositifs sociaux						
PAIO (veille sociale)	76, rue Adolphe Coll	Accueil, information, orientation, tous les matins sauf le mardi Tous public 9603 passages en 2001	CCAS	DDASS	Sans conditions	
RAJ	2, bvd Bonrepos	Accueil, orientation, Ouverture ML jeunes de 18 à 25 ans. 57 places en file active	Mission locale et Croix rouge	DDASS Contrat d'agglomération	Condition sociale et administrative (18-25 ans) Limité	
Croix rouge	20, rue Raymond 4	Intervenant de rue le soir et permanence assistant sociaux	Croix rouge	Dons DDASS Mairie de Toulouse	Sans condition	
CCAS	2 bis rue de Belfort	Information, orientation, tous les jours	Mairie de Toulouse	Mairie de Toulouse	Condition sociale et administrative	

		RMI/SDF (environ 2200 personnes)				
Accueil						
SOS voyageurs	Gare Matabiau	Renseignements, orientation, écoute, bons d'hébergement tous les jours tous public, week-end compris	Association		Sans condition	
Boutique solidarité	6, rue des jumeaux	Accueil de jour et 6 douches, laverie, kiosque santé Tous public Le matin et atelier l'après midi (130 personnes/jour)	Association Soleil	DDASS Fondation abbé Pierre Mairie de Toulouse	Sans condition	payant
Maison du jardin (héliot)	rue héliot	Accueil de jour, douches, bagagerie, petit déjeuner Tous public Matin du lundi au vendredi (30 personnes/jour)	Association Soleil	Fondation Abbé pierre	Sans condition	Gratuit
Khrusallis	2, rue de la Daurade	Accueil de jour, écoute, café, orientation. Tous public Mardi et jeudi toute la journée et mercredi matin (70 personnes/jour)	Association Khrusallis	DDASS, Mairie de Toulouse	Sans condition	Gratuit
Entraide Protestante	70, rue Pargaminières	hébergement, tous public sur rendez vous	Entraide Protestante		Condition sociale	Payant
Emmaüs	2, boulevard michelet	Friperie, tous les jours	Emmaüs	Dons	Condition sociale	Payant
La barque	5, rue peyrolière	Accueil de jour tous public	La barque		Sans condition	Gratuit
GAF	-3, rue de la Madeleine 2, rue de la Daurade	Matins du lundi au vendredi, Petits déjeuner, rencontre, discussion, Pause lecture, café les WE et jours fériés, tous	GAF	Secours catholique Mairie	Condition sociale Régulation interne	Payant

		public				
ABEJ	13, rue des pénitents blancs	Petit déjeuner, tous public, orientation, lundi, mardi, jeudi 9h/11h30	ABEJ	Dons	Sans condition	Payant
ARE	1, rue bourdelle	Accueil de jour, gens de la rue petit déjeuner, domiciliation postale, colis, lundi-vendredi de 8h à 16h (40 personnes/jour)	ARE	Dons, DDASS	Sans condition	Payant
Services élémentaires						
Armée du salut	39, place Bacheliere	Petit déjeuner, du mercredi au samedi à partir de 8 h Tous public			Condition sociale	Gratuit
Equipe st Vincent	31, rue peyrolières	café, lecture repas, colis Pour familles, lundi après midi, mardi en RDV, jeudi à midi Tous public			Sans condition	Payant
Restos du cœur	-12, chem niboul -10 rue Bonnat -397 rte de St Simon	-colis, après constitution d'un dossier -colis -colis,	Restos du coeur	Dons	Condition sociale	Gratuit
		distribution de repas chaud dans la rue en hiver (200/jour)			Sans condition	Gratuit
Espace social du ramier	10 av du grand ramier	repas, douches, laverie, domiciliation postale association repas midi et soir en hiver et midi en été Autres services le matin et hébergement d'extrême	Mairie de Toulouse	Mairie de Toulouse	Sans condition	Gratuit

		urgence, tous public (600 repas/services)				
Secours catholique	3, rue de la Madeleine	Accueil de jour, discussion, café mardi et jeudi après midi, tous public (30 personnes/jour)	Secours catholique	Dons DDASS	Sans condition	Payant
Secours Populaire	147, av des Etats Unis, 11 rue du pont vieux	Colis, friperie, les après midi sur rendez vous petits déjeuners tous les dimanches,	Secours populaire	Dons	Condition sociale	Payant
Béthel	132, av de Lombez	Colis alimentaires, 3 ^e 4/mois vendredi matin, friperie tous les jours	Béthel	Dons	Condition sociale	Payant
Douches municipales de la Daurade	17, place de la Daurade	lundi-samedi 8h-18h 5f	Mairie de Toulouse	Mairie de Toulouse	Sans condition	Payant
Douches municipales Bonnefoy	13, rue du professeur Pujos	lundi-samedi, 8h-18h 5f	Mairie de Toulouse	Mairie de Toulouse	Sans condition	Payant
Services spécialisés						
Clémence Isaure	42 rue des champs Elysées	Aide aux toxicos Centre de soins spécialisés.	Clémence Isaure	Etat	Condition sociale	Gratuit
Intermède	2, bis rue Clémence Isaure	Tous les après midi Echange de seringues, douches laverie buanderie, soins, café, Tous public addiction	Clémence Isaure	Division Sida Mairie de Toulouse	Condition sociale	Gratuit
Amicale du nid	17, allées François Verdier	Intervenant de rue et écoute, orientation	Amicale du nid		Condition sociale	Gratuit
Grisélidis	Rue de belfort	Prostitués	Grisélidis		Condition sociale	Gratuit
AAT	31, rue du canon d'Arcole	Entretiens individuels, groupe de parole, Tous public addiction			Condition sociale	Gratuit
Oc drogue	3 bis rue Berthelot	-Accueil toutes addiction, public toxicos, tous les	CPVA Oc drogue		Condition sociale	Gratuit

	Route de cugnaux	jours et un centre à Verfeil post cure -un accueil de jeunes, information, écoute				
SAAE	44, rue Pargaminières	Accueil des jeunes femmes de 16 à 21 ans tous les jours			Condition sociale	
Santé						
MDM	5, bvd Bonrepos	Consultation médicale gratuite lundi, mardi, jeudi et, vendredi matin	MDM	Dons DDASS	Sans condition	Gratuit
Point Santé Lagrave	Lagrave	Douches, bobos, AS Matin de 8h30 à 11h30 tous public	Hôpitaux et croix rouge	Hôpitaux, croix rouge Conseil Général	Sans condition	Gratuit
Halte santé	6, rue des Jumeaux	Hébergement sur prescription du médecin	Association Soleil	DDASS	Condition sociale	Gratuit
PASS	Lagrave	Soins			Sans condition	Gratuit
AIDES	122, rue du Général Bourbaki	SIDA			Sans condition	Gratuit
Alerte exclusion		intervenant de rue, mercredi, jeudi, vendredi samedi 14h-18h	Alerte exclusion	Alerte exclusion	Pas d'accueil	
Divers						
Droit d'urgence	6, rue des Jumeaux	Tous les vendredi de 12h à 14h			Sans condition	Gratuit
PACT ARIM	27, rue Valade	résidences sociales			Condition sociale	Payant
SSAE	Cité administrative Bat c	Aide et conseils sur les démarches administratives pour les immigrés			Condition sociale et administrative	

Source DDASS augmenté de contact direct.

Les référentiels professionnels

INTRODUCTION

1/ LA CONSTRUCTION DES IDENTITES PROFESSIONNELLES

- 1/a) Des référentiels professionnels tournés vers l'engagement personnel
- 1/b) Insertion, Socialisation, Humanitaire
- 1/c) Le syndrome du " tout résoudre "
- 1/d) La nécessité de travailler ensemble :
- 1/e) L'intervention sociale : *quelles finalités*
- 1/f) *Les modes d'intervention*

2/ LES PROFESSIONNELS DU TRAVAIL SOCIAL : " INSERER " A TOUT PRIX

- 2/a) La réalité du travail social par seuils de tolérance
- 2/b) Les représentations des publics en errance
- 2/c) Une politique de l'autruche
- 2/d) Les " bons " et les " mauvais " partenaires : stratégies d'évitement
- 2/e) Un éclatement de l'action en direction des SDF

3/ UNE REGULATION DES PUBLICS et des espaces ?

- 3/a) Des structures en saturation
- 3/b) Les " oubliés "
- 3/c) Insérer et après
- 3/d) La mise en errance et précarisation des publics
- 3/e) Vers une régulation de l'espace public ?

INTRODUCTION

Les référentiels du travail social se construisent dans la complexité, la multiplicité et la diversité. Ils ne font pas consensus même si l'on peut trouver des formes de « culture » du social qui rapprochent beaucoup de travailleurs sociaux.

Il nous intéressera dans ce chapitre d'analyser ce qui peut les réunir et à quelles conditions. Nous nous attacherons à répondre aux questions suivantes à travers l'angle d'approche énoncé dans la problématique : qu'est-ce que « l'intervention sociale » ? Quels sont les référentiels de l'intervention sociale ? Comment s'instaure la relation aux publics ? Individuellement (modèles de l'accueil, l'accompagnement, l'orientation, l'évaluation, l'écoute) ? Collectivement ?

Partant de l'analyse de l'intervention sociale, nous aborderons les questions du cadre et des critères mobilisés avec lesquels les référentiels professionnels des travailleurs sociaux peuvent être croisés : travail social (qualification reconnue) / intervention sociale (qualification et pratiques non instituées), salariat / bénévolat, professionnel / militant, etc.

A cela nous croiserons la question du territoire : en tant que territoire institué (zones géographiques d'intervention) et autour de l'inscription locale.

1/ LA CONSTRUCTION DES IDENTITES PROFESSIONNELLES

L'intervention des professionnels du travail social est le résultat des représentations et des logiques qu'ils mettent en œuvre dans leurs actions.

Dans cette première partie, nous nous intéressons aux identités professionnelles dont ils s'imprègnent, des « cultures » du travail social auxquelles ils adhèrent. De ce premier chapitre aux deux suivants, nous passons de l'étude du travail social à celle des travailleurs sociaux.

1/a) Des référentiels professionnels tournés vers l'engagement _____

Le travail social implique la nécessité d'engagement du professionnel. C'est sa caractéristique première, son essence. Avant de réaliser son « travail » social, il doit réaliser un travail sur soi. On ne devient pas travailleur social par hasard.

La plupart des formations en travail social, généralistes ou spécialisées, impose comme critère d'admission catégorique, un engagement personnel. La personne doit s'investir et s'engager. Cette implication va de la participation simple au militantisme. Les codes de déontologie du travail social le supposent. Etre « professionnel » (du travail social), c'est aller bien au-delà de ses missions : éduquer, insérer, accompagner, etc. Remplir sa tâche ne suffit pas. La culture du travail social se construit autour du thème de la « vocation ».

« Pour moi, c'est un projet professionnel (...), quand le dispositif a été ouvert, il y a eu un appel à candidature et moi je me suis engouffré très naturellement sur le poste. Par une sensibilité sur cette question » (EMS).

« Rien n'arrive par hasard, c'est un truc que je voulais faire depuis 20 ans ! » (HM Riquet).

« Effectivement, nous, ça, ça nous demande en tant que travailleur social d'être militant, d'être dans des associations ailleurs, des hébergements sans papiers, mais malgré tout, c'est toute la difficulté de notre travail » (Cépière).

Dans certains cas, cette “valeur engagement” se distingue par une culture de “l'engagement associatif”. Le statut associatif impose de nouvelles conditions à l'individu. Nous rentrons la plupart du temps dans de nouveaux types de registres professionnels, propres à ce “milieu”.

Dans une structure institutionnelle (CCAS, Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, DDASS, etc.), le travailleur social connaît des formes de socialisation professionnelle bien différentes d'une association. Nous entendons ici par association des structures associatives Loi 1901 qui recouvrent des cadres d'intervention, des référentiels, des moyens spécifiques. Ce milieu particulier correspond entièrement à cette obligation d'engagement personnel et professionnel et garantit d'une certaine façon cette “éthique professionnelle” dans les pratiques du travailleur social. La plupart des personnes que nous avons rencontrées au cours de cette étude intervenaient dans le milieu associatif.

Cela ne signifie pas pour autant que toutes les personnes que nous avons interrogées correspondent à ce “schéma”. Cela signifie que la “pensée dominante” de l'univers des travailleurs sociaux va dans ce sens. Il faut donc distinguer les référents professionnels et les pratiques professionnelles.

Par extension, nous pouvons cependant différencier les référentiels liés à une vocation et les référentiels liés à des compétences techniques. En effet, historiquement, le travail social est né dans les années 1920 (apparition des assistantes sociales issues des infirmières). Ce travail renvoie dans cette phase à du médico-social pour rapidement se « psychologiser » (psychiatrie, psychologisme, ..). Ces années là correspondent encore au schéma de l'engagement-vocation.

Depuis les années 80, il y a une tendance à la technicisation qui s'éloigne de cette dimension. Nous connaissons aujourd'hui, notamment dans les circuits de formation, un retour à la vocation et à la nécessité de s'engager pour assurer une telle mission.

« Alors, au début, c'était des éducateurs, des gens qui n'étaient pas formés, qui se sont formés en cours d'emploi. Et l'équipe telle qu'elle est, elle n'a pas énormément grossi, y a pas eu beaucoup de postes de créés en 17 ans ! » (Antipoul).

1/b) Insérer et Socialiser

Comme nous le montrerons dans le prochain chapitre, plusieurs logiques et représentations interviennent dans les pratiques des professionnels.

Mais la référence principale du travail social reste les figures de l'humanitaire, du charitable et de l'insertion. Ceci s'explique notamment par des raisons historiques.

Historiquement, les réponses se sont construites sur du caritatif (au 12 et 13^{ème} siècle), pour passer au cours des années 80 sur une conception d'insertion ou réinsertion sociale et professionnelle des publics. Sous une autre forme, l'objectif des travailleurs sociaux est de "socialiser", c'est à dire de permettre aux personnes en situation d'errance de s'intégrer à la société en intégrant ses normes, ses codes et ses contraintes. Nous ne « confondons » pas pour autant les notions d'intégration (qui renvoie à des normes de type « travail » et / ou « hébergement ») et de socialisation (qui renvoie à des normes de type « codes », « règles », etc.).

« Je fais plutôt du travail social. L'éducatif, on en fait ici avec les plus jeunes quoi. On a des jeunes de 18 ans ici quand même. (...) C'est vrai qu'avec des jeunes de 18-25 ans, on fait un peu d'éducatif, mais en fait, on fait beaucoup plus de travail social » (Antipoul).

Aujourd'hui pourtant ce modèle semble obsolète ou pour le moins incomplet. La définition qu'en donnent encore en 2000, Jacques Ion et Bertrand Ravon³⁵ est éloquente : les travailleurs sociaux ont pour mission d'insérer, intégrer, accompagner, produire ou restaurer le lien social.

“ Le déploiement de l'action sociale à des fins normalisatrices (l'insertion) n'aura-t-il pas pour effet inévitable de détruire cette capacité à être acteur ? Isabelle Coutant se demande “ dans quelle mesure la logique sous-jacente à ces recommandations n'est pas de mieux contrôler les pauvres pour éviter qu'ils ne se fédèrent ? Un “ bon pauvre ” ne doit pas avoir d'autre aspiration que d'améliorer sa condition individuelle ”³⁶.

La notion de "lien social" (lien au travail, aux institutions, au logement, à la famille) est récurrente dans les discours des travailleurs sociaux que nous avons rencontrés, sous 3 formes liés aux 3 référents-types.

“ Il y a une gestion un peu plus dans le lien. C'est plus humain. Quand la personne pousse la porte, elle ne vient pas pour rien. (...) Je crois que sous ce titre là, les personnes se représentent quelque chose du lien social ” (CV).

« Nous, on fait du soin, mais il faut que... C'est beaucoup de relation humaine aussi. La relation soignant – soigné, il faut que... La personne, si elle va à la Halte, c'est qu'elle adhère un minimum à une démarche de soin. Bon, on demande un minimum, on en demande pas non plus énormément (...) Selon le lieu où elle se trouve et si elle a vraiment un lien et qu'elle préfère rester à Médecins du Monde, on ne va pas l'en empêcher » (EMS).

Aujourd'hui, cette notion est une des traductions de ces cultures de l'intervention sociale. Les sdf sont des "exclus". Ils sont victimes d'une "exclusion sociale". Ce

³⁵ LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, ION J., RAVON B., Editions La découverte, Paris, 2000.

³⁶ SANS-LOGIS ET SQUATTERS, Auto-organisation et mobilisation collective, Revue Française des Affaires Sociales, La Documentation Française, Paris, Juin 2002, p 92.

registre du “ dedans-dehors ” renvoie à une distinction entre ceux qui appartiennent à la société et ceux qui en sont exclus, les “ outsiders ”³⁷.

D’où la nécessité de les réinsérer et d’assurer la cohésion sociale en “ restaurant le lien social ”. Les travailleurs sociaux agissent comme des médiateurs entre la société et ces “ exclus ”. Ils sont présents pour permettre aux exclus de retrouver le droit chemin.

Pourtant, au regard des publics (voir les chapitres les concernant), au regard de leur inscription dans la ville, de leurs capacités à construire et mobiliser un réseau de sociabilité, de leur relation au travail social, de leurs capacités d’adaptation, nous pouvons nous interroger sur leur degré de “ désocialisation ”.

1/c)Le syndrome du “ tout résoudre ”

Quand une association se crée, il y a en général derrière de fortes motivations de la part des principaux instigateurs pour trouver de nouvelles réponses face à des problématiques particulières. Que ce soit en termes de satisfaction d’un besoin ou en termes de réponse à une demande.

De la même façon, la plupart des travailleurs sociaux sont animés au départ de fortes motivations dans l’accomplissement de leurs missions. Ils ont souvent tendance dans un premier temps à se “ vouer corps et âme ” à leur emploi. Cela renvoie en partie aux formes d’engagement que nous évoquions dans le chapitre précédent.

Ces deux tendances ont souvent pour résultat le souhait -plus que la prétention- de tout résoudre.

Les associations voudraient pouvoir apporter des réponses à toutes les problématiques qu’ils rencontrent et qui ne sont pas ou partiellement résolues. Mais la réalité du terrain les rattrape et les oblige à faire évoluer leur pratique.

Le travailleur social “ débutant ” voudrait pouvoir régler ou réguler toutes les situations. L’expérience lui apprend ensuite à mesurer les possibilités d’évolution au regard des situations, de ses capacités, de ses compétences, des publics, des moyens dont il dispose, etc.

“ Quand une association arrive et s’installe, il y a comme un réflexe qui est de dire qu’elles vont tout résoudre et s’occuper de tout. Je crois que c’est normal au départ. On constate dans un premier temps pour ces associations un travail sur elles-mêmes et pas dans le partenariat ” (CF).

Ce phénomène ne s’explique pas seulement par une forme d’immaturité professionnelle. Plusieurs raisons incitent les associations à diversifier leurs activités.

Pour résumer, cet ethos du “ tout résoudre ” entraîne les différents acteurs, associations, travailleurs sociaux ou même administratifs, directeurs, etc. dans une spirale sans fin.

Cela a pour conséquence de créer de la complexité. Ces “ forces de frottement ” entre les différents acteurs ne sont pas sans supposer quelques concurrences ou conflits. Qui dit conflits dit certainement freins et résistances au bon fonctionnement de l’ensemble.

³⁷ OUTSIDERS, BECKER H.S., Etudes de sociologie de la déviance, Editions A.M Métailié, Paris, 1985.

« C'est sans arrêt, on a tel problème qui se pose, comment le résoudre ? C'est justement parce qu'on n'a pas beaucoup d'outils, donc ça demande à être vraiment imaginaire » (AS PAIO).

Ce multi-interventionnisme “, malgré une volonté de bien faire car au service d'une démarche humaniste ; peut engendrer des effets non désirés nuisibles de fait, que nous appellerons par la suite « effets pervers ».

1/d) La nécessité de travailler ensemble :

Nous constatons souvent un déficit de coordination entre les différents acteurs intervenant dans le champ de l'intervention sociale et plus précisément, dans le cas qui nous intéresse, auprès de publics “ en errance ”.

Pourtant, la nécessité de travailler ensemble apparaît comme essentielle dans cet univers. La plupart des personnes que nous avons rencontrées mettent cet argument en avant.

“ L'enjeu, je dirais que... comme on a de l'expérience depuis plusieurs années, c'est pas forcément d'apporter la réponse mais plutôt faire coïncider les dispositifs avec ce que l'Etat a prévu ” (ML).

Mieux encore, ils regrettent souvent le manque de coordination ou de coopération entre les différentes structures ou entre les différents acteurs.

“ C'est une inorganisation et ce n'est pas normal, puisque de part la loi en France, tout le monde a droit à un suivi social. Mais comme les institutions n'arrivent pas à s'entendre... ” (CF)

1/e)L'intervention sociale : quelles finalités ?

La réalité est que ce “ travail ” s'arrête le plus souvent à la satisfaction des besoins primaires, presque des besoins biologiques des personnes : manger, dormir, se laver. La structure reçoit une personne, identifie sa demande et tente d'y répondre immédiatement. La plupart des structures réagissent de façon similaire sans se coordonner.

En travaillant dans l'urgence pour résoudre “ les urgences ”, le travail social oublie l'essentiel : l'individu. Le sdf au sens large, qu'il soit demandeur d'asile, clochard, zonard ou routard, se retrouve effectivement “ exclu ”.

“ On peut parler d'exclusion de la part des services sociaux. Même si c'est un terme un peu galvaudé qui ne veut plus rien dire. Je veux dire, ces gens, ils ne sont pas exclus du quartier. (...) Le sdf est exclu de fait [s'il ne touche pas le Rmi] des dispositifs puisqu'il n'y a pas d'AS pour lui ” (CF).

Dans cet exemple, nous voyons que si la personne ne touche pas le Rmi, elle ne peut accéder à la structure (ici, le CCAS). Dans d'autres cas, la personne sera accueillie mais renvoyée dans d'autres structures pour répondre à ses besoins les plus urgents.

Pour résumer, nous pouvons en conclure qu'un des effets pervers majeurs du fonctionnement actuel du travail social est de créer et de construire des formes d'errance. Son premier objectif est justement le contraire.

1/f) Les figures des SDF

Au croisement des représentations socioculturelles et de celles issues du travail social, les professionnels dressent des figures types des SDF et de leur inscription sociale.

L'analyse des représentations des travailleurs sociaux nous permet de mettre à jour plusieurs types d'approches des publics.

“ Qu'observe-t-on en effet ? De prime abord, une succession d'actions de nature très diverses, occasionnelles, ponctuelles ou au contraire programmées : réunions, commissions, entretiens, visites, interventions, enquêtes, mise en place d'activités, élaboration de projets, lancement d'opérations, rapports et compte-rendu. Toutes ces activités supposent une relation directe avec la “ clientèle ” - notion controversée, mais qui reste prégnante bien que de plus en plus concurrencée par celle “ d'usager ” - mais aussi la rencontre de représentants d'associations, d'élus, de magistrats, d'enseignants, de fonctionnaires d'administrations départementales, de gestionnaires d'équipements, et surtout d'autres travailleurs sociaux ”³⁸.

Les travailleurs sociaux ont donc des approches différentes des publics : *“ Les références sont différentes, fragmentaires et variées : psychologie, sociologie, économie, psychanalyse, anthropologie, médico-social, sciences et techniques de gestion (ingénierie sociale ou évaluation) ”.*

Nous avons pu repérer quelques approches des publics en situation d'errance par les travailleurs sociaux toulousains :

VOIR pour typo et classement

■ la logique “ commerciale ” et la figure du “ client ” :

La personne qui se présente à l'accueil de la structure ou auprès d'un travailleur social est appréhendée comme un “ client ” qui “ achète ” et consomme du service.

■ La logique de l'assistantat et la figure de “ l'assisté ” :

Le travailleur social ne laisse aucune autonomie ou très peu à la personne, considère qu'il est “ hors-circuit ” et prend les initiatives et les décisions à sa place. C'est une logique que nous rencontrons que très rarement dans la réalité puisque la plupart des travailleurs sociaux tentent de s'en détacher au maximum.

³⁸ LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, op.cit.

“ Il ne faut pas tomber dans le schéma : ah !, les pauvres, il faut qu'on leur donne ceci ou cela. C'est souvent le piège dans lequel on tombe au début. On les plaint. Mais ça ne les aide pas et ça ne nous aide pas ” (E).

■ La logique du “ contrat ” et la figure de “ l'usager ” :

Cette logique suppose un contrat moral entre la personne, perçue comme un usager devant obéir à un certain nombre de règles et le travailleur social. C'est donnant-donnant, la relation travailleur social / usager renvoie à la dualité don / contre-don. Il faut qu'il y ait une contrepartie pour que “ l'échange ” soit acceptable.

■ La logique humanitaire et la figure du “ laissé pour compte ” :

La logique humanitaire appréhende la personne en situation d'errance avec une certaine pitié. Face à cela, elle va faire preuve de charité en lui portant secours.

■ La logique communautaire et la figure du “ participant ” :

Cette démarche n'a été rencontrée que très rarement parce qu'elle reste assez innovante. En se détachant de l'image d'assisté que beaucoup de personnes appliquent aux personnes en errance, elle retourne complètement la situation. En prouvant qu'ils ne sont pas exclus. En prouvant qu'ils peuvent s'inscrire dans des projets collectifs, et faire preuve par la même de sociabilité.

A Toulouse, une expérience a été menée à la Maison du Jardin. L'accent est mis sur la participation des personnes à la vie en communauté. Nous pouvons aussi citer comme exemple le GAF qui correspond tout à fait à cette démarche.

2/ LES PROFESSIONNELS DU TRAVAIL SOCIAL : “ INSERER ” A TOUT PRIX

Dans la partie précédente, nous nous sommes intéressés à l’ethos et à la culture “ travail social ”. Elle ne se confond pas avec celle du travailleur social. Pas nécessairement.

En effet, la réalité des pratiques est bien plus complexe et diversifiée. Le monde des travailleurs sociaux est un “ *univers assurément complexe, fait de profils contrastés qui ne sont unifiés ni par des titres, ni par des modes de recrutement, ni par des organisations syndicales ou professionnelles qui leur seraient communs* ”.

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux représentations et aux logiques d’action que les travailleurs sociaux mobilisent dans leurs pratiques.

2/a) La réalité du travail social par seuils de tolérance

Plusieurs cas de figures ont été rencontrés en ce qui concerne le vécu et les représentations qu’en ont les travailleurs sociaux.

Mais pour la plupart, le travail social est perçu comme fatigant, “ usant ” ou même pénible.

“ C’est un boulot crevant par rapport aux publics qu’on accueille, c’est très répétitif. Les gens viennent, tu mets en place des choses, ils s’en vont... Il faut savoir où l’on va quand on vient bosser là quoi. (...) C’est un boulot fatigant et le fait que ce soit des temps partiels jouent aussi ” (E).

« C’est presque du harcèlement, on a du mal à tenir le coup il y a des fois. On s’est posé la question, on s’est motivé pour tenir 2 mois. On nous aurait dit 3 mois, l’équipe démissionnait, ça c’est sûr. Bon, maintenant, on commence à maîtriser un peu mieux (...) Donc c’est pas évident de tenir le cadre avec des personnes si différentes, et derrière il y a pas de contrepartie et en plus un changement d’équipe car il n’y a pas de continuité (...) C’est vrai que la saturation, elle arrive vite » (HD Europe).

« C’est souvent des sentiments d’impuissance par rapport à des personnes représentant des problématiques qui nous paraissent insolubles... » (EMS).

« Oh oui, c’est un peu frustrant le secteur où l’on bosse quand même ! (...) C’est vrai que les résultats sont pas toujours concluants quoi... » (Antipoul).

« Effectivement, il y a des fois où c’est dur. C’est dur parce que bon, on est sur de l’urgence. On travaille dans l’urgence et quand on nous sollicite et qu’on peut pas aboutir et que c’est court et que malgré tout il y a de la demande, oui, c’est frustrant quoi... » (Cépière).

La plupart des structures ne disposent que de peu de moyens ce qui les oblige à créer des emplois type CES, CEC ou au mieux CDD. Ajouté à la pénibilité du travail, ce phénomène entraîne un “ turn-over ” très important au sein des équipes.

« C’était souvent des postes un petit peu pour démarrer, alors que je trouve que ça ne correspond pas à un emploi de débutant ici. Et donc, en sortant de l’école, ils trouvaient

ça pour 3 mois et c'est vrai que c'était des petits contrats, il n'y avait aucune possibilité de titularisation. Donc les gens tournaient» (AS PAIO).

« Donc comme on ne savait pas forcément qui avait place à ce moment là et donc on savait qu'on partait avec un effectif de 5-6 personnes, mais il pouvait arriver qu'il y ait des désistements. Et tout ça, ça nous a un peu gêné parce qu'on ne pouvait pas nous, avec qui on allait venir et comment... » (E. CR)

Ce turn-over a donc trois origines qui peuvent se superposer :

- *la difficulté même du public (la grande précarité, la misère, ...)*
- *l'organisation du travail (les moyens) qui renvoie à l'idée d'avortement professionnel*
- *les conditions de travail (précarité des professionnels)*
- *les missions (absence de réponses).*

A la culture de l'engagement associatif s'opposent souvent des formes d'utilitarisme ou du moins de pragmatisme. Le travail social reste difficile et nombre de travailleurs sociaux décident de travailler par "intermittence" pour réguler toutes les tensions. On travaille dans une structure quelques mois puis dans une autre un peu plus tard, ainsi de suite.

« Donc jusqu'au 15 avril l'année prochaine, je suis là. Après, je prendrais un peu de recul pour voir, juste parce que j'ai besoin de faire le point. Mais là, c'est bon, j'ai un peu de vacances, 5 semaines, ça va » (HD Europe).

Le turn-over conduit également à changer de secteur professionnel : soit en se reconvertissant dans un autre champ, soit en faisant une « pause » dans un autre domaine considéré comme moins pénible.

Les équipes peuvent ainsi rester dynamiques et toujours empreintes de motivations. Mais cet effet positif est largement réduit par l'absence quasi générale d'un véritable travail de suivi social.

Notons à ce titre l'importance des salariés permanents qui sont le plus souvent minoritaires (1 ou 2 sur une équipe de 8 ou 10 personnes en général). Certains jouent, consciemment ou non, un rôle de médiateur, voire même de coordonnateur entre les différentes équipes ou les différents acteurs impliqués :

“ Disons que coordonner, c'est très difficile parce que quand on se voit avec les bénévoles, c'est au moment de la consultation. Donc chacun est pris de son côté par plein de choses. Mais c'est sûr que j'ai un petit rôle de coordination. C'est évident puisque je suis là tous les jours ” (CV).

S'ajoute à cela la question de la « carrière » professionnelle. Les travailleurs sociaux dans la gestion de leur carrière, tendent à délaissier les postes d'opérants pour des postes à responsabilité de type direction. On assiste moins à une mise à distance du public qu'à une mise en distance : il n'y a pas nécessairement désengagement mais repositionnement à l'intérieur d'une structure.

Cependant cette progression sous forme de carrière apporte une expérience qui permet d'une part un engagement distancié (et donc réduire le turn-over) et d'autre part organise le travail (l'expérience et l'ancienneté conduisant à coordonner les opérateurs et à former les débutants).

En corollaire à ce phénomène, nous remarquons qu'une partie importante des personnes en contact avec les publics ne sont pas ou peu qualifiés pour ce type « d'intervention ».

2/b) Les représentations du public

Les professionnels construisent des catégories de public qui relèvent à la fois des référents globaux (culturels, sociaux et professionnels) et des pratiques concrètes (possibilité d'action, expériences, ...).

« Il y a ceux qui ont décidé la rue et eux, ils sont très très peu je crois. Moi, c'était la représentation que j'avais du clochard, du gadjo qui avait en fait, fait le choix délibéré de cette rue car il était anarchiste, parce qu'il voulait s'intégrer dans cette société et en fait, c'est plus le cas ou très peu. C'est beaucoup pathologique et beaucoup de jeunes paumés et aussi pas mal d'alcoolos et toxicomanes et quand ils consomment beaucoup, c'est un début de rupture, perte de liens et voilà » (HM Riquet).

Nous avons pu identifier différentes formes de régulation des publics, de “ gérer le sdf ” qui correspondent aux représentations des professionnels décrites dans le chapitre 2/b).

« On a tous des représentations. Moi, je sais que j'ai eu quelques problèmes d'autorité par rapport à des jeunes » (Cépière).

Nous nous intéressons à présent aux différentes catégories que construisent les professionnels du social à partir de ces représentations :

■ les “ clochards ” ou la figure du “ clodo ”, le résident notoire :

Les personnes qualifiées de “ clochards ” correspondent dans la vision des travailleurs sociaux à l'image d'Epinal du sdf : plutôt sale, alcoolique, assez âgé, etc. C'est le sdf qui ne dérange pas. C'est souvent pour lui qu'il y a quelques décennies, un grand nombre de structures ont été créées. Ils sont souvent perçus comme les “ bons ” sdf face à ceux qui “ profitent ou qui sont assistés ”.

■ les “ DAT ” :

Les Demandeurs d'Asiles Territoriaux ont l'image en négatif de celle du “ clodo ”. Perçus comme de véritables “ envahisseurs ”, on les accuse souvent de beaucoup de maux : saturer les dispositifs, volent, ne parlent pas un mot de français, arrivent en masse, etc.

■ les “ zonards / punks ” :

Ceux-là sont principalement qualifiés par leur look, souvent agressifs ou provocateurs. Ils sont souvent jeunes et en groupes. “ Ils sont difficiles parce qu’ils n’ont pas de limites et pas de règles. Ça dépend des groupes mais il y en a qui partent du principe qu’ils arrivent là et qu’ils ont droit à tout. On essaie de les empêcher de picoler à l’intérieur, qu’ils fument, qu’ils roulent des pét’, qu’ils fassent du trafic à l’intérieur ” (E). Ils sont l’image de la “ mauvaise réputation ”.

■ les “ psy ” :

Les “ psy ” sont les errants qui ont des problèmes psychologiques. Ils ne sont pas nécessairement malades mais ont pu rencontrer des problèmes à un moment donné. Parfois, ils peuvent “ subir ” cette étiquette. “ Il y a beaucoup de psychotiques, beaucoup de psychopathes. Moi-même, je suis psychotique. Mais pas psychopathe. J’ai été à ligne bleue des Vosges de la psychiatrie. Je n’ai pas franchi la frontière. Mais je reconnais qu’il y a des moments où ça va pas trop, je suis agressif, je suis parano, je suis un peu zinzin. Je parle tout seul, j’invective la terre entière. Mais si on me regarde de travers, si on se gratte la gorge, là ça va pas, j’ai la haine, c’est Satan qui parle en moi... Là, c’est un autre monde ” (JP).

« Une chose aussi que j’ai remarqué mais attention je le dis mais c’est pas... enfin, il faut faire attention...quand on dit ça. Mais j’ai remarqué qu’il y avait beaucoup de pys à Fronton mais alors ici, on dirait des fois un asile de fous carrément » (HD Europe).

■ les routards / traveller’s :

Les routards comme les traveller’s sont les “ itinérants ” qui “ taillent la route ”. Les premiers sont en général plus âgés et correspondent plus à la figure du clochard nomade. Les traveller’s sont en général plutôt jeunes (20-25 ans) et sont assez proches dans leurs looks des punks ou des zonards. Avec eux, les travailleurs sociaux ont du mal à mettre en place un suivi puisqu’ils sont toujours dans le provisoire. Ils sont en général liés à des mouvances ou mouvements musicaux de type techno ou rock et évoluent de festivals en festivals ou de free-parties en raves.

■ les “ intermittents ” :

Ce que les travailleurs sociaux repèrent comme “ intermittents ” sont les personnes qui ont des formes d’errance estivale ou par alternance. La plupart sont des jeunes souvent mineurs qui, attirés par “ l’aventure ” deviennent “ zonards ” le temps d’un été. Les vacances terminées, ils retrouvent le chemin du lycée ou de la fac et disparaissent jusqu’à l’été ou aux vacances suivantes. Ils sont évidemment très peu visibles dans les dispositifs.

■ les “ sans résidence stable ” :

Les “ sans résidence stable ” sont les personnes qui peuvent avoir un appartement, ou qui vivent de façon prolongée chez des amis ou de la famille. Ils ne sont pas visibles à la rue et même souvent dans les dispositifs. Mais ils sont le plus souvent en situation d’errance.

La diversité de ces publics n’est évidemment pas sans poser des problèmes. Les travailleurs sociaux rencontrent au quotidien des formes d’hostilité entre nationalités et entre publics.

“ C’est un milieu très raciste en général. Ils sont tous racistes. Si tu prends les jeunes, ils sont racistes envers les demandeurs d’asiles parce que la plupart sont propres et ils pensent qu’ils ont des apparts. Ils ont l’impression que les demandeurs d’asile ont de l’argent et qu’ils profitent des sous des structures. C’est pas le cas, ils font juste attention à leur image ” (E).

Ce racisme entraîne des mutations de publics dans les structures. Un public est “ chassé ” par l’autre selon les travailleurs sociaux, ce qui rend difficile “ l’accès à certains publics. Cela va des publics “ captifs ” complètement assistés dans les démarches à des publics invisibles dans les structures.

“ Depuis 3 ans environ, nous sommes littéralement pris d’assaut par les demandeurs d’asiles et que c’est au détriment des anciens pour lesquels on a créé la salle d’accueil, qu’on ne voit plus du tout d’ailleurs, un public chassant l’autre ” (ML).

Ces catégories sont mobilisées dans la relation de face à face entre le professionnel et le SDF. Il s’agit plus de la question de la précarité (stabilité) plus que de l’errance (mobilité).

A DETAILLER

Au-delà de ces catégories, nous devons souligner l’existence d’une « prise de rôles » du travailleur social vis-à-vis de la situation. Trois types de registres sont mobilisés dans les relations entre le travailleur social et l’usager :

- 1- *de type affinitaire,*
- 2- *par l’expérience et les compétences*
- 3- *par la qualification.*

2/c) Une politique de l’autruche

Comme nous le voyons, les travailleurs sociaux n’ont pas tous la même vision des publics. Mais dans leurs représentations et leurs pratiques, ils ont en commun pour la majorité d’adopter un regard “ monodirectionnel ” tourné vers les publics. En d’autres termes, leur travail est focalisé sur les usagers et très à la marge vers l’environnement immédiat.

Tous les référents professionnels pensent l’individu et travaillent une relation sociale entre l’intervenant (la structure) et cet individu. C’est là qu’est pensé le lien social : le lien social n’est jamais perçu comme lien aux autres habitants, à la société de proximité.

Mis à part quelques structures (comme le montre l’exemple), la plupart ne prennent pas en compte la dimension “ d’inscription locale ” de la structure ou à la marge :

“ Dès le départ, les habitants ont participé ou du moins suivi le développement de l’association et donc acceptent tout ce qui est fait sans problème. Je ne fais jamais une action ou un événement sans les prévenir ou les inviter. Evidemment quand des centaines de personnes font la queue pour chercher leur courrier, ça fait du monde et ça peut créer quelques tensions, mais dans l’ensemble, ça va. Quand on fait des journées portes

ouvertes, des opérations de solidarité, le quartier est toujours impliqué. Il comprend la démarche et il tolère. (...) La friperie, pour donner un exemple fonctionne à 60% avec des gens du quartier et c'est très bien. Le reste coule de source" (ML).

Cet exemple est de fait un contre-exemple. Cependant, l'inscription dans le quartier dans ce cas (association ARE dans le quartier St-Cyprien), s'explique par l'histoire du quartier plus que par une démarche intentionnelle. L'association s'est créée autour d'une demande de régulation des publics en errance autour des places publiques situées dans le quartier St-Cyprien. Tous les projets et les initiatives de l'association ont donc été construits autour du quartier, de son histoire et de ses habitants.

La plupart du temps, la structure d'accueil ou de service pour les personnes en errance semble presque "parachutée" dans le quartier. Elle est ici. Elle pourrait être ailleurs.

« On est arrivé il y a presque 10 ans, donc plus de 10 ans, donc non, nous on n'a pas fait [travail spécifique autour du voisinage]... et puis bon le pôle depuis qu'on a du monde... Oui et puis les gens ne sont pas venus non plus, parce qu'ils pourraient venir nous poser des questions aussi. Je ne sais pas ! Des échos... » (AS PAIO)

Certaines associations, devant les difficultés à trouver un local, saisissent les opportunités. Le choix repose davantage sur les offres foncières que sur une réflexion sur le site d'implantation, sur un choix délibéré du contexte proche.

Beaucoup de structures adoptent ainsi, consciemment ou non, une position de retrait vis-à-vis du quartier ou de la ville. Cette "stratégie de l'autruche" n'est pas sans occasionner quelques tensions et conflits :

"On a déjà des problèmes avec le voisinage. Puis quand ils arrivent avec les chiens et que les chiens aboient toute la matinée parce qu'ils sont attachés... On a eu des plaintes et des pétitions contre nous. On en a régulièrement. Il y a des gens qui voudraient faire fermer les lieux" (E).

2/d) Les " bons " et les " mauvais " partenaires : stratégies d'évitement

Il en va de même avec les " partenaires ". Même si les personnes rencontrées parlent le plus souvent de " cohérence " et de " cohésion " entre les différents acteurs, nous assistons à des freins en terme de coordination entre ces structures.

" Je pense qu'un jour il faudra restructurer tout ça, je parle au niveau associatif, organisation. On est noyé par un flot ingérable avec toute la complexité que ça représente " (ML).

« On échange, il y a quelques coups de fils mais c'est essentiellement avec l'EMS » (HD Europe).

« C'est assez difficile après, je pense qu'il y a le fait que l'on connaisse mieux le 115... (...) Il faut être complémentaire quand on fait des partenariats et surtout pas trop multiplier les intervenants, c'est ce qui fait la difficulté » (EMS).

« Moi, j'ai un bon réseau de partenaires, j'arrive à orienter tous les mecs là où il faut quoi. (...) Et ça parce que je n'hésite pas à téléphoner à tout le monde et voir s'il vaut rentrer plutôt dans ce cadre là plutôt que dans un autre. Mais je pense que ça, c'est individuel. C'est chaque travailleur social qui doit faire ce travail là de partenariat » (Antipoul).

Dans les représentations des professionnels du social au sens large, qu'ils soient directeurs, travailleurs sociaux, administratifs ou autres, on traduit le mode partenarial sous le filtre des bons et des mauvais partenaires. Nous obtenons un maillage très dense de structures qui ne communiquent pas forcément entre elles, et une complexité qui en découle.

Le partenariat est nécessaire. Mais certaines personnes ou structures, parce qu'elles sont différentes en situation, en âge / ancienneté ou en statut, ne correspondront pas. Le partenariat se fera sans eux.

Il existe et se crée toujours du collectif. Des associations qui se rapprochent, des GIP, des institutions qui signent des conventions. Mais cela ne correspond pas toujours (/ souvent ?) à des formes d'organisation raisonnée.

« C'est pas vraiment un partenariat, oui, c'est un partenaire, mais c'est surtout... On appelle ça notre cuisine ! » (Cépière)

Deux phénomènes majeurs émergent :

■ réactivité et bureaucratie :

Les relations entre le milieu associatif et le milieu institutionnel sont souvent difficiles. Ce n'est pas un phénomène nouveau, ni spécifique à ce secteur. Ces relations sont pourtant essentielles et complémentaires.

“ La difficulté, ce n'est pas l'équation entre nous et le public, la difficulté, c'est entre nous et les politiques. Il y a vraiment un décalage important. Les solutions que l'on trouve sont souvent à la limite de la légalité... ” (ML).

“ Je pense que ce sont des freins financiers mais aussi d'ordre politique. Dans le sens politique d'organisation aussi. On n'a pas envie d'investir sur le pôle santé, dispensaire... ça ne suit pas... ” (B).

« Ben parce que les politiques n'ont pas prévu l'accueil des réfugiés notamment. (...) il est complètement saturé ce dispositif... » (AS PAIO).

Nous devons au-delà de ça faire une distinction entre des structures qui se dotent de missions par leur initiative et les structures qui investissent des missions normalement dévolues à l'Etat. Se pose de façon sous-jacente la question de l'institutionnalisation des

structures associatives. Comme le montre Jacques Godbout³⁹, tout organisme du tiers-secteur qui atteint une maturité organisationnelle tend à évoluer vers le salariat, la bureaucratie et met en place une rupture institutionnelle entre producteur et usager. Ainsi, ces organismes tendent à se transformer en organisations standards (marchandes ou étatiques).

■ Le “ ping-pong ” institutionnel :

Au niveau associatif, beaucoup de personnes voient les institutions (collectivités locales, Etat) avec un certain degré de suspicion. Pour eux, les pouvoirs publics se “ renvoient la balle ” et “ zappent ” par là même le problème. Le dialogue de sourds leur permet de ne pas se positionner et de rentrer dans des débats de fonds selon eux.

“ Ca fait 14 ans que l’Etat, le Conseil Général et la Mairie de Toulouse se renvoient la balle. Ils se réunissent souvent mais rien n’est fait. Même s’il y a des tentatives de coordination des services sociaux. (...) Les arguments, c’est : l’Etat ne s’occupe que de l’hébergement. Pour le Conseil Général, les publics sans domicile ne relèvent pas de leurs missions. La mairie dit non plus que ce n’est pas pour elle et qu’elle en fait déjà beaucoup. (...) On dirait que ça brûle les mains ” (CF).

« Oui alors, soit il n’y en a pas [superposition des services], soit on ne sait pas qui fait quoi et c’est le meilleur moyen pour se renvoyer la balle... » (HD Europe).

En agissant ainsi les différents partenaires adoptent des stratégies d’évitement qui empêche toute forme de coordination stabilisée. Un partenariat cohérent reste à mettre en place. Il conviendrait de dépasser ce schéma du bon et du mauvais partenaire pour repenser le partenariat.

Par exemple, la création d’une structure de coordination ou d’un poste de chargé de coordination pourrait permettre de faire le lien entre tous les acteurs de ce secteur.

2)e) un éclatement de l’action en direction des SDF

Le plus souvent, on distingue milieu associatif et milieu institutionnel. Le premier bénéficie d’une grande flexibilité mais de peu de moyens. Le deuxième bénéficie de moyens mais de marges de manœuvre assez limitées.

Cela suppose une certaine cohérence et cohésion entre les associations, voire même des formes de “ consensus ” :

“ Ben, ça va plutôt bien. Il y a un partenariat certain et ça se passe plutôt bien. C’est assez cohérent dans l’ensemble. Je crois pouvoir dire qu’à près de 98 %, la cohésion est totale ” (ML).

³⁹ J. GODBOUT, Le don, la dette et l’identité

Cette cohésion n'apparaît que dans le discours. Comme toute forme d'organisation, les réseaux ou collectifs qui interviennent dans ce domaine doivent se coordonner pour évoluer ensemble et de façon cohérente, complémentaire et durable.

La réalité est toute autre.

Nous assistons donc à une mise en tension entre un travail de régulation de l'errance qui fonctionne à l'aveuglette et un travail de réseau souvent peu formalisé mais en tout cas non structuré.

La superposition des pratiques, les tensions entre acteurs institutionnels et associatifs ainsi que les difficultés de coordination conduisent à un éclatement de l'action sociale en direction des SDF.

« Et au niveau social, il y a quand même toute une panoplie de structures par lesquelles il faut passer, obligatoires et puis d'autres, c'est beaucoup d'associations dans lesquelles faut bricoler à côté » (EMS).

« Il y a défaillance des pouvoirs publics, comme par hasard, la DDASS a trouvé hier le financement pour ici ; par contre Fronton non, c'est l'Abbé Pierre (...) Bon, ça, ce sont des questions de structure d'associations, mais par contre, c'est vrai, elles ne se sont pas mal faufilees dans la brèche quoi, donc, on a eu un peu de mal à tenir tout ça. C'est des difficultés mais faut dire que ça doit amener une réflexion par rapport à l'accueil estival » (HD Europe)

Très peu de structuration dans le milieu associatif, trop peu de coordination, une superposition des pratiques et des activités, le secteur du travail social au service des publics en situation d'errance construit des formes d'intervention parcellaires et sectorisées. Malgré la cohésion, la coordination, les consensus et la "culture" travail social, il reste beaucoup à faire pour mettre en concordance les différents acteurs.

« L'analyse des activités renforce cette notion de segmentation en montrant les tendances à la hiérarchisation, à la déprofessionnalisation et aux compétitions qui s'instaurent entre les différents groupes d'acteurs »⁴⁰.

« C'est développer un poste de plus sur un dispositif qui est déjà assez immense, ça créerais encore un service qui pourrait encore créer des problèmes de liaison parce que ça pourrait faciliter la coordination et certains liens mais en même temps, à qui appartiendrait-il ? Il vaut mieux que ça reste comme ça, à l'offre et à la demande » (EMS).

Nous assistons à des interventions "en miettes" dans ce secteur, à une « tendance à la segmentation et à la taylorisation des interventions en contradiction avec la rhétorique de la prise en charge globale et du développement social participatif »⁴¹.

⁴⁰ F. BIGOT, T. RIVARD, Les mondes de l'intervention sociale : segments et hiérarchie des positions professionnelles, Cahiers de la Recherche de la MIRE n°3, octobre 1998, p 53.

⁴¹ M. AUTES, B. DELEVAL, Du travail social à l'intervention sociale, Cahiers de la Recherche de la MIRE n°3, octobre 1998, p 49.

3/UNE REGULATION DES PUBLICS et des espaces ?

Dans cette dernière partie, nous allons nous intéresser aux pratiques professionnelles qui découlent des référents professionnels que nous venons d'étudier. A travers cela, nous pourrions mettre à jour les types de régulation des publics en errance par les travailleurs sociaux.

3/a)Des structures en saturation

Un des résultats de cette étude est de montrer que les dispositifs sont saturés. Devant faire face à une arrivée massive de nouveaux publics, les structures sont complètement “ débordées ”.

A ceci, deux explications sont *avancées par les personnes rencontrées* :

-une arrivée massive de Demandeurs d'Asiles Territoriaux, notamment des Pays de l'Est ou du Maghreb (Algérie pour la plupart) mais aussi d'Afrique Noire,

“ Ca a explosé parce qu'effectivement depuis 2 ans ½ - 3 ans, on a cette arrivée de DAT qui sont sdf et exclus de tout. Toulouse est une ville phare en France avec Paris et Marseille pour l'accueil des demandeurs d'asiles. On est à peu près à équivalence avec Marseille ” (ML).

« Les demandes sont de plus en plus importantes en nombre et les offres d'hébergement, les colis... Les associations saturent, donc ferment de plus en plus ou sont de plus en plus exigeantes » (AS PAIO).

-de plus en plus de jeunes errants, dits “ zonards ”, souvent entre 20 et 25 ans, parfois mineurs.

“ Oui, un des publics en émergence, ce sont les mineurs. On en a de plus en plus. Et ça, c'est très grave. Il y a aussi de plus en plus de filles, pour lesquelles rien n'est fait, rien n'est proposé. (...) Ca commence à 15 ans jusqu'à 16-17... ” (C)

Notons que la différence entre ces deux publics reste que les premiers sont en pleine “ explosion ” au niveau des structures alors que les seconds sont simplement un nouveau public en émergence. Ils ne participent à la saturation des dispositifs qu'à la marge. Par contre, ils peuvent inciter les professionnels à modifier ou faire évoluer leurs pratiques face à l'arrivée de nouveaux publics.

Une des conséquences de ces saturations est le déficit d'accueil au niveau des structures. Pas un déficit en terme de qualité nécessairement ; beaucoup de structures insistent sur l'importance de l'accueil comme le point de départ de la relation qu'ils vont entretenir avec les personnes.

“ C'est pas un secrétariat en bas par exemple. Il y a une gestion un peu plus dans le lien. C'est plus humain. Quand la personne pousse la porte, elle ne vient pas pour rien.

(...) Ici, ça se passe plus, je dirais, dans la salle d'attente. Il y a du café aussi. Les gens peuvent rester toute la matinée s'ils veulent ; s'ils se sentent bien. Ils peuvent discuter sur tout... en général, ça se passe plutôt bien... » (CV).

C'est au niveau qualitatif que l'accueil se fait difficilement. Le flot de personnes et de demandes est traité toujours dans l'urgence, même si dans la forme, les professionnels tentent le plus possible d'accueillir au mieux.

« On a l'impression parfois, moi ça m'arrive avec les russophones, on a l'impression de les expédier. Alors que je les garde quand même un certain temps dans mon bureau. Mais c'est pareil dans chaque endroit où la personne se présente » (CV).

« On a fait un remplacement au pied levé et on a rappelé les gens qui étaient partis. Et les gens sont partis ici le 30 à 8h du matin et nous, on est arrivé à 9h. On s'est à peine croisé avec l'équipe ; on n'a pas eu le temps de faire des échanges et le public était absolument différent » (HD Europe).

« On fait quand même soit disant de la réinsertion sociale ! On dit ! On en fait, hein, je pense, mais sur des plans hyper courts, c'est un peu difficile à dire qu'on fait de la pré-insertion sociale... » (Antipoul).

« On parle de précarité pour les publics que l'on reçoit, mais nous aussi on travaille dans la précarité » (Cépière).

A noter que la plupart des structures, sous statut associatif ne disposent que de peu de moyens financiers et logistiques pour gérer cette urgence. On voit se mettre en place des pratiques “ débrouille ” souvent, comme le dit un directeur d'association, “ à la limite de la légalité ”.

On retrouve ce fonctionnement, du moins le même principe, dans certaines institutions où le cadre laisse assez de marges de manœuvre aux professionnels.

Mais cette question de l'urgence et de la saturation des dispositifs soulève un autre problème : celui de la mémoire.

Les structures n'ont pas de “ mémoire ”, elles n'ont pas le temps de prendre du recul, d'effectuer un travail sur soi et une auto-évaluation. Cette absence de travail sur le travail, de “ métatrabail ” pose le problème des capacités d'adaptation au changement.

C'est donc ici que les « carrières » peuvent être source de mémoire et conduire à ce métatrabail qui permet de se coordonner avec l'extérieur mais aussi d'être plus réactif aux changements.

Une évolution de la situation dans ce secteur comme l'arrivée des demandeurs d'asiles, si elle n'est pas analysée et pensée un minimum sera abordée avec des outils et des méthodologies inadaptés voire obsolètes.

Au sein des structures, les seules personnes pouvant produire ce genre d'informations (évolution du secteur depuis 10 ans, des partenariats, de l'accueil, des missions, etc.) sont des personnes présentes depuis au moins 5 ans. Mais nous savons que le turn-over important ne le permet que très peu.

Au niveau des structures dans leur ensemble, les seules pouvant fournir ce travail sont les structures administratives ou institutionnelles qui possèdent plus de moyens et un “ roulement ” de personnel beaucoup plus faible. Le Ccas en est un exemple :

“ On est juste la mémoire... on a été témoin mais c'est tout. Mais de fait, comme on l'a vu depuis 15 ou 20 ans, on sait ce qui s'est fait et avec qui. Puis ça s'arrête et ça repart quelques années plus tard mais ce n'est pas les mêmes personnes... ” (CF).

A noter que s'ajoute à ce phénomène de saturation des résistances de type bureaucratique qui freinent l'ensemble des procédures :

« L'accès au droit, en général, c'est plus simple parce qu'effectivement il y a des dispositifs qui existent, qui ne peuvent pas saturer je veux dire, vous déposer un dossier de CMU, ça peut pas saturer. Ça peut prendre du temps, mais ça ne peut pas saturer » (AS PAIO).

3/b) Les “ oubliés ”

Un point commun à l'ensemble des personnes en situation d'errance est la forme de “ déshumanisation ” de l'errance. On parle d'errance dans les structures. Plus d'errants.

“ On a l'impression que les gens, les publics sont les oubliés dans cette histoire alors que c'est créé pour eux ! On dirait qu'ils sont la dernière roue de la charrette ” (CF).

« On est toujours sur des dispositifs transitoires financés toujours au dernier moment. Rien n'est pérenne (...). Il faudrait parler avec des hébergés des institutions avec la Dass, un groupe de travail, mais comme c'est pas pérenne...on se dit enfin, on peut le faire mais pourquoi c'est toujours pareil. C'est ça qui gêne, c'est qu'on travaille toujours dans l'urgence, toutes les choses sont obtenues dans l'urgence » (HD Europe).

La somme de démarches à effectuer, missions à assurer, urgences à résoudre, initiatives à prendre, partenaires à rencontrer, solutions à négocier font que les personnes en situation d'errance apparaissent parfois comme les “ oubliés ” de ce système in fine.

Les personnes errantes sont envoyées d'un dispositif à l'autre sans forcément d'explications et se retrouvent dans une “ spirale ” de l'insertion. Cela suppose toujours recommencer les mêmes explications et “ reprendre à zéro ” avec le nouvel interlocuteur.

“ On ballade complètement les personnes d'une ville à l'autre, d'un hébergement à l'autre. On en fait des gens qui sont encore plus errants. On ne leur explique pas. Certains vont de Toulouse à Figeac puis à Auch ou ailleurs. On leur fait voir du pays... ” (ML).

“ Pour l'aide financière, c'est tel service, pour l'hébergement, c'est tel autre service, pour la santé des enfants, c'est tel autre service, pour la couverture sociale, c'est un autre, pour l'école encore un autre. Les gens qui aident sont de services différents et ça, c'est dur parce que ça veut dire qu'il faut faire le lien avec 36 000 personnes ” (CV).

3/c) Insérer...et après ?

Au regard des représentations des professionnels du social, il semble que l'objectif est " d'insérer à tout prix ". Il existe un " réflexe " du travail social de toujours souhaiter réintégrer socialement la personne même s'ils s'en détachent dans le discours.

A certains niveaux, comme nous avons pu le constater, la personne en errance est exclue. Mais pas toujours à ceux dont on s'attend.

L'errant est exclu de certains dispositifs. Parce qu'ils ne touchent pas le Rmi par exemple. Parce qu'il vient avec 3 chiens et qu'ils sont interdits au sein de telle ou telle structure. Parce qu'il est chassé d'un dispositif par d'autres publics. Parce qu'il ne correspond pas à l'image d'Epinal du " clochard ". Etc.

Mis à part quelques structures comme la Maison du Jardin ou le GAF, nous n'avons pas ou peu rencontré d'expériences innovantes en terme d'accompagnement ou de " gestion de l'errance ou de l'errant ".

La démarche et le travail d'insertion sont évidemment nécessaires. Ils peuvent peut-être être repensés. Mais cela ne suffit pas. Il conviendrait d'imaginer de nouvelles façons d'aborder l'errance.

Même le " travail de rue " n'intervient le plus souvent que comme " rallonge " des structures. Il leur permet de " ramasser " les errants pour les faire venir dans les structures d'accueil.

« Les missions, c'est ça, c'est « aller vers », donc au niveau social, la personne a des droits, c'est qu'elle puisse bénéficier de ces droits. Il y a une sorte de « raccrochage » (EMS).

Les errants se construisent une vie à la rue. En Chrs ou effectivement à la rue, ils " vivent " la rue.

3/d) La mise en errance et précarisation des publics

Cela a pour conséquence principale le renforcement de la situation d'errance des personnes. " On en fait des gens qui sont de plus en plus errants " (ML).

Certains travailleurs sociaux parlent d'une " mise en errance " progressive souvent plurifactorielle.

« Ils s'acharnent, ils s'acharnent et puis un jour ils craquent » (E).

« C'est très long au niveau administratif. Et très très peu de personnes reçues. La grande majorité des demandes sont rejetées. C'est rarissime... Il y a des gens qui sont ici depuis 3 ans. C'est très dur pour eux. Quand il y a l'échec au bout, dans certains cas, les

gens sont prêts à se mettre en danger. (...) Tout le monde agit dans l'urgence et c'est les publics qui en pâtissent" (CB).

Le manque de coordination, la saturation des dispositifs, le manque de communication, l'urgence à traiter favorisent et renforcent les situations d'errance. Plus que des dysfonctionnements, ce sont des effets pervers qui empêchent les structures d'avoir des "prises" sur les situations. Des questions se posent en termes de régulation de l'errance et des publics par les structures.

Nous assistons alors à un "cercle vicieux" de l'errance.

"C'est vrai que la société a souvent tendance à dire que l'errance, c'est négatif mais qu'est ce qu'elle offre ? Que des moyens d'errer encore plus. Ca c'est illogique ; et nous, on est dans ce système et on n'arrive pas à s'en sortir. (...) Je ne vois pas comment on peut s'en sortir trop. Ou alors, il faut repenser tout ça. On est tous plus ou moins dans cette logique" (CV).

S'ajoute à cela des contraintes en terme législatif qui bloquent des situations :

« C'est parce que les jeunes de 18 / 25 ans, a priori, n'ont droit à rien ! Alors quand vous voyez des structures qui acceptent la moitié de leurs effectifs des demandeurs d'asile et puis l'autre moitié des gens qui ont le Rmi... » (Cépière).

3/e) vers une régulation de l'espace public ?

Si la gestion de l'espace public n'est pas un référent professionnel fort et si, dans les pratiques, elle n'apparaît qu'au second plan et de manière contrainte, on peut pour autant relever une certaine régulation de l'espace public.

En termes de régulation de l'espace public, trois possibilités apparaissent. Pas trois options différentes, mais plutôt trois approches complémentaires :

- le "contrôle" mais au sens d'un vrai travail de régulation qui oblige à repenser à la fois les dimensions de Politique de la Ville et de sécurité,
- la création de lieux de rencontres comme la Maison du Jardin qui semblent plus adaptés aux réalités et aux vécus des personnes en errance,
- la mise en activité qui va au-delà de l'accueil ou de la permanence pour se concentrer sur des activités de groupes (sports, cultures, etc.). Ceci est d'ailleurs particulièrement absent (/ manquant).

TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue constitue une modalité de l'intervention sociale depuis de nombreuses années. Il n'est pas dans notre propos d'étudier les origines ou, de repérer les fondements initiaux, mais plutôt d'analyser d'une part les référentiels qu'il sous-tend et, d'autre part, les pratiques qui s'en dégagent à l'heure actuelle sur Toulouse.

Pour ce faire, nous avons rencontré la quasi totalité des personnes qui interviennent dans la rue. Nous tenons tout d'abord à rappeler le fait qu'à l'heure actuelle, plus aucun intervenant de rue n'exerce leurs missions dans les squats. Les intervenants justifient ce désengagement par la mise en avant des difficultés voire des manipulations auxquelles ont été soumises les expériences antérieures. Ainsi les interventions de rue ne se concentrent plus que sur l'espace public et plus précisément celui du centre ville.

A cette étape, on peut constater qu'en dehors " d'intervenir dans la rue ", c'est-à-dire de développer une pratique dans l'espace public ou, pour être plus précis, " en dehors de l'institution ", il est difficile d'homogénéiser ce type d'intervention tant les missions sont différentes.

Cependant quelques éléments semblent récurrents dans les discours des interviewés. Ainsi, tous déclarent " aller vers les publics ", c'est à dire " faire lien " avec les personnes auprès de qui ils sont missionnés, que la structure a repéré comme relevant de leur appartenance (prostituée, toxicomane, SDF ...). On pourrait voir là un légitime découpage des catégories pour lesquelles on est sensé intervenir.

Cependant, on peut observer que les jeunes (hors toxicomane, ou prostituée) ou les groupes, sont peu interpellés. De plus, l'espace public est construit comme une rue avec un public que l'on " sélectionne ", construit en fonction des catégories propres à sa structure d'appartenance.

Plus précisément, la rue est pensée à partir des activités que déploie le public : pour les uns, c'est le lieu de travail ou d'activité marchande (prostitution, certains toxicomanes, dealers), pour les autres c'est un lieu de vie (manger, dormir), pour les autres encore, c'est un lieu d'échanges de rencontres (ceux qui stationnent sur les places, les trottoirs ...).

Il y a ainsi des trajets relativement habituels des intervenants. Leur parcours dans la ville confirme bien d'une part que les publics à la rue sont essentiellement dans le centre ville (comme nos observations en font état) et que, en fonction des catégories de personnes " ciblées ", des circuits se font jour (la routinisation de leur cheminement dans la rue fait écho à la présence habituelle des publics sur certains sites).

La rue est alors appréhendée à partir des aires de présence habituelle des publics. Il y a des superpositions parfois dans *Les trois zones géographiques* Mais pour des publics différents le plus souvent. Ainsi, à chaque public est plutôt dévolu un type d'intervenants. Outre les lieux, le nombre d'intervention permet de repérer la présence des intervenants de rue. Certaines sont régulières, d'autres plus épisodiques.

Il peut ainsi y avoir des structures qui vont “ **sortir** ” une à deux, voire trois fois par semaine sur l’année, alors que d’autres vont au gré “ des contraintes institutionnelles ” mettre entre parenthèses ces activités pendant un mois, deux mois, pour la reprendre de manière plus régulière par la suite.

Lors des entretiens avec les opérateurs, on nous a souvent déclaré que sur une période plus ou moins longue, le service durant l’année 2002 n’était pas intervenu dans la rue. L’association AIDES a ainsi abandonné (momentanément ?) les sorties rues pour se centrer sur d’autres activités, tel le Bus échange de seringue. Certains invoquent le manque de bénévoles, d’autres la priorité donnée aux services internes à la structure, pour un remplacement d’un collègue, d’autres encore la violence de certains usagers qui conduit à fermer momentanément l’activité.

Ainsi, compte tenu des zones, des périodes d’intervention et des publics ciblés, on peut constater que le public SDF est peu rencontré durant certaines périodes. Il y a une faiblesse dans la régularité des interventions.

Une analyse stricte de l’activité de rue conduit à repérer une absence d’engagement continu et fort de certaines structures : pour un jour donné, une semaine donnée, il peut n’y avoir aucune intervention.

Cela nous semble contraster avec l’affichage fait par nombre de services de cette activité. En effet, beaucoup d’intervenants notent la volonté, la nécessité d’intervenir “ au plus près des publics ” et cela d’autant plus qu’il s’agit de public fréquentant peu leurs structures.

Pour certaines structures, notamment travaillant auprès des prostituées, cela constitue un des socles de leur activité “ *nous on la mise dès le départ dans notre mission, de toute façon les filles qui travaillent à la rue ne seraient pas venues, elles ne nous connaissaient pas* ”.

Cette volonté de se faire connaître, d’aller à la rencontre et de faire lien avec un public que l’on considère en situation d’extrême dénuement justifie le travail de rue. Dans leur très grande majorité, les intervenants affichent une volonté de rompre l’isolement des personnes à la rue ?, *Perçu comme isolé tant des “ gens qui sont dedans ” que des institutions ou services d’aides. ??*

Par la rencontre, il s’agit d’apporter un peu de réconfort, de chaleur, de considération, d’humanité mais aussi d’informer sur les possibilités de services, d’aides et ainsi soutenir, accompagner si nécessaire vers les structures les plus adaptées.

Cette mission peut paraître à bien des égards légitime et nécessaire. Elle permet de reconstruire un lien avec les personnes à la rue (considérées comme exclues).

Chacun, avec ses mots, justifie ce travail “ *c’est un peu comme si on était des passeurs* ” (travailleur social 1).

“ *Il faut tisser un lien relationnel entre le public visé et la société civile* ”(travailleur social 2)

“ *L’important c’est de construire une relation d’altérité* ”(travailleur social 3)

“ Notre première mission, c’est d’aller vers les personnes qui se mobilisent peu ou pas ”
(Travailleur social 4)

“ On essaye de rentrer en relation avec les personnes ” (Travailleur social 5)

Le travail de reliance est toujours mis en avant par les intervenants de rue. Mais on peut s’interroger sur sa signification, c’est-à-dire analyser, approfondir entre qui et qui le lien se construit. Pour la plupart des intervenants, le public ciblé est assez clairement identifié : “ les exclus, les isolés, les précaires ... ” constituent les caractéristiques principales repérées par les professionnels. Pourtant on ne peut nier l’existence de liens et de relations qu’entretiennent ces publics.

Mais qu’en est-il à l’autre bout du lieu ? La référence à l’humanitaire est prégnante mais, en fonction de sa place de professionnel, chacun peut développer des identités des postures différentes.

Ainsi, l’on peut penser que l’éducateur n’interviendra pas comme l’infirmier, le psychologue comme le bénévole ... Il y aurait alors autant de type de rencontre que de qualifications. L’analyse des entretiens ne permet que rarement de repérer les manières et les positions spécifiques qui seraient développées par les intervenants. Ceci s’explique notamment par le fait que bien souvent les équipes intervenantes à la rue sont pluridisciplinaires.

Ainsi chacun des enquêtés dévoile le même scénario de rencontre. Les postures engagées comme les objectifs affichés, semblent se dire et se raconter toujours de la même manière. Leurs discours présentent pour une grande part les mêmes caractéristiques.

“ L’aller vers l’autre ” devient un rituel réglé.

“ Etre poli, dire bonsoir, se présenter, voir si la personne veut discuter ” (Travailleur social 2)

“ Ca se fait un peu au feeling et un peu au spontané quoi ! ” (Travailleur social 1)

“ Moi je vais accoster au même titre que n’importe quel citoyen lambda ” (Travailleur social 3)

“ A partir du moment où je suis accosté, je demande de discuter un petit peu avec la personne.

« Pour rentrer en relation, il y a des façons de dire bonjour, de s’asseoir en face, de désamorcer un conflit ”

“ Une fois que tu connais deux/ trois trucs, c’est d’une banalité ” (Travailleur social 6)

Alerte Exclusion a ainsi explicité auprès des bénévoles “ la méthode ” pour rentrer en relation

“ Entrer en relation : se présenter par son prénom, demander à la personne le sien si nous ne la connaissons pas, présenter l’association et son but ; ne jamais s’imposer ; désamorcer les tentatives de relations conflictuelles, s’efforcer de créer la tolérance, la convivialité, la confiance ; se “ synchroniser ” mais ne jamais “ fusionner ”, ne pas accepter de “ cadeaux ”, de “ propositions ” ou de partager autre chose qu’un café ou un jus de fruit et ne rien proposer non plus sans demande explicite ; renoncer à tout projet

pour l'autre, écouter, ne jamais induire, enquêter, juger ou condamner ; se séparer en se saluant amicalement dans l'attente d'une nouvelle rencontre et faire de même si la personne rencontrée refuse d'entrer en relation.”

On peut ainsi observer que l'ensemble des enquêtés s'accorde pour confirmer que la rencontre s'effectue suivant des modalités “ classiques ”, “ simples ” comme entre deux personnes qui ne se connaissent pas. Il n'y a pas de caractéristiques essentielles développées par chacun des professionnels.

De la même manière, on peut aussi noter que la qualification professionnelle se déploie peu dans l'évaluation qui est faite de la personne. La santé, l'état de délabrements physiques mentaux associés à l'état alcoolique de la personne (induisant des risques de débordement, voire de violence) sont les principaux éléments repérés par les professionnels de la rue.

Le risque de la rencontre, l'insécurité qu'elle peut générer, invite à être en alerte, sur le qui vive, ou tout au moins vigilant.

L'intervention de rue ne mobilise pas de qualifications spécifiques dans le champ de l'intervention sociale. Seules les compétences habituelles pour engager et conduire une relation sont requises.⁴². Nous n'avons ainsi pas repéré chez les intervenants de rue de différences notoires qui viendraient fonder des manières de faire et d'être spécifiques.

Les spécialisations professionnelles ne fondent pas les pratiques des intervenants de rue. Le travail de rue ne se redécoupe pas en fonction des compétences professionnelles. Il ne se superpose que mal aux catégories professionnelles propres au secteur social (assistante sociale, éducateur, psychologue, infirmière ...). Il y a en quelque sorte une dilution des qualités propres de chaque intervenant qui aboutit à homogénéiser leur pratique à la rue, parce que la rencontre est essentielle, tous les intervenants mettent en œuvre des techniques et des méthodes de travail similaire ou très sensiblement équivalent, comme le souligne un intervenant “ *tout le monde peut le faire* ”

On pourrait alors penser à cette étape de l'analyse que chaque intervention est interchangeable et se surajoute pour aboutir à “ mailler la rue ”.

Il y aurait aussi un découpage des sites, un ciblage des zones géographiques qui viendraient construire l'intervention de rue à Toulouse. Il n'en est rien.

Ainsi chaque intervenant fait état d'un ciblage du public. Peu interviennent auprès des mêmes personnes. Chacun s'engage dans la reconnaissance de “ son public ”.

Le travail de rue est une continuité du travail de la structure. Ainsi, chacun désigne le public en fonction des missions de la structure. Pour les uns, il s'agissait de toxicomanes, de prostituées, pour les autres de personnes démunies, seules ou dans des situations d'extrême précarité, avec des problèmes de santé ...

⁴² Notre propos n'est pas d'invalider la qualité du travail des intervenants de rue, mais de comprendre les caractéristiques et d'analyser les spécificités de ces interventions.

Pour la plupart, la rencontre en direction de groupe (trois ou quatre) est exceptionnelle, voire inexistante. La rencontre se construit le plus souvent d'individu à individu, ou plus précisément d'intervenant à personne, c'est l'individualisation qui fonde la pratique du travail social. Elle est reproduite dans le travail de rue. Si la présentation de soi est généralement mobilisée en première intention, la présentation de la structure, de ses missions, de ses services est, bien souvent engagée dans un deuxième temps.

La construction du lien s'effectue entre une structure et une personne. L'intervenant de rue est alors un passeur entre les offres de services propres à la structure et les demandes possibles de la personne.

L'intervention de rue prolonge le travail de l'institution le plus souvent. Elle s'articule autour des missions et services dispensés par la structure. Chacun développe un prisme de lecture pour cibler le public, l'informer et l'orienter vers les offres de service de leur structure ou celles des autres.

“ L'aller vers ” les personnes à la rue permet d'une certaine manière de désenclaver la structure en la faisant connaître, en insistant sur le lieu. Comme le souligne une intervenante “ on a mis ce service dès le départ chez nous, parce qu'il n'y aurait eu personne sur le lieu sinon ” (travailleur social 1).

“ On était pas connu, c'était une manière de se faire repérer ” (Travailleur social 2).

Pour les structures spécialisées, une rencontre “ positive ” signifie que la personne soit revue sur le service pour traiter une demande. La plupart des intervenants facilitent cette orientation et donc cette visibilité de leur structure. Le public à la rue est pensé comme des clients potentiels, c'est à dire des probables usagers du lieu. Le travail de rue vise à alimenter le travail de l'institution.

Peu de réponses sont construites dans l'immédiateté (kit de seringues ...) lors de cette rencontre. Il s'agit plutôt d'inviter à rencontrer les professionnels du lieu où pourront se déployer l'éventail des offres et l'accompagnement qu'il sous-tend.

La compétence de l'intervenant tient plus alors à sa qualité pour construire un lien (humain, puis institutionnel) et ensuite à orienter, capter, qu'à donner des réponses dans le temps de l'interaction à la rue.

Il apparaît ainsi que c'est plus le cadre de la structure que les qualifications professionnelles qui influencent les modalités et les contenus de l'intervention.

La pratique de l'intervenant reste conditionnée au cadre, norme, valeur et mission de la structure. D'une certaine manière, il s'agit d'aller à la rencontre d'un public (défini par l'équipe). L'intervention ne se développe qu'en direction d'un usager potentiel. Les autres, ceux avec des signes, des caractéristiques que l'on ne reconnaît pas du point de vue de la structure, sont peu interpellés. Ainsi, les groupes, les jeunes, les squatts, sont peu investis. De la même manière, les habitants, les passants (les autres usagers de la rue) ne font pas l'objet d'attention. Ils ne sont pas pensés comme relevant d'une possible interpellation aux interventions.

Dans cet axe, le travail de rue n'est que rarement un travail de régulation de l'espace social. Quelques entretiens évoquent des tensions entre les habitants et les " personnes de la rue ". Ces rares cas (qui signalent alors des tensions fortes) aboutissent à des pétitions, des demandes exaspérées de " certains riverains de faire quelque chose ".

L'anticipation, la prévention de situation conflictuelle dans la rue est peu mise en œuvre. Le plus souvent cela aboutit à solliciter l'intervention d'un tiers. C'est alors la police comme médiateur et régulateur qui est mobilisée.

CHAPITRE III

QUESTIONNAIRE **HABITANTS**

ET

QUESTIONNAIRE **COMMERCANTS**

Introduction

La représentation des habitants et des commerçants sur les SDF.

Les questionnaires « habitants » ont été réalisés sur des sites d'enquêtes spécifiques. Les six sites d'enquêtes étaient le Capitole, les Carmes, la place de la Bourse, la place Occitane, la place Saint Aubin et la place Jeanne d'Arc.

Pour le site du Capitole nous avons réalisé la totalité des entretiens sur la Place.

Le site des Carmes comprend bien évidemment la place des Carmes tout autour du parking aérien mais également la rue des Filatiers ainsi que la Place de la Trinité.

Le site d'enquête de la Bourse s'étend de la place de la Bourse à la rue Clémence Isaure et une partie de la rue Peyrolières.

L'enquête réalisée sur le site Occitane s'étend de la place Occitane c'est-à-dire sur « la dalle » et également sur le passage à l'entrée du centre commercial Saint Georges.

Le site Saint Aubin comprend la place Saint Aubin ainsi que la rue de la Colombette.

Enfin le site Jeanne d'Arc s'étend de la place Jeanne d'Arc à la rue Bayard.

Les sites d'enquête ont été choisis en fonction de la présence de SDF, en effet ces lieux sont considérés soit par nos observations soit par les pétitions ou les plaintes des habitants et des commerçants comme des lieux où leur présence est forte et génère des problèmes. Les sites ont donc été sélectionnés en collaboration avec la municipalité de Toulouse. Cf. annexe ? Tableau d'analyse des sites.

L'enquête s'est déroulée entre le mois de Juin et le début du mois de Septembre. En raison des congés de nombreux commerçants et des habitants nous avons très peu enquêté durant le mois d'Août.

Nous avons utilisé la méthode d'enquête directe par questionnaire auprès de passants pour les habitants et au sein des commerces pour les commerçants. Pour ces derniers nous avons également respecté les sites choisis. Il est à noter que nous nous sommes centrés sur des commerces qui ont une forte présence de SDF suivant les résultats de nos observations. Certains commerçants n'ont pas voulu répondre au questionnaire alors que ce sont des commerçants que nous avons identifié comme ayant des problèmes avec des personnes de la rue. Ces commerçants ne nous ont pas clairement émis un refus mais n'ont soit jamais eu le temps de répondre malgré nos sollicitations régulières soit le responsable n'était jamais dans le commerce.

Dans la catégorie des habitants nous avons enquêté bien évidemment des personnes qui peuvent être des commerçants mais qui n'ont été interrogées qu'en tant qu'habitant. Le questionnaire comprenait 29 questions pour le « tronc commun » et 11 questions spécifiques aux commerçants. Le questionnaire est composé de questions fermées à

réponses uniques, de questions à réponses multiples ainsi que des questions à réponses ouvertes. Cf. annexe ? Questionnaire habitants/commerçants.

Pour les questions ouvertes nous avons regroupé et recodé les réponses selon des critères de pertinence.

C'est donc **une enquête territorialisée**. Elle n'est pas représentative de la population Toulousaine c'est pourquoi nous avons respecté des proportions égales d'hommes, de femmes et d'âges ceci n'est pas représentatif de la population toulousaine en terme de catégorie socio professionnelle, en terme de résidents au centre ville, en périphérie, dans les faubourgsCf. annexe ? Descriptif des enquêtés.

L'enquête est basée sur 265 questionnaires dont 216 habitants et 49 commerçants. Les commerçants ont répondu au même questionnaire que les habitants avec un module supplémentaire spécifique à l'activité commerciale.

L'objectif était de définir l'importance du phénomène c'est-à-dire **la représentation qu'ont les enquêtés du phénomène**. Il s'agit de voir comment les enquêtés mesurent le phénomène au niveau local et national et quelle est son évolution.

Il s'agit également de voir comment les enquêtés expliquent la présence de SDF en général et au niveau local en particulier. Quels sont les lieux où la visibilité des SDF est importante et à quel moment ?

Nous mettons également en évidence comment sont perçues les interactions entre les enquêtés et les SDF à travers les dons, la discussion, l'évitement et la gêne occasionnée.

Enfin nous essayons de comprendre comment les enquêtés voient la gestion de ces personnes.

A travers l'ensemble de ces questions nous essayons de dégager les figures ou les catégories que mobilisent les enquêtés à travers leurs réponses.

Dans un second temps nous essayons de montrer quelles sont les différentes représentations que peuvent avoir les habitants et les commerçants selon les « variables indépendantes » c'est-à-dire leur âge, sexe ou catégorie socioprofessionnelle. Mais aussi selon leur proximité au phénomène et selon les « variables dépendantes » c'est-à-dire des typologies de réponses liées entre elles.

Cette enquête nous donne une image des représentations des habitants, passants et commerçants de Toulouse par rapport aux SDF et un aperçu des interactions entre ces deux populations.

Elle permet par la diversité de ses questions, de repérer des seuils de tolérance attachée à chacun des groupes enquêtés.

Tout questionnaire, de part sa forme et son contenu, peut se lire comme un texte même s'il s'agit d'un écrit avec des règles et des codes spécifiques. Celui-ci ne déroge pas à la règle. Il a un début et une fin, des chapitres abordant des thèmes spécifiques. Une progression dans l'appréhension du phénomène, (repérage quantitatif, à partir de l'importance du phénomène nationalement, localement ...) dans le repérage des interactions enquêtés/SDF à partir des modalités des échanges (de services, de biens, de paroles...) ou non échanges (évitement...) participant à construire des images différenciées de public (mendiants, punks, jeunes, alcoolique, groupes...).

Ces différents thèmes nous permettront, une fois agrégé, de définir des seuils de tolérances associées aux SDF. C'est-à-dire « des cartes mentales » aboutissant à accepter/rejeter/éviter tout ou partie de ces personnes à la rue.

Un deuxième bloc de question, vient préciser les attentes portés par les enquêtés pour réguler/résoudre ce phénomène et identifier les structures (institutions, associations, services) capables selon les enquêtés d'agir.

Cette série de question vient clore le questionnaire habitant. (Identification des enquêtés par sexe, âge, CSP et lieu d'habitation c'est-à-dire de proximité avec le centre ville et donc le phénomène)

Un deuxième chapitre permet de cerner les opinions, représentations, attitudes, des commerçants sur les personnes à la rue. Ces questions spécifiques viennent compléter la première partie.

En effet nous avons postulé que les commerçants, de part leur pratique professionnelle, pouvaient être en contact spécifique avec les SDF. Ainsi cela venait croiser un éthos professionnel avec un éthos citoyen.

LA REPRESENTATION DES HABITANTS

L'IMPORTANCE DU PHENOMENE POUR LES HABITANTS

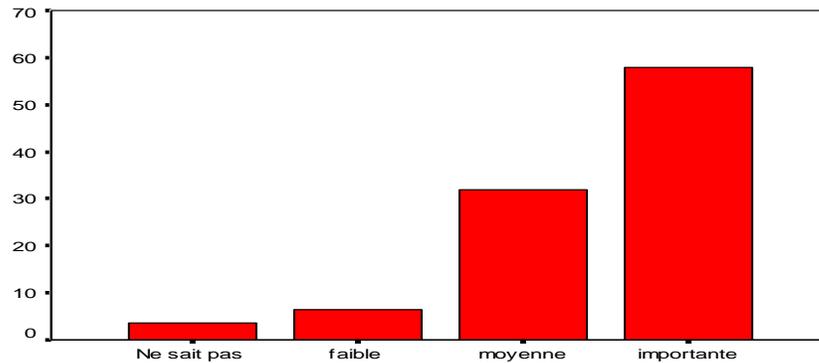
L'importance d'un phénomène est toujours relative. Elle est liée à la représentation quantitative du nombre de SDF que l'on se fait sur un territoire. Elle est un comparatif entre le local (ici Toulouse) et d'autres espaces. Pour appréhender cette représentation nous avons cerné la présence de SDF en France et à Toulouse, l'évolution de leur présence et leur présence par rapport à d'autres villes.

La présence de SDF en France (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	8	3,7
faible	14	6,5
moyenne	69	31,9
importante	125	57,9

Lecture : 57,9% des habitants ont répondu que la présence de SDF en France est importante.

La présence de SDF en france



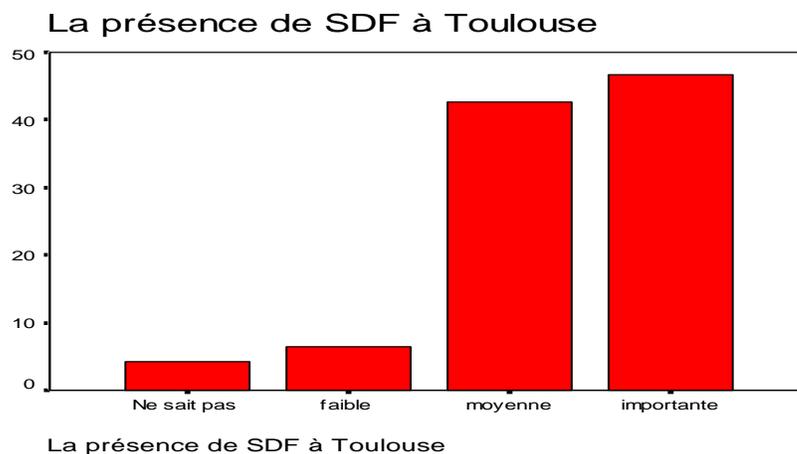
La présence de SDF en france

La présence de SDF en France pour les habitants est importante à **57,9%** ce qui représente une forte majorité. Cela peut s'expliquer par la médiatisation du phénomène et par l'imaginaire de cette présence.

La présence de SDF à Toulouse (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	9	4,2
faible	14	6,5
moyenne	92	42,6
importante	101	46,8

Lecture : Idem



Par contre pour la présence de SDF à Toulouse la majorité est inversée puisque **46,8%** des habitants pensent que la présence de SDF à Toulouse est importante. Ceci s'explique par la proximité au phénomène. En effet, lorsque la réalité est plus facilement abordable et que l'on s'éloigne de l'imaginaire, la représentation de l'importance du phénomène diminue. La présence est plus importante dans le domaine de l'abstrait que dans le local qui est plus proche de la réalité. Mais nous allons voir plus tard que cette présence n'est pas spécifique à la ville de Toulouse mais bien au niveau national.

L'évolution de leur présence (habitants)

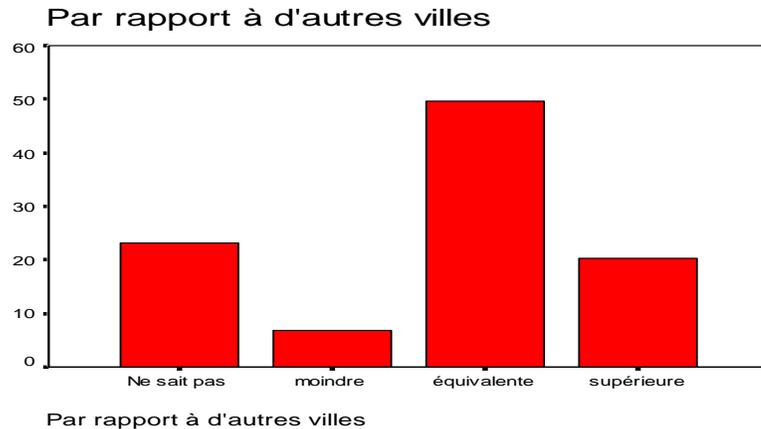
	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	28	13,0
moindre	9	4,2
équivalente	56	25,9
supérieure	123	56,9

L'imaginaire, la représentation, la médiatisation, le sentiment d'insécurité, le phénomène de la précarité sont re-confirmés par l'évolution du phénomène qui est supérieure à il y a quelques années pour **56,9%** des interrogés, soit la majorité des personnes. Cette évolution correspond à un sentiment de l'importance du phénomène.

Par rapport à d'autres villes (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	50	23,1
moindre	15	6,9
équivalente	107	49,5
supérieure	44	20,4

Lecture : 20,4% des habitants ont répondu que la présence de SDF à Toulouse est supérieure à d'autres villes.



L'importance du phénomène pour les habitants n'est pas liée à Toulouse. Selon les enquêtés **il n'y a pas plus de SDF à Toulouse qu'ailleurs.**

En effet **49,5%** des personnes déclarent que à Toulouse la présence de SDF est **équivalente** à d'autres villes. Seulement **20,4%** pensent que c'est **supérieur**. A noter que presque un quart des personnes n'ont pas d'éléments de comparaison ou n'arrivent pas à comparer l'importance du phénomène.

Comme nous l'avons vu dans l'importance du phénomène par rapport à « en France » et à « Toulouse » il n'y a pas de spécificité Toulousaine.

En résumé, pour les habitants l'importance du phénomène est liée au niveau national et non au local et donc ce n'est pas lié spécifiquement à la ville. Le problème des SDF est une question de société et non une problématique locale puisque d'après les résultats il n'y aurait pas plus de SDF à Toulouse que dans les autres villes.

L'EXPLICATION DE LA PRESENCE DE SDF POUR LES HABITANTS

L'explication la présence de SDF est liée à la représentation de la cause de la situation de SDF. Elle met en évidence comment les personnes enquêtées perçoivent les SDF. On voit apparaître les SDF soit comme des victimes, soit comme des assistés voire des délinquants ou comme des personnes qui en ont fait un mode de vie. Cette question est également territorialisée.

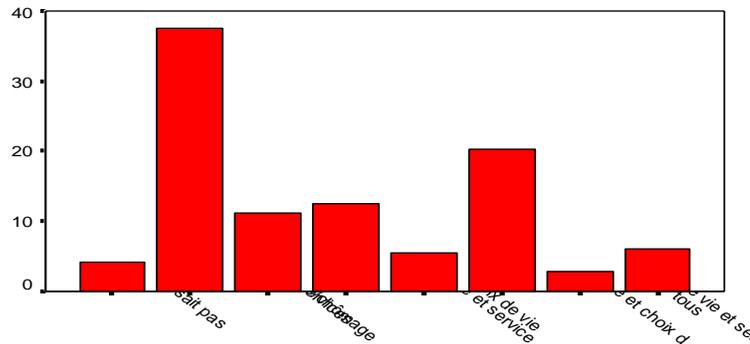
Pour ce faire nous avons cerné l'explication de leur présence en France et à Toulouse.

Explication de leur présence en France (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	9	4,2
précarité/chômage	81	37,5
services	24	11,1
précarité et services	27	12,5
choix de vie	12	5,6
précarité et choix de vie	44	20,4
choix de vie et services	6	2,8
tous	13	6,0

Lecture : 12,5 % des habitants ont répondu que la présence de SDF en France est due à la précarité/chômage et que c'est un choix de vie, soit deux réponses.

Explication de leur présence en France



Explication de leur présence en France

37,5% des personnes interrogées pensent que la présence de SDF est due uniquement à **la précarité et au chômage**.

Ensuite **11%** des enquêtés pensent que c'est uniquement lié à la présence importante de **services** donc que c'est plutôt lié à de l'assistanat. Et enfin **5,6 %** des interrogés pensent que les SDF ont choisi ce **mode de vie**.

En sachant que les personnes avaient la possibilité de répondre à plusieurs réponses, **76%** des personnes mobilisent en pourcentage cumulé⁴³ la précarité et le chômage comme explication au phénomène.

Pour **34,8%** c'est un choix de vie, et pour **32,4%** des personnes c'est dû à la présence de services.

Si la grande majorité des personnes mobilisent la précarité il apparaît ici les croisements comme **20%** « précarité et choix de vie » ou « tous ». Un certain nombre de personnes mobilise la catégorie de ceux qui l'ont choisi, de ceux qui profitent du système ou de ceux qui en ont fait un mode de vie et les SDF qui n'y peuvent rien parce qu'ils sont malades, trop vieux, ou qui ont eu des accidents de vie « excusant » leur condition. Ainsi nous voyons apparaître les représentations qui conditionnent la dichotomie entre les bons et les mauvais SDF.

Ces deux tableaux suivant sont une subdivision de la question n° 6 du questionnaire.

Explication de leur présence à Toulouse1 (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Autres réponses et/ou Ne sait pas	62	28,7
ville	8	3,7
habitants	5	2,3
ville et habitants	1	,5
climat	91	42,1
ville et climat	21	9,7
habitants et climat	22	10,2
tous	6	2,8

Lecture : 28,7 % des interrogés n'ont pas utilisés ces réponses ou ont répondu « Ne sait pas » sur la question.
10% des habitants ont répondu que la présence de SDF à Toulouse est due aux habitants et au climat.

42 % des enquêtés pensent que les SDF sont à Toulouse uniquement pour le **climat**. Plus d'un quart d'entre eux non pas su répondre ou on répondu aux réponses ci-dessous.

Explication de leur présence à Toulouse2 (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Autres réponses et/ou Ne sait pas	143	66,2
services	47	21,8
police	13	6,0
services et police	13	6,0

Si pour les habitants la présence de SDF est équivalente aux autres villes, leur présence est due (en pourcentage cumulé) en majorité au climat **64,7%** et pour **21,8%** aux services présent sur Toulouse et **12%** pour l'activité de la police (qui serait insuffisante)

⁴³ Pourcentage cumulé : Etant donné qu'un nombre important de questions avaient des réponses à choix multiples, nous entendons par pourcentage cumulé la somme des pourcentages pour une réponse donnée. Ainsi le total des pourcentages cumulé peut-être supérieur à 100%.

Cela confirme le fait que pour les habitants la ville de Toulouse n'attire pas les SDF par les politiques mises en place. Les raisons mobilisées sont avant tout de l'ordre de l'immaîtrisable comme la géographie ou le climat. Cependant un quart des personnes interrogées pense que c'est également lié aux services et/ou à l'inefficacité de la police. En effet, 12 % des personnes pensent que la présence de SDF est liée à la faible présence ou à la l'inefficacité de la police.

LA VISIBILITE DES SDF

La visibilité des SDF est liée à la représentation de l'importance du phénomène mais avec une vision beaucoup plus fine. C'est-à-dire les périodes, sur quels lieux et quels quartiers dans la ville sont présentes les personnes à la rue et comment ont évolué ces lieux.

Pour ce faire nous avons cerné la période de leur présence et les lieux de présence c'est-à-dire devant des magasins, des places... Nous avons également cerné les quartiers de présence par rapport aux lieux d'habitations des enquêtés et enfin comment a évolué le site où nous menions l'enquête.

La période de leur présence (habitants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	18	8,9
hiver	30	14,8
été"	95	46,8
tout le temps	60	29,6

Presque la moitié (**46,8%**) des habitants pense que leur présence est plus importante **l'été**, et seulement **15% l'hiver**. Mais **30%** pensent que leur présence est équivalente **l'été ou l'hiver** et qu'il y a autant de SDF à n'importe quelle saison. Deux tiers des habitants pensent que la présence est fluctuante selon la saison, la moitié des personnes interrogées pensent que l'été est propice à la présence de SDF.

Trois facteurs explicatifs se combinent

- Il y a plus de visibilité (même si le nombre n'augmente pas) de la part des SDF car le nombre de structures d'aides en forte diminution l'été oblige les SDF à recourir plus souvent à la manche, (cf partie 1 les activités corroboré par nos observations).
- Un changement de public en période estivale, plus de groupes, plus de jeunes, plus de chiens donc une visibilité plus forte. (Cf observations).
- Une visibilité plus importante due à la pratique de la ville différente des habitants et des SDF entre l'été et l'hiver (Utilisation des terrasses de cafés et des places par les habitants et manche aux terrasses de café et de restaurant, feux etc...de la part des SDF)

Cette variable montre quels sont les endroits où les habitants voient le plus souvent les SDF ou quelle est la représentation de la pratique de la ville des sans domicile.

Les lieux de présence (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Ne sait pas	3	1,4
magasins/services	55	25,5
places	35	16,2

magasins/services et places	42	19,4
feux	7	3,2
magasins/services et feux	17	7,9
feux et places	13	6,0
partout	44	20,4

Un quart des personnes interrogées voit la plupart des SDF aux abords des **magasins et des services**.

20 % des enquêtés déclarent en voir **partout**, et **16%** pensent que leur présence est avant tout sur les **places**.

En pourcentage cumulé : Pour **52%** des habitants les lieux de présence des SDF sont à proximité des magasins/services c'est-à-dire des lieux de manche et d'interaction et à **41,4%** sur des places c'est-à-dire des lieux de circulation de personnes et de regroupement. Le centre ou plus exactement l'attrait de l'hyper centre par ses possibilités économiques sont mobilisés par les habitants « *là où il y a de l'argent* ».

A noter que seulement **17%** des habitants déclarent en voir aux feux. Plusieurs raisons : - une forte proportion des enquêtés sont des résidents du centre ville donc on peut supposer une faible utilisation de la voiture.

- les personnes déclarent, lorsqu'ils mobilisent la modalité « feu », que ce ne sont pas des SDF mais plutôt des « roumains ». « *Au feu ce sont pas les vrais SDF c'est des roumains* » *exemple de déclaration*. Une partie de la population n'a pas dû mobiliser cette réponse pour cette raison et l'on voit apparaître ici une catégorisation des SDF.

Ainsi on peut penser que pour les enquêtés la représentation des SDF n'est pas seulement un problème de logement puisque les habitants mobilisent aussi l'ethnicité. Pour les habitants les SDF sont des personnes françaises.

Les quartiers de présence (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	36	16,7
votre quartier	39	18,1
centre	95	44,0
les deux	34	15,7
partout	12	5,5

Lecture : 15,7 % des habitants déclarent « les deux » c'est-à-dire que les SDF sont présents au centre ville et dans leur quartier.

44% des personnes interrogées déclarent que les SDF sont présents dans **le centre ville**. **18%** des personnes déclarent que leur présence est essentiellement dans **leur quartier**. (Cf. partie 3, la proximité aux SDF, tableau croisé qualification des enquêtés et quartiers de présence).

15 % des enquêtés pensent que les SDF sont dans leur quartier et au centre ville en général. A noter que les personnes ayant répondu leur quartier sont des personnes habitants le centre ville, voire les sites d'enquêtes.

Le résultat ci-dessus confirme que le **centre est bien le lieu identifié par les habitants comme lieu de « concentration des SDF »**. En effet 60% des personnes interrogées mobilisent le centre ville ou l'hyper centre dans leur réponse. A noter que la question était sous la forme d'une question fermée /- votre quartier ou – autres quartiers.

Les personnes d'elles mêmes mobilisaient le centre ville. Les personnes déclarant les deux sont des personnes habitants le centre ville. 5,5% des personnes déclarent en voir partout.

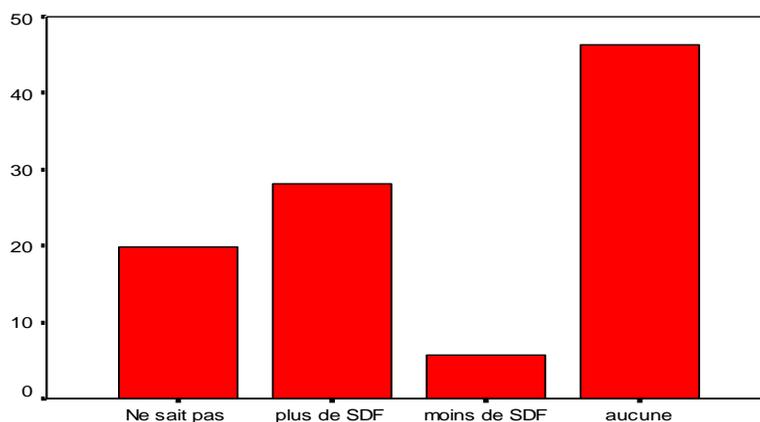
Plus que le centre ville c'est le commerce qui rend visible les personnes à la rue. Les personnes à la rue sont en recherche de ressource, d'argent en faisant la manche, de biens

...

L'évolution du site 1 (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Ne sait pas	38	19,8
plus de SDF	54	28,1
moins de SDF	11	5,7
aucune	89	46,4

L'évolution du site 1



L'évolution du site 1

Les habitants déclarent que la présence de SDF sur les sites d'enquêtes **n'a pas évolué** ces dernières années à **46,4%** ce qui confirme une fois de plus que plus on leur demande de construire des représentations plus proche de la réalité et du « micro local » plus l'importance du phénomène décroît. **28 %** des enquêtés pensent qu'il y a **plus de SDF** sur les sites d'enquêtes qu'il y a quelques années.

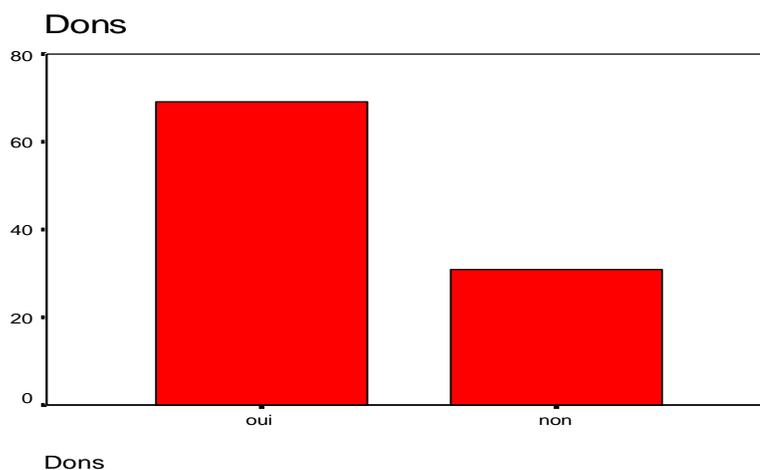
En effet 25% déclarent que la présence de SDF en France était équivalente à il y a quelques années et 56,9% supérieure.

LES INTERACTIONS ENTRE LES HABITANTS ET LES SDF

Les interactions entre les habitants et les SDF mettent en évidence les modalités de l'échange entre ces deux populations. Nous avons également appréhendé les non échanges et la gêne que peut engendrer les personnes à la rue. Il s'agit ici de voir quelles sont les typologies de SDF qui sont mis en avant dans ces échanges ou dans ces non échanges. Pour cerner ces interactions nous avons mobilisé les dons des enquêtés aux SDF c'est-à-dire est-ce qu'ils donnent, qu'est qu'ils donnent et à qui ? Outre le don il s'agit de voir si les habitants discutent avec les SDF et avec lesquels ? Est-ce que les habitants évitent les SDF et lesquels en particulier ? Enfin nous avons appréhendé le fait que les SDF peuvent être une gêne pour les habitants et pour quelles raisons ?

Les dons (habitants)

	Fréquence	Pour cent
oui	149	69
non	67	31



69% des habitants déclarent **donner** de l'argent, à manger, des cigarettes ou autres à des SDF.

Cette forte majorité de dons montre une interaction fréquente avec les SDF et l'importance du référentiel caritatif et humanitaire pour les habitants.

Nature des dons (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Ne sait pas	51	34,5
manger	28	18,9
argent	52	35,1
manger et argent	8	5,4

cigarettes	3	2
manger et cigarettes	2	1,4
cigarettes et argent	2	1,4
tout	2	1,4

La nature des dons pour les habitants est essentiellement de **l'argent à 35 %**, ensuite à **manger à 19 %** mais il est à noter que **34,5%** des personnes ne mobilisent pas de nature de dons en particulier.

Typologie des SDF privilégiés pour les dons 1(habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Ne sait pas	14	9,4
fragiles	29	19,5
habitués	9	6
feeling	84	56,4
feeling et fragiles	3	2
feeling et habitués	1	,7
feeling et catégories	2	1,3
créatifs	5	3,4
créatifs et fragiles	1	,7
créatifs et habitués	1	,7

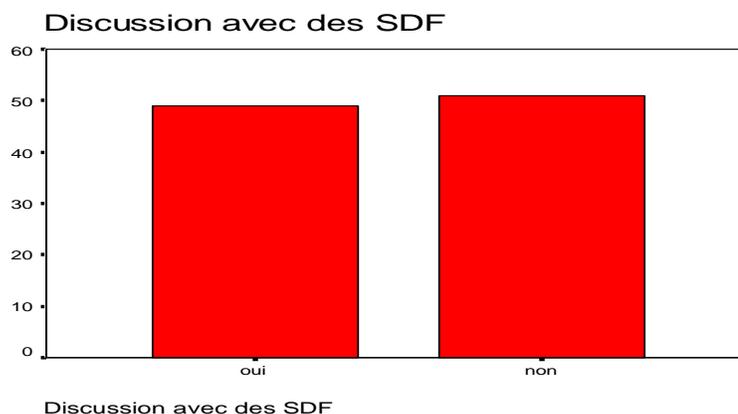
Les habitants ne mobilisent pas de figures spécifiques de personnes à qui ils donnent. Ils **donnent « au feeling » à 56,4%** c'est-à-dire que c'est vraiment sur le moment selon l'humeur du passant, mais aussi selon la personne SDF mais pas sur une catégorie spécifique. Pour les habitants il est difficile d'exprimer et de mobiliser des catégories de SDF.

C'est un croisement de facteur comme le comportement, l'apparence, le lieu, l'état de propreté, la politesse....

Cependant **20%** des personnes déclarent donner aux « **fragiles** », la catégorie de personnes pour qui, dans le sens commun, la vie à la rue est plus dure. C'est-à-dire les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés.... La catégorie des victimes est mobilisée par les habitants et ils ne donnent pas aux « délinquants ».

Discussion avec des SDF (habitants)

	Fréquence	Pour cent
oui	106	49,1
non	110	50,9



La moitié des personnes interrogées **déclare discuter** avec des SDF ce qui peut paraître important. Le niveau de discussion n'est pas précisé ici. Les personnes déclarant dire juste « bonjour » ne sont pas considérées comme des personnes discutant avec des SDF. Cependant une partie des enquêtés n'a pas précisé leur niveau de discussion et ils ont sûrement déclaré qu'ils discutaient avec des SDF même s'ils ne disent qu'un simple bonjour.

Malgré ces nuances la relation aux SDF est courante. Les personnes à la rue sont des personnes intégrées à la ville et au quartier.

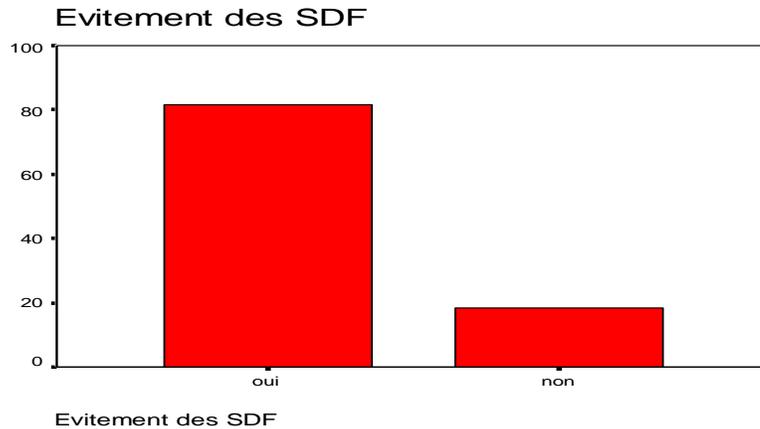
Typologie des SDF privilégiés pour la discussion1 (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Ne sait pas	5	4,7
sans danger	14	13,2
habitués	15	14,2
habitués et sans danger	1	33
feeling aléatoire	63	59,4
feelig et sans danger	6	5,7
tous	2	,9

Comme pour les dons, les habitants ne construisent pas de catégories spécifiques de SDF avec qui, ils discutent. En effet, ils sont quasiment **60%** à déclarer qu'ils discutent avec des SDF de façon aléatoire et que cela se joue sur le « feeling » (les personnes ont en majorité mobiliser d'eux même le mot feeling). Cependant un tiers des personnes interrogées déclare discuter avec des personnes qu'ils connaissent ou des personnes qui ne représentent pas de dangers à leurs yeux.

Evitement des SDF (habitants)

	Fréquence	Pour cent
oui	173	80,1
non	39	18,1



Les habitants évitent en très grande majorité, **80 %** un certain type de SDF. Cependant cette variable est à analyser avec précaution au regard des réponses données par les habitants. En effet ce n'est pas un évitement systématique.

La typologie des SDF évités est construite selon trois catégories :

- le type, c'est à dire la notion de groupes pour la très grande majorité même si de façon marginale des personnes ont pu répondre les jeunes, les roumains
- le comportement se réfère à l'agressivité, les menaces, l'alcool, la violence ...
- la présence de chiens.

Typologie des SDF évités (habitants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	4	2,3
comportement	92	52,3
type	9	5,1
type et comportement	31	17,6
chiens	7	4
chiens et comportement	7	4
chiens et type	9	5,1
tous	17	9,7

52,3 % des habitants **déclarent éviter** les SDF uniquement selon leur comportement et **17,6 %** évitent les SDF en fonction de leur **comportement et de leur type**. Nous entendons par type les réponses qui mobilisent des catégories de SDF selon les habitants. En grande majorité ce sont les groupes puis plus marginalement les jeunes, « les roumains », les tsiganes....

Plus de la moitié des personnes évitent les SDF uniquement selon le comportement du SDF.

Le comportement est mobilisé en grande majorité c'est-à-dire l'agressivité ou la violence. Ainsi en cumulé **80%** des personnes déclarent éviter les SDF pour ces raisons. Cependant il est à noter que ce n'est pas systématique mais réellement en raison de la violence. Nous ne faisons pas la différence entre les personnes qui évitent les SDF systématiquement et les

personnes qui évitent les SDF très rarement lorsque le sentiment de danger est fort. C'est pour cette raison que le comportement est mobilisé.

Exemples de réponses données par des habitants qui montrent qu'ils évitent un comportement agressif et dangereux selon le sens commun.

Les habitants évitent une situation dangereuse et non le statut des SDF.

« S'ils sont agressifs, qu'ils me menacent », « s'ils sont complètement bourrés », « s'ils ont l'air complètement fous et qu'ils ne savent pas ce qu'ils font », « la nuit quand je suis toute seule », « s'ils ont des couteaux »

LA GENE QUE REPRESENTENT LES SDF

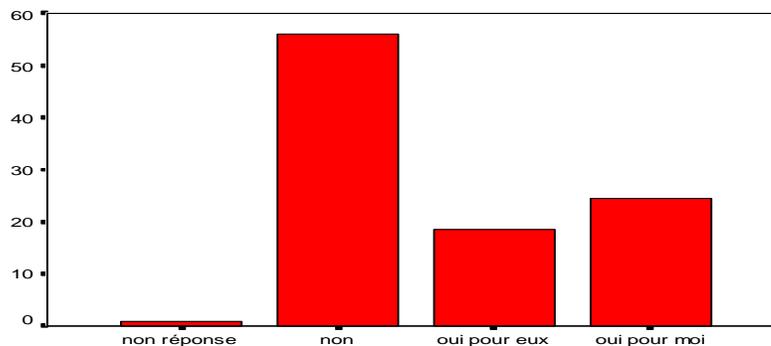
A la question « est ce que la présence de SDF vous gêne ? » Certaines personnes répondaient « *oui mais pour eux ce n'est pas bien de voir des malheureux, de la misère* ». Ainsi nous avons distingué les personnes répondant :

- Non (ça ne me gêne pas)
- Oui pour eux (équivalent du non mais qui précise l'existence d'une gêne par rapport à la précarité, le sentiment de gêne n'est pas forcément lié à l'insécurité mais aussi à la pauvreté)
- Oui pour moi (les SDF sont une réelle gêne).

La présence de SDF gênante (habitants)

	Fréquence	Pour cent
non réponse	2	,9
non	121	56,0
oui pour eux	40	18,5
oui pour moi	53	24,5

La présence de SDF gênante



La présence de SDF gênante

Les habitants répondent que c'est une gêne **oui pour moi à 25 %** et à **74% non** ou oui pour eux. Un quart des enquêtes ressent une véritable gêne par rapport à la présence de SDF. Avec cette variable nous pouvons voir le seuil de tolérance et de rejet.

Pourquoi cette gêne (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Non réponse	2	3,3
image de la ville	16	26,7
insécurité	10	16,7
image de la ville et insécurité	3	5,0

sollicitation	17	28,3
sollicitation et image	1	1,7
sollicitation et insécurité	3	5,0
tous	8	13,3

Parmi les 25% qui ont déclaré que les SDF étaient une gêne pour eux :

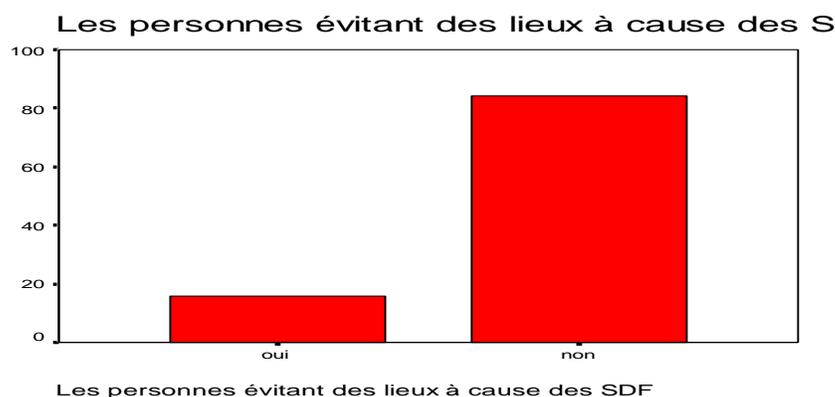
- **28%** le mobilisent par rapport aux sollicitations trop nombreuses,
- **26%** par rapport à l'image de la ville que cela induit,
- **16%** se sentent en insécurité.

Si l'on cumule les réponses 39 % (10% du total) des personnes se sentent en insécurité à cause des SDF, 46 % sont gênées pour l'image de la ville. 48% pour les sollicitations trop nombreuses.

13 % des personnes déclarent que c'est pour l'ensemble de ces facteurs que les SDF sont gênants.

Les personnes évitant des lieux à cause des SDF (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
oui	34	15,7
non	182	84,3



Les habitants sont seulement **16%** à déclarer éviter des lieux à cause de la présence de SDF. Les personnes déclarent qu'elles n'ont pas peur et que la ville « leur appartient ». Certaines personnes qui déclarent éviter des lieux mobilisent la gare ou la place Wilson par exemple, ce qui veut dire que pour la place Wilson c'est plus d'autres catégories qu'ils évitent que les SDF (comme par exemple les dealers).

Les personnes évitent ainsi leur sentiment d'insécurité et non les dangers réels.

- **Les représentations sur les chiens**

Pourquoi certains ont-ils des chiens (habitants)

	Fréquence	Pourcentage valide
ne sait pas	6	2,8
compagnie	54	25,0
protéger	29	13,4
compagnie et protéger	46	21,3
contacts	8	3,7
contacts et compagnie	13	6,0
contacts et protéger	4	1,9
contacts, protéger et compagnie	6	2,8
Police/hébergement	23	10,6
Police/hébergement et compagnie	8	3,7
Police/hébergement et protéger	6	2,8
Police/hébergement, compagnie et protéger	6	2,8
Police/hébergement et contacts	1	,5
Police/hébergement, contacts et compagnie	4	1,9
tout	2	,9

Si l'on s'intéresse à la combinaison du choix multiples des réponses des enquêtés nous voyons apparaître une forte dispersion des réponses, en effet la plupart des enquêtés avance une combinaison de facteur pour expliquer la présence de chiens au côté des SDF.

Le tableau suivant simplifie les données recueillies en cumulant les réponses puisque les personnes pouvaient répondre à plusieurs réponses.

Tableau du cumul des réponses

Compagnie	64,4
protéger	45,9
Contact	16,8
Police/hébergement	22,3

Total supérieur à 100%, réponses à choix multiples

Pour les habitants la réponse la plus mobilisée est la « **compagnie** » pour **64,4%** et « **protéger** » pour **45,9%**. Pour **22,3 %** des habitants la catégorie **police/hébergement** est mobilisée. En effet une part importante des personnes a répondu que les SDF ont des chiens pour éviter d'être « embarqué » par la police et pour éviter d'être amené dans des foyers. Enfin **16,8 %** des habitants déclarent que c'est **pour faciliter les contacts**.

Par ces quatre types de réponses nous pouvons dégager deux grands types de SDF mobilisés par les habitants. Les SDF calculateur mobilisant une compétence, c'est-à-dire ceux qui ont des chiens pour faire de l'argent et pour ne pas se faire « embarquer par la police. Ensuite les SDF « victimes » qui ont besoin de chiens pour se protéger et pour des besoins affectifs et combler leur solitude. Nous retrouvons ici cette même dichotomie entre les bons et les mauvais SDF.

LES SOLUTIONS A APPORTER

Les habitants ont pu exprimer ici leurs attentes pour résoudre le phénomène des SDF. Pour appréhender les attentes des habitants nous avons cerné ce qui doit être fait de supplémentaires ou arrêter de faire pour les personnes à la rue. Ensuite nous avons cerné qui doit intervenir pour résoudre ce phénomène.

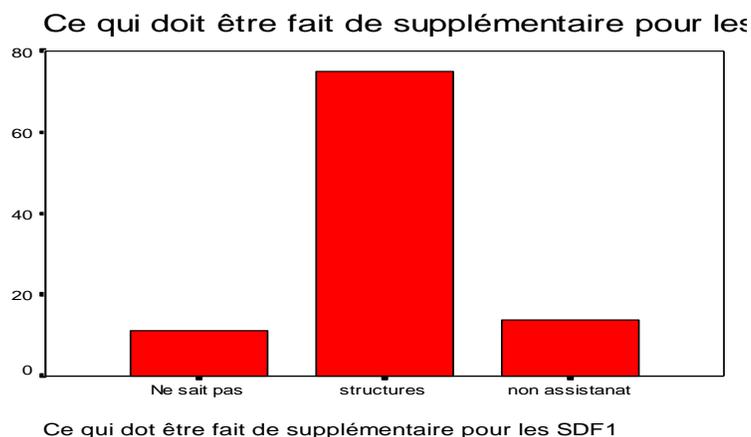
Ce qui doit être fait de supplémentaire pour les SDF1 (habitants)

Pour cette variable nous avons créé deux catégories au regard des réponses données par les enquêtés :

- les structures, il faut comprendre, plus de moyens, plus de personnes pour s'occuper d'eux, plus de centres, plus de lieux pour l'hygiène, plus de social... En fait toutes les personnes qui pensent, que le problème doit être résolu par des réponses en moyen humain, financier etc...

- non assistanat, il faut comprendre toutes les personnes qui ont déclaré « arrêter de les assister, ne plus leur donner le RMI, les mettre au travail, » En fait toutes les personnes qui pensent que le problème vient du système trop présent.

	Fréquence	Pourcentage valide
Ne sait pas	24	11,1
structures	162	75,0
non assistanat	30	13,9



Ainsi **75 %** des habitants pensent qu'il y a un **manque de structures** pour les SDF et que l'offre de services n'est pas assez importante.

14 % des habitants pensent qu'il y a un **trop de structures** pour les SDF et que cela crée un assistanat. On voit apparaître ici la catégorie des « mauvais pauvres ».

Qui doit intervenir auprès de ces personnes1 (habitants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	58	26,9
Mairie	30	13,9
Mairie et Département	7	3,2
Etat	39	18,1
Etat et Mairie	19	8,8
Etat, Mairie, Département	8	3,7
Associations	18	8,3
Asso et Mairie	4	1,9
Asso, Mairie, Département	1	,5
Asso et Etat	6	2,8
Asso, Mairie, Etat	4	1,9
tous	22	10,2

26% des personnes **ne répondent pas** à cette question ce qui démontre une méconnaissance du système politique et administratif français. Par contre parmi les répondants **c'est essentiellement les réponses publiques qui sont mobilisées. 18%** des personnes pensent que c'est à l'**Etat** de traiter le phénomène et **14 %** des personnes pensent que c'est à la **Mairie**. Par contre il est à noter que peu de personnes font la différence entre Mairie et Etat, en effet lors de l'enquête nous avons pu nous rendre compte de la méconnaissance du système institutionnel. Par exemple lorsque nous avons testé des questionnaires auprès de personnes et que nous les guidions dans les réponses nous avons vu que les gens ne font pas toujours la différence entre l'Etat et la Mairie. Il y a un brouillage des compétences allouées.

Exemple de réponses données par des habitants lors de tests.

Réponse : L'Etat.

Enquêteur : D'accord pas la Mairie ?

Réponse : Bien c'est pareil non ?

Tableau du cumul des réponses

	Habitants
Mairie	46,2
Etat	45,5
Département	17,6
associations	25,6

Les habitants partagent leur avis entre la Mairie et l'Etat. Très peu de personnes mobilisent le Département comme acteur de l'insertion ce qui confirme la méconnaissance du système. Enfin les associations sont très peu mobilisées. C'est une question qui doit être traitée par le politique (Mairie et Etat) mais c'est également une question territoriale et une question de politique urbaine. Ce n'est pas sur le département que cela se gère mais sur la ville.

Qui doit intervenir auprès de ces personnes2 (habitants)

Pour cette variable (question ouverte) nous avons créé :

- la catégorie social c'est à dire les personnes qui ont répondu, les services sociaux, les assistantes sociales, les éducateurs, les psychologues....
- la catégorie police,
- la catégorie réseau c'est-à-dire la famille, les amis, les voisins, les habitants....

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	44	20,4
social	144	66,7
police	9	4,2
police et social	4	1,9
réseau	3	1,4
réseau et social	10	4,6
réseau et police	1	,5
tous	1	,5

Les habitants à propos de ce qui doit être fait auprès de ces personnes répondent à **66,7%** que le **champ du social** doit intervenir. Seulement **6,5%** (en cumulé) des personnes déclarent que la **Police** doit gérer les SDF tout comme le **réseau** qui mobilise **6,5 %** des réponses.

C'est le politique qui doit s'occuper des personnes, c'est un phénomène social mais ça n'empêche pas que la famille peut être présente. La régulation doit s'opérer par la sphère publique, c'est avant tout un phénomène de société qui renvoi à une politique sociale pour l'essentiel et minoritairement à une politique de régulation de l'espace public étayé par la Police.

- **Descriptif des habitants**

Age

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	moins de 20	16	7,4	7,4	7,4
]20-30]	59	27,3	27,3	34,7
]30-40]	44	20,4	20,4	55,1
]40-50]	33	15,3	15,3	70,4
]50-60]	29	13,4	13,4	83,8
	plus de 60	35	16,2	16,2	100,0
	Total	216	100,0	100,0	

Sexe

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	homme	112	51,9	51,9	51,9
	femme	104	48,1	48,1	100,0
	Total	216	100,0	100,0	

Profession

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11	5,1	5,1	5,1
	cadres et professions intellectuelles supérieures	24	11,1	11,1	16,2
	professions intermédiaires	35	16,2	16,2	32,4
	employés	36	16,7	16,7	49,1
	ouvriers	9	4,2	4,2	53,2
	retraités	39	18,1	18,1	71,3
	sans emplois	18	8,3	8,3	79,6
	étudiants	44	20,4	20,4	100,0
	Total	216	100,0	100,0	

Lieu de résidence

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	centre	65	30,1	30,1	30,1
	toulouse	70	32,4	32,4	62,5
	périphérie	42	19,4	19,4	81,9
	quartier d'enquête	38	17,6	17,6	99,5
	autres	1	,5	,5	100,0
	Total	216	100,0	100,0	

Nombre d'années à Toulouse

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide sans objet	1	,5	,5	,5
moins de 2	20	9,3	9,3	9,7
]2-5]	45	20,8	20,8	30,6
]5-10]	33	15,3	15,3	45,8
plus de 10	117	54,2	54,2	100,0
Total	216	100,0	100,0	

Qualification des enquêtés

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide habitants	39	18,1	18,1	18,1
passants	177	81,9	81,9	100,0
Total	216	100,0	100,0	

LES VARIABLES DETERMINANTES.

Dans cette partie nous mettons en évidence les variables déterminantes c'est à dire les liaisons entre deux réponses. Ainsi nous pouvons déterminer si les réponses données à une certaine question influence la réponse à une autre question.

Tableau croisé La présence de SDF en France * La présence de SDF à Toulouse

			La présence de SDF à Toulouse				Total
			Ne sait pas	faible	moyenne	importante	
La présence de SDF en France	Ne sait pas	Effectif			4	4	8
		% dans La présence de SDF à Toulouse			4,3%	4,0%	3,7%
	faible	Effectif	2	7	5		14
		% dans La présence de SDF à Toulouse	22,2%	50,0%	5,4%		6,5%
	moyenne	Effectif	4	4	46	15	69
		% dans La présence de SDF à Toulouse	44,4%	28,6%	50,0%	14,9%	31,9%
	importante	Effectif	3	3	37	82	125
		% dans La présence de SDF à Toulouse	33,3%	21,4%	40,2%	81,2%	57,9%
Total		Effectif	9	14	92	101	216
		% dans La présence de SDF à Toulouse	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

X2 0%⁴⁴

Lecture : **81 %** des personnes ayant répondu que la présence de SDF à Toulouse est importante, ont répondu que la présence de SDF en France est importante.

Les habitants qui ont répondu que la présence de SDF à Toulouse est moyenne se partagent entre **50 %** pour moyenne en France et **40%** pour importante en France. Ce résultat confirme que les habitants ont une représentation du phénomène qui est national et non local.

⁴⁴ X2 est le Khi deux, coefficient de liaison entre deux variables. Plus le pourcentage du khi deux est élevé moins les variables sont dépendantes. Un khi deux de 10 % signifie que l'on a 10 % de chance pour que la liaison entre les deux variables soit liée à un autre facteur. Généralement (en statistique) pour que l'on affirme que deux variables sont liées entre elles le khi deux doit être inférieur à 5 %.

Tableau croisé La présence de SDF à Toulouse * L'évolution de leur présence

			L'évolution de leur présence				Total
			Ne sait pas	moins	équivalente	supérieure	
La présence de SDF à Toulouse	Ne sait pas	Effectif % dans L'évolution de leur présence	3 10,7%		2 3,6%	4 3,3%	9 4,2%
	faible	Effectif % dans L'évolution de leur présence		3 33,3%	6 10,7%	5 4,1%	14 6,5%
	moyenne	Effectif % dans L'évolution de leur présence	16 57,1%	4 44,4%	27 48,2%	45 36,6%	92 42,6%
	importante	Effectif % dans L'évolution de leur présence	9 32,1%	2 22,2%	21 37,5%	69 56,1%	101 46,8%
Total	Effectif % dans L'évolution de leur présence	28 100,0%	9 100,0%	56 100,0%	123 100,0%	216 100,0%	

X2 0,2%

Les personnes répondant que la présence de SDF est supérieure à il y a quelques années répondent en majorité (56%) que la présence de SDF à Toulouse est importante.

Tableau croisé Par rapport à d'autres villes * La présence de SDF à Toulouse

			La présence de SDF à Toulouse				Total
			Ne sait pas	faible	moyenne	importante	
Par rapport à d'autres villes	Ne sait pas	Effectif % dans La présence de SDF à Toulouse	5 55,6%	2 14,3%	27 29,3%	16 15,8%	50 23,1%
	moins	Effectif % dans La présence de SDF à Toulouse		8 57,1%	5 5,4%	2 2,0%	15 6,9%
	équivalente	Effectif % dans La présence de SDF à Toulouse	3 33,3%	4 28,6%	49 53,3%	51 50,5%	107 49,5%
	supérieure	Effectif % dans La présence de SDF à Toulouse	1 11,1%		11 12,0%	32 31,7%	44 20,4%
Total	Effectif % dans La présence de SDF à Toulouse	9 100,0%	14 100,0%	92 100,0%	101 100,0%	216 100,0%	

La moitié des personnes déclarant que la présence de SDF à Toulouse est importante déclarent que par rapport à d'autres villes cette présence est équivalente. Cependant 31% des répondants « présence importante à Toulouse » ont répondu que cette même présence était supérieure à d'autres villes. Ainsi même si la présence de SDF à Toulouse est importante cela ne veut pas dire que ce soit spécifique à la ville mais plus à un phénomène de société.

Tableau croisé Explication de leur présence en France * Par rapport à d'autres villes

			Par rapport à d'autres villes				Total
			Ne sait pas	moins	équivalente	supérieure	
Explication de leur présence en France	Ne sait pas	Effectif	1	1	4	3	9
		% dans Par rapport à d'autres villes	2,0%	6,7%	3,7%	6,8%	4,2%
	précarité/chômage	Effectif	15	9	48	9	81
		% dans Par rapport à d'autres villes	30,0%	60,0%	44,9%	20,5%	37,5%
	Services	Effectif	6	1	15	2	24
		% dans Par rapport à d'autres villes	12,0%	6,7%	14,0%	4,5%	11,1%
	précarité et services	Effectif	5	2	8	12	27
		% dans Par rapport à d'autres villes	10,0%	13,3%	7,5%	27,3%	12,5%
	choix de vie	Effectif	1		4	7	12
		% dans Par rapport à d'autres villes	2,0%		3,7%	15,9%	5,6%
précarité et choix de vie	Effectif	17	2	19	6	44	
	% dans Par rapport à d'autres villes	34,0%	13,3%	17,8%	13,6%	20,4%	
choix de vie et services	Effectif	1		1	4	6	
	% dans Par rapport à d'autres villes	2,0%		,9%	9,1%	2,8%	
tous	Effectif	4		8	1	13	
	% dans Par rapport à d'autres villes	8,0%		7,5%	2,3%	6,0%	
Total		Effectif	50	15	107	44	216
		% dans Par rapport à d'autres villes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

X2 0%

Ce résultat montre que, plus les personnes déclarent que la présence de SDF à Toulouse est supérieure aux autres villes, plus ils déclarent que l'explication de la situation SDF est due aux services et à un choix de vie et non à la précarité et au chômage.

Tableau croisé Discussion avec des SDF * Dons

			Dons		Total
			oui	non	
Discussion avec des SDF	oui	Effectif	95	11	106
		% dans Dons	63,8%	16,4%	49,1%
	non	Effectif	54	56	110
		% dans Dons	36,2%	83,6%	50,9%
Total		Effectif	149	67	216
		% dans Dons	100,0%	100,0%	100,0%

X2 0%

Ce croisement nous permet de dire que les personnes qui donnent ont tendance à discuter avec des SDF à 63,8 % et que les personnes qui ne donnent pas ne discutent pas avec des SDF à 83,6 %. L'interaction ou les échanges avec les SDF ne se situent pas que sur les dons mais également dans une relation affinitaire.

Tableau croisé Dons * Discussion avec des SDF

			Discussion avec des SDF		Total
			oui	non	
Dons	oui	Effectif	95	54	149
		% dans Discussion avec des SDF	89,6%	49,1%	69,0%
	non	Effectif	11	56	67
		% dans Discussion avec des SDF	10,4%	50,9%	31,0%
Total		Effectif	106	110	216
		% dans Discussion avec des SDF	100,0%	100,0%	100,0%

X2 0%

Ce croisement suivant nous montre que les personnes qui discutent avec des SDF donnent à 90% alors que les personnes qui ne discutent pas peuvent aussi bien donner que ne pas donner.

LES IDENTITES SOCIALES

Nous appelons identités sociales les variables indépendantes c'est-à-dire les facteurs comme le sexe, l'âge et les Catégories socioprofessionnelles.

Tout au long des résultats nous avons vu que les personnes ont des seuils de tolérances plus ou moins développés. Il s'agit maintenant de voir quelles sont les catégories sociales qui ont un seuil de tolérance fort ou faible.

Le sexe n'est pas un facteur déterminant

Tableau croisé La présence de SDF en France/sexe

		homme	femme	Total
Ne sait pas	Effectif	6	2	8
	% dans Sexe	5,4%	1,9%	3,7%
faible	Effectif	5	9	14
	% dans Sexe	4,5%	8,7%	6,5%
moyenne	Effectif	43	26	69
	% dans Sexe	38,4%	25,0%	31,9%
importante	Effectif	58	67	125
	% dans Sexe	51,8%	64,4%	57,9%

X2 5%.

Les femmes ont une représentation du phénomène qui est plus importante que les hommes avec **64,4%** d'entre elles qui estiment que la présence de SDF en France est importante contre **52 %** pour les hommes.

Tableau croisé Explication de leur présence en France/ Sexe

		homme	Femme	Total
Ne sait pas	Effectif	3	6	9
	% dans Sexe	2,7%	5,8%	4,2%
précarité/chômage	Effectif	39	42	81
	% dans Sexe	34,8%	40,4%	37,5%
services	Effectif	16	8	24
	% dans Sexe	14,3%	7,7%	11,1%
précarité et services	Effectif	14	13	27
	% dans Sexe	12,5%	12,5%	12,5%
choix de vie	Effectif	9	3	12
	% dans Sexe	8,0%	2,9%	5,6%
précarité et choix de vie	Effectif	24	20	44
	% dans Sexe	21,4%	19,2%	20,4%
choix de vie et services	Effectif	3	3	6
	% dans Sexe	2,7%	2,9%	2,8%
tous	Effectif	4	9	13
	% dans Sexe	3,6%	8,7%	6,0%

X2 26%

Les femmes n'ont pas tout à fait les mêmes représentations que les hommes par rapport aux raisons de la situation des SDF. En effet les femmes déclarent un peu plus que les hommes que c'est dû à la précarité et au chômage alors que les hommes déclarent un peu plus que les femmes que c'est dû à la présence de services et que c'est un choix de vie.

Ainsi si nous avons vu que pour les femmes l'importance du phénomène est supérieur ce n'est pas pour les mêmes raisons.

Les femmes considèrent légèrement plus les SDF comme des victimes et les hommes plus comme des délinquants même si ce n'est pas fondamentalement lié avec un Khi-deux à 25 %.

Tableau croisé Typologie des SDF privilégiés pour la discussion1/ Sexe

		homme	femme	total
Ne sait pas	Effectif	3	2	5
	% dans Sexe	5,4%	4,0%	4,7%
sans danger	Effectif	6	8	14
	% dans Sexe	10,7%	16,0%	13,2%
habitués	Effectif	5	10	15
	% dans Sexe	8,9%	20,0%	14,2%
habitués et sans danger	Effectif	0	1	1
	% dans Sexe	,0%	2,0%	,9%
feeling aléatoire	Effectif	37	26	63
	% dans Sexe	66,1%	52,0%	59,4%
feelig et sans danger	Effectif	4	2	6
	% dans Sexe	7,1%	4,0%	5,7%
tous	Effectif	1	1	2
	% dans Sexe	1,8%	2,0%	1,9%

X2 46%

La discussion avec des SDF est plus catégorisée pour les femmes que pour les hommes. Elles sont plus nombreuses à déclarer qu'elles discutent avec des personnes qui ne représentent pas de danger ou qu'elles discutent plus avec des habitués, des personnes qu'elles connaissent. Seulement il n'y a pas de confirmation de cette hypothèse étant donné le pourcentage de liaison qui suppose que d'autres facteurs peuvent expliquer ce résultat.

Tableau croisé La présence de SDF gênante/Sexe

		homme	femme	total
non réponse	Effectif	2	0	2
	% dans Sexe	1,8%	,0%	,9%
non	Effectif	69	52	121
	% dans Sexe	61,6%	50,0%	56,0%
oui pour eux	Effectif	16	24	40
	% dans Sexe	14,3%	23,1%	18,5%
oui pour moi	Effectif	25	28	53
	% dans Sexe	22,3%	26,9%	24,5%

X2 11%

Les femmes sont plus gênées que les hommes par l'image que renvoient les SDF. Elles ont plus « pitié » que les hommes et déclarent plus que ça les gêne de les voir dans ces conditions là. Le référentiel humanitaire est plus présent chez les femmes que chez les hommes. Cela confirme les données précédentes entre la précarité, les services et un choix de vie c'est-à-dire les victimes et les délinquants.

Tableau croisé Qui doit intervenir auprès de ces personnes2 * Sexe

	homme	Femme	Total
Ne sait pas	39	24	63
	28,5%	18,8%	23,8%
social	76	86	162
	55,5%	67,2%	61,1%
police	12	6	18
	8,8%	4,7%	6,8%
police et social	2	3	5
	1,5%	2,3%	1,9%
réseau	2	2	4
	1,5%	1,6%	1,5%
réseau et social	5	6	11
	3,6%	4,7%	4,2%
réseau et police		1	1
		,8%	,4%
tous	1		1
	,7%		,4%

X2 18%

Ces résultats confirment le fait que les femmes sont plus tournées vers les structures d'aides que les hommes en déclarant plus de structures que les hommes et plus de social alors que les hommes déclarent plus souvent police que les femmes.

Les logiques des SDF victimes pour les femmes et les SDF délinquants pour les hommes correspondent bien aux solutions à apporter.

Si nous avons vu toutes les nuances qu'il peut y avoir entre les hommes et les femmes nous ne pouvons que constater que ce ne sont pas des représentations réellement différentes. En effet d'une part il n'y a pas de réponses opposées entre les hommes et les femmes mais juste quelques nuances. D'autre part pour une bonne partie des réponses sont à nuancer et ne peuvent pas être confirmées, il s'agit d'hypothèses car le lien est très faible puisque les khi-deux sont supérieur à 5 %.

L'Age comme facteur déterminant

L'âge est un des facteurs les plus déterminants dans les représentations auprès des SDF.

Tableau croisé La présence de SDF en France /Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas		1		2	2	3	8
		1,7%		6,1%	6,9%	8,6%	3,7%
faible		5	3	2	3	1	14
		8,5%	6,8%	6,1%	10,3%	2,9%	6,5%
moyenne	8	23	21	4	7	6	69
	50,0%	39,0%	47,7%	12,1%	24,1%	17,1%	31,9%
importante	8	30	20	25	17	25	125
	50,0%	50,8%	45,5%	75,8%	58,6%	71,4%	57,9%

X2 2,9%

La représentation de la présence des SDF en France est en partie conditionnée par l'âge. En effet les moins de 20 ans sont partagés entre « moyenne et importante » alors que les plus de 60 ans déclarent à **71,4 %** importante.

Tableau croisé Explication de leur présence en France /Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	18,8%	2,9%	4,6%	4,3%	2,9%		4,2%
précarité/chômage	43,8%	33,8%	36,9%	37,0%	28,6%	31,4%	34,7%
services	6,3%	16,2%	13,8%	2,2%	14,3%	5,7%	10,9%
précarité et services	18,8%	7,4%	12,3%	13,0%	8,6%	22,9%	12,5%
choix de vie		2,9%	6,2%	6,5%	17,1%	8,6%	6,8%
précarité et choix de vie	12,5%	25,0%	18,5%	19,6%	17,1%	22,9%	20,4%
choix de vie et services		2,9%	4,6%	6,5%	8,6%	2,9%	4,5%
tous		8,8%	3,1%	10,9%	2,9%	5,7%	6,0%

Tableau du cumul des réponses

Age	Précarité	Services	Choix de vie
- de 20	75,1	25,1	12,5
20-30	75	35,3	39,6
30-40	70,8	33,8	32,4
40-50	80	32,6	43,5
50-60	57,2	34,4	45,7
+ de 60	80,1	37,2	40,1

Ce tableau du cumul des réponses met en évidence l'homogénéisation des réponses. En effet à première vue les moins de 20 ans semblent déclarer plus souvent « précarité et

chômage » mais lorsque nous prenons le cumul les plus de 60 ans le déclarent à 80 %. Les 50-60 ans sont seulement 57,2% à déclarer « précarité et chômage ».

Tableau croisé La présence de SDF à Toulouse /Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	18,8%	2,9%	4,6%	2,2%	5,7%		4,2%
faible		5,9%	3,1%	8,7%	11,4%	2,9%	5,7%
moyenne	56,3%	45,6%	43,1%	32,6%	28,6%	28,6%	38,9%
importante	25,0%	45,6%	49,2%	56,5%	54,3%	68,6%	51,3%

X2 1%

La présence de SDF à Toulouse est plus conditionnée par l'âge puisque **68,6 %** des plus de 60 ans déclarent « importante » contre **25 %** pour les moins de 20 ans et **45 %** pour les 20-30 ans.

Tableau croisé L'évolution de leur présence * Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	8	10	6	3		1	28
	50,0%	16,9%	13,6%	9,1%		2,9%	13,0%
moindre		4	1	2		2	9
		6,8%	2,3%	6,1%		5,7%	4,2%
équivalente	2	23	13	4	11	3	56
	12,5%	39,0%	29,5%	12,1%	37,9%	8,6%	25,9%
supérieure	6	22	24	24	18	29	123
	37,5%	37,3%	54,5%	72,7%	62,1%	82,9%	56,9%

X2 0%

L'évolution de leur présence est également conditionnée par l'âge avec **82,9 %** des plus de 60 ans qui pensent que leur nombre est supérieur alors que les moins de 30 ans sont seulement **37,3% à déclarer** que c'est supérieur.

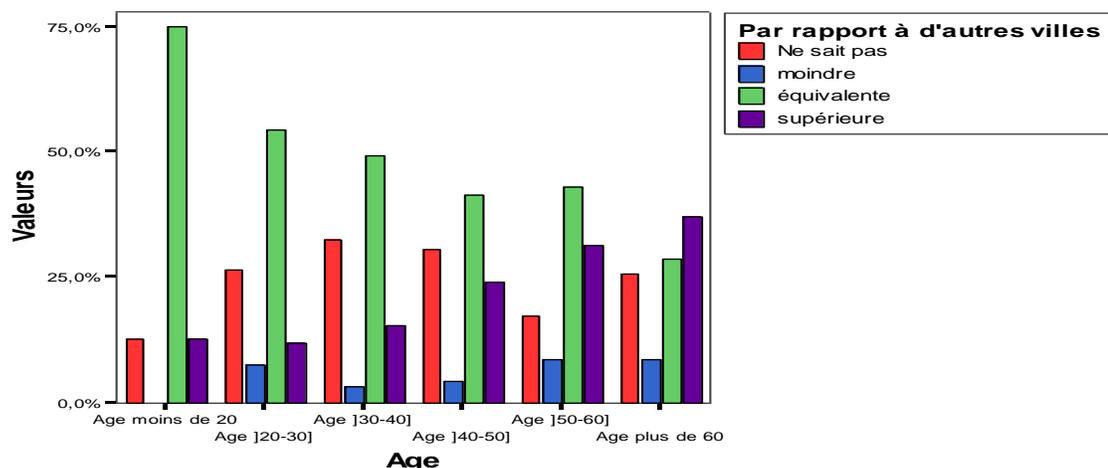
Tableau croisé Par rapport à d'autres villes * Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	12,5%	26,5%	32,3%	30,4%	17,1%	25,7%	26,4%
Moindre		7,4%	3,1%	4,3%	8,6%	8,6%	5,7%
équivalente	75,0%	54,4%	49,2%	41,3%	42,9%	28,6%	47,2%
supérieure	12,5%	11,8%	15,4%	23,9%	31,4%	37,1%	20,8%

X210%

Tableau croisé Par rapport à d'autres villes * Age

Statistiques : % dans Age



Par rapport à d'autres villes nous pouvons faire le même constat : plus on avance dans les catégories d'âge plus la représentation de la présence de SDF à Toulouse est supérieure à d'autres villes.

Tableau croisé Explication de leur présence à Toulouse2

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	11	40	36	21	16	19	143
	68,8%	67,8%	81,8%	63,6%	55,2%	54,3%	66,2%
services	4	16	6	4	7	10	47
	25,0%	27,1%	13,6%	12,1%	24,1%	28,6%	21,8%
police		1	2	3	4	3	13
		1,7%	4,5%	9,1%	13,8%	8,6%	6,0%
services et police		2		5	2	3	13
	6,3%	3,4%		15,2%	6,9%	8,6%	6,0%

X2 9%

L'âge est un facteur déterminant dans l'explication de la présence de SDF à Toulouse, en effet plus on avance dans l'âge plus les personnes mobilisent les facteurs comme les services et l'activité de la police. La catégorie des 30-40 ans mobilise le moins ces facteurs.

Tableau croisé L'évolution du site 1 * Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	2	11	10	5	5	5	38
	15,4%	21,2%	25,6%	16,1%	19,2%	16,1%	19,8%
plus de SDF	4	3	9	10	11	17	54

	30,8%	5,8%	23,1%	32,3%	42,3%	54,8%	28,1%
moins de 20							11
	7,7%	3,8%		6,5%	15,4%	6,5%	5,7%
aucune	6	36	20	14	6	7	89
	46,2%	69,2%	51,3%	45,2%	23,1%	22,6%	46,4%

X2 0%

Mis à part les moins de 20 ans la représentation de l'évolution des sites est fortement dépendante de l'âge.

L'évolution du site dépend fortement de l'âge avec une évolution parallèle entre l'âge et l'évolution du nombre de SDF sur les sites.

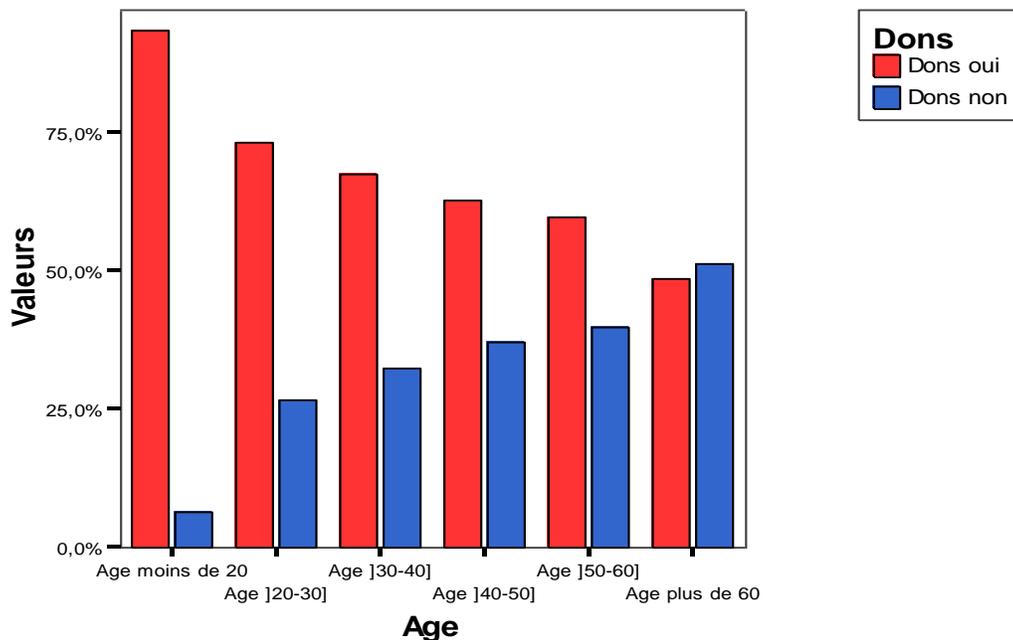
Tableau croisé Dons * Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
oui	93,8%	73,5%	67,7%	63,0%	60,0%	48,6%	66,4%
non	6,3%	26,5%	32,3%	37,0%	40,0%	51,4%	33,6%

X2 2,9%.

Tableau croisé Dons * Age

Statistiques : % dans Age



L'âge détermine le don aux SDF, en effet les jeunes déclarent donner plus que les plus âgés.

Tableau croisé Discussion avec des SDF *Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
oui	7	38	23	12	18	8	106
	43,8%	64,4%	52,3%	36,4%	62,1%	22,9%	49,1%
non	9	21	21	21	11	27	110
	56,3%	35,6%	47,7%	63,6%	37,9%	77,1%	50,9%

X2 0,1%

Idem pour la discussion avec les SDF même si elle n'est pas linéaire ou progressive avec l'âge.

Tableau croisé La présence de SDF gênante * Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
non réponse		1,5%		4,3%			1,1%
non	62,5%	67,6%	50,8%	43,5%	45,7%	31,4%	51,3%
oui pour eux	25,0%	14,7%	16,9%	19,6%	14,3%	25,7%	18,1%
oui pour moi	12,5%	16,2%	32,3%	32,6%	40,0%	42,9%	29,4%

X2 13%

Les personnes âgées sont plus gênées par la présence de SDF que les plus jeunes. En effet plus l'âge avance plus la gêne engendrée par les SDF est forte. Cependant il y a quelques nuances par rapport à la pitié entre les personnes jeunes et les plus âgées qui déclarent plus être gênées pour eux.

Tableau croisé Ce qui doit être fait de supplémentaire pour les SDF1 * Age

	Age						Total
	moins de 20]20-30]]30-40]]40-50]]50-60]	plus de 60	
Ne sait pas	1	7	6	4	3	3	24
	6,3%	11,9%	13,6%	12,1%	10,3%	8,6%	11,1%
structures	14	49	34	24	21	20	162
	87,5%	83,1%	77,3%	72,7%	72,4%	57,1%	75,0%
non assistanat	1	3	4	5	5	12	30
	6,3%	5,1%	9,1%	15,2%	17,2%	34,3%	13,9%

X2 0.4 %.

Les moins de 20 ans déclarent à **87,5 %** qu'il faudrait plus de structures pour les SDF alors que les plus de 60 ans déclarent à **57,1 %** plus de structures et **34,3 %** moins d'assistanat c'est-à-dire deux fois plus que les 50-60 ans et 7 fois plus que les 20-30 ans.

Les catégories socioprofessionnelles

Tableau croisé La présence de SDF en France * Profession

	Profession							
	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
Ne sait pas		4,2%	2,9%		11,1%	10,3%	5,6%	
faible	9,1%	4,2%	8,6%	11,1%	11,1%	2,6%	5,6%	4,5%
moyenne	27,3%	33,3%	28,6%	38,9%	22,2%	17,9%	22,2%	47,7%
importante	63,6%	58,3%	60,0%	50,0%	55,6%	69,2%	66,7%	47,7%

X2 37%

Tableau croisé La présence de SDF à Toulouse * Profession

	Profession							
	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
Ne sait pas	9,1%	4,2%	2,9%	5,6%				9,1%
faible	9,1%	8,3%	11,4%	11,1%	11,1%	2,6%		2,3%
moyenne	18,2%	50,0%	37,1%	50,0%	55,6%	23,1%	38,9%	59,1%
importante	63,6%	37,5%	48,6%	33,3%	33,3%	74,4%	61,1%	29,5%

X2 3%

La représentation du phénomène est liée à la profession. On peut remarquer que les retraités expriment plus souvent que la présence de SDF est plus importante à Toulouse qu'en France et que les artisans, commerçants en ont la même représentation. Pour toutes les autres catégories il y a une baisse de la réponse importante à Toulouse.

Les réponses des retraités s'expliquent plus par un effet d'âge que par la profession.

Par contre les sans emplois expriment la réponse importante beaucoup plus souvent que les autres catégories socio professionnelles.

L'évolution de leur présence * profession

	Profession	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
Ne sait pas	1 9,1%	3 12,5%	3 8,6%	1 2,8%		1 2,6%	5 27,8%	14 31,8%
moins	1 9,1%		3 8,6%	2 5,6%		1 2,6%	1 5,6%	1 2,3%
équivalente	4 36,4%	8 33,3%	5 14,3%	10 27,8%	4 44,4%	5 12,8%	3 16,7%	17 38,6%
supérieure	5 45,5%	13 54,2%	24 68,6%	23 63,9%	5 55,6%	32 82,1%	9 50,0%	12 27,3%

X2 0%

Les retraités déclarent à 82 % que la présence de SDF est supérieure à il y a quelques années. Par contre les artisans, commerçants, chefs d'entreprises est la catégorie socioprofessionnelle qui déclare le moins que cette présence est supérieure par rapport à il y a quelques années avec 45%.

Par rapport à d'autres villes/ profession

	Profession	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
Ne sait pas	4 36,4%	2 8,3%	8 22,9%	7 19,4%	3 33,3%	9 23,1%	7 38,9%	10 22,7%
moins		1 4,2%	6 17,1%	2 5,6%		3 7,7%	1 5,6%	2 4,5%
équivalente	2 18,2%	16 66,7%	17 48,6%	20 55,6%	6 66,7%	11 28,2%	8 44,4%	27 61,4%
supérieure	5 45,5%	5 20,8%	4 11,4%	7 19,4%		16 41,0%	2 11,1%	5 11,4%

X2 0.8 %

L'ensemble des professions pense en grande majorité que par rapport à d'autres villes la présence de SDF est équivalente sauf pour les artisans, commerçants et les retraités qui sont partagés.

Dons /profession

	Profession	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
oui	5 45,5%	18 75,0%	27 77,1%	29 80,6%	6 66,7%	19 48,7%	11 61,1%	34 77,3%

non	6	6	8	7	3	20	7	10
	54,5%	25,0%	22,9%	19,4%	33,3%	51,3%	38,9%	22,7%

X2 2,5%

Le don au SDF vari du simple au double entre les artisans, commerçants et les employés. Ainsi même si le niveau de revenu joue légèrement dans le don aux SDF c'est plus le statut qui est le facteur déterminant ou l'effet d'âge.

La présence de SDF gênante /profession

	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
non réponse		2						
		8,3%						
non	4	16	17	23	6	12	13	30
	36,4%	66,7%	48,6%	63,9%	66,7%	30,8%	72,2%	68,2%
oui pour eux	1	3	7	8	1	11	2	7
	9,1%	12,5%	20,0%	22,2%	11,1%	28,2%	11,1%	15,9%
oui pour moi	6	3	11	5	2	16	3	7
	54,5%	12,5%	31,4%	13,9%	22,2%	41,0%	16,7%	15,9%

X2 0.3 %

Les personnes les plus gênés par la présence de SDF sont les artisans, commerçants, chefs d'entreprise avec 54 % ensuite les retraités. Par contre les personnes les moins gênés par les SDF sont les cadres et professions intellectuelles supérieure avec seulement 12 % d'entre eux qui déclarent être gênés.

Ce qui doit être fait de supplémentaire pour les SDF1/ profession

	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	sans emplois	étudiants
Ne sait pas	2	3	3	5	1	3	5	2
	18,2%	12,5%	8,6%	13,9%	11,1%	7,7%	27,8%	4,5%
structures	4	21	29	28	8	23	11	38
	36,4%	87,5%	82,9%	77,8%	88,9%	59,0%	61,1%	86,4%
non assistanat	5		3	3		13	2	4
	45,5%		8,6%	8,3%		33,3%	11,1%	9,1%

X2 0 %

La profession est un des facteurs déterminant dans les solutions à apporter aux SDF. En effet les artisans commerçants déclarent plus qu'il doit y avoir moins d'assistanat et moins de structures. Le reste des professions déclarent en majorité que le nombre de structures d'aides doit augmenter avec des nuances pour les retraités et les sans emplois.

En conclusion on peut remarquer que deux catégories émergent dans les professions : les commerçants, artisans, chefs d'entreprises (qui ne correspondent pas ici aux commerçants enquêtés spécifiquement) et les retraités. Ainsi on peut dire que pour les retraités c'est plus un effet d'âge qui joue dans les représentations des SDF et dans les interactions.

Pour les commerçants, artisans et chefs d'entreprises c'est le statut où l'activité qu'ils exercent qui agit sur leur représentation. Pour ces deux catégories les représentations sont une forte importance du phénomène et notamment à Toulouse avec une évolution du phénomène. Les interactions avec les SDF sont peu nombreuses dans la discussion et dans le don. Ils sont plus sur le non assistanat comme solution à apporter.

Le seuil de tolérance est lié à ces deux catégories l'âge et les commerçants que nous développerons dans la partie spécifique aux commerçants.

LES SITES D'ENQUETES

Tableau croisé La présence de SDF à Toulouse* Sites/axes d'enquête

	Capitole	Carmes	Bayard	Occitane	St Aubin	Place de la Bourse	Total
Ne sait pas	2	5		1	1		9
	4,8%	13,2%		3,1%	2,8%		4,2%
faible	2	1	4	5	2		14
	4,8%	2,6%	11,4%	15,6%	5,6%		6,5%
moyenne	20	20	9	16	14	13	92
	47,6%	52,6%	25,7%	50,0%	38,9%	39,4%	42,6%
importante	18	12	22	10	19	20	101
	42,9%	31,6%	62,9%	31,3%	52,8%	60,6%	46,8%

X2 1%

Les personnes ne répondent pas de la manière pour la présence de SDF à Toulouse selon les sites d'enquêtes. En effet on voit ici que les personnes fréquentant le site « Occitane » sont seulement **31,3%** à déclarer que la présence de SDF à Toulouse est importante contre **62,9 %** pour les personnes enquêtées sur le site Bayard.

Ces résultats montrent que les personnes fréquentant le quartier Bayard voient plus de SDF que les autres.

Tableau croisé L'évolution de leur présence *Sites/axes d'enquête

	Capitole	Carmes	Bayard	Occitane	St Aubin	Place de la Bourse	Total
Ne sait pas	6	6	5	5	2	4	28
	14,3%	15,8%	14,3%	15,6%	5,6%	12,1%	13,0%
moindre	4		1	1	2	1	9
	9,5%		2,9%	3,1%	5,6%	3,0%	4,2%
équivalente	9	8	9	8	17	5	56
	21,4%	21,1%	25,7%	25,0%	47,2%	15,2%	25,9%
supérieure	23	24	20	18	15	23	123
	54,8%	63,2%	57,1%	56,3%	41,7%	69,7%	56,9%

X2 25 %

Les personnes fréquentant le site de la place de la Bourse pensent que la présence de SDF est supérieure à il y a quelques années.

Seuls les personnes fréquentant le site Saint Aubin pensent que leur présence est équivalente à il y a quelques années.

Tableau croisé La période de leur présence* Sites/axes d'enquête

	Capitole	Carmes	Bayard	Occitane	St Aubin	Place de la Bourse	Total
Ne sait pas	5	6	1	2	4		18
	17,2%	15,8%	2,9%	6,3%	11,1%		8,9%
hiver	5	5	3	3	11	3	30
	17,2%	13,2%	8,6%	9,4%	30,6%	9,1%	14,8%
été"	12	17	23	13	17	13	95

	41,4%	44,7%	65,7%	40,6%	47,2%	39,4%	46,8%
tout le temps	7	10	8	14	4	17	60
	24,1%	26,3%	22,9%	43,8%	11,1%	51,5%	29,6%

X2 0.4 %

Les personnes fréquentant le site Bayard considèrent que la présence de SDF est plus importante en été. (65,7%)

Ainsi le quartier de la gare serait plus investi par des SDF de passage qui viennent l'été. Alors que le quartier de la place de la Bourse est investi aussi bien l'hiver que l'été. Cela voudrait dire que le quartier est investi par des SDF locaux, traditionnels. Historiquement sur la ville de Toulouse ce quartier a toujours été investi par les SDF. Seulement on peut voir un paradoxe avec l'évolution du nombre de SDF qui serait plus important.

Tableau croisé L'évolution du site 1* Sites/axes d'enquête

	Capitole	Carmes	Bayard	Occitane	St Aubin	Place de la Bourse	Total
Ne sait pas	6	3	7	8	7	7	38
	22,2%	10,3%	20,0%	25,0%	19,4%	21,2%	19,8%
plus de SDF	5	10	11	3	11	14	54
	18,5%	34,5%	31,4%	9,4%	30,6%	42,4%	28,1%
moins de SDF	3	4		3		1	11
	11,1%	13,8%		9,4%		3,0%	5,7%
aucune	13	12	17	18	18	11	89
	48,1%	41,4%	48,6%	56,3%	50,0%	33,3%	46,4%

X2 11%

Pour les personnes fréquentant le site de la Bourse l'évolution de la présence de SDF est bien supérieure à il y a quelques années et spécifiquement sur leur site.

Tableau croisé L'évolution du site 3* Sites/axes d'enquête

	Capitole	Carmes	Bayard	Occitane	St Aubin	Place de la Bourse	Total
Ne sait pas	7	12	7	6	5	5	42
	77,8%	85,7%	58,3%	75,0%	45,5%	33,3%	60,9%
plus de jeunes	1	2	3	2	6	8	22
	11,1%	14,3%	25,0%	25,0%	54,5%	53,3%	31,9%
plus de groupes	1		2			2	5
	11,1%		16,7%			13,3%	7,2%

X2 9%

Les personnes fréquentant les sites Saint Aubin et de la place de la Bourse déclarent que l'augmentation des SDF sur leur site est due aux jeunes. Si l'on a vu que pour le site de Saint Aubin il n'y avait pas plus de SDF qu'avant il y a tout de même plus de jeunes.

Par contre comme nous avons vu que le quartier de la place de la Bourse avait connu selon les habitants une évolution dans la présence de SDF alors que c'est un quartier historiquement investi par ces derniers, l'évolution de leur nombre est due particulièrement aux jeunes.

LA PROXIMITE AUX SDF

La proximité aux SDF est appréhendée par les lieux d'habitation c'est-à-dire les riverains, les habitants des sites d'enquêtes et par le lieu de résidence c'est-à-dire la périphérie, Toulouse hors centre ville, le centre ville et les riverains (habitants des sites d'enquêtes). De plus, nous pouvons définir la proximité par la fréquence de fréquentation des sites. En effet une personne habitant en périphérie peut fréquenter le site tous les jours pour des raisons professionnelles. Ainsi les personnes fréquentant les sites tous les jours ont une forte proximité.

Au regard des résultats nous n'avons pas de différence importante par rapport à la proximité. Nous ne pouvons constater que des tendances.

En effet la catégorie passant est hétérogène et ne construit qu'à la marge des tendances.

Les personnes fréquentant les sites tous les jours et les personnes fréquentant les sites moins d'une fois par semaine ont tendance à avoir les mêmes représentations du phénomène.

Pour les personnes à forte proximité et à faible proximité c'est un phénomène de ville. Les personnes à forte proximité ont tendance à être plus gênée que les faibles proximité, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont tendance à les rejeter, en effet ils sont en demandes de régulation mais ils demandent plus de structures pour les SDF.

Deux indices de proximité : L'habitation et la fréquentation des sites.

Tableau croisé Les quartiers de présence habitants passants

	Qualification des enquêtés		Total
	riverains	passants	
Ne sait pas	1	35	36
	2,6%	19,8%	16,7%
vosre quartier	15	24	39
	38,5%	13,6%	18,1%
centre	8	87	95
	20,5%	49,2%	44,0%
les deux	13	21	34
	33,3%	11,9%	15,7%
partout	1	6	7
	2,6%	3,4%	3,2%
partout et quartier	1	4	5
	2,6%	2,3%	2,3%

Les riverains c'est-à-dire les personnes habitants un des quartiers d'enquêtes expriment le fait d'avoir des SDF dans leur quartier à 38,5% mais ils expriment aussi le fait que c'est dû au centre ville tout comme les passants.

Tableau croisé Typologie des SDF privilégiés pour les dons 1

	Qualification des enquêtés		Total
	riverains	passants	
Ne sait pas		14	14
		11,5%	9,4%
fragiles	12	17	29
	44,4%	13,9%	19,5%
habitués	1	8	9
	3,7%	6,6%	6,0%
feeling	12	72	84
	44,4%	59,0%	56,4%
feeling et fragiles	1	2	3
	3,7%	1,6%	2,0%
feeling et habitués	1		1
	3,7%		,7%
feeling et catégories		2	2
		1,6%	1,3%
créatifs		5	5
		4,1%	3,4%
créatifs et fragiles		1	1
		,8%	,7%
créatifs et habitués		1	1
		,8%	,7%

X2 1%

La proximité aux SDF est un facteur dans les typologies de SDF auxquels le don s'effectue. En effet les riverains donnent plus aux fragiles c'est-à-dire les femmes, enfants et personnes âgées. Les passants donnent au feeling.

Tableau croisé discussion avec des SDF/qualification des enquêtés

Discussion	Qualification des enquêtés		Total
	riverains	passants	
oui	23	83	106
	59,0%	46,9%	49,1%
non	16	94	110
	41,0%	53,1%	50,9%

X2 17%

La proximité aux SDF implique que les discussions sont plus fréquentes. C'est lié d'une part à la présence plus importante de SDF sur leur lieu d'habitation mais d'autre part au fait que les personnes habitants les sites d'enquêtes connaissent les SDF avec qui ils discutent car ils les voient tous les jours.

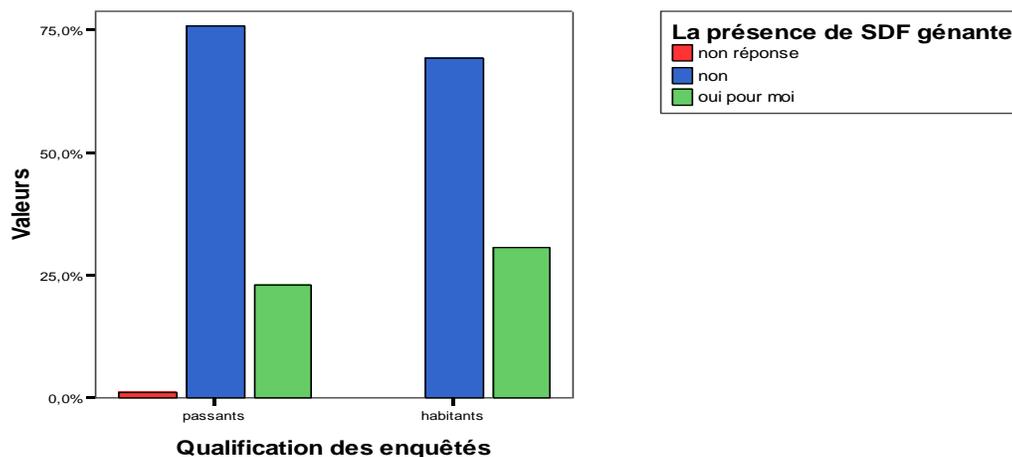
Tableau croisé La présence de SDF gênante/qualification des enquêtés

	Qualification des enquêtés		Total
	riverains	passants	
non réponse		2	2
		1,1%	,9%
non	19	102	121
	48,7%	57,6%	56,0%
oui pour eux	8	32	40
	20,5%	18,1%	18,5%
oui pour moi	12	41	53
	30,8%	23,2%	24,5%

X2 67%

Tableau croisé La présence de SDF gênante * Qualification des enquêtés

Statistiques : % dans Qualification des enquêtés



La proximité aux SDF implique que les personnes sont plus gênées par leur présence que les passants. Cependant le coefficient de liaison ne nous permet pas de dire qu'il y a un lien entre ces deux variables.

- **Habitants du centre, de Toulouse et de la périphérie.**

Tableau croisé La présence de SDF gênante * Lieu de résidence

	Centre	Toulouse	périphérie	Total
non	50	44	27	121
	48,5%	62,9%	62,8%	56,0%
oui pour eux	22	9	9	40
	21,4%	12,9%	20,9%	18,5%
oui pour moi	29	17	7	53
	28,2%	24,3%	16,3%	24,5%

X2 26%

Tableau croisé Discussion avec des SDF/ Lieu de résidence

	Centre	Toulouse	Périphérie	Total
oui	58	35	13	106
	56,3%	50,0%	30,2%	49,1%
non	45	35	30	110
	43,7%	50,0%	69,8%	50,9%

X2 1%

Tableau croisé par rapport à d'autres villes/ qualifications des enquêtés

		Qualification des enquêtés		Total
		riverains	passants	
Par rapport à d'autres villes	Ne sait pas	11	39	50
		28,2%	22,0%	23,1%
	moins	1	14	15
		2,6%	7,9%	6,9%
	équivalente	19	88	107
		48,7%	49,7%	49,5%
	supérieure	8	36	44
		20,5%	20,3%	20,4%

X2 60%

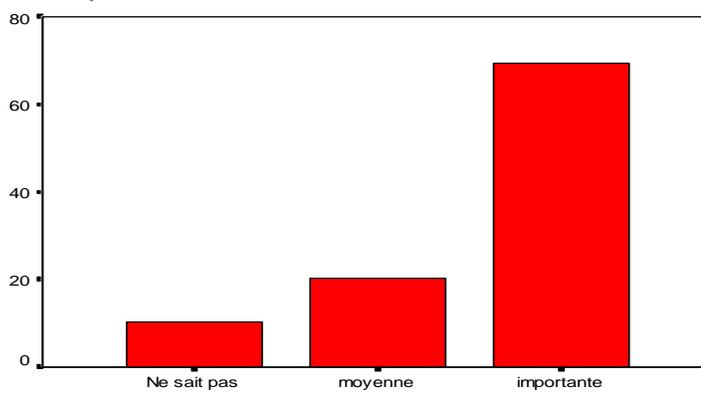
LA REPRESENTATION DES **COMMERCANTS**

L'IMPORTANCE DU PHENOMENE POUR LES COMMERCANTS

La présence de SDF en France (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	5	10,2
moyenne	10	20,4
importante	34	69,4

La présence de SDF en france



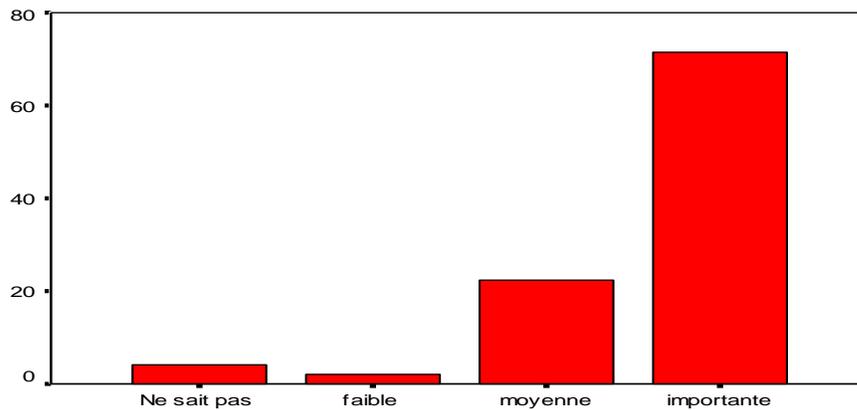
La présence de SDF en france

Les commerçants déclarent à **69,4%** que la présence de SDF en France est **importante** ce qui est supérieur à ce que déclare les habitants. Ici comme nous allons le voir ce n'est pas l'éloignement au phénomène qui conditionne leur représentation mais bien la proximité.

La présence de SDF à Toulouse (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	2	4,1
faible	1	2,0
moyenne	11	22,4
importante	35	71,4

La présence de SDF à Toulouse



La présence de SDF à Toulouse

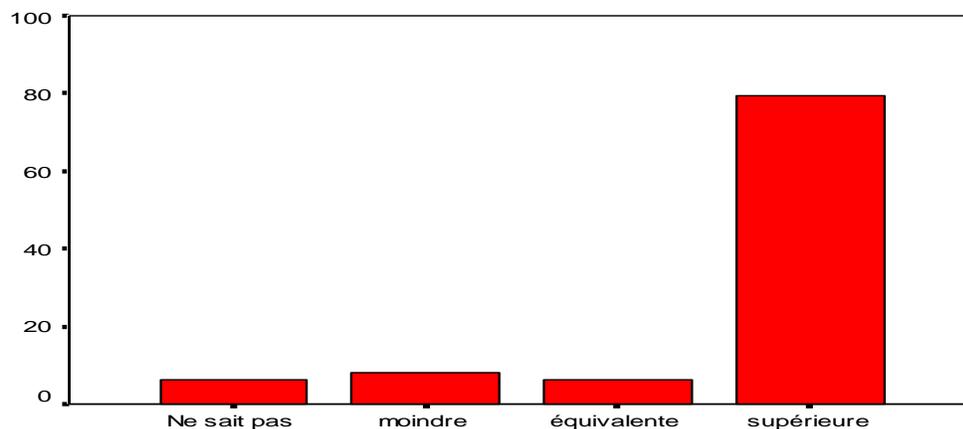
En effet à l'inverse des habitants, les commerçants déclarent à **71,4 %** (près des trois quarts), que la présence de SDF à Toulouse est **importante** ce qui signifie qu'elle serait supérieure au niveau national contrairement aux habitants.

Pour les commerçants la présence de SDF est particulièrement importante à Toulouse.

L'évolution de leur présence (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	3	6,1
moindre	4	8,2
équivalente	3	6,1
supérieure	39	79,6

L'évolution de leur présence



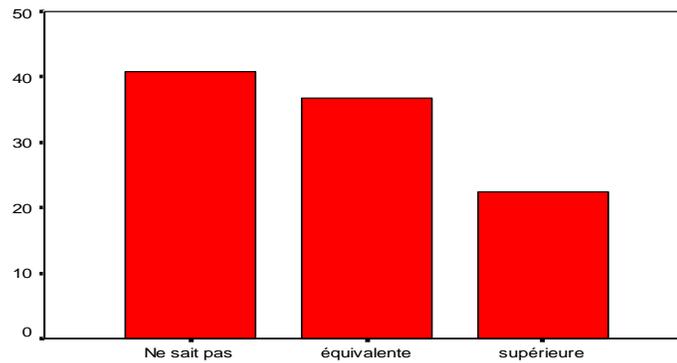
L'évolution de leur présence

De même ils sont **80%** à déclarer que l'évolution est **supérieure** à il y a quelques années.

Par rapport à d'autres villes (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	20	40,8
équivalente	18	36,7
supérieure	11	22,4

Par rapport à d'autres villes



Par rapport à d'autres villes

Par contre, par rapport à d'autres villes **40%** d'entre eux n'ont pas d'éléments de comparaison. Il semblerait que les commerçants ne font pas de comparatif car ils sont centrés sur leur pratique et leur propre expérience. Ils ne considèrent pas le phénomène comme un phénomène de société mais comme une gêne pour leur commerce.

L'EXPLICATION DE LEUR PRESENCE

Explication de leur présence (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	2	4,1
précarité/chômage	11	22,4
services	5	10,2
précarité et services	6	12,2
choix de vie	6	12,2
précarité et choix de vie	10	20,4
choix de vie et services	6	12,2
tous	3	6,1

Pour les commerçants même si la **précarité** est mobilisée à **55%** (en pourcentage cumulé) elle est plus faible que pour les habitants et rejoint pratiquement la catégorie des « choix de vie » **50,9%**. La présence de **services** est mobilisée à **34,6%** d'entre eux, comme les habitants.

Explication de leur présence à Toulouse1 (commerçants)

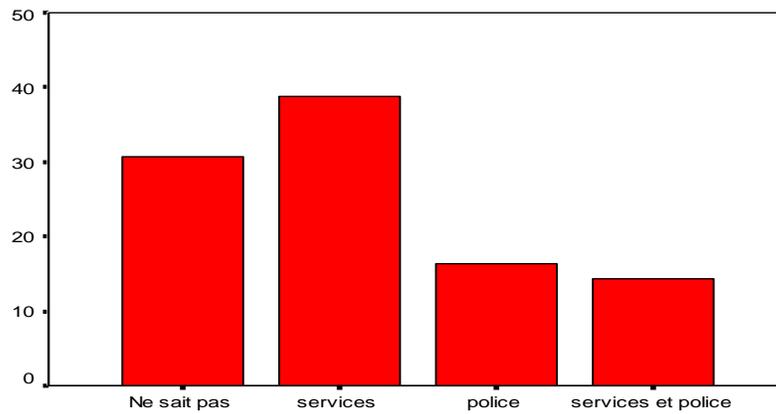
	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	14	28,6
ville et habitants	1	2,0
climat	25	51,0
ville et climat	3	6,1
habitants et climat	4	8,2
tous	2	4,1

Les commerçants mobilisent plus de réponses que les habitants et ils considèrent à **69,1%** que leur présence s'explique par le climat de la ville.

Explication de leur présence à Toulouse2 (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	15	30,6
services	19	38,8
police	8	16,3
services et police	7	14,3

Explication de leur présence à Toulouse2



Explication de leur présence à Toulouse2

Ainsi ils sont **53,1%** à penser que c'est dû à la présence de services sur la ville et **30,6%** des commerçants pensent que c'est dû à l'activité de la police qui serait inefficace ou insuffisante.

On peut voir que les commerçants pensent plus que les habitants que l'on peut maîtriser le phénomène.

LA VISIBILITE DES SDF

La période de leur présence (commerçants)

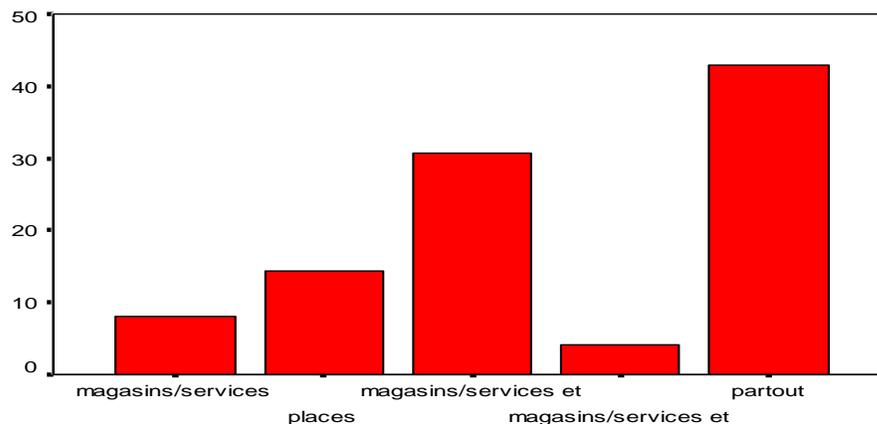
	Fréquence	Pourcentage
hiver	12	24,5
été"	24	49,0
tout le temps	13	26,5

La répartition des réponses diffère avec les habitants sur la période d'hiver qui est mobilisée à **24,5%** par les commerçants. Les commerçants voient plus de SDF en Hiver que les habitants. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les SDF s'abritent plus sous les porches ou les entrées des magasins en période hivernale et sont donc plus en contact avec les commerçants et plus visibles.

Les lieux de présence (commerçants)

	Fréquence	Pour cent
magasins/services	4	8,2
places	7	14,3
magasins/services et places	15	30,6
magasins/services et feux	2	4,1
partout	21	42,9

Les lieux de présence



Les lieux de présence

42,9% des commerçants répondent « partout » pour les lieux de présence et **30,6%** magasins/services/places. Les commerçants construisent par là une forme de rejet et de saturation. Ces deux modalités sont peu utilisées par les habitants contrairement aux commerçants. Cela s'explique par leur représentation due à leur activité. En effet ils sont seulement **4,1 %** à mobiliser les feux et de plus dans la modalité « magasins services/feux ». Donc les lieux de présences des SDF sont construits par rapport à leur proximité en sachant que nos sites d'enquêtes étaient situés sur des places.

Les quartiers de présence (commerçants)

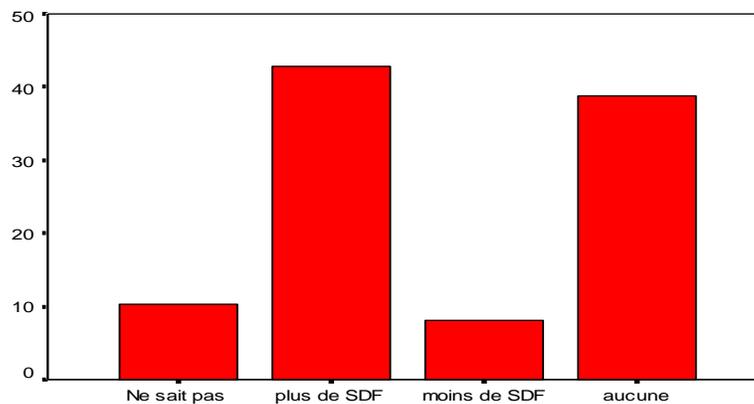
	Fréquence	Pour cent
Ne sait pas	1	2,0
votre quartier	10	20,4
centre	20	40,8
les deux	14	28,6
partout	2	4,1
partout et quartier	2	4,1

Les commerçants comme les habitants considèrent que les lieux de présence des SDF sont liés à l'attrait du centre ville et par conséquent aux commerces.

L'évolution du site 1 (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	5	10,2
plus de SDF	21	42,9
moins de SDF	4	8,2
aucune	19	38,8

L'évolution du site 1



L'évolution du site 1

Les commerçants, (même s'il existe une différence avec leurs premières réponses), déclarent à **42,9 %** qu'il y a plus de SDF sur les sites d'enquêtes et **38,8 %** déclarent qu'il n'y a aucune évolution.

LES INTERACTIONS ENTRE LES SDF ET LES COMMERCANTS

Les dons (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
oui	27	55,1
non	22	44,9

55% des commerçants déclarent donner aux SDF contre 69 % pour les habitants. Les commerçants donnent moins que les habitants mais sont tout de même la majorité.

Nature des dons (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	1	3,7
manger	11	40,7
argent	10	37,0
manger et argent	1	3,7
Cigarettes	2	7,4
manger et cigarettes	2	7,4

Les commerçants donnent à manger à **40%** ce qui peut s'expliquer par :

- d'une part la nature des relations qu'ils entretiennent avec les SDF, les représentations qu'ils ont de l'assistanat et des aides qu'il ne faut pas ou qu'il faut donner au SDF.
- d'autre part à la nature des commerces que nous avons enquêtés, puisqu'une grande partie des commerces sont soit des restaurants, des boulangeries, des bars/restaurants, des petits supermarchés.... Ainsi ils donnent soit des invendus ou des biens liés à leur commerce.

Typologie des SDF privilégiés pour les dons 1 (commerçants)

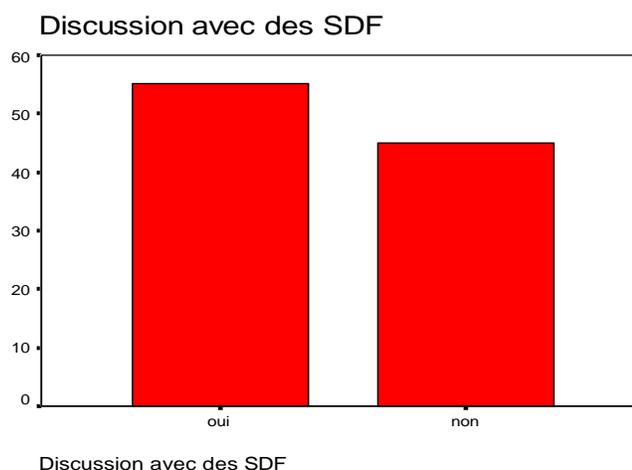
	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	2	7,4
fragiles	2	7,4
habitués	7	25,9
fragiles et habitués	2	7,4
feeling	10	37,0
feeling et fragiles	1	3,7
feeling et habitués	1	3,7
créatifs	2	7,4

Les commerçants donnent aussi au « feeling » à **37 %** mais par contre ils sont très peu à mobiliser la catégorie du fragile au bénéfice des habitués. En effet les commerçants ont

souvent une bonne relation avec les résidents notoires ou les habitués du quartier. Ils intègrent plus facilement le « clochard » qu'ils connaissent bien et qu'ils peuvent même soutenir par les dons. Certains commerçants déclarent même les faire participer à leur activité.

Discussion avec des SDF pour les commerçants

	Fréquence	Pourcentage
oui	27	55,1
non	22	44,9



55% des commerçants déclarent discuter avec les SDF. Nous verrons plus tard que par rapport à leur taux de fréquentation avec les SDF ce chiffre est relativement faible.

Typologie des SDF privilégiés pour la discussion1 (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	5	18,5
sans danger	1	3,7
habitués	9	33,3
habitués et sans danger	1	3,7
feeling aléatoire	10	37,0
tous	1	3,7

Tout comme pour les dons les commerçants sont partagés entre les « habitués » et le « feeling ».

Evitement des SDF (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
oui	33	68,8
non	15	31,3

Les commerçants évitent moins les SDF que les habitants en effet ils sont **68,8** % à déclarer éviter des SDF dans certaines situations.

Typologie des SDF évités (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
comportement	11	33,3
type	6	18,2
type et comportement	3	9,1
chiens	1	3,0
chiens et comportement	1	3,0
chiens et type	2	6,1
tous	9	27,3

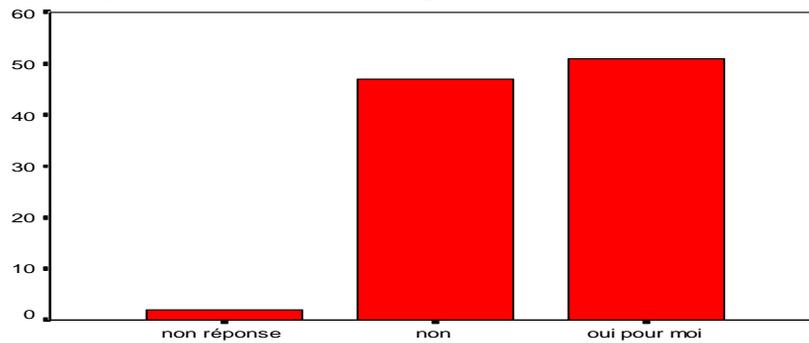
Les commerçants mobilisent plus que les habitants la catégorie « type » c'est-à-dire les groupes. En effet les groupes peuvent nuire plus facilement à l'activité du commerce qu'une personne seule. Un groupe peut empêcher le passage et fait plus peur qu'une personne isolée comme nous l'avons vu avec les habitants. Une personne seule ne nuit pas à la fréquentation du commerce. Une personne seule peut même éviter que le devant du commerce soit investi par un groupe.

LA GENE QUE REPRESENTENT LES SDF

La présence de SDF gênante (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
non réponse	1	2,0
non	15	46,9%
oui pour moi	25	51,0

La présence de SDF gênante



La présence de SDF gênante

Les commerçants sont la moitié à déclarer que c'est gênant pour eux. On peut émettre l'hypothèse qu'une partie des commerçants pense d'abord à son commerce et ne se positionne pas en tant qu'habitant. En effet ils sont une majorité à être gêné par les SDF alors que trois quarts des habitants ne le sont pas.

On peut penser qu'ils ont répondu en tant que commerçants.

Pourquoi cette gêne (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Non réponse	1	3,8
image de la ville	5	19,2
insécurité	4	15,4
image de la ville et insécurité	6	23,1
sollicitation	1	3,8
sollicitation et image	1	3,8
tous	8	30,8

Les commerçants mobilisent à **23%** l'image de la ville et l'insécurité, à **19%** l'image de la ville et à **15.4%** l'insécurité.

Par contre contrairement aux habitants ils ne mobilisent pas la catégorie sollicitation ou très peu.

Cependant ils sont 30% à mobiliser la catégorie « tous ». Les commerçants rejettent plus les SDF que les habitants.

Les personnes évitant des lieux à cause des SDF (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
oui	11	22,4
non	38	77,6

Les commerçants évitent à 22% des lieux à cause des SDF mais comme pour les habitants il y a une difficulté à comprendre si se sont réellement les SDF ou des situations dangereuses qu'ils évitent.

- **La représentation sur les chiens**

Pourquoi certains ont-ils des chiens (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
ne sait pas	1	2,0
compagnie	7	14,3
protéger	1	2,0
compagnie et protéger	3	6,1
contacts	2	4,1
contacts et compagnie	2	4,1
contacts et protéger	3	6,1
contacts, protéger et compagnie	2	4,1
autres	10	20,4
autres et compagnie	3	6,1
autres et protéger	9	18,4
autres, compagnie et protéger	3	6,1
autres, contacts et protéger	1	2,0
tout	2	4,1

Tableau du cumul des réponses.

Compagnie	44,9
Protéger	48,9
Contact	24,5
Police/hébergement	57,1

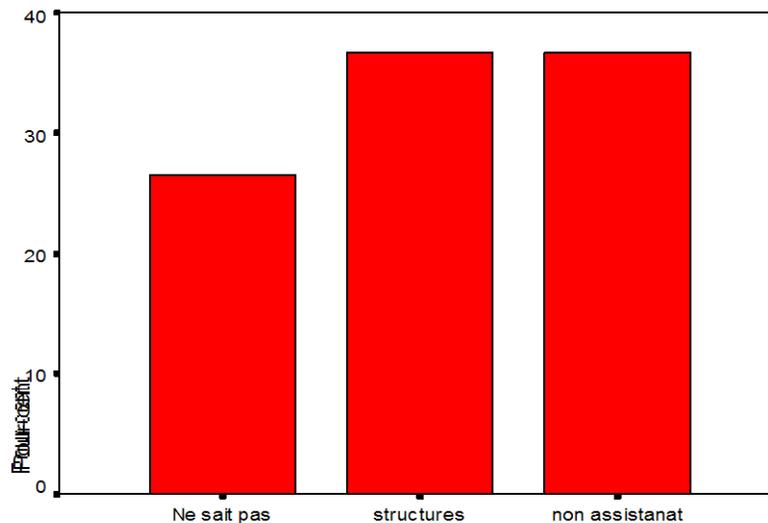
Pour les commerçants la réponse la plus mobilisée est « autres » à **57,1%** c'est-à-dire pour que les personnes ne puissent pas être embarquées par la police ou à la marge pour qu'ils ne puissent pas être obligés d'aller dans les centres d'hébergement. Rappelons que seulement 22,3% des habitants avaient mobilisaient cette réponse.

Les catégories « se protéger » et « pour la compagnie » sont mobilisées à 44,9% et 48,9%.

LES SOLUTIONS A APPORTER

Ce qui doit être fait de supplémentaire pour les SDF1 (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	13	26,5
structures	18	36,7
non assistanat	18	36,7



Ce qui doit être fait de supplémentaire pour les SDF1

36,7 % des commerçants pensent qu'il y a un manque de structures et **36,7 %** pensent qu'il ne faut plus les assister ou leur donner d'aides.

Il est à noter que 26,5% des commerçants ne savent pas ou ne veulent pas répondre. Les commerçants sont « pris » entre deux représentations. Une représentation du point de vue de leur commerce et une représentation du point de vue de l'humanitaire.

Qui doit intervenir auprès de ces personnes1 (commerçants)

	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	17	34,7
mairie	5	10,2
état	7	14,3
état et mairie	11	22,4
état, mairie, département	2	4,1
associations	1	2,0
asso et mairie	2	4,1
asso, mairie, état	2	4,1
tous	2	4,1

Tableau du cumul des réponses

	Commerçants
Mairie	49
Etat	49
Département	8,2
associations	14,3

Comme les habitants, les commerçants pensent que la Mairie et l'Etat sont les acteurs privilégiés pour gérer le phénomène. Par contre ils mobilisent deux fois moins que les habitants, le Département et les associations.

Qui doit intervenir auprès de ces personnes2 (commerçants)

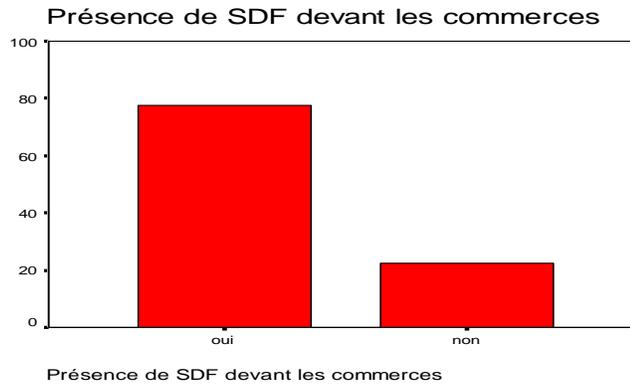
	Fréquence	Pourcentage
Ne sait pas	19	38,8
social	18	36,7
police	9	18,4
police et social	1	2,0
réseau	1	2,0
réseau et social	1	2,0

Les commerçants déclarent à **36,7%** « social » mais également à **18,4%** « police » (trois fois plus que les habitants). A noter que 38,8% d'entre eux ne répondent pas à cette question.

MODULE SPECIFIQUE AUX COMMERÇANTS

Présence de SDF devant les commerces

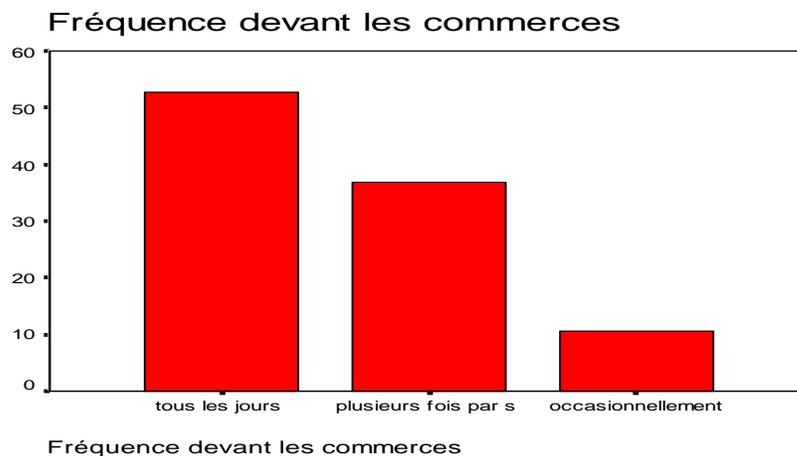
	Fréquence	Pourcentage
oui	38	77,6
non	11	22,4



77,6% des commerçants que nous avons enquêtés déclarent avoir des SDF devant leur commerce d'une part parce que nous sommes allés sur les sites d'enquêtes prédéfinis et où la présence de SDF est assez importante. D'autre part parce que nous sommes allés enquêter des commerces où nous avons observés des SDF devant les commerces. En effet ce résultat n'est pas représentatif de la présence de SDF devant les commerces Toulousains. Nous n'arrivons pas à 100% puisque nous sommes également allés voir des commerces où nous ne savions pas si la présence de SDF était effective. Rappelons qu'ils n'étaient que 55 % à déclarer discuter avec des SDF.

Fréquence devant les commerces

	Fréquence	Pourcentage
tous les jours	20	52,6
plusieurs fois par semaine	14	36,8
occasionnellement	4	10,5



Pour les commerces ayant des SDF devant leur commerce **52,6 %** déclarent en avoir tous les jours, et **36,8%** déclarent en avoir plusieurs fois par semaines.

Absence de SDF

	Fréquence	Pourcentage
faible présence	3	27,3
emplacement du commerce	2	18,2
déloge du commerce	5	45,5
faible présence et déloge du commerce	1	9,1

45,5% des commerçants n'ayant pas de SDF devant leur commerce l'expliquent par le fait qu'ils délogent les SDF systématiquement.

27% pensent que c'est dû à la faible présence sur le quartier, et 18 % pensent que c'est dû à l'emplacement du commerce sur le quartier ou sur la place.

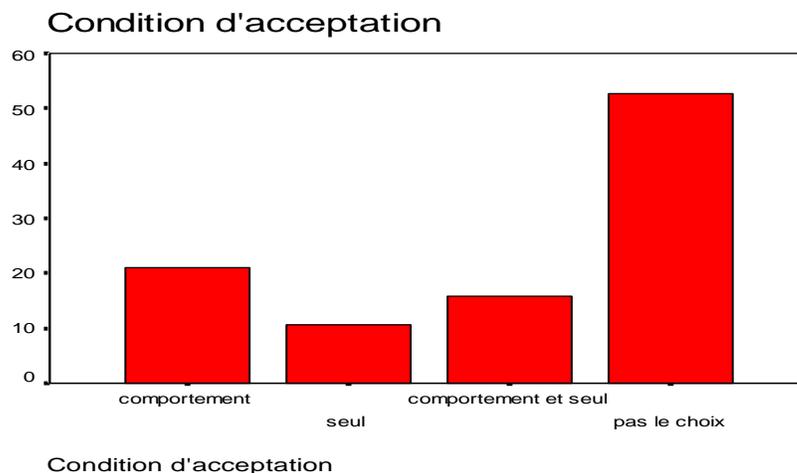
Acceptation des SDF

	Fréquence	Pourcentage
oui	15	30,6
non	34	69,4

69% des commerçants n'acceptent pas le fait d'avoir des SDF devant leur commerce et donc 30 % l'acceptent.

Condition d'acceptation

	Fréquence	Pourcentage
comportement	4	21,1
seul	2	10,5
comportement et seul	3	15,8
pas le choix	10	52,6



Les commerçants déclarent ne pas avoir le choix et donc qu'ils sont obligés d'accepter les SDF devant leur commerce. Par contre 21% déclarent qu'ils acceptent des SDF selon leur comportement et 25% les acceptent aux seules conditions qu'ils soient seuls et avec un bon comportement.

Au regard de nos observations et de nos diverses discussions avec les commerçants, hors enquête par questionnaire, nous avons pu constater que certains commerçants acceptent des SDF sous certaines conditions. Une condition d'acceptation générale à l'ensemble des commerçants se fait sur le nombre. Les commerçants acceptent les SDF qui sont seuls. A cela s'ajoute une certaine affinité entre le commerçant et le SDF. Le comportement envers les clients est un élément essentiel pour que le SDF puisse utiliser le commerce. La posture, la manière d'interpeller les clients ou non (comme c'est souvent le cas), la propreté, la présence d'un chien ou non et son comportement sont les éléments qui permettent une acceptation.

Nous avons plusieurs cas de commerçants qui utilisent la personne pour se prémunir d'éventuels autres SDF ou groupes. En effet, certains considèrent qu'il vaut mieux avoir régulièrement une personne qu'ils connaissent, que les clients connaissent, avec un comportement qui convient à l'activité du commerce. La présence de cette personne empêche d'autres SDF de venir s'installer sur cet endroit.

Ainsi pour le commerçant le SDF a une fonction de régulateur.

Solutions mises en place

	Fréquence	Pourcentage
ne se prononce pas	3	6,1
police	4	8,2
police et pétition	5	10,2
agit soi même	20	40,8
police et agit soi même	12	24,5
pétition et agit soi même	2	4,1
tous	3	6,1

Les commerçants qui n'acceptent pas les SDF devant leur commerce déclarent à **40,8** % qu'ils agissent eux-mêmes pour les déloger. **24,5%** déclarent qu'ils agissent eux-mêmes en premier lieu et qu'ensuite ils appellent la police si les SDF ne répondent pas à leur demande.

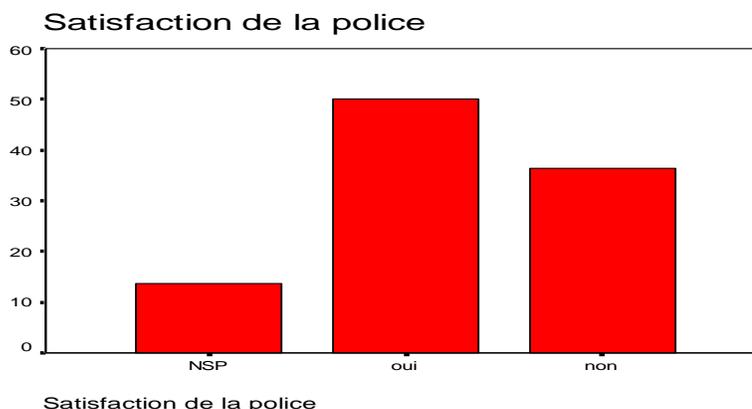
Un nombre important de commerçants agissent eux-mêmes pour déloger les SDF et cela fonctionne dans la majorité des cas. En effet, nous avons pu remarquer que les commerçants qui ont un dialogue avec les SDF arrivent à réguler eux-mêmes la situation.

Deux figures de commerçants se dégagent dans cette relation. Le commerçant qui soutient les SDF en faisant des dons, en dialoguant voire en le sollicitant pour participer à l'activité mais qui empêche la personne de faire la manche devant le commerce. Ensuite le commerçant qui systématiquement déloge le SDF et ne le laisse pas s'installer. Nous verrons plus loin que le sexe est un facteur déterminant dans ces modes de régulation.

Très peu de commerçants ont déclaré avoir signé des pétitions pour ce problème 4%.

Satisfaction de la police

	Fréquence	Pourcentage
NSP	3	13,6
oui	11	50,0
non	8	36,4



50% des commerçants faisant appel à la police sont satisfaits par leur intervention.

Les commerçants satisfaits par l'intervention de la police le sont au titre de la réponse à leur demande c'est-à-dire est ce qu'ils interviennent ? Cependant un nombre relativement important de commerçants déclare que cela ne règle pas le problème à long terme puisque quelques minutes après ou quelques heures après les SDF réinvestissent le lieu.

Relation avec des SDF

	Fréquence	Pourcentage
oui	30	61,2
non	19	38,8

Type de relation avec les SDF

	Fréquence	Pourcentage
participe	2	6,9
client	9	31,0
don	7	24,1
client et don	3	10,3
participe, client et don	1	3,4
chasse	4	13,8
chasse et client	1	3,4
don/dialogue et chasse	1	3,4
tout	1	3,4

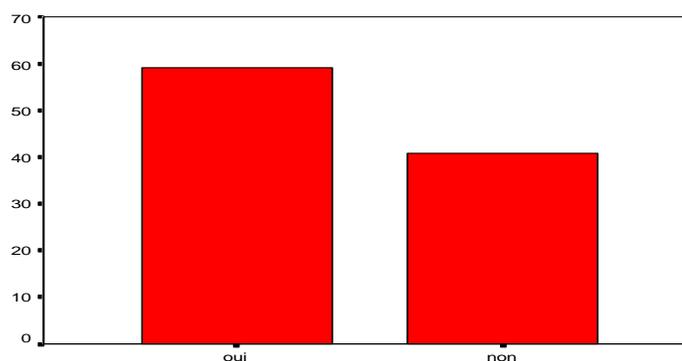
Pour **47,9 %** (en pourcentage cumulé) des commerçants, les SDF sont avant tout des clients. En effet nous avons enquêté des commerces de proximité et de consommation courante comme les épiceries, les tabacs, les boulangeries...là où les SDF vont faire leurs achats puisqu'ils n'accèdent pas au centre commerciaux.

La relation avec le SDF se construit également autour du don et paradoxalement autour des contacts afin de les chasser de devant leur commerce.

A noter que près de 10% des commerçants interrogés a des SDF qui participent à leur activité en les aidant de temps en temps à certaines tâches (contre un repas, de l'argent ou des dons en nature). Ce chiffre élevé s'explique encore une fois par la nature des commerces que nous sommes allées voir (type de commerce et présence importante de SDF repéré).

Conséquence pour l'activité

	Fréquence	Pourcentage
oui	29	59,2
non	20	40,8



Conséquence pour l'activité

59,2% des commerçants déclarent que les SDF ont des conséquences sur leur activité, c'est-à-dire qu'ils « font fuir les clients » voire qu'ils engendrent une baisse du chiffre d'affaire (à la marge).

Présence d'incidents

	Fréquence	Pourcentage
oui	24	49,0
non	25	51,0

51% des commerçants n'ont jamais eu d'incidents avec les SDF et **49%** en déjà eu des incidents avec les SDF.

Type d'incidents

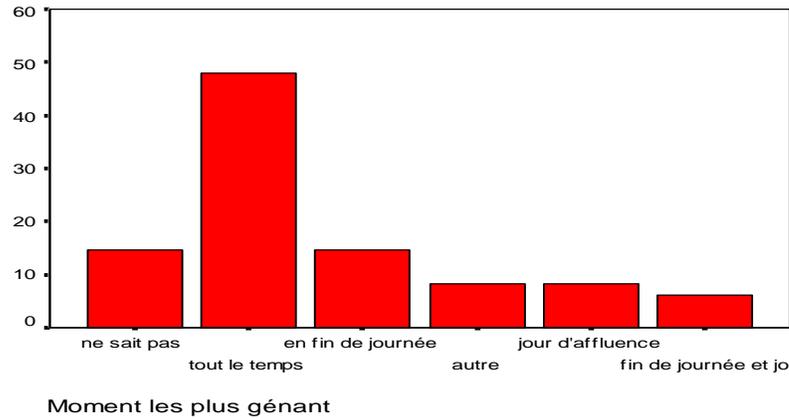
	Fréquence	Pourcentage
vole	6	24,0
violence	5	20,0
dégradation	2	8,0
violence et dégradation	3	12,0
propreté	4	16,0
dégradation et propreté	2	8,0
violence, dégradation et propreté	2	8,0
tout	1	4,0

Le vol est le type d'incidents le plus souvent mobilisé par les commerçants. Par contre, il n'est jamais cumulé avec d'autres réponses. En effet (en pourcentage cumulé) la violence représente **40 %** des réponses. On entend par violence les violences physiques (à la marge) et les insultes ou les violences verbales (pour la majorité des cas). Les dégradations représentent **36 %** des réponses cumulées. On entend par dégradation, les tags (très peu le fait de SDF), les vitrines cassées ..., une partie des personnes ont répondu dégradation, pour la propreté. La propreté représente **34 %** des réponses cumulées. On entend par propreté, les déchets matériels tels que les canettes de bières, les bouteilles de vin, les papiers, l'urine et les déjections canines. La propreté est un élément essentiel pour les commerçants car cela correspond à l'image du commerce. De plus les commerces comme les boulangeries, les pharmacies sont plus sensibles à cette dimension.

Moments les plus gênants

	Fréquence	Pourcentage
ne sait pas	7	14,6
tout le temps	23	47,9
en fin de journée	7	14,6
autre	4	8,3
jour d'affluence	4	8,3
fin de journée et jour d'affluence	3	6,3

Moment les plus gênant

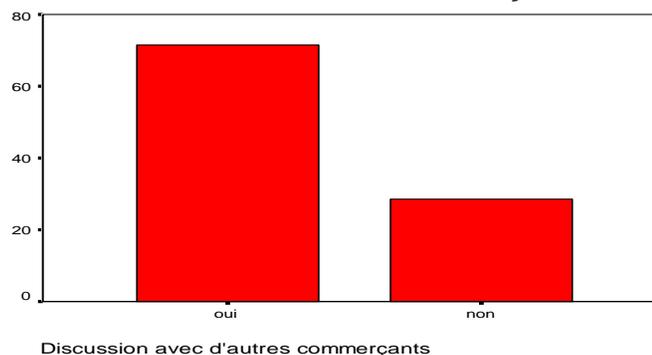


Pour **47,9 %** des commerçants la présence de SDF est la plus gênante « tout le temps », mais en sachant que c'était une question ouverte ils sont **14,6 %** à avoir répondu en fin de journée, 8,3% les jours d'affluence et 6,3% en fin de journée et les jours d'affluence. Les personnes qui répondent en fin de journée ou les jours d'affluence construisent la gêne occasionné par les SDF par rapport à leur activité uniquement et par rapport aux clients, alors que ceux qui répondent tout le temps mobilisent aussi cette raison mais aussi par rapport à la gêne que cela peut occasionner pour eux-mêmes.

Discussion avec d'autres commerçants

	Fréquence	Pourcentage
oui	35	71,4
non	14	28,6

Discussion avec d'autres commerçants



71,4 % des commerçants discutent des SDF avec d'autres commerçants. Le problème est largement discuté avec les autres commerçants pour échanger les difficultés que cela entraîne et pour connaître éventuellement les mesures à prendre. Ils en discutent entre eux, considérant qu'ils ne sont pas seuls à avoir le problème mais que les autres commerçants du site ont eux aussi des SDF devant leur magasin.

Sujet de discussion

	Fréquence	Pourcentage
clients et activité	7	20,0
image du quartier	2	5,7
client, activité et image du quartier	11	31,4
autre	4	11,4
tout	11	31,4

Les sujets de discussion avec les autres commerçants ne sont pas spécifiques à une problématique particulière mais plutôt à la globalité du problème c'est-à-dire les clients, l'activité et l'image du quartier.

Acceptation des SDF en fonction des incidents

Tableau croisé Présence d'incidents * Acceptation des SDF

			Acceptation des SDF		Total
			oui	non	
Présence d'incidents	oui	Effectif	9	15	24
		% dans Acceptation des SDF	60,0%	44,1%	49,0%
	non	Effectif	6	19	25
		% dans Acceptation des SDF	40,0%	55,9%	51,0%

60 % des commerçants acceptant les SDF devant leur commerce ont déjà eu des incidents, alors que **44 %** des commerçants n'acceptant pas les SDF ont déjà eu des incidents avec ces derniers.

Tableau croisé Acceptation des SDF * Présence d'incidents

			Présence d'incidents		Total
			oui	non	
Acceptation des SDF	oui	Effectif	9	6	15
		% dans Présence d'incidents	37,5%	24,0%	30,6%
	non	Effectif	15	19	34
		% dans Présence d'incidents	62,5%	76,0%	69,4%

L'acceptation de SDF devant les commerces ne dépend pas des incidents que les commerçants ont pu avoir avec eux. En effet **60 %** des commerçants qui ont déjà eu des incidents avec les SDF déclarent les accepter alors que **56 %** des commerçants qui n'ont pas eu d'incidents avec les SDF ne les acceptent pas.

37,5 % des commerçants qui ont eu des incidents avec les SDF les acceptent alors que 24 % des commerçants qui n'ont pas eu d'incidents les acceptent.

Descriptif des commerçants

Age

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide]20-30]	9	18,4	18,4	18,4
]30-40]	21	42,9	42,9	61,2
]40-50]	13	26,5	26,5	87,8
]50-60]	6	12,2	12,2	100,0
	Total	49	100,0	100,0	

Sexe

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	homme	25	51,0	51,0	51,0
	femme	24	49,0	49,0	100,0
	Total	49	100,0	100,0	

Profession

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	39	79,6	79,6	79,6
	cadres et professions intellectuelles supérieures	2	4,1	4,1	83,7
	professions intermédiaires	2	4,1	4,1	87,8
	employés	6	12,2	12,2	100,0
	Total	49	100,0	100,0	

Lieu de résidence

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	centre	15	30,6	30,6	30,6
	toulouse	9	18,4	18,4	49,0
	périphérie	12	24,5	24,5	73,5
	quartier d'enquête	13	26,5	26,5	100,0
	Total	49	100,0	100,0	

Nombre d'années à Toulouse

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	moins de 2	3	6,1	6,1	6,1
]2-5]	9	18,4	18,4	24,5
]5-10]	11	22,4	22,4	46,9
	plus de 10	26	53,1	53,1	100,0
	Total	49	100,0	100,0	

CONCLUSION

En ce qui concerne la perception **de la présence de sans domiciles** sur la ville, il ressort :

- que cette **présence est considérée comme normale**, comme moyenne
- qu'elle **s'explique par la précarité**
- que, par conséquent, **les solutions à apporter sont du côté des pouvoirs publics et un développement de structures d'aides.**

A l'échelle de la ville, trois éléments ressortent à propos de **la présence des sans domiciles** :

- qu'elle est davantage **due au climat** qu'à l'offre de services
- que, dans la ville, elle **se condense dans le centre**
- que la présence de SDF est **liée à la proximité de commerces**

Les relations entre habitants et sans domiciles sont marquées par deux aspects essentiels :

- la **multiplicité et la diversité des échanges** et des dons
- les quelques **situations** jugées sources potentielles **de conflit sont évitées**

Deux points permettent de comprendre **les différences de position** chez les habitants :

- **la vision change avec l'âge** mais n'est pas liée ni au sexe, ni à la catégorie socioprofessionnelle
- **la proximité des habitants du centre ville** avec les sans domiciles expliquerait l'expression plus conséquente d'une gêne quant à cette présence

Les commerçants ont une vision, en partie, **différente** de celle de l'ensemble des habitants. De manière générale, ils expriment davantage une **perception négative** des SDF, voire **une gêne** due à cette présence.

Cette différence s'explique par l'activité commerciale et par la gêne que peut être les sans domiciles pour celle-ci.

COMPARATIF NATIONAL

Afin de mieux saisir la situation toulousaine et de déterminer si celle-ci se distingue des autres situations locales, le recours à un comparatif avec d'autres villes françaises s'impose.

Dans le cadre du diagnostic mené, un tel comparatif ne peut être exhaustif, aussi ce comparatif porte sur quelques villes choisies sur l'ensemble du territoire national. Ces villes sont :

- Montpellier
- Marseille
- Lille
- Bordeaux

La sélection s'est opérée à partir d'un ou de plusieurs des critères suivants :

- situation géographique semblable (le grand Sud, par opposition au Nord)
- similarité dans la taille (principales agglomérations françaises, capitales régionales)
- axes de passage nationaux ou transnationaux

Pour chacun des sites, un certain nombre de personnes ressources ont été contactées :

- au niveau de l'Etat : DDASS
- au niveau de la Mairie : CCASS, Service Social Municipal et CCPD
- au niveau associatif : Veille Sociale et associations spécialisées
- spécialistes ou chercheurs locaux

Les contacts ont permis de réaliser des entretiens téléphoniques avec ces personnes mais aussi d'obtenir certains documents : Schéma Départemental, rapports d'activités, ...

Les particularismes locaux ont induit des variations dans les personnes ressources contactables.

Ces contacts ont permis de recueillir un matériau tant qualitatif que quantitatif.

Les objectifs de ce comparatif sont d'apporter des éléments autour des points suivants :

- 1- l'importance du « phénomène » SDF sur la ville et son évolution récente (nombre et types de publics)
- 2- les axes de travail développés et privilégiés
- 3- les actions innovantes spécifiques menées ou projetées

Éléments de comparaison

Le cas de Lille est intéressant en ce qui concerne le mode de gestion politique de la question de sans domiciles. En effet, ici, depuis quelques années, l'offre d'hébergement est pensée à l'échelle de la communauté urbaine et ceci sous l'impulsion de la DDASS. Le

mode de gestion et d'action publique se pense donc à l'échelle de ce territoire et pas seulement au seul niveau municipal.

Ceci a pour conséquences notamment de repenser le maillage territorial des structures et également d'aborder la question des personnes à la rue de manière plus globale que quand elle est centrée sur le seul centre ville.

Le comparatif est donc en partie biaisé puisque Lille y apparaît comme agglomération alors que les autres cas concernent des communes (Bordeaux, Montpellier, Marseille et Toulouse).

- *le phénomène SDF*

Bien sûr la constitution de la population des sans domiciles dépend largement de la situation géographique des villes et de leur situation sociale ce qui implique des spécificités locales.

Ainsi, à Marseille de nombreuses personnes à la rue sont étrangères (de statut DAT ou non) du fait que la ville est une entrée importante sur le territoire français (port, proximité avec l'Italie et donc certains pays de l'Est,...).

A Lille, la situation socio-économique tend à constituer une forte population fortement désaffiliée que la spirale de la précarité a conduit d'un statut de bénéficiaire du RMI à celui de sans domicile et sans revenus.

Aussi, dans chaque ville, on retrouve les différents types de public mais il semble bien que chaque situation locale est fortement marquée par la présence d'un type de population.

Et s'il est difficile de mesurer la part de ces publics, il en demeure pas moins que les pouvoirs publics, via les dispositifs qu'ils mettent en œuvre, focalisent clairement leur attention sur ceux-ci.

Aussi, les situations locales sont assez fortement différenciées par les priorités que se fixent les pouvoirs publics au regard de leurs représentations sur les publics.

Toutes les villes font donc état d'inquiétudes sur l'ensemble des publics rencontrés : les jeunes, les étrangers, les mendiants.

Chaque personne rencontrée remobilise ces catégories lors des entretiens réalisés.

- *les actions menées*

En ce qui concerne la présence et la visibilité des sans domiciles dans l'espace urbain, les observations menées et les matériaux recueillis mettent en avant certaines différences.

Ainsi à Lille les regroupements semblent assez rares et les sans domiciles sont surtout vus seuls ou à deux. A Bordeaux il semble que les regroupements se font surtout en périphérie et que certains lieux du centre ville marchand sont surtout investis par des personnes seules. A Bordeaux, l'accent est mis sur certains sites du centre, sur les actes de délinquance (arrêté anti-bivouac) et sur une intervention quasi systématique sur les squats.

Mais, comme nous l'avons vu, Toulouse mais aussi Montpellier sont marquées par la présence non négligeable de regroupements au cœur du centre ville même.

Il ne faudrait pas pour autant conclure que ces différences sont le fait des SDF mêmes, ce qui est difficilement imaginable et explicable. Il apparaît plutôt que ces différences relèvent de différences de gestion de l'espace public ou d'une organisation différente de la réponse sociale en direction des publics à la rue.

Aussi, si dans un premier temps, on peut parler de particularités locales, il semble finalement qu'ils s'agissent d'une constante nationale de gestion du centre ville explique ces différences. Nous verrons donc que ces différences sont en fait le fruit d'une même logique de gestion de l'espace public.

Il apparaît finalement que les spécificités rencontrées reposent davantage sur les territoires que sur des différences (quantitatives et qualitatives) de publics.

Aussi bien l'enquête INSEE que les comparatifs que nous avons menés mettent en avant une constante nationale : la saturation de dispositifs et particulièrement des structures d'hébergement.

Et même si le nombre de nuitées a pu augmenter sur l'ensemble du territoire, avec des différences relatives entre les villes, les dispositifs sont tous marqués fortement par ce phénomène de saturation.

Cependant il est important de rappeler ici que les observateurs rencontrés ont du mal à expliquer si cette saturation vient du fait d'une augmentation du public sans domicile dans sa globalité ou bien si elle provient de l'accroissement de certains publics se dirigeant davantage vers ce type de structures.

Une autre constante relevée à travers le comparatif réalisé est celle des mouvements de population intra-muros. En effet, que cela soit du à une action policière ou à une délocalisation des structures d'hébergement en périphérie, on assiste dans l'ensemble des villes à un déplacement (ou du moins une tentative) des sans domicile des centres villes vers des quartiers plus périphériques et davantage populaires.

Ce déplacement est plus ou moins marqué selon les communes et s'expliquent différemment. Ainsi pour Lille on peut penser que c'est le mode de gestion politique, à l'échelle de l'agglomération, qui explique cette excentration.

Par contre à Bordeaux, il semblerait que ce déplacement de population est la résultante de l'action policière, issue notamment du mécontentement des comités de quartier et des plaintes des commerçants du centre. Des associations locales militent actuellement contre ce déplacement qu'elles relient à la fermeture et à l'expulsion des squats militants par une politique municipale qualifiée de répressive et sécuritaire.

De manière générale, on retrouve sur l'ensemble du territoire :

- **un engagement relatif des dispositifs sociaux (tous font état d'une faiblesse des dispositifs)**
- **une volonté de limiter les désordres sur la voie publique**
- **une faiblesse de l'intervention de rue (sauf quelques interventions à la marge)**

- *les actions innovantes*

Les entretiens réalisés et les documents obtenus permettent de relever un certain nombre d'actions à la fois innovantes et spécifiques :

- action « arts de la rue » sous forme d'ateliers cirque (jonglerie,...) destinés aux jeunes de la rue pour les familiariser voire les former aux techniques. Ces ateliers sont basés sur les ressources et les compétences des participants et se destinent au collectif
- action de rue menée par une psychologue seule (projet personnel financé par la mairie) depuis 5 ans
- chantier d'insertion sur la propreté de la voie publique destiné spécifiquement aux sans domiciles
- Solidaribus comme structure mobile : la structure va vers les sans domiciles et non les sans domiciles vers la structure (diffère des équipes mobiles par le fait que c'est la structure même qui se déplace et non des intervenants)
- présence de psychologues dans les équipes d'intervention de rue (complétant l'équipe de travailleurs sociaux et de professionnels de la santé)

Il demeure qu'il existe peu d'actions spécifiques et innovantes. A cela s'ajoute parfois une faiblesse du tissu associatif (Bordeaux).

Par ailleurs, on relève une absence de coordination avec l'Etat ainsi qu'une absence de cohérence et de dynamisme sur l'ensemble des sites.

Cependant certains développent des pistes de réflexion sur des offres de service adaptées aux publics, engageant par là des modes d'intervention qui ne sont pas exclusivement centrées sur l'individu mais sur le collectif.

Le cas toulousain au regard de la situation nationale

Si l'on suit les renseignements recueillis lors de ce comparatif et les résultats de l'étude menée par l'INSEE sur l'ensemble du territoire national, on peut alors tenter de présenter en quoi la situation toulousaine est une déclinaison des tendances nationales mais aussi les aspects proprement locaux.

A l'image du pays et des autres principales métropoles, Toulouse semble marquée par les phénomènes suivants :

- tendance à l'augmentation du nombre de personnes sans domicile (notamment à travers l'augmentation de la fréquentation des dispositifs d'hébergement)
- visibilité accrue dans l'espace public génératrice de tensions (et en particulier montée des mécontentements des habitants)
- poids des dispositifs d'urgence hivernaux

- arrivée relativement massive de DAT
- approches professionnelles centrées sur les référents humanitaires, ou d'insertion, ou de socialisation mais peu pensées en termes de régulation de l'espace public

Cependant, des éléments semblent dessiner des particularismes locaux :

- dispositifs municipaux importants
- Toulouse comme ville étape à l'échelon européen
- accroissement limité des offres (au regard des autres villes du comparatif) conduisant à une offre en deçà de la moyenne nationale
- présence forte d'associations et maillage dense

Ces similitudes et ces différences entre Toulouse et la situation nationale laisse donc penser que la question des sans domiciles relèvent d'une problématique nationale à forte dimension locale.

Ce qui laisse supposer que les réponses apportées ne peuvent se faire sans prendre en compte les particularismes locaux tant en terme de public qu'au niveau de la structuration des structures et des professionnels.

COMPARATIF NATIONAL

● Service d'aide et publics : Des constantes nationales mais quelques spécificité locales

Public

Constantes	Spécificités
<ul style="list-style-type: none"> ◆ augmentation du phénomène ◆ augmentation du public jeune ◆ augmentation du nombre de Demandeurs d'Asile 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Toulouse, Montpellier, Bordeaux : carrefour vers l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord (ville de passage) ◆ Marseille : porte de l'Europe (forte arrivée d'étrangers) ◆ Lille : poids de la précarité (forte présence de résidents régionaux précaires)

Services d'aide

Constantes	Spécificités
<ul style="list-style-type: none"> ◆ saturation des offres de service ◆ faible coordination avec l'Etat ◆ mise en place de pôles d'accueil et d'orientation et régulation de l'hébergement hivernal (loi contre les exclusions) ◆ mise en place de réflexions et d'actions sur le phénomène 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Lille : - effort sur la capacité d'hébergement - accueil de jour spécifique jeune ◆ Marseille : mise en place d'une structure à la rue (Solidaribus) ◆ Bordeaux : - mise en place d'ateliers sur les arts du cirque - travail d'un psychologue à la rue - mise en place d'un observatoire

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE

	Année	Bouches du Rhône	Haute-Garonne	Gironde	Hérault	Nord
Demandeur d'asile territorial	1999	1556	506	13	106	269
	2000	2298	258	27	244	652
	2001	7453	991	109	454	1309
Demandeur d'asile conventionnel	1999	971	438	209	191	435
	2000	979	475	481	243	615
	2001	1718	940	430	409	623
Total en 2001		9171	1931	539	863	1932

- **Augmentation constante et forte progression des Demandeurs d'Asile Territorial.**

Par ordre croissant pour les départements : du Nord, de la Gironde et de l'Hérault, puis de la Haute-Garonne et des Bouches du Rhône.

Source : ministère de l'Intérieur

NOMBRE DE PLACES D'HEBERGEMENT DISPONIBLES

	Bouches du Rhône	Haute-Garonne 2001	Gironde 2001	Hérault 1998	Nord 2001
CHRS		550	460	515 dont hivernal	2455
Hébergement hivernal		88	28		268
ALT		786 + 527 en résidence sociale	1077	568	
Total dispositif	Non communiqué	1487	1648	1415	3647 hors ALT

- Des données disparates qui rendent le comparatif difficile.
- Des équivalences dans l'offre d'hébergement pour le Haute-Garonne, la Gironde et l'Hérault.

NOMBRE ET QUALIFICATION DU PUBLIC DES POLES D'ACCUEIL

	Bouches du Rhône 2002	Haute-Garonne 2000	Gironde 2001	Hérault 2001	Nord 2001
NOMBRE DE PASSAGE	7 000 personnes	9 603 accueils 2032 personnes nouvelles	2065 personnes nouvelles	17 573 accueils 4 358 personnes	9 151 6039 personnes nouvelles
REPARTITION PAR AGE *	- de 25 ans : 28 %	- de 25 ans:23 % 25-50 ans:67 % +de 50 ans:5 %	-de 25 ans: 25 % 25-60 ans: 67% + de 60 ans: 5 %	-De 25 ans:21% 25- 45 ans: 64% + de 45 ans: 14%	- de 25 ans: 24 % 25-44 ans: 63 % + de 50 ans: 5 %
ORIGINE GEOGRAPHIQUE	Majoritairement de Marseille et la région	Toulouse:25 % Midi Pyrénées: 15 % France: 32% Autres: 28 %	Bordeaux: 30% Aquitaine: 15% France: 37 % Autres:18 %	Montpellier: 33% L. Roussillon: 26% Autres: 41%	Non recensé

- Comparatif difficile concernant le nombre de passage (hétérogénéité des notions d'accueil, de passage et de personne).
- Relative similitude concernant les répartitions par âge (mais tranches d'âges hétérogènes).
- Relative similitude dans l'origine des personnes pour la Haute-Garonne et la Gironde.

* Le pourcentage d'âge inconnu n'est pas pris en compte

PRECONISATIONS

Principes généraux et pistes d'actions

TROIS AXES ESSENTIELS

- **ORGANISER LES REGULATIONS DE L'ESPACE PUBLIC.**

Dépasser les seules notions d'offre et de besoin centrés sur l'assistanat et la consommation.

- **REPENSER DES COHERENCES AUX DIFFERENTES ECHELLES TERRITORIALES**
(Du national au quartier)

S'engager sur un pilotage partenarial (Etat, Collectivités Territoriales)

- **ASSURER UNE TRANSVERSALITE EN MATIERE D'INTERVENTIONS SOCIALES ET SECURITAIRES**

Favoriser la coordination des acteurs de terrain (travail social et la Police)

- ◆ **Créer un observatoire local du phénomène SDF associant l'Etat les Collectivités territoriales et les associations.**
Se doter d'indicateurs de pilotage pertinents et transversaux aux institutions et services (social et sécurité), pour engager une approche cohérente du phénomène SDF.
- ◆ **Articuler l'action sociale et les services de premières nécessités.**
Mailler les dispositifs d'insertion sociale aux autres interventions pour dépasser la seule notion d'offre de services.
- ◆ **Renforcer l'implication et la coordination des services et des interventions de droit communs (santé, santé mentale, insertion sociale, insertion professionnelle...) en ré interpellant les missions des différentes institutions.**
- ◆ **Dépasser la simple notion de sélection pour réorganiser et anticiper les modalités d'accueil en réorientant les personnes dans les dispositifs de droit commun.**
- ◆ **Favoriser une approche globale engageant du collectif** (ateliers, chantiers d'insertion, lieux de jours, habitats collectifs, pensions de famille, hôtels sociaux...) en fonction des missions de chacun.
- ◆ **Susciter les initiatives individuelles et favoriser les projets collectifs** (pour le public).
- ◆ **Construire des indicateurs de seuil de Tolérance et rendre lisible l'action de la Police municipale.**
Repenser les missions de régulation et redéfinir les lieux d'intervention.
- ◆ **Développer des offres alternatives sur le logement à travers les orientations du Secrétariat d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion (*Etat*).**
- ◆ **Création d'une ou plusieurs bagageries (*Commune*).**

- ◆ **Ouverture élargie de lieu d'hygiène (et développement) (*Etat et commune*).**
- ◆ **Elargir l'accès au transport public (tickets...) pour les personnes qui en sont exclues afin d'éviter les tensions et les problèmes de sécurité. (*Etat, SEMVAT*).**
- ◆ **Soutenir des lieux d'accueil dans la journée :**
 - **Harmoniser les jours et les horaires d'ouverture des accueils (notamment le week-end et l'été). (*Etat, Mairie, en fonction des structures*)**
 - **Création d'accueil de jour pour les jeunes et les femmes. (*Etat*)**
 - **Renforcer le travail collectif par l'implication des personnes (accueil de jour de petite unité dans différents quartiers, 20 personnes maximum) (*Etat, commune*)**
 - **Enrichir les accueils de nuit par des services de jour. (*Etat*)**
 - **Soutenir et animer la réflexion/formation auprès des intervenants professionnels sur la régulation, le travail collectif et le réseau. (*Avec les responsables de structures*)**

Associer les habitants :

- ◆ **Mettre en place des médiateurs correspondants de quartier** dans le centre ville, pour les habitants et les commerçants, (par un numéro de téléphone) pour **engager la conciliation et la médiation sociale (*Commune*)**.
- ◆ **Inciter les structures à prendre en compte leur environnement pour engager la médiation de rue** en proposant une charte/convention et un appui technique et financier. (*Commune*)
Prendre en considération la présence de chiens dans les structures (accueil de jours, alimentaire...) (*responsables de structures*).

SYNTHESE

TRAVAIL SOCIAL	PUBLIC SDF	POLICE	HABITANTS-COMMERCANTS
<p>Repenser les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - requalifier le phénomène - les repérer au regard du droit - les penser à partir de leurs difficultés et compétences <p>Requalifier les interventions</p>	<p>Prendre en compte les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anticiper et prendre en compte leurs demandes et leurs représentations - considérer les tensions mais aussi les solidarités et les liens 	<p>Construire des indicateurs de seuil de tolérance:</p> <ul style="list-style-type: none"> - associer les habitants - Rendre lisible l'action de la police - définir les missions - cerner les lieux d'intervention 	<p>Prendre en compte les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anticiper et prendre en compte leurs demandes et leurs représentations - considérer les tensions mais aussi les solidarités et les liens
<p><i>Face à la fragilité des dispositifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - stabiliser les actions menées et les offres existantes - soutenir les structures et leurs interventions <p><i>Face à la saturation des dispositifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - penser de nouvelles modalités d'accueil 	<p>Repenser les modes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la coproduction - redonner une place à l'usager <p>Soutenir les projets</p> <p>Reconstruire des dispositifs d'insertion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès au droit - anticiper les ruptures 	<p>Redéfinir les objectifs entre médiation et répression / pénalisation</p>	<p>Soutenir les sollicitations et les formes de médiation</p>
<p><i>Face aux absences et faiblesses des dispositifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - développer des modalités d'interventions alternatives - favoriser les actions innovantes - Construire des transversalités 	<p>Développer les initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - susciter les initiatives individuelles - favoriser les projets collectifs 		<p>Développer un système de veille et de médiation par quartier</p>

Réguler l'espace public :

Définir des temps de réunions et des temps de projets
Facilitant les interventions transversales et l'accompagnement

